







11.

C.
8. VII.
562.

Galt. com. 172

La Tremolle

MÉMOIRES

D E

HENRI-CHARLES

DE LA TREMOILLE,

PRINCE DE TARENTE.

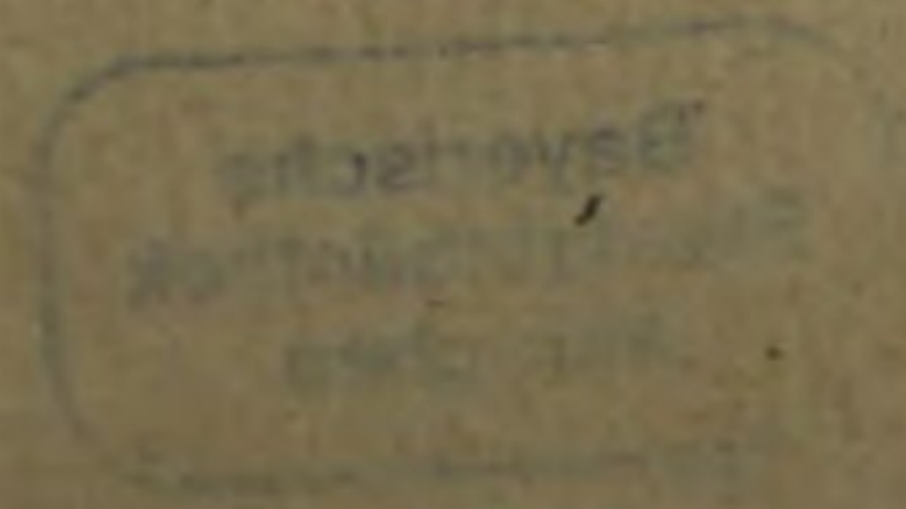


A L I E G E,

Chez J. F. BASSOMPIERRE, Imprimeur
de SON ALTESSE, & Libraire.

M. DCC. LXVII.

Avec Approbation & Permission.



MÉMOIRES

DE

HENRI-CHARLES

DE LA TREMOILLE

PRINCE DE TARENTAISE



A FINE

CH. J. H. BASSOMBIERRE, Imprimeur
de SON ALTESSE, &c. &c.

M. D. C. C. L. X. V. I. I.

avec Approbation & Permis

Bayerische
Staatsbibliothek
München

PRÉFACE
MÉMOIRES

DU PRINCE

DE TARENTE.

MÉMOIRES

DU PRINCE

DE TARENTE.



PRÉFACE

HISTORIQUE.



I les Ecrits originaux de ceux qui rapportent des faits dont ils ont été témoins oculaires, sont regardés, avec raison, comme les véritables sources où l'on doit puiser la connoissance de l'Histoire, les Mémoires que l'on donne ici au Public ne peuvent manquer d'attirer son attention & de mériter son suffrage.

C'est un des plus grands Seigneurs du Royaume, qui, dans la vue d'instruire ses enfants, leur raconte les principales circonstances de sa vie. C'est le petit Neveu de Frédéric-

Henri, Prince d'Orange, qui fait ses premières armes sous ce grand Capitaine, & qui passe la plus grande partie de sa jeunesse en Hollande, où il s'attire l'estime & la confiance des Etats-Généraux. C'est l'ami fidèle du grand Condé, qui commande pour lui dans la Xaintonge, pendant que ce Prince faisoit la guerre en Guienne; qui combat avec lui à la journée de Saint-Antoine, & qui soutient ses intérêts avec une constance & une fermeté inébranlables, jusques à souffrir la prison & l'exil, plutôt que de l'abandonner dans ses disgraces.

Ces Mémoires ont été copiés sur un Manuscrit qui vient certainement de lui, quoiqu'il ne soit pas de sa main, & qui a été communiqué par feu M. le Prince de Talmond, son petit-fils.

On n'a rien changé à la substance des faits; on y a seulement corrigé

quelques fautes de style, & l'on en a retranché divers détails peu propres à intéresser le Lecteur, & qui ne servoient qu'à rendre la narration languissante.

Le Prince de Tarente y paroît fort zélé pour la gloire de sa Maison, qui est en effet une des plus illustres & des plus considérables du Royaume; & quoiqu'elle soit assez connue de ceux qui ont étudié l'Histoire, on a cru devoir rassembler ici plusieurs faits propres à la faire connoître plus particulièrement, & qui pourront servir d'éclaircissements à divers endroits de ces Mémoires.

I. Le Prince de Tarente étoit fils de Henri, Duc de la Tremoille, Pair de France, qui avoit épousé, en 1619, Marie de la Tour d'Auvergne, sa cousine germaine, fille cadette du Maréchal de Bouillon, Prince Souverain de Sedan, & d'Elisabeth de Nassau, sa seconde femme.

Le Duc de la Tremoille, pere du Prince de Tarente, se trouva, en 1628, au Siege de la Rochelle, & il y fit abjuration du Calvinisme entre les mains du Cardinal de Richelieu, qui, malgré les grandes occupations attachées à son Ministère, s'étoit chargé d'instruire lui-même un Profélyte de cette conséquence. Il eut la même année la charge de Mestre-de-Camp Général de la Cavalerie; il servit ensuite en Italie, à l'attaque du Pas-de-Suse, & au Siege de Carignan, où il fut blessé. Lorsque les Espagnols pénétrèrent en France, en 1636, il s'empressa de donner au Roi des marques de son zele. Il y avoit trop peu de Troupes sur la frontiere de Picardie, pour leur résister; on fut obligé de faire à la hâte de nouvelles levées, pour former un Corps d'Armée dans cette Province. Le Duc de la Tremoille augmenta considérablement sa Compagnie de Gen-

Histoire
de Louis
XIII. t. 2.
Lettre de
M. des
Noyers,
du 30
Juillet
1636.

darmes, & il offrit de lever deux nouveaux Régiments à drapeau blanc, de vingt Compagnies chacun, pourvu qu'on lui permît d'imposer, pendant un certain temps, dix sols par chaque tonne de vin qui fortiroit de deux Villes dont il étoit Seigneur : ce qui lui fut accordé. Le Duc de la Tremoille conduisit lui-même ces Troupes en Picardie, où elles joignirent l'Armée qui fit lever aux Espagnols le Siege de Corbie.

II. Claude de la Tremoille, grand-pere du Prince de Tarente, avoit épousé Charlotte-Brabantine de Nassau, fille cadette de Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, Fondateur de la République de Hollande, & de Charlotte de Bourbon-Montpensier, Princesse du Sang, sa seconde femme, dont Guillaume avoit eu six filles.

L'ainée, nommée Julie, fut mariée à Frédéric IV, Electeur Palatin,

pere de celui qui fut élu Roi de Bohême; la seconde, nommée Elisabeth, au Maréchal de Bouillon; la troisieme, nommée Catherine-Belgique, à Louis, Comte de Hanau; la quatrieme, nommée Charlotte-Brabantine, à Claude de la Tremoille, grand-pere du Prince de Tarente; la cinquieme, nommée Charlotte, embrassa la Religion Catholique, & mourut Abbesse de Sainte-Croix de Poitiers; la fixieme enfin, nommée Amélie, épousa Frédéric-Casimir Lansberg, Prince de la Maison de Deux-Ponts.

Charlotte-Brabantine de Nassau, en épousant Claude de la Tremoille, fut dotée de soixante mille livres par le Duc de Montpensier, son cousin, & de trente-fix mille livres par les Etats-Généraux des Provinces-Unies.

Claude de la Tremoille servit d'abord en Poitou sous les ordres du

Duc de Montpensier, dont il étoit parent par sa femme, & par Gabrielle de Montpensier, femme de Louis de la Tremoille, sa trisaïeule. Il fit profession, pendant quelque temps, de la Religion Catholique, qu'il abandonna dans la suite à la sollicitation de Henri I, Prince de Condé, qui épousa Charlotte de la Tremoille, sa sœur. Il fut regardé depuis ce temps-là comme un des principaux Chefs du Parti Huguenot. Il eut part à la victoire que Henri IV, alors Roi de Navarre, remporta sur l'Armée Catholique à Coutras, en 1587. Trois ans après il joignit Henri IV, Roi de France, avec un Corps de Troupes levées à ses dépens, & cinq cents Gentilshommes qui étoient tous ses Vassaux, au moment où ce Prince se préparoit à donner la Bataille d'Yvry. Il se trouva ensuite aux Sieges de Paris & de Rouen, & au combat de Fontaine-Françoise.

Henri IV, pour le récompenser de ses services, érigea la Terre de Thouars en Pairie, par Lettres datées du mois d'Août 1595.

Le Parlement de Paris refusa, pendant quatre ans, d'enrégistrer ces Lettres, sous prétexte que le Duc de la Tremoille étoit Huguenot; & ce ne fut qu'après des Lettres de justification réitérées, qu'elles furent enfin vérifiées le 7 Décembre 1599.

Lettre du
1 Février
1600.

D'un autre côté, le Pape Clément VIII se plaignit au Cardinal d'Osat, de ce que le Roi avoit fait Duc & Pair M. de la Tremoille, *qu'il savoit être hérétique*. Le Cardinal lui répondit, que le Roi ne lui en avoit rien écrit; qu'il l'avoit cependant oui dire, & qu'il n'étoit pas éloigné de le croire: mais qu'il prioit Sa Sainteté de considérer, que, suivant l'Edit de Pacification donné par le feu Roi en 1577, & occasionné par la nécessité des temps qui duroit

encore, ces sortes de gens, c'est-à-dire, les Huguenots, étoient déclarés capables de tous honneurs & dignités ; que le Roi regnant ne pouvoit rien faire de moins pour celui-ci, qui étoit d'une des plus nobles & des plus illustres Maisons du Royaume, neveu de Monsieur le Connétable, & oncle de Monseigneur le Prince de Condé ; que c'étoit une satisfaction donnée à lui & à ses parents, pour le gagner, & l'engager à embrasser quelque jour la Religion Catholique. Il ajouta que la dignité de Pair de France, quoique très-éminente, ne donnoit pas toujours par elle-même un fort grand crédit dans le gouvernement du Royaume & dans le maniement des affaires d'Etat.

Oui ; mais, dit le Pape, on dit que le Roi doit encore le faire Amiral, qui est une dignité qui commande à toutes les Places maritimes. D'Ossat lui repliqua, qu'il n'avoit point entendu

parler de ce projet , & qu'il ne le croyoit point ; qu'au reste la dignité d'Amiral ne donnoit pas , en France , le droit de commander dans les Places maritimes , qui avoient leurs Gouverneurs particuliers.

Il est certain que le Duc de la Tremoille , ainsi que le Maréchal de Bouillon , son beau-frere , étoit fort zélé pour les intérêts de la Religion Protestante , & qu'il fut un des Seigneurs de la Cour qui sollicitèrent avec plus d'instance l'expédition de l'Edit de Nantes ; mais il fut toujours fidele au Roi Henri IV : & quoique , au rapport de M. de Thou , il parlât souvent des défauts de ce Prince avec beaucoup de liberté , il eût été à souhaiter que le Maréchal de Bouillon eût toujours suivi ses conseils ; il ne seroit pas entré dans les cabales qui lui causerent tant d'inquiétudes sur la fin de ses jours.

III. Louis de la Tremoille , pre-

mier Duc de Thouars , pere de Claude, avoit épousé Jeanne de Montmorency, fille du Connétable Anne & de Magdelaine de Savoie. Il eut, sous le regne de François I, le Gouvernement de Poitou, de Xaintonge & de la Rochelle; il servit au Siege de Perpignan & en Picardie, contre les Anglois. Au Sacre de Henri II, qui se fit à Rheims le 26 Juillet 1547, il fut un des quatre Barons nommés pour demeurer en otage dans l'Abbaye de Saint-Remy, jusques à ce que la sainte Ampoule y eût été rapportée. Les Bannieres de ces quatre Barons étoient placées, pendant la cérémonie du Sacre, aux deux côtés du grand-Autel. Les trois autres furent M. de Montmorency, fils aîné du Connétable; le Comte de Harcourt, de la Maison de Rieux; & le Vicomte de Martigue, de la Maison de Luxembourg.

Mém.
 du Maré-
 chal de
 Vieille-
 ville.

Ce fut en faveur de Louis de la

Tremoille , bifaïeul du Prince de Tarente , que Charles IX érigea en Duché la Terre de Thouars , fans y ajouter le titre de Pairie , par Lettres datées de Gaillon , au mois de Juillet 1563 , qui portent que ce Duché passera aux Successeurs de M. de la Tremoille , *tant mâles que femelles , descendants & collatéraux.*

Dans celles que Henri IV accorda en 1595 , pour ériger le Duché de Thouars en Pairie , il fut dit , au contraire , que la Pairie ne passeroit qu'aux mâles ; & qu'à leur défaut , elle demeureroit éteinte , sans que néanmoins la Terre fût réunie à la Couronne : mais qu'elle retourneroit au même état où elle étoit auparavant ; c'est-à-dire , qu'elle conserveroit toujours le titre de Duché , qui passeroit aux Héritiers mâles ou femelles , en ligne directe ou collatérale.

IV. François de la Tremoille , troisieme aïeul du Prince de Taren-

nommée Anne , à François de la Tremoille.

Catherine de Laval , femme du Sire de Rieux, n'en eut que deux filles : l'ainée devoit hériter des droits de sa mere, & les transmettre à sa postérité; mais comme elle mourut sans enfants, ces mêmes droits passerent à sa cadette, nommée Claude de Rieux, qui épousa, le 8 Février 1525, le fameux Dandelot, frere de l'Amiral de Coligny. Elle en eut plusieurs enfants, qui moururent sans postérité: il n'y eut que l'ainé, nommé Guy, XIX^{me}. du nom, qui laissa un fils nommé comme lui, Guy, XX^e. du nom. Celui-ci étant mort sans postérité le 30 Décembre 1605, tous les droits de Laval, fondés sur ceux de Charlotte d'Arragon, passerent cette année-là aux Descendants d'Anne de Laval, femme de François de la Tremoille, troisieme Aïeul du Prince de Tarente. En conséquence, les biens

que la Maison de Laval avoit en France, furent recueillis par Henri de la Tremoille qui n'avoit alors que six ans, & qui fut pere du Prince de Tarente. En 1643, il réclama les droits qu'il prétendoit avoir sur la Couronne de Naples, comme représentant Charlotte d'Arragon, sa Trisaïeule; & il fit prendre dans la suite à son fils aîné le nom de Prince de Tarente, que les fils aînés des Ducs de la Tremoille ont toujours porté depuis.

Le Roi permit à M. de la Tremoille de réclamer son droit au Congrès de Munster. On a encore la Lettre qu'il écrivit là-dessus à ses deux Plénipotentiaires, Messieurs d'Avaux & de Servien. Cette réclamation a encore été renouvelée, avec l'agrément du Roi, aux Congrès de Nimegue en 1678, de Ryswick en 1697, d'Utrecht en 1713, de Rastat en 1714, & à tous les Congrès

suivants. Mais comme les procès où l'on met les Couronnes en litige, ne peuvent guere être décidés que par le sort des armes, on peut croire que les prétentions de la Maison de la Tremoille, qui se trouvoient contraires à celles des Rois de France & d'Espagne, n'ont pas été les mieux soutenues, quand même on supposeroit qu'elles ont été les mieux prouvées. M. le Prince de Tarente, Auteur de ces Mémoires, ne laissa pas de s'en prévaloir dans les Pays étrangers, pour y avoir des distinctions particulieres, & entre autres, le titre d'Altesse. M. Chanut, Ambassadeur de France auprès des Etats-Généraux en 1655, écrivit à M. le Comte de Brienne, alors Secrétaire d'Etat des affaires étrangères, pour savoir, si, étant Ambassadeur de France, il devoit donner ce titre au Prince de Tarente. Voici sa Lettre, datée de La Haye, le 2 Février 1655.

„ M. le Prince de Tarente ne
„ m'a point celé le desir qu'il a que
„ je le traite d'Altesse : il y est porté
„ principalement , parce que j'ai
„ donné ce titre au Prince Maurice
„ de Nassau , depuis qu'il a été ho-
„ noré de cette qualité de Prince ; je
„ n'en ai pas fait de difficulté , parce
„ que nous sommes ici en Basse-Al-
„ lemagne , où tout le monde le
„ traite de la même maniere , & que ,
„ si j'étois demeuré au terme d'Ex-
„ cellence , il auroit semblé que nous
„ lui aurions envié cette dignité
„ nouvelle. Mais delà M. le Prince
„ de Tarente prend droit & soutient
„ qu'il est égal aux anciens Princes
„ d'Allemagne , qu'il a été reconnu
„ pour tel à Munster , que tous le
„ traitent d'Altesse , (& il m'a fait
„ voir une Lettre toute fraîche de
„ M. l'Electeur de Mayence qui lui
„ donne ce titre tout au long) &
„ qu'il doit précéder, en toute occa-

te , avoit épousé Anne de Laval, fille de Guy, XVI^{me}. du nom, Comte de Laval. C'est ce mariage qui a donné lieu aux prétentions de ses Descendants sur la Couronne de Naples.

Pour mettre le Lecteur au fait de cette question, sans entreprendre en aucune façon de la décider, on se contentera d'observer que Frédéric d'Arragon, Roi de Naples, avoit eu d'Anne de Savoye, sa premiere femme, une fille unique, nommée Charlotte, qui fut élevée à la Cour de France, où elle étoit connue sous le nom de Princesse de Tarente.

Frédéric son Pere, épousa, en secondes noces, Isabelle de Baux, dont il eut trois fils & deux filles, qui moururent sans postérité, & la plupart en bas âge. Ferdinand, Duc de Calabre, qui étoit l'ainé, ne mourut qu'en 1559, sans laisser aucun enfant de deux vieilles femmes que les

Espagnols lui firent épouser successivement, dans la vue d'éteindre la race de cette Branche d'Arragon, qu'ils avoient dépourvue du Royaume de Naples. Ainsi Frédéric n'eut de postérité que par sa Fille Charlotte, seul fruit de son premier mariage. Cette Princesse fut d'abord fiancée au Roi d'Ecosse, qu'elle n'épousa point. Louis XII eut envie de la marier à César Borgia, Duc de Valentinois; mais elle refusa constamment cette alliance. Elle fut enfin mariée, en 1500, à Guy, XVI^{me}. du nom, Comte de Laval, dans le temps que son Pere étoit encore paisible possesseur du Royaume de Naples. Elle eut trois enfants de ce mariage: un fils, nommé le Comte de Montfort, qui fut tué en 1523, étant encore jeune, au combat de la Bicoque; & deux filles, dont l'ainée, nommée Catherine, fut mariée à Claude, I^{er}. du nom, Sire de Rieux; & la cadette,

„ fion, les nouveaux Princes : cela
 „ étant, que c'est une grande injuf-
 „ tice que je lui refuse ce qu'on
 „ donne à son inférieur, & qu'un
 „ Ambassadeur du Roi soit plus re-
 „ tenu envers lui, qu'un Electeur
 „ de l'Empire.

„ Contre cela je n'ai point d'au-
 „ tre raison, sinon, que je ne fais
 „ point que le Roi l'ait reconnu pour
 „ Prince, & qu'étant personne pu-
 „ blique, je n'ai pas la liberté de
 „ faire des civilités fans conféquen-
 „ ce. Je vous supplie, Monsieur,
 „ de me faire savoir, si, pendant que
 „ nous sommes hors de France,
 „ il n'y a point d'inconvénient de
 „ donner cette satisfaction à M. le
 „ Prince de Tarente. Je vous avoue
 „ que je souhaite que vous le jugiez
 „ ainsi, parce que je vois que cela
 „ lui tient merveilleusement à cœur.

Le Comte de Brienne répondit à
 M. Chanut, par une Lettre du 12 Fé-

vrier 1655, qu'il laissoit à sa prudence le soin de ménager le titre d'Altesse que prétendoit M. le Prince de Tarente, & que, s'il jugeoit qu'il dût en revenir quelque chose d'utile au service du Roi, il ne fît point de difficulté de le lui donner. Sur cette réponse, M. Chanut, voyant à quel point le Prince de Tarente étoit chéri & respecté en Hollande, ne balançoit pas à suivre l'exemple des autres Ministres Estrangers, qui lui donnoient ce titre, dont on est moins avare dans les autres Pays qu'on ne l'est en France. Les Ambassadeurs qui succéderent à M. Chanut, continuerent à le lui donner. On voit en effet, par une Lettre que le Comte d'Estrades écrivit à M. de Lyonne, le 29 Décembre 1662, que le Prince de Tarente montrait la copie collationnée d'une Lettre du Roi à M. Chanut, portant ordre de lui donner l'*Altesse*; ce qui avoit été exécuté à La Haye

Haye, en présence de *plusieurs personnes de qualité*.

V. Charles de la Tremoille, quatrième aïeul du Prince de Tarente, avoit épousé Louise de Coëtivy, Comtesse de Taillebourg, Baronne de Royan, Princesse de Mortagne-sous-Giroude, Fille unique de Charles de Coëtivy, & Cousine germaine de François I, par sa mere Jeanne d'Orleans-Angoulême. Il se distingua par sa valeur, dès sa plus tendre jeunesse, aux Batailles de Genes & d'Aignadel, & il reçut à celle de Marignan jusques à soixante-deux blessures, dont cinq s'étant trouvées mortelles, il expira quelques heures après l'action, à l'âge de 26 ans.

VI. Louis de la Tremoille, pere de Charles, & cinquieme aïeul du Prince de Tarente, avoit épousé, en premieres nocces, Gabrielle de Bourbon-Montpensier, Princesse du Sang. Il n'eut point d'enfants de Louise de

Borgia, Duchesse de Valentinois, sa seconde femme.

Il fut sans contredit un des plus grands Hommes de cette Monarchie. La voix publique lui donna le glorieux surnom de *Chevalier sans reproche*. Son inclination pour les armes le porta, dès l'âge de douze ans, à demander à ses parents la permission d'aller servir sous les ordres de George de la Tremoille, Sire de Craon, son oncle. On ne jugea pas à propos de la lui accorder; mais ce refus ne put arrêter l'impatience qu'il avoit d'apprendre le métier de la guerre. Il partit à l'insu de ses parents, accompagné d'un seul Page, pour se rendre auprès de son Oncle : mais il fut poursuivi dans sa fuite, & ramené malgré lui dans sa famille.

Louis XI, craignant que la Maison de la Tremoille n'augmentât les forces des Ducs de Bretagne & de Bour-

gogne, par les grands établissemens qu'elle avoit dans ces deux Provinces, voulut avoir un orage & un garant de sa fidélité, dans la personne de Louis de la Tremoille, qui n'avoit encore que 13 ans. Il écrivit à son pere, que son dessein étoit de le faire élever sous ses yeux, & lui ordonna, sous peine de désobéissance, de l'envoyer incessamment à la Cour. Il y fut *amiablement reçu* par le Roi, dit l'ancien Auteur de sa Vie, & fut mis au nombre des *enfants d'honneur*, qualité que l'on ne doit pas confondre avec celle de Page, comme ont fait mal-à-propos quelques Historiens. Louis XI prit un tel goût pour lui, qu'il ne pouvoit se lasser de le voir & d'en parler. *Voyez-vous, disoit-il à ses Courtisans, ce petit Tremoille? je veux le garder pour ung fort bouclier contre Bourgogne.*

Il dit un jour au Chancelier de Bourgogne, en lui montrant cet En-

fant : *La Maison de Bourgogne a nourri & entretenu long-temps plusieurs de celle de la Tremoille, dont j'ai retiré ce rejetton, espérant qu'il tiendra barbe aux Bourguignons.*

On fait la crainte démesurée dont Louis XI fut saisi aux approches de la mort. Il voulut alors réparer les injustices qu'il pouvoit avoir commises pendant le cours de son regne. Louis de la Tremoille, qui avoit atteint l'âge de 23 ans, jugea que la circonstance étoit favorable, pour rentrer dans les biens de la branche ainée de la Maison d'Amboise, dont il étoit héritier par sa mere, & dont Louis XI s'étoit emparé. Il fit demander au Roi cette restitution par le Cardinal Elie de Bourdeilles, Archevêque de Tours, Prélat d'une éminente vertu, que Louis XI avoit toujours respecté, mais qu'il respectoit encore davantage, lorsqu'il se vit menacé d'une mort prochaine.

Le Cardinal ayant représenté fortement au Roi, qu'il étoit obligé en conscience de rendre au jeune la Tremoille les biens qui lui appartenoient.

„ Je ne les ai prinſes, lui répondit
 „ Louis XI, pour les retenir. Mais
 „ vous entendez, M. l'Archevêque,
 „ comment les Princes de mon ſang
 „ m'ont traité ſous la confiance du
 „ Duc de Bretagne, & du feu Duc
 „ de Bourgogne, & que ſi je n'euf-
 „ ſe, par ſévérité, rompu leurs en-
 „ trepriſes, je fuſſe demeuré le der-
 „ nier Roi de tous. Or, au moyen
 „ du parentage & alliance qui étoit
 „ entre le feu Duc de Bretagne &
 „ le Seigneur d'Amboiſe, d'autant
 „ qu'il fut de la faction, & qu'au
 „ moyen des groſſes Seigneuries
 „ qu'il avoit en Poitou, le Duc de
 „ Bretagne put entrer en mon
 „ Royaume; je mis en ma main ſes
 „ Terres & Seigneuries, non pour
 „ les retenir, mais pour les garder

„ au jeune Seigneur de la Tremoille,
„ le, lequel fera, à mon jugement,
„ un des principaux Protecteurs &
„ Défenseurs de la Maison de France. Ainsi bien entendez la fin de
„ mon exécution : ce a été pour le
„ mieux, & à ce que, pour l'offense
„ que eût pu commettre ledit d'Amboise par l'importunité des Princes
„ de mon Sang, ce jeune Seigneur
„ ne fût en danger de perdre le tout,
„ & aussi pour tenir en crainte cet
„ enfant, lequel, par présomption
„ de richesses, pourroit prendre si
„ grande hardiesse, qu'il tomberoit
„ en irrévérence & faction.

Le Cardinal supplia le Roi de terminer au plutôt cette affaire. “ Vous
„ êtes débiteur à votre vertu, lui
„ dit-il ; & à ce vous oblige votre
„ Royale Condition. Vous-même
„ réparez ce tort, & ne vous en
„ confiez à ceux qui n'auront, après
„ votre mort, mémoire de vous.

Le Roi parut écouter la réplique du Cardinal avec attention; mais il mit à un autre jour la décision de l'affaire.

Cette première démarche n'ayant produit aucun effet, Louis de la Tremoille pressa vivement le Cardinal d'en parler une seconde fois au Roi, dont la maladie devenoit de jour en jour plus dangereuse. Louis XI, sur cette nouvelle instance, ordonna au Prélat de faire venir la Tremoille dans sa chambre, dont l'entrée étoit alors interdite à tous les Courtisans. Il y fut introduit avec ses trois frères. Il étoit leur aîné, & il fit sa demande au Roi avec beaucoup de grace & de modestie. “ Mon ami Tre-
 „ moille, lui dit le Roi, retirez-vous
 „ à votre logis avec vos frères; j'ai
 „ bien entendu ce que m'avez dit,
 „ je pourvoirai à votre affaire par
 „ le Conseil de M. de Tours, en
 „ sorte que vous aurez matière de

„ m'appeller Roi & Pere. „ Ils se
retirerent sans insister davantage.

Quelques jours après, Louis XI,
ayant fait appeller Louis de la Tre-
moille, lui dit : “ Mon ami Tre-
„ moille, je t'ai prins dès l'âge de
„ treize ans, espérant que tu serois
„ en l'avenir un des propugnacles
„ de mon Royaume, & soutene-
„ ment de ma Couronne pour mon
„ fils unique Charles, lequel je te
„ recommande; long-temps y a que
„ maladie me persécute, & me sem-
„ ble que la mort est aux espies pour
„ me prendre, ce que ne puis éva-
„ der.... Je te prie que je ne sois fruf-
„ tré de mon espoir au regard des
„ Terres de Thouars & autres étant
„ en Poitou; j'ai ordonné par mes
„ Lettres Patentes qu'elles te soient
„ rendues comme à toi de droit ap-
„ partenantes, & dont je ne vou-
„ drois la rétention. Mais je te prie
„ de prendre récompense d'Amboise

„ & de Montrichard, pour autant
 „ que le séjour de Touraine m'est
 „ fort agréable, à la raison de ce
 „ que mon fils y est nourri, &
 „ pourra à l'avenir mieux aimer ce
 „ territoire que autre.

„ Sire, lui dit le Sire de la Tre-
 „ moille, je ferai tout ce qui vous
 „ plaira, & vous merci de vos re-
 „ montrances & de la restitution
 „ que avez ordonné m'être faite.

Cette affaire ne fut cependant con-
 sommée que sous le regne suivant,
 par les soins d'Anne de France, Com-
 tesse de Beaujeu, fille de Louis XI,
 qui gouverna le Royaume pendant
 la jeunesse de Charles VIII, son frere.

Cette habile Princesse avoit eu le
 temps de connoître le mérite de
 M. de la Tremoille à la Cour du
 Roi son Pere; & quoiqu'il n'eût en-
 core que 28 ans, elle ne craignit
 point de lui confier le Commande-
 ment de l'Armée qu'elle fut obligée

d'envoyer en Bretagne contre le Duc d'Orleans , qui avoit enfin levé l'étendard de la révolte. La Tremoille justifia parfaitement le choix de Madame de Beaujeu : il reprit d'abord Château-Briant & Ancenis , dont il fit raser les fortifications. Il assiégea ensuite Fougères , défendue par une Garnison de trois mille hommes , sans compter les Bourgeois. Le Duc d'Orleans se flattoit que le Siege seroit long ; mais M. de la Tremoille le pressa si vivement , que la Place ne tint que huit jours.

On attaquoit en même-temps , par ses ordres, Saint-Aubin-du-Cormier , qui ne fit pas une longue résistance.

Ces premiers avantages furent le prélude de la victoire complète qu'il remporta le 28 Juillet 1488 , auprès de cette dernière Place. L'Armée ennemie étoit commandée par le Duc d'Orleans , & , sous lui , par le Seigneur d'Albret , le Maréchal de

Rieux, le Prince d'Orange, les Seigneurs de Cominges & de Château-Briant, le Comte d'Escallas, Anglois, & le Seigneur de Leon, fils aîné du Vicomte de Rohan. L'Avant-garde étoit aux ordres du Maréchal de Rieux; le Seigneur d'Albret conduisoit le Corps de Bataille, & l'Arrière-garde étoit conduite par le Seigneur de Château-Briant. Le Duc d'Orleans & le Prince d'Orange étoient à pied à la tête de l'Infanterie.

M. de la Tremoille, averti de la marche des Ennemis, fit ses dispositions pour les attaquer; & à la manière des anciens Romains, il harangua ses Troupes. “ Messieurs & „ Freres d'Armes, leur dit-il, trop „ mieux nous vaut mourir en juste „ Bataille, Guerre permise, & au „ service de notre Roi, qui est le „ liêt d'honneur, que de vivre en „ reproches, persécutés de toutes „ parts, de ceux qui cherchent no-

„ tre dommage & destruction : dé-
„ ployons donc nos mains , ou-
„ vrons nos cœurs , élevons notre
„ esprit , échauffons notre sang , re-
„ culons la crainte ; que l'amour de
„ notre jeune Roi tant bénin , man-
„ fuet , gracieux , & tant libéral nous
„ conduise , & qu'aucun ne tourne
„ en fuite sous peine de la hart.
„ Mieux vaut mourir en se défen-
„ dant , que vivre en fuyant ; car vie
„ conservée par fuite , est une vie
„ environnée de mort.

On marcha aux ennemis : la mê-
lée fut sanglante. Ils perdirent envi-
ron six mille hommes. Le Seigneur
de Leon , les Seigneurs de Mont-
fort & du Pont-l'Abbé furent du
nombre des morts. La déroute fut
entière. Le Maréchal de Rieux se
sauva vers Dinan. Les vainqueurs
ne perdirent qu'environ douze cents
hommes , & , entre autres , Messire
Jacques Galliot, Officier de grande

réputation, qui fut universellement regretté. Mais ce qui rendit encore cette victoire plus signalée, fut la prise du Duc d'Orleans & du Prince d'Orange. On les conduisit à St. Aubin, où M. de la Tremoille les alla voir. Pendant qu'il s'entretenoit avec eux, ils virent arriver deux Peres Cordeliers qui dirent à M. de la Tremoille, qu'ils venoient, par son ordre, pour confesser les prisonniers. Le Duc d'Orleans & le Prince d'Orange pâlirent à ce discours : ils se crurent perdus, s'imaginant qu'on alloit leur faire trancher la tête à l'instant : mais M. de la Tremoille, qui s'apperçut de leur étonnement par leur contenance, les rassura, en leur disant, qu'il n'avoit encore aucun ordre de la Cour sur ce qui regardoit leur personne, & que l'on avoit appelé ces Religieux pour confesser quelques particuliers condamnés à mort, qui eurent en effet la tête tranchée.

La Tremoille ne demeura pas oisif après sa victoire. Il n'y avoit plus d'armée en Bretagne capable de lui résister ; la prise des Chefs avoit dissipé leur Parti. L'Armée victorieuse s'approcha de Dinan, qui lui ouvrit ses portes. Rennes refusa de se rendre, & l'on délibéra si l'on en feroit le Siege. La conquête de Saint-Malo fut jugée plus importante ; M. de la Tremoille assiégea cette Place au mois d'Août, & l'obligea de capituler, à condition qu'elle seroit maintenue dans ses privileges, que la Garnison fortiroit le bâton à la main, & que l'argent & les meubles que l'on y avoit transportés de la Haute-Bretagne, comme dans la plus forte Place du Pays, seroient confisqués au profit des Soldats.

Cette dernière conquête allarma tellement le Duc de Bretagne, qu'il fut sur le point de se retirer en Angleterre ; mais son grand âge & ses

infirmités ne lui permettant pas d'entreprendre ce voyage, il eut recours à la négociation, & il fit la paix avec le Roi, à des conditions très-dures & très-humiliantes.

Le 28 Septembre de cette même année 1488, M. de la Tremoille fut mis en possession de la Vicomté de Thouars & des autres Terres dont Louis XI avoit ordonné la restitution, à l'exception des Seigneuries d'Amboise & de Montrichard, qui furent réunies au Domaine du Roi.

En 1494, il accompagna Charles VIII à la conquête du Royaume de Naples, & il fut chargé de conduire l'Arriere-garde aux passages de l'Appennin. Il s'acquitta de cette commission avec tant de soins & d'intelligence, qu'aussi-tôt que les Troupes, l'artillerie & le bagage eurent franchi ces passages dangereux, le Roi lui dit: " Mon Cousin, vous

„ avez fait plus que ne sçurent onc
„ faire Annibal & Jules-César , au
„ dangier de votre Personne , que ne
„ voulûtes onc épargner à me ser-
„ vir & les miens. Je promets à
„ Dieu , que , si je puis vous revoir
„ en France , les récompenses que je
„ espere vous faire , seront si gran-
„ des , que les autres y acquerront
„ nouvelle étude de bien faire.

Charles voulut l'avoir à ses côtés à la Bataille de Fornoue , & il eut beaucoup de part à l'heureux succès de cette journée. Quelque temps après , le Roi lui donna la charge d'Amiral de Guienne , vacante par la mort de Mathieu , Bâtard de Bourbon. Il lui faisoit encore espérer d'autres récompenses , lorsqu'une mort subite & prématurée enleva ce Monarque à la fleur de son âge , le 7 Avril 1498.

Ce funeste accident affligea sensiblement M. de la Tremoille. Il per-

doit un Maître dont il avoit acquis la confiance , & le nouveau Regne sembloit le menacer des plus cruelles disgraces. Louis XII, successeur de Charles VIII, étoit ce même Duc d'Orleans qu'il avoit fait prisonnier à la Bataille de St. Aubin ; événement qui avoit attiré à ce Prince une longue & rigoureuse prison. D'ailleurs , le Cardinal d'Amboise, Ministre & Favori du nouveau Roi, n'avoit vu qu'avec peine les biens de la Branche aînée de sa Maison passer dans celle de la Tremoille. Mais ceux qui proposerent à Louis XII de se venger de tous les maux qu'on lui avoit fait souffrir sous le Regne précédent, ne connoissoient pas encore toute la noblesse de ses sentiments. Ce fut au sujet de M. de la Tremoille, qu'il leur fit, au commencement de son Regne, cette réponse qui est devenue si célèbre, & que l'on a répétée tant de fois : *Il ne convient pas à un Roi*

de venger les injures d'un Duc d'Orleans. Il ne se contenta pas de le dire, il agit conformément à cette maxime; & la conduite qu'il tint à l'égard de M. de la Tremoille, fit voir qu'elle étoit profondément gravée dans son cœur. Loin de lui témoigner aucun ressentiment, il lui envoya un Courier dans ses Terres, où il s'étoit retiré après la mort de Charles VIII, pour l'inviter à revenir à la Cour. Il le reçut avec distinction, l'assura de son amitié, le confirma dans tous ses états, charges, offices & pensions, l'admit dans tous ses conseils, & le pria de lui être *aussi loyal qu'à son Prédécesseur.*

Louis XII, ayant fait casser son mariage avec Jeanne de France, fille de Louis XI, épousa, comme l'on fait, en 1499, Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII.

Cette Princesse, qui n'aimoit pas M. de la Tremoille depuis la Guerre

qu'il avoit faite au feu Duc son pere, lui avoit fait signer un Acte, par lequel il s'engageoit à lui remettre les Villes de Nantes & de Fougères, dont il avoit le gouvernement, au cas que le Roi Louis XII, ne l'épousât pas dans l'espace d'un an, ou qu'il vînt à mourir avant ce terme. Cet Acte singulier, qui se trouve imprimé parmi les preuves de la nouvelle Histoire de Bretagne, est daté du 19 Avril 1498, &, par conséquent, du douzième jour après la mort de Charles VIII; ce qui prouve que cette Reine n'étoit pas tellement occupée du regret de l'avoir perdu, qu'elle ne pensât, dès les premiers jours de son veuvage, à épouser un autre Roi.

Deux ans après, M. de la Tremoille eut le Commandement de l'Armée que Louis XII envoya dans le Milanez, dont il avoit fait la conquête en personne, l'année précé-

dente, sur Ludovic Sforce, qu'il en avoit chassé. Le Roi avoit laissé Jean-Jacques Trivulce pour y commander. Ce Général s'étant brouillé avec les principaux Officiers des Troupes Françoises, Ludovic trouva moyen d'y rentrer. Louis de la Tremoille fut chargé d'en chasser cet Usurpateur ; & il partit, pour s'y rendre, avec d'amples pouvoirs, qui soumettoient le Maréchal Trivulce à ses ordres. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il engagea les Suisses, qui soutenoient Ludovic, à l'abandonner. Ce malheureux Prince fut fait prisonnier avec un de ses Freres. Louis XII n'en eut pas plutôt reçu la nouvelle, qu'il entra chez la Reine, & lui dit : *Croyez-vous, Madame, que M. de la Tremoille ait prins Louis Sforce ?* Non, dit la Reine, *je ne le crois mie.* Si a pour certain, reprit le Roi, & vous assure que jamais Roi de France n'eut plus loyal & meilleur

Serviteur, ne plus bueux en ses entreprises.

Le Cardinal Ascanio Sforce eut le même sort que son frere Ludovic. La Tremoille obligea les Vénitiens de le remettre entre ses mains, & il fut conduit en France avec son frere. Les Vénitiens rendirent pareillement l'épée royale de Charles VIII, que le Grand-Ecuyer avoit laissé perdre à la Bataille de Fornoue.

On fait que l'Italie fut le Théâtre de la Guerre pendant la plus grande partie du regne de Louis XII. Louis de la Tremoille y fut encore envoyé en 1513. Les plus grands Capitaines ne sont pas toujours heureux. Il assiégea Novare, où Maximilien Sforce, fils de Ludovic, s'étoit enfermé. Les Suisses marcherent au secours de la Place, & ils battirent les François, le 6 de Juin de la même année. M. de la Tremoille fut blessé dans le combat.

Guichardin & le Seigneur du Bellay ne s'accordent pas sur les principales circonstances de cette action, qui fit perdre le Milanez à la France pour la troisieme fois. Cet échec fut le premier, & le seul que Louis de la Tremoille ait jamais eu à la Guerre.

L'ancien Auteur de sa Vie fait plusieurs observations importantes pour prouver qu'il ne fut pas l'effet de son imprudence. L'Armée Françoisé n'étoit que de 500 Hommes d'Armes, & de six mille hommes d'Infanterie. M. de la Tremoille ayant représenté au Roi que cette Armée étoit trop foible, Louis XII lui promit un renfort de 500 Hommes d'Armes, 4000 Lansquenets, & d'un autre Corps d'Infanterie Françoisé : mais cette promesse étoit demeurée sans exécution, parce que le Royaume fut attaqué en même-temps par les Anglois du côté de la Picardie, &

par les Espagnols du côté de la Guienne. Le même Auteur assure, que le Roi ayant reçu la nouvelle de cette Bataille perdue, *en fut fort déplaisant, mais n'en donna le blâme audit Seigneur de la Tremoille, sachant l'inconvénient estre advenu pour ne l'avoir voulu croire.* A son retour en France, il fut envoyé en Normandie, pour défendre cette Province contre les Anglois, & delà dans son Gouvernement de Bourgogne, où les Suisses étoient entrés, au commencement de Septembre 1513, avec une Armée formidable. Il se jetta dans Dijon, qu'il défendit pendant six semaines; & se voyant sans aucune espérance de secours, parce que toutes les Troupes du Roi étoient occupées ailleurs, il eut recours à la négociation, & il passa lui-même dans le Camp des Suisses, pour traiter avec eux. Il leur accorda tout ce qu'ils demanderent, pour les

engager à retourner dans leur Pays. Son Traité ne fut pas approuvé de la Cour : cependant Louis XII, ayant fait réflexion sur le danger qu'il y avoit à laisser les Suisses s'établir dans la Bourgogne, lui fut bon gré de l'avoir fait, & il chargea le Gentilhomme qui lui avoit apporté le Traité, de dire à M. de la Tremoille qu'il étoit content de sa conduite, & que, s'il avoit bien fait, il ne devoit plus songer *qu'à faire encore mieux.*

François I, Successeur de Louis XII, ne fut pas plutôt monté sur le Trône, qu'il partit pour la Guerre d'Italie avec le Connétable de Bourbon, le Duc d'Alençon, le Grand-Maître de Boisy, & le Sire de la Tremoille. Dans le Conseil de Guerre qui se tint pour savoir si l'on attaqueroit les Suisses auprès de Mari-gnan, le Connétable de Bourbon, M. de la Tremoille, & la plupart des autres Officiers-Généraux ne furent

rent

rent pas d'avis de risquer une Bataille qui pouvoit avoir des suites très-funestes , si on la perdoit ; & dont on ne pouvoit espérer aucun avantage considérable , si on remportoit la victoire. Leurs raisons ne firent aucune impression sur l'esprit d'un jeune Roi, impatient de signaler son courage. La Bataille se donna le 13 Septembre 1515 , & elle recommença encore le lendemain. On a déjà vu que ce fut à cette sanglante journée que Louis de la Tremoille perdit Charles , son fils unique.

En 1524, il suivit François I dans sa malheureuse expédition d'Italie : on reprit d'abord Milan , & le Roi lui donna le Gouvernement de cette Place, où il eut à ses ordres le Comte de St. Pol , le Sire de Vaudemont , & les Maréchaux de Foix & de Trivulce. Ce fut contre son avis & malgré ses sages remontrances que l'on entreprit le Siege de Pavie , qui

donna lieu à cette fameuse journée du 4 Février 1525, où François I demeura prisonnier. Ce Prince, emporté par sa valeur, s'engagea si avant dans la mêlée, qu'il fut enveloppé de toutes parts. M. de la Tremoille, sachant que son Roi étoit en péril, accourut pour le dégager; il combattit quelque temps devant le Roi, parant de son corps les coups que l'on vouloit lui porter : il fut bien-tôt accablé par le nombre, & reçut un coup d'arquebuse, dont il tomba mort à l'âge de 65 ans.

Il avoit servi sous quatre de nos Rois : Paul Jove l'appelle l'honneur de son siècle & l'ornement de la Monarchie Françoisé ; Guichardin en parle comme du plus grand Capitaine de son temps; & Brantome le propose à tous les Généraux d'Armées comme un modele accompli.

VII. Louis de la Tremoille, son pere, sixieme aïeul du Prince de

Tarente , avoit épousé Marguerite d'Amboise, fille de Louis d'Amboise , Vicomte de Thouars , & sœur cadette de François, mariée à Pierre , Duc de Bretagne , surnommé le Simple. Marguerite avoit encore une autre sœur, nommée Peronelle, qui épousa Guillaume de Harcourt, Comte de Tancarville , dont elle n'eut point d'enfants. La Duchesse de Bretagne & la Comtesse de Tancarville étant mortes toutes deux sans postérité, Marguerite devint seule héritière de tous les biens de la Branche aînée de la Maison d'Amboise.

Mais Louis XI s'empara de cette riche succession , en vertu d'un Arrêt rendu en 1451, sous le regne de Charles VII, son pere, qui confisquoit tous les biens du Seigneur Louis d'Amboise , pere de Marguerite , pour crime de félonie , parce qu'il avoit pris le parti des Anglois. Il est vrai que le même Roi ayant par-

donné au Seigneur Louis d'Amboise, les lui avoit rendus, après avoir révoqué son premier Arrêt, qui, par cette révocation, étoit devenu un titre bien foible pour autoriser la possession de Louis XI. Il sentit cette difficulté, & il prit le parti d'acheter, à vil prix, toutes les Terres qui devoient revenir à Marguerite d'Amboise; ensuite il fit expédier des Lettres-Patentes pour les réunir à son Domaine. La Dame de la Tremoille eut beau former opposition à l'enregistrement de ces Lettres : on n'y eut aucun égard; & Louis de la Tremoille, son mari, mécontent de ce que l'on dépouilloit sa Famille d'un bien qui lui appartenoit, se retira dans ses Terres, où il passa la plus grande partie de sa vie.

VIII. George de la Tremoille, son pere, & septieme aïeul du Prince de Tarente, avoit épousé, en premieres noces, Jeanne, Comtesse

d'Auvergne, de Boulogne & de Cominges, veuve de Jean, Duc de Berry, dont il n'eut point d'enfants; &, en secondes noces, Catherine de L'Isle, Dame de l'Isle-Bouchard, de Rochefort sur Loire, & de Genfay en Poitou. De ce second mariage naquit, entre autres enfants, Louis de la Tremoille, qui, par son alliance avec Bertrand II^{me}. du nom, Sire de la Tour, Comte d'Auvergne, de Boulogne & de Lauraguais, devint aïeul de la Reine Catherine de Médicis, femme de Henri II, Roi de France. George de la Tremoille obtint d'abord, sous le regne de Charles VI, la charge de grand & général Réformateur des Eaux & Forêts de France. Il fut pris par les Anglois, ainsi que beaucoup d'autres Seigneurs François, à la Bataille d'Azincour, & il obtint sa liberté en payant rançon. Il acquit dans la suite une grande autorité sous le Regne de

Charles VII, qui, comme l'on fait, ne put jamais se passer d'un Ministre favori, auquel il abandonnoit la conduite de son Royaume.

Le Comte de Richemont, Prince de la Maison de Bretagne, avoit été fait Connétable en 1424, & il prétendoit que sa charge & sa qualité devoient lui donner la principale autorité dans le Conseil, sur-tout, dans un temps où l'on avoit à soutenir une Guerre difficile & opiniâtre contre les Anglois, alliés du Duc de Bourgogne, qui s'étoient déjà rendus maîtres d'une grande partie du Royaume.

Sur ce principe, il fit enlever Pierre de Grac, Favori du Roi, que l'on conduisit à Dun-le-Roi, où il fut puni de mort. La place de Favori ne demeura pas long-temps vacante. Le Roi se livra au Sire Camus de Beaulieu, que le Connétable fit assassiner. Ces violences déplurent tellement au Roi, qu'il résolut d'oppo-

fer au Connétable un rival capable de lui tenir tête & de se mettre à couvert de ses attentats. Dans cette vue, il donna toute sa confiance à George de la Tremoille, Grand-Chambellan de France depuis l'an 1413. Le Connétable trouva en effet dans ce nouveau Favori, un adverfaire plus puissant & plus habile que ses deux Prédécesseurs : il entreprit de le faire éloigner de la Cour; mais la Tremoille l'obligea d'en sortir lui-même. Les Anglois profiterent de leur division; & la France étoit sur le penchant de sa ruine, lorsque la Pucelle d'Orleans fut présentée au Roi, comme un secours envoyé du Ciel pour rétablir ses affaires qui sembloient être désespérées. Pendant qu'elle faisoit lever aux Anglois le Siege d'Orleans, le Connétable de Richemont, exilé de la Cour, demouroit oisif dans son Château de Parthenay. Il en sortit enfin, & il

rassembla quelques Troupes, dans le dessein de les joindre à l'Armée du Roi. Charles VII, toujours conduit par le Sire de la Tremoille, envoya au Connétable le Seigneur de la Jaille, pour lui dire de sa part qu'il eût à s'en retourner chez lui, & que, s'il étoit assez hardi pour passer outre, Sa Majesté le feroit charger par ses Troupes. Le Connétable répondit, qu'il ne cherchoit que le bien du Roi & du Royaume, & qu'il attendroit ceux qui viendroient pour l'attaquer. Après avoir fait cette réponse, il continua sa marche, & il apprit à Amboise que l'Armée du Roi faisoit le Siege de Beaugenci. Il s'avança vers cette Ville; &, suivant le récit de quelques Historiens, la Pucelle, le Duc d'Alençon, & le Comte de Dunois, vinrent au-devant de lui, non pour le combattre, mais pour lui faire honneur. Avant que de le recevoir à l'Armée, on l'obligea de

promettre , avec ferment , qu'il ser-
viroit fidèlement le Roi , & qu'il n'en-
treprendroit rien qui pût lui déplai-
re , c'est-à-dire , qu'il souffriroit pa-
tiemment le crédit & la faveur de
George de la Tremoille. Le Conné-
table prit ensuite le commandement
général de l'Armée , qui battit les
Anglois auprès du Village de Patay.
Cette victoire n'empêcha point le
Roi de lui envoyer ordre de retour-
ner dans sa maison. Il fit demander
à Charles VII la permission de con-
tinuer à le servir , & il chargea son
Envoyé de dire au Seigneur de la
Tremoille , que s'il lui laissoit la li-
berté de faire sa charge , il n'y avoit
rien qu'il ne fît pour le contenter ,
jusqu'à lui *baiser les genoux* , s'il le fal-
loit. La Tremoille qui se défioit tou-
jours du Connétable , lui fit donner
de nouveaux ordres de se retirer ; &
le Roi , toujours outré du meurtre
de ses deux derniers Favoris , déclara ,

qu'il aimoit mieux n'être jamais couronné, que d'avoir à son service un homme tel que le Connétable de Richemont. Il fut donc obligé de quitter l'Armée, & de retourner dans son Château de Parthenay. Il accusa, peu de temps après, le Seigneur de la Tremoille d'avoir suborné des scélérats pour l'assassiner : il les fit arrêter, & il rendit leurs dépositions publiques. La Tremoille intenta, de son côté, la même accusation contre le Connétable. Ils en vinrent de part & d'autre à une guerre ouverte. Le Connétable ravagea les Terres que la Tremoille avoit en Poitou; celui-ci, de son côté, fit arrêter quelques-uns des amis du Connétable : on instruisit leur procès dans les formes, & ils eurent la tête tranchée, pour avoir, disoit-on, formé le complot d'enlever le Roi & le Seigneur de la Tremoille.

Richemont s'étant emparé du Château de Genfay, qui appartenoit au

Seigneur de la Tremoille , celui-ci lui rendit la pareille , en prenant Chastelaillon , qui appartenoit au Connétable. Cette guerre intestine & particuliere dura pendant toute l'année 1431. Elle se termina enfin par un accommodement : on se rendit mutuellement tout ce qu'on avoit pris ; mais le Connétable n'eut pas la liberté de revenir à la Cour.

Fatigué d'une si longue disgrâce , il attendoit le moment favorable de perdre son Ennemi , lorsque la surprise du Château de Montargis , par les Anglois , lui en fournit une occasion , dont il profita. Les Seigneurs de Graville & de Guitry eurent ordre de reprendre cette Place : ils entrèrent d'abord dans la Ville ; mais comme ils n'avoient ni assez de Troupes ni assez de munitions pour forcer le Château , ils demanderent des secours , que l'on leur promit. Ils attendirent long-temps ; & voyant

que l'on leur manquoit de parole, & qu'ils n'étoient plus en état de tenir contre la Garnison du Château, ils abandonnerent la Ville aux Anglois.

La Tremoille étoit trop en faveur pour n'avoir pas beaucoup d'ennemis : on attribua ce malheur à sa négligence ; & l'on persuada au Roi, que si la Ville & le Château de Montargis n'avoient point été repris, c'étoit la faute de son premier Ministre, ou, comme on parloit alors, du *Gouverneur de son Royaume* ; car ce titre lui avoit été donné par des Lettres-Patentes ; & l'on voit encore un portrait de ce Seigneur, peint de son temps, où l'on lui donne, dans une inscription aussi ancienne que le tableau, le titre de *Gouverneur du Royaume, sous le Roi Charles VII.*

Le Connétable informé de ce qui se passoit à la Cour, jugea qu'il falloit profiter du temps où le Roi paroissoit indisposé contre la Tremoille,

pour perdre ce Favori : il entreprit de le faire enlever par force du Château de Chinon, où le Roi étoit logé. Charles d'Anjou, Comte du Maine, frere du Roi de Sicile, qui aspirait à la place de *Gouverneur du Royaume*, entra dans ce complot. On gagna le Sire de Gaucourt, Gouverneur du Château, ou son Lieutenant, nommé Fetart. Les Seigneurs de Bueil, de Coëtrivi & de Rosnivinen, se chargerent de l'exécution. Le Lieutenant les fit entrer la nuit dans le Château, par une fausse-porte, avec quarante ou cinquante hommes armés; ils enfoncerent la porte de la chambre où le Seigneur de la Tremoille étoit couché. Il se leva au bruit, & se mit en défense. Rosnivinen le blessa d'un coup d'épée, & il fut bientôt accablé par le nombre; on le saisit; & le Seigneur de Bueil, quoique son proche parent, le fit conduire au Château de Montresor.

On ne fait pas au juste combien de temps il y demeura; ce qui paroît certain, c'est qu'il en sortit au plus tard en 1436, puisqu'il obtint cette année-là des Lettres-Patentes, datées du 26 Septembre, par lesquels Charles VII confirmoit toutes les graces qu'il lui avoit accordées pendant son Ministère. Il fut encore chargé, en 1436, de reprendre les Villes de Montereau-faut-Yonne & de Montargis. Il assista, en 1445, à la foi & hommage que le Duc de Bretagne rendit au Roi à Chinon; & il fit dans la suite divers Traités avec le Dauphin Louis, fils de Charles VII, & avec le Duc d'Alençon, dans lesquels il contracte, comme parent de ces Princes. Il avoit eu deux fils de son mariage avec Catherine de L'Isle-Bouchard: Louis, dont on a parlé; & George, son cadet, connu, dans notre Histoire, sous le nom de Sire de Craon, qui s'attacha au service

de Louis XI, après avoir suivi quelque temps le Parti de Bourgogne. Philippe de Comines l'appelle *sage homme & sûr pour son Maître*; & son témoignage est d'autant moins suspect, que cet Historien n'aimoit pas la Maison de la Tremoille, qui lui disputoit la possession de plusieurs Terres qu'elle se fit rendre à main armée sous le regne de Charles VIII. Louis XI, qui se connoissoit en hommes, choisit le Sire de Craon pour commander l'Armée de Champagne en 1473 : ce Général avoit ordre de couvrir la frontiere de Lorraine; & il se conduisit avec tant de sagesse, qu'il empêcha le Duc de Bourgogne de pénétrer dans le Barrois. Il reprit l'année suivante la Ville de Verdun, que l'Evêque avoit livrée aux Bourguignons; & le Roi, pour le récompenser, lui donna la jouissance du temporel de cet Evêché, avec la Comté de Lignes, qui avoit été con-

fiſquée par l'Arrêt rendu contre le Connétable de St. Pol. Ce fut le Sire de Craon qui engagea le Duc René de Lorraine à déclarer la guerre à Charles le Téméraire, dernier Duc de Bourgogne; & le Héraut qui lui fut envoyé pour ſignifier cette Déclaration, étoit un domeſtique appelé le *Noir de Monſeigneur de Craon*. Après l'accord de ce Duc, le Sire de Craon fut chargé de ſoumettre le Duché de Bourgogne, que Louis XI avoit réuni à ſa Couronne, & il entra victorieux dans la ville de Dijon. Il n'eut pas le même ſuccès dans la Franche-Comté: Louis XI lui ôta le commandement de ſon Armée; mais il lui laſſa ſes penſions & ſa Compagnie d'Hommes-d'Armes.

IX. Guy de la Tremoille, pere de George, & huitieme aïeul du Prince de Tarente, avoit épouſé Marie de Sully, fille unique & Héritiere de Louis, Sire de Sully, & d'Iſabeau de

Craon. Marie avoit d'abord été accordée à Charles de Berry, Comte de Montpensier, petit-fils du Roi Jean; mais ce Prince étant mort avant l'accomplissement du mariage, elle épousa Guy de la Tremoille, vers l'an 1382. Elle lui survécut, &, après sa mort, elle épousa, le 29 Janvier 1410, Charles, Sire d'Albret, Comte de Dreux, & Connétable de France. Guy de la Tremoille, son premier mari, s'attacha particulièrement à Philippe I^{er}. du nom, Duc de Bourgogne, quatrième fils du Roi Jean, qui le fit Grand-Chambellan héréditaire de Bourgogne, & son principal Ministre. Il accompagna le Roi Charles VI, en 1382, dans son expédition de Flandres, & il fut le premier dans le fossé de la Ville de Bourbourg, que le Roi assiégeoit, & qui fut obligée de se rendre.

- Il étoit si renommé pour sa valeur, qu'un Chevalier Anglois, nommé Pierre de Courtenay, issu des Cour-

tenays établis en Angleterre, vint exprès à Paris pour le défier au combat. Il falloit, suivant l'usage de ce temps-là, demander & obtenir la permission du Roi pour entrer en lice. Charles VI fit dire à Pierre de Courtenay, qu'il ne voyoit aucune raison de permettre le combat, puisque le Sire de la Tremoille n'avoit point eu de différend avec lui, & que la Guerre n'étoit point déclarée entre la France & l'Angleterre. La Tremoille, craignant que ce refus ne parût mendié par le Duc de Bourgogne, dont il étoit le favori, ce qui auroit pu donner quelque atteinte à sa réputation, déclara qu'il acceptoit le défi, & que, pour autoriser le combat, il suffisoit que Courtenay fût Anglois, & lui François. Le Roi & le Duc de Bourgogne y ayant consenti, l'on convint du jour & du champ de bataille. La Duchesse de Bourgogne, qui savoit à quel point

les conseils de Guy de la Tremoille étoient utiles au Duc son mari, craignant qu'il ne pérît dans ce combat, envoya 18 liv. aux Chartreux & aux Cordeliers de Beaune, pour engager ces Religieux à prier Dieu qu'il en sortît avec honneur. Le jour où il devoit combattre étant arrivé, le Roi se rendit au lieu marqué avec toute sa Cour. Les deux Champions coururent l'un contre l'autre, armés de toutes pièces ; & après qu'ils eurent rompu leurs lances, sans se faire aucun mal, le Roi leur envoya ordre de se retirer.

Charles VI choisit Guy de la Tremoille pour porter l'Oriflamme dans la Guerre qu'il entreprit contre les Anglois ; & , en lui confiant cette Bannière dans l'Eglise de St. Denis, le 2 d'Août 1383, il lui donna le titre de Vaillant. Le refus héroïque qu'il fit, en 1392, de la Charge de Connétable, mit le comble à sa réputation. Le Sire de Clifson, qui la

possédoit, ayant été déclaré rebelle & déchu de tous ses emplois, cette Charge fut offerte à Guy de la Tremoille, qui répondit, que tant que Clisson vivroit, il ne prendroit jamais la place d'un si grand homme. Froissart attribue un pareil refus au Sire de Coucy. Philippe d'Artois, Comte d'Eu, & Prince du Sang, n'eut pas la même délicatesse, il accepta sans balancer l'épée de Connétable. Guy de la Tremoille ne lui envia point cette grande dignité, & il ne songea qu'à se rendre utile par ses services: il accompagna Jean de Bourgogne, Comte de Nevers, à son voyage de Hongrie; expédition mal entreprise & mal concertée, dont la fin ne pouvoit être que malheureuse. Le Sultan Bajazeth défir entièrement l'Armée Françoisse à la Bataille de Nicopolis, qui se donna le 16 Septembre 1396. La plupart des Seigneurs François qui accompagnoient le

Comte de Nevers, y furent pris ou tués. Guy de la Tremoille & le Maréchal de Boucicaut y furent faits prisonniers, & ils ne purent se tirer des mains des Turcs qu'en payant de grosses rançons. Guy de la Tremoille ayant payé la sienne, s'embarqua pour retourner en France; mais il ne fut pas assez heureux pour y arriver : il tomba malade à Rhodes, où il mourut, l'an 1398; & il fut enterré dans l'Eglise de St. Jean, ainsi qu'il l'avoit ordonné par son Testament.

Philippe, Duc de Bourgogne, 1^{er}. du nom, en avoit fait un à Arras, par lequel il ordonnoit qu'on enterrât Guy de la Tremoille auprès de son Tombeau, dans l'Eglise des Chartreux de Dijon; mais ce Seigneur étant mort à Rhodes, la disposition du Duc ne put pas avoir lieu.

Guy de la Tremoille eut deux fils : George, dont on a parlé; & Jean, Seigneur de Jonvelle, à qui son frere

ainé céda la charge de Grand-Chambellan héréditaire de Bourgogne, ainsi que les Terres de sa Maison, situées dans ce Duché & dans la Franche-Comté. Le Seigneur de Jonvelle demeura, par cette disposition, inséparablement attaché à la Maison de Bourgogne: il fut un des principaux Membres du Conseil d'Etat, pendant tout le temps que Charles VI, devenu incapable de gouverner par le dérangement de son esprit, vécut sous la conduite d'Isabeau de Baviere, sa femme, & de Jean, Duc de Bourgogne. Il commandoit le Corps de Troupes que ce Duc laissa auprès de Montereau-faut-Yonne, lorsqu'il se rendit sur le pont de cette Ville pour y conférer avec le Dauphin: on fait quelle fut l'issue de cette conférence, & à quelle fin elle avoit été ménagée. Le Duc de Bourgogne y fut assassiné, & le Seigneur de Jonvelle ne tarda pas d'être informé de cette triste nou-

velle. Quoiqu'il n'eût pas prévu le funeste sort que l'on préparoit à son Maître, il ne perdit pas courage, il se renferma dans le Château de Montereau pour le défendre; & comme il n'étoit pas en état de soutenir un long Siege, il en sortit par une Capitulation honorable, & il se chargea de porter à la Duchesse de Bourgogne tout ce que l'on put recueillir des joyaux & des effets du Duc son mari.

Philippe le Bon, fils & Successeur de Jean, Duc de Bourgogne, témoigna toujours au Seigneur de Jonvelle la même estime & la même affection que son pere : il le fit Chevalier de la Toison-d'Or à la premiere création de cet Ordre, dont il lui donna les marques le 10 Janvier 1430, & il continua de le consulter sur les plus importantes affaires jusqu'en l'an 1499, que la mort lui enleva ce fidele Serviteur.

Si l'on avoit entrepris de donner

lxxij *P R E F A C E, &c.*

ici une Généalogie complete de la Maison de la Tremoille, on pourroit remonter jusques à des siècles beaucoup plus reculés que ceux dont on vient de parler : on trouveroit, dès le temps des Croisades, des Ancêtres du Prince de Tarente; mais comme leurs vies & leurs actions ne sont pas aussi connues que leur nom, la liste que l'on en pourroit faire, ne nous donneroit pas un détail capable d'intéresser ceux qui sont curieux de lire des faits historiques, dignes d'être transmis à la postérité. On croit en avoir assez dit pour donner une idée de la grandeur de cette Maison, & pour justifier le zele que le Prince de Tarente, Auteur de ces Mémoires, a toujours fait paroître pour en conserver la dignité, & pour en soutenir la gloire.

Fin de la Préface historique.

M É-



MÉMOIRES

DE

HENRI-CHARLES
DE LA TREMOILLE,
PRINCE DE TARENTE,

Adressés à ses Enfants.



'Estime ne vous pouvoir
donner des marques plus
assurées de ma tendresse,
qu'en vous laissant un rac-
courci de ce qui s'est passé
de plus remarquable dans ma vie : je
ne présume pas que vous deviez régler
vos actions sur les miennes ; mais je de-
sire qu'en discernant le bien & le mal
qui s'y rencontrent, vous vous effor-
ciez de me suivre dans l'un, & de ne
pas me ressembler dans l'autre.

A

I.
Son Édu-
cation.

Je suis né à Thouars, le 17 Décembre 1620 ; j'ai vécu jusques à sept ans dans des maladies si fréquentes & si aiguës , que chacune sembloit devoir être la dernière. Je demurai quelque temps chez l'Abbesse de Sainte-Croix de Poitiers , & je fis mes premières études chez les Jésuites de cette Ville. On me donna ensuite un Précepteur, nommé Alard , qui m'apprit la Langue Latine , enforte que je l'écrivois & la parlois avec autant de facilité que ma Langue naturelle. Je fis aussi quelque progrès dans l'étude des Mathématiques , & dans l'Art de peindre au crayon. J'eus pour Gouverneur un Gentilhomme, nommé Charnisay, qui l'avoit été des Enfants d'honneur de Louis XIII, & de ceux du Duc de Mantoue : son expérience faisoit croire qu'il s'acquitteroit de cette charge avec honneur ; mais on s'apperçut bientôt que c'étoit une ame basse & intéressée, qui ne songeoit à rien moins qu'à m'élever comme une Personne de ma naissance. Mon pere & ma mere, comme il arrive presque toujours , furent des derniers à s'appercevoir de sa mauvaise conduite.

L'Académie du Sieur Benjamin étoit alors fort célèbre. Le jeune Duc d'Anguien y faisoit ses exercices ; on m'y envoya. J'étois proche parent de ce Prince , je devins son ami ; & j'allois souvent chasser à Saint-Maur , & jouer à la paume avec lui. Je ne profitai pas beaucoup des leçons du Sieur Benjamin , qui ne s'appliquoit nullement à me former ; je quittai son Académie pour passer à celle de Memon , qui prit de moi un soin particulier , & dont les instructions me mirent bientôt en état de n'avoir plus besoin de Maître. Mes exercices finis , je passois mon temps à m'ennuyer & à ne rien faire. Mon oisiveté me devint à charge. J'étois sensiblement touché des exemples de Louis de la Tremoille , mon cinquieme aïeul , qui , à l'âge de vingt-huit ans , avoit commandé l'Armée du Roi à la Bataille de Saint-Aubin , qu'il gagna. Je prévoyois que si mon Gouverneur en étoit cru , on ne me mettroit de longtemps à portée d'apprendre le métier de la guerre ; je conçus le dessein de sortir de ses mains , pour me retirer en Hollande , auprès de Frédéric-Henri , Prince d'Orange , mon grand-oncle.

Ma mere m'avoit souvent témoigné le desir qu'elle avoit de me voir embrasser la Religion Protestante ; & comme le séjour que je ferois en Hollande étoit propre à m'y déterminer, je ne doutois pas que dans le fond de son ame elle n'approuvât ma résolution quand elle seroit exécutée : je ne la communiquai qu'à mon Valet-de-chambre, nommé Roussel, qui me servoit depuis mon enfance. Il eut d'abord beaucoup de peine à me suivre, mais enfin il y consentit : nous convînmes ensemble du jour de ma sortie ; & après qu'il se fut assuré de cent écus pour la dépense de notre voyage, nous prîmes la poste à deux lieues de Paris, pour nous embarquer à Dieppe, où je n'arrivai que le lendemain. Mon Gouverneur ne s'apperçût de mon évasion que six heures après que je fus parti ; il en donna aussi-tôt avis à ma mere, qui étoit alors à Saint-Germain, auprès de la Reine.

II.
Il part
pour la
Hollande.

L'on fit courir de tous côtés après moi ; & le Gouverneur de Dieppe ayant appris que je devois m'embarquer sur un Vaisseau Hollandois, envoya défense au Capitaine de me passer. J'étois sur

le Port, prêt à me mettre en chaloupe, quand je fus informé de cet ordre; je me hâtai d'entrer dans le premier Vaisseau où l'on voudroit me recevoir, & je me jettai dans un Navire Anglois, qui étoit déjà sous la voile. Le Capitaine, à qui l'on n'avoit pas fait la même défense, m'y reçut sans difficulté; & après y avoir passé la nuit, j'arrivai le lendemain matin, de fort bonne heure, à deux lieues de Bery, Port de mer situé dans la Province de Devonshire. Je fus tellement incommodé du mal de mer, qu'il m'en resta une fièvre violente, jointe à une extrême foiblesse, ce qui m'obligea de rester près de deux mois à Londres, où je fus soigné dans la maison de Milord Stanley, Comte de Derby, & Souverain de l'Isle de Man; qui avoit épousé ma tante. Dès que ma santé fut rétablie, je me rembarquai pour passer en Hollande, & je me rendis droit à la Haye.

M. le Prince d'Orange témoigna une grande joie de me voir, il m'assura qu'il me traiteroit comme son fils, & ordonna aux Officiers de sa Maison de m'assister de toutes les choses dont j'aurois besoin. Je fus présenté à la

Reine mere, Marie de Médicis ; à la Reine de Boheme , & à Madame la Princesse d'Orange , qui me firent toutes l'accueil le plus favorable.

La maladie qui m'avoit retenu en Angleterre , me fit perdre la Campagne de 1638. Elle ne fut pas heureuse pour les Hollandois , qui étoient en guerre avec l'Espagne. Le Comte Guillaume de Nassau s'étoit d'abord emparé du Fort de Colloo , & ensuite de celui de Verrebrock , qui n'en étoit éloigné que d'une lieue. Le Cardinal Infant, Gouverneur des Pays-Bas Espagnols , fit attaquer , le 20 de Juin , les retranchements du Comte : cette premiere attaque n'ayant pas réussi aux Ennemis , ils revinrent cinq heures après à la charge , ils renverserent à coups de canon les retranchements des Hollandois , qui furent mis en déroute ; on leur tua plus de 1500 hommes ; ils perdirent leur canon & leur bagage ; & les Espagnols rentrèrent dans les deux Forts que le Comte Guillaume leur avoit pris.

La Reine Marie de Médicis étoit venue en Hollande , dans le dessein de passer en Angleterre. On crut dans le

Public qu'elle n'y alloit que pour promener ses ennuis, & pour y voir la Reine d'Angleterre, sa fille : mais elle avoit encore un autre motif; c'étoit de traiter avec Leurs Majestés Britanniques du mariage de la Princesse d'Angleterre, leur fille, que le Prince d'Orange vouloit faire épouser au Prince Guillaume son fils. Elle réussit mieux dans cette négociation que dans celle qu'elle tenta d'entamer avec l'Ambassadeur de France à la Cour de Londres, pour obtenir la liberté de retourner en France; car, peu de jours après son arrivée à Londres, elle assura M. le Prince d'Orange de l'agrément du Roi & de la Reine d'Angleterre pour le mariage qu'elle avoit proposé.

Il y a lieu de croire que le dessein d'employer son crédit auprès de la Reine sa fille, pour la conclusion de cette Alliance, fut en partie cause des grands honneurs que l'on affecta de lui rendre dans toutes les Villes de Hollande où elle passa; quoique les Hollandois & le Prince d'Orange fussent alors étroitement unis avec la Cour de France, à qui cette Reine étoit devenue suspecte & odieuse par sa brouil-

lerie avec le Cardinal de Richelieu.

La nouvelle du consentement de Leurs Majestés Britanniques, donné au mariage que le Prince d'Orange souhaitoit passionnément, causa une grande joie à la Cour de La Haye.

Les Etats-Généraux envoyèrent une Ambassade extraordinaire à la Cour d'Angleterre, pour lui témoigner la part qu'ils prenoient à l'honneur que recevoit la Maison d'Orange. Le principal point de leur instruction étoit d'obtenir l'ainée des Princeesses, avec ordre d'assurer Leurs Majestés, qu'aussi-tôt qu'elles se feroient déclarées sur cet article, M. le Prince Guillaume passeroit en Angleterre. Ils reçurent une réponse favorable, & le Prince Guillaume résolut de passer en Angleterre le plus promptement qu'il seroit possible, pour y faire la cérémonie des noces. Il me pria de l'accompagner dans ce voyage, avec les Personnes les plus qualifiées qui se trouverent à La Haye. Nous en partîmes pour nous embarquer à Helvoelfluys ; mais le vent contraire nous ayant obligés de rester à la Brille, je n'y demurai que deux jours, & je retournai à La Haye,

pour dire un second adieu à Mademoiselle d'Orange, pour laquelle j'avois alors une forte inclination. J'y appris que le vent commençoit à devenir favorable, & je partis à la pointe du jour pour me rendre à Masclanls-huys, qui n'est séparé de la Brille que par un bras de mer, que l'on passe ordinairement en trois quarts-d'heure. Je n'y trouvai qu'une petite chaloupe, gouvernée par un seul Matelot; je fus obligé de m'en servir; & lorsque nous fûmes un peu avancés en mer, elle devint si grosse, que le Batelier nous proposa de regagner le Port. Je m'y opposai fortement, dans la crainte que la Flotte qui nous attendoit à Helvoel-fluys, ne fît voile vers l'Angleterre avant mon arrivée. Cependant la tempête devint si furieuse, que le Batelier nous crut perdus; & après avoir fait de grands cris, il baissa la voile, & laissa voguer la chaloupe au gré des vents. Je n'avois avec moi qu'un Officier, nommé Beaugendre; nous nous mîmes tous deux à genoux pour obtenir l'assistance de Dieu dans un si grand péril. Je me servis ensuite de ce que je savois de Flamand, pour représen-

ter au Matelot, qui prioit Dieu de son côté, que, dans les plus pressants dangers, Dieu nous ordonnoit de nous aider. Je le déterminai à hausser la voile, & je pris le gouvernail. Nous allions directement contre le vent, & à chaque instant nous étions en danger de périr. Enfin, la violence de la tempête augmenta tellement, que notre mât fut brisé; la voile tomba, & la chaloupe fut renversée : nous nous attachâmes à un des bords, ayant de l'eau jusqu'au cou. Beaugendre quitta son manteau pour se jeter dans la mer, & me proposa de nous sauver à la nage. Je lui fis sentir l'impossibilité où nous étions de gagner, en nageant, la terre, qui étoit à plus de deux grandes lieues. Notre bateau demeura renversé assez long-temps; & après avoir été redressé par un coup de vent, il retourna encore deux fois au même état. Dieu permit qu'il reprît enfin son assiette naturelle; & l'orage s'étant un peu calmé, nous arrivâmes trois heures après à la Brille. Nous y prîmes un chariot qui nous conduisit à Helvoetsluys, d'où nous arrivâmes en deux jours en Angleterre.

Nous trouvâmes à Gravesende les Ambassadeurs de Messieurs les Etats, & les carrosses du Roi d'Angleterre. Nous allâmes descendre à Wittehal. Le Prince Guillaume ayant salué Leurs Majestés, alla visiter les Princes & les Princesses à l'Hôtel de Somerset, & il vint loger à l'Hôtel d'Arondel, qui lui avoit été préparé.

Le Comte Henri de Nassau, frere du Maréchal de Camp, devoit occuper une autre Maison; il aima mieux avoir un logement à l'Hôtel d'Arondel. Il le demanda, & il obtint du Maréchal des Logis une chambre qui avoit été destinée pour me servir de garde-robe : j'en fis mes plaintes au Comte Henri, qui me répondit avec hauteur; la querelle s'échauffa. Nous mîmes l'épée à la main, mais nous fûmes incontinent séparés & arrêtés. Il se retira chez M. de Brederode, & moi dans ma chambre. Le Prince Guillaume s'entremît pour appaiser notre différend, & nous fit promettre d'oublier de part & d'autre ce qui s'étoit passé. Je dis à M. d'Haucour, Capitaine d'un Régiment de Cavalerie, que le Prince d'Orange m'avoit don-

né, que je ne voulois pas en demeurer là, & que dans la premiere affaire d'honneur que j'avois depuis mon entrée dans le monde, j'aimerois mieux être blâmé de trop de chaleur que de trop de retenue. Il me répondit, que si je faisois appeller le Comte Henri pour ce qui s'étoit passé, cette démarche intéresseroit dans sa cause le Prince Guillaume qui nous avoit accordés, que je me mettrois par-là hors d'état d'assister à la cérémonie des nocces; qu'aussitôt qu'elle feroit achevée, il appelleroit de ma part le Comte Henri quand je le voudrois, mais qu'il falloit pour cela prendre un autre prétexte que celui de la querelle passée. Je le remerciai de son avis, & lui promis que je le suivrois exactement. La veille des nocces, je rencontrai le Comte Henri chez une Dame de qualité, où l'assemblée fut nombreuse, & la foule fort grande quand il fallut sortir. Je m'étois mis à dessein derriere lui; la presse l'obligea de me pousser fort rudement, mais fort innocemment: c'étoit ce que je desirois & ce que j'avois prévu: je dis à d'Haucour que j'avois un prétexte fort spécieux pour faire éclater mon

ressentiment ; il approuva ma conduite , & me promit d'appeller de ma part le Comte Henri. Il alla le trouver en effet , après la cérémonie des noces , & lui déclara , que m'ayant insulté la veille , en me choquant rudement dans la presse , je le voulois voir l'épée à la main. Le Comte s'excusa d'abord sur ce qu'il ne l'avoit pas fait à dessein de m'offenser ; & se voyant pressé de me donner satisfaction , il refusa opiniâtrément de se battre contre moi : il ajouta qu'il diroit publiquement les causes de son refus , ce qu'il fit ensuite en présence de plusieurs personnes. D'Haucour me vint rapporter sa réponse devant une grande compagnie , chez le Marquis de la Vieuville , où je l'attendois. Le lendemain on nous donna des gardes , & l'on blâma la vivacité de ma jeunesse.

A notre retour en Hollande , M. le Prince d'Orange informé de notre querelle , nous manda tous les deux pour nous faire une réprimande , après laquelle le Comte Henri eut ordre de se retirer à Graves , & moi à Nimegue. Quelque temps après M. le Prince d'Orange nous rappella tous deux de

notre exil, & nous fit signer un Ecrit, portant, que nous ne nous ferions plus aucune demande l'un à l'autre; promesse qui fut fidèlement observée.

Je n'étois pas venu en Hollande pour y chercher des occasions de me battre en duel, ni pour y briller dans les Bals qui se donnoient fréquemment à la Cour de La Haye: mon principal objet étoit d'y apprendre le métier de la guerre sous la conduite du Prince d'Orange, qui passoit pour un des plus grands Capitaines de l'Europe. Une seconde maladie qui m'arrêta encore une fois en Angleterre, où j'étois allé revoir le Comte & la Comtesse de Derby, me fit perdre la Campagne de 1639; & ce ne fut proprement qu'à celle de 1640, que je commençai à paroître à l'Armée du Prince, après la prise d'un Fort, situé proche de Hulst, où le Comte Henri de Nassau, Gouverneur de Frise, fut blessé si dangereusement, qu'il en mourut peu de jours après.

III.
Guerre de
Hollande.

Le dessein de M. le Prince d'Orange étoit d'assiéger Hulst: & avant que de l'entreprendre, il voulut occuper un poste d'où il auroit mis cette

Place hors d'état d'être secourue. Toutes les Compagnies Colonelles eurent ordre d'y marcher. Je fis dans cette marche la fonction de simple Soldat, ayant pris une pique dans la Colonelle de Haute-rive. M. le Prince d'Orange se mit à notre tête ; mais comme il étoit un peu lent de son naturel, il ne fit pas assez de diligence pour empêcher que les Ennemis n'eussent le temps de jeter dans Hulst les Troupes nécessaires pour rompre le dessein du Siege.

J'eus quelque temps après une Compagnie d'Infanterie, que je ne gardai pas long-temps, parce que M. Dumé étant mort, le Prince d'Orange me donna d'abord la Compagnie Colonelle du Régiment de Cavalerie qu'il commandoit, dont il me nomma Colonel deux mois après m'avoir fait Capitaine de cette Compagnie.

Ce fut l'année suivante 1641, que je pris possession de ce Régiment au Siege de Genep. Je m'acquittai fort exactement des gardes & des bivouacs dont je fus chargé. On me confia la conduite du plus grand convoi de Fourrages qui se fit pendant le Siege, dans un lieu si peu éloigné des Ennemis,

qu'ils auroient pu fort aisément mettre en désordre dix Compagnies de Cavalerie qu'on y employa. Quand je repassai devant le logis de M. le Prince d'Orange, il me loua, pour m'encourager de la façon dont je m'étois acquitté de cette commission. Après la prise de Genep, mon Régiment fut mis dans un quartier fort avancé & fort périlleux. M. le Prince d'Orange vint me visiter, & me donna de l'Infanterie pour le garder. Pendant quatre jours que j'y fus, je demurai toutes les nuits à cheval, & je pris toutes les précautions possibles pour éviter d'être surpris. Cette fatigue me causa une grande maladie, qui m'obligea de me faire transporter à Bergues; & deux jours après que je fus parti, mon Major fut enlevé avec trois Compagnies de mon Régiment, dont la mienne étoit une : mon Lieutenant & lui, demeurèrent prisonniers. Ce fut Dom André Cantelmo, Général en chef des Troupes Espagnoles, dans les Pays-Bas, après la mort du Cardinal Infant, qui fit cette expédition.

La Campagne suivante fut employée à faire des tentatives inutiles pour pas-

fer le Canal qui est entre Gand & Bruges. M. le Prince d'Orange s'approcha ensuite de Gueldres, pour l'assiéger; mais les pluies continuelles rendirent la circonvallation si difficile, qu'il abandonna ce projet avant que les lignes fussent achevées, & il se retira auprès de Rhimbergue. Nous y étions campés, lorsque je fus appelé en duel par le Prince de Radzivil, que j'avois vu quelquefois chez la Reine de Bohême, auprès de laquelle il étoit fort assidu. Un jour il trouva fort mauvais que je me fusse mis à une place où il vouloit être; voyant qu'il la demandoit avec un air & un ton de hauteur, je ne pus me résoudre à la lui céder. Notre querelle effraya la Reine de Bohême, qui nous raccommoda, & nous fit embrasser en sa présence. J'étois persuadé que cette affaire n'auroit aucune suite; mais des esprits malins ayant fait courir le bruit que les François qui étoient à La Haye, tiroient un grand avantage, pour l'honneur de leur Nation, du démêlé que j'avois eu avec le Prince de Radzivil; ce bruit arriva bientôt jusques à lui, & l'on lui fit entendre qu'il pouvoit faire un mauvais

effet sur l'esprit de la Reine de Bohême, qui passoit pour être sa Maîtresse. Comme il avoit beaucoup de cœur, il partit à l'instant pour venir me chercher au Camp de Rhimbergue, & pour me faire mettre l'épée à la main. J'acceptai le défi, & il fut convenu que nous nous battrions à un quart de lieue de Rhimbergue. Nous nous rendîmes au lieu marqué ; & d'Haucour, qui me servoit de second, ayant mesuré nos épées, il se trouva que celle du Prince de Radzivil étoit d'un demi-pied plus longue que la mienne. D'Haucour s'écria que nos armes n'étoient pas égales. Alors le Prince de Radzivil offrit de bonne grace de prendre mon épée & de me donner la sienne. Nous tirâmes à la courte paille, & le sort me fit garder celle que j'avois ; c'étoit une espèce de sabre qui n'avoit point de garde. On étoit convenu que nous nous battrions à cheval : nous mêmes pourpoint bas, & nous alongeâmes d'abord quelques coups ; il en reçut un qui ne perça que sa chemise ; j'en reçus un beaucoup plus dangereux, qui me fendit le bras droit, depuis quatre doigts au-dessus du poi-

gnet , jusques assez près de l'aisselle.

Mon épée me falta de la main. Je tombai , & les Gens du Prince de Radzivil vinrent aussi-tôt me relever : ils me lièrent le bras pour arrêter le sang , qui sortoit en abondance. On courut à Rhimbergue chercher un Chirurgien , & l'on en trouva un , nommé Le Sage , qui me sauva la vie par sa diligence. Il fut obligé , pour étancher le sang , de me lier plusieurs veines & arteres , ce que je souffris avec des douleurs incroyables. Je fus transporté à Rhimbergue. Le Sage , après m'avoir laissé reposer une heure , me fit encore de nouvelles ligatures , qui me causèrent des maux plus sensibles que les premiers. Malgré tout ce que j'avois souffert , je ne laissai pas de dormir la nuit suivante sans aucune émotion ; & trois semaines après , un parti de deux mille chevaux s'étant approché de notre Quartier , je montai à cheval avec le Comte de Stirum , Commissaire-Général de la Cavalerie , pour les charger ; ils ne nous attendirent pas. Le Comte de Nassau-Sarbrick fut tué dans cette course , d'un coup tiré au hazard.

Il ne se passa rien de considérable

dans la Campagne de 1643, dont j'ai pu être témoin. M. le Prince d'Orange se tint presque toujours sur la défensive. L'Armée ayant été mise en quartiers d'hyver, je retournai en France, pour y prendre les eaux de Barenge, comme un remede très-propre à fortifier mon bras : j'en usai pendant un mois, & j'en reçus beaucoup de soulagement. Je fis un voyage à Thouars pour y voir mes parents, & je repris le chemin de la Hollande le plutôt qu'il me fut possible. J'appris, en y arrivant, que mon pere vouloit me faire épouser Mademoiselle de Rohan, unique héritiere du dernier Duc de ce nom. C'étoit sans contredit le plus grand parti qu'il y eût en France ; mais j'étois trop attaché à Mademoiselle d'Orange, pour prendre d'autres engagements, & je trouvai moyen de faire échouer ce projet, en chargeant d'Haucour d'écrire à Mademoiselle Dumé sa cousine, qui avoit un grand crédit sur l'esprit de Mademoiselle de Rohan, que j'avois une inclination en Hollande qui ne me permettoit pas de penser à elle. Vous pouvez juger de l'effet que produisit une pareille réponse sur une ame aussi

fiere que celle de Mademoiselle de Rohan, qui avoit déjà refusé plusieurs Princes qui la recherchoient.

Le Prince d'Orange fit le Siege du Sas de Gand, pendant la campagne de 1644. Nous marchâmes d'abord à Maldegheem; & après y avoir campé quelque temps, nous revînmes sur nos pas. Il fallût passer le Canal du Lée: la Cavalerie eut ordre de porter l'Infanterie en croupe; & quand on fut arrivé à deux lieues du Sas, on fit passer à la nage cent hommes, commandés par Gentillot, pour assurer le même passage à quatre mille hommes, qui devoient les suivre de près pour les soutenir. Quelques Troupes ennemies y accoururent pour défendre ce passage; mais elles ne purent venir en assez grand nombre pour repousser le Corps qui étoit déjà passé. On travailla diligemment à faire un pont assez solide pour porter toute l'Armée, qui fut passée dans l'espace de trois heures. Le lendemain on disposa les quartiers: M. le Prince d'Orange prit le sien à Asserve, M. de Brederode à Zelfate, & M. le Comte Guillaume, Gouverneur de Frise, fut posté entre ces deux quar-

tiers avec cinq Régiments. Le mien fut établi dans un (*) Polder, situé sur le bord de la mer, fort près du Sas: de trois nuits l'une, j'étois au bivouac, dans le quartier de M. le Prince d'Orange. La Place fut prise après six semaines de tranchée ouverte.

En 1645, M. de Brederode eut ordre d'attaquer un Fort, situé de l'autre côté du Lée. M. le Prince d'Orange m'ordonna de le joindre avec trois Régiments. Nous marchâmes à Zelfate, où, après avoir rassemblé les Troupes, nous allâmes reconnoître le Fort. Nous apperçûmes, le long du Canal, des retranchements fort élevés, & défendus en plusieurs endroits par des Fortins & par des Redoutes. Le Général Beck n'étoit campé qu'à deux lieues du Fort, avec un Corps d'Armée. Ceux du Pays qui nous servoient de guides, nous proposerent de faire passer les Troupes, commandées pour l'attaque du Fort, dans un endroit du Canal qu'ils disoient être guéable.

On mit en délibération si on atta-

(*) Lieu bas & environné de chaussées qui lui servent de retranchement.

queroit les Ennemis la nuit même ou le lendemain ; on craignit la confusion si c'étoit la nuit , & l'on résolut de les harceler dans l'obscurité pour les fatiguer , & de les réveiller ensuite tout de bon à la pointe du jour. On commença par préparer une fausse attaque. Le Général Beck y accourut , & y passa une grande partie de la nuit , jusques-à ce que nos Troupes s'étant éloignées, il se retira aussi à une lieue de là , après avoir doublé la Garde du Fort & des Retranchements. Nous marchâmes à la petite pointe du jour, pour commencer la véritable attaque. L'Infanterie ne pouvoit arriver au Fort sans passer le Canal , où elle ne trouva peut-être pas un gué aussi commode & aussi favorable qu'on nous l'avoit dit : elle y entra cependant avec assez de hardiesse ; mais à la première décharge que firent ceux qui gardoient les Retranchements , toute cette Infanterie se dissipa. Elle n'étoit composée que de Troupes ramassées , qui n'avoient pas été en campagne depuis plusieurs années ; & dans toute la Brigade de M. de Brederode , il n'y avoit qu'un seul Régiment formé & aguerri. Cet Offi-

cier, voyant que ses gens s'étoient mis en marche, les avoit quittés pour faire mettre quelques pieces de canon en batterie. En son absence, je fis mon possible pour les engager à entrer dans le Canal, mais tous mes efforts furent inutiles. J'entendis un bruit de trompettes & de tambours, qui me fit juger que les Espagnols rassembloient leurs Troupes, & qu'il n'y avoit plus rien à espérer, si on leur donnoit le temps d'arriver au Fort. J'ordonnai au Comte de Schomberg de tenter le passage du Canal avec cent chevaux de mon Régiment. Il se mit à leur tête, & le traversa; il mit ensuite ses gens en bataille, sous le feu des Ennemis; il chargea ceux qui gardoient les Retranchements, placés le long du Canal, qu'ils abandonnerent, & se posta derrière le Fort.

Les Retranchements n'étant plus gardés, je n'eus plus aucune peine à rallier l'Infanterie; je rassemblai jusques à huit cents hommes de pied, qui passerent le Canal avec cinquante chevaux. Quelques Troupes ennemies accoururent pour les repousser; mais M. de Schomberg les ayant chargés de front,
pen-

pendant que notre Artillerie les foudroyoit, elles se retirèrent en désordre. Nous attaquâmes ensuite le Fort par trois côtés, & nous y fîmes plus de douze cents prisonniers.

M. le Prince d'Orange, qui étoit à Bergues avec toute l'Armée, fut bientôt informé du succès de cette entreprise; il en parut surpris, n'ayant pas cru qu'avec de méchantes Troupes ramassées, M. de Brederode pût jamais forcer le passage du Canal. Il n'avoit pas ordonné à M. de Brederode de se porter vers le Canal, dans l'espérance qu'il pût le passer, & ensuite se rendre maître du Fort; mais seulement pour faire une diversion qui obligéât les Ennemis de partager leurs forces. Il affecta cependant de paroître fort satisfait de ce qui s'étoit passé; mais comme les plus grands hommes ont leur foible, l'on crut que, dans le fond, il souffroit impatiemment la gloire que M. de Brederode s'étoit acquise en cette occasion, dans la crainte qu'elle ne lui donnât trop de crédit auprès de Messieurs les Etats. Sa jalousie parut visiblement dans l'ordre qu'il lui envoya ensuite, de l'attendre avant que

d'attaquer un Poste situé au bout d'un grand marais , à un quart de lieue du Village de Wobbeck. Ce Poste nous auroit donné une entrée libre dans la Flandre Espagnole. Il n'étoit point gardé ; il ne tenoit qu'à nous de l'occuper. Mais l'ordre envoyé à M. de Brederode , d'attendre l'Armée du Prince d'Orange , nous en fit perdre l'occasion , que nous ne retrouvâmes plus : car les François voyant que nous avions négligé de nous y établir , y marcherent les premiers , & s'y fortifierent si promptement , que lorsque l'Armée du Prince d'Orange fut arrivée à Zelfate , il n'y eut pas moyen de les en déloger. Ils n'avoient qu'une tête à garder , dont les deux côtés étoient un marais impraticable : cette tête étoit couverte d'un double retranchement , gardé par deux mille hommes. M. le Prince d'Orange étant arrivé à Zelfate , vint visiter notre quartier : j'allai au-devant de lui avec une partie de la Cavalerie ; il s'étendit fort sur la valeur des gens détachés de mon Régiment , qui s'étoient jettés dans le Canal avec M. de Schomberg , jusques à dire , que cette action avoit rétabli la réputation

de la Cavalerie. Après avoir dîné chez M. de Brederode, il ordonna à l'Ingénieur Perceval, d'aller reconnoître ce double retranchement, qui couvroit le poste occupé par les Ennemis, & à moi, de le faire escorter par cinquante chevaux. Je choisis mon Lieutenant pour les commander, & je lui ordonnai très-expressément de ne s'avancer qu'autant qu'il seroit nécessaire pour donner le temps à Perceval d'exécuter sa commission; mais ce Lieutenant se laissant entraîner mal-à-propos par quelques Volontaires, qui s'avançoient à l'envi pour faire le coup de pistolet, les Ennemis firent semblant d'avoir peur & de se retirer, pour les engager à s'approcher de plus près. Cette fuite simulée les rendit téméraires: & lorsqu'ils furent tout auprès du retranchement, ils reçurent une salve qui abattit presque tous ceux qui s'étoient trop avancés. Le Comte Jacob de Valdeck y reçut un coup de mousquet, dont il mourut trois heures après; Denets, Gentilhomme de la Chambre de M. le Prince d'Orange, & mon Lieutenant, y furent tués.

Le Prince d'Orange avoit perdu

toute espérance de chasser les Espagnols du poste qu'ils occupoient, lorsqu'il eut avis que les Maréchaux de Gassion & de Rantzau étoient arrivés près de Bruges avec l'Armée de France, & qu'ils avoient ordre de se joindre à lui. Il ne parut pas fort satisfait de cette nouvelle; cependant, comme il s'étoit engagé à leur donner la main, il ne put refuser cette jonction.

Il marcha vers Gand, & fit camper son Infanterie dans une grande plaine, à une demi-lieue de cette Ville. Je fus chargé de la couvrir avec deux Régiments de Cavalerie, qui firent garde avec moi; & toute la nuit, j'eus mes sentinelles à la portée du pistolet de la porte de Gand, sans que les Ennemis se missent en devoir de les repousser. Le matin, étant retourné à mon Quartier, j'appris que l'Armée étoit sur le point de se mettre en marche: je me jettai tout habillé sur mon lit; & lorsque j'eus dormi près d'une heure, je fus éveillé tout-à-coup par le bruit des Trompettes. Dès que j'eus les yeux ouverts, je vis entrer dans ma chambre le Curé du Village où j'étois logé, qui me dit que la peste étoit dans ce Vil-

lage , & que le Prince lui avoit ordonné de faire déloger au plus vite ceux qui demeuroient dans des maisons infectées ; qu'il croyoit que la mienne étoit de ce nombre , & que , si l'on cherchoit bien , l'on trouveroit le corps du maître & de la maîtresse , que l'on n'avoit pas eu le temps d'enterrer , parce que l'Armée étoit arrivée trop subitement. Il ne se trompoit pas ; car mon lit ayant été défait , on trouva ces deux corps dans la paille , & j'avois reposé fort tranquillement une bonne heure sur eux.

Les Maréchaux de Gassion & de Rantzau s'étant abouchés , résolurent ensemble d'assiéger la Ville de Hulst , quoique la saison fut déjà fort avancée. Le terrain étoit si bas & si marécageux , qu'il y avoit lieu de craindre que , si les pluies survenoient , l'on ne fût obligé de lever le Siege. Heureusement le temps fut assez sec , & les Payfans les plus avancés en âge assuroient n'avoir point vu dans toute leur vie une si grande sécheresse. Cependant , lorsque l'on commençoit la descente du fossé , deux jours de pluies continuelles firent un tel désordre dans les tranchées , que

5 Octo-
bre 1645.

l'on y enfonçoit jusqu'au genou ; on fut obligé de les planchéier avec des piquets qui élevoient les planches à deux pieds de hauteur : malgré cette précaution, l'eau commençoit à les couvrir ; mais le temps s'étant remis au beau, la Place se rendit au mois de Novembre. Les brèches ayant été promptement réparées, l'Armée fut mise en quartiers d'hyver ; & Mr. le Prince d'Orange me ramena à La Haye, où j'effuyai beaucoup de chagrins & de traverses.

IV.

Il veut
épouser la
fille aînée
du Prince
d'Orange.

Je vous ai dit que j'avois une forte inclination pour Mademoiselle d'Orange ; j'avois lieu de croire, depuis assez long-temps, que mes soins & mes assiduités ne lui étoient pas désagréables. Nous nous étions expliqués ensemble sur les partis qui se présente-roient pour elle, & j'avois lieu d'espérer qu'elle me préféreroit à tout autre. Nous professons la même Religion ; nous avons les mêmes goûts, les mêmes inclinations, les mêmes sentiments ; elle m'avoit juré qu'elle n'épouserait jamais que moi, en m'assurant qu'elle ne feroit point éblouie des grands noms du Prince de Galles &

de l'Electeur de Brandebourg, qui pouvoient avoir des vues sur elle; & nous étions convenus qu'elle travailleroit, de tout son pouvoir, à prévenir leurs recherches, en souffrant qu'ils fussent que nous étions liés l'un à l'autre par les plus forts engagements. On ne proposoit le Prince de Galles, qu'au cas que le Roi Charles I, son pere, vînt à bout de dompter ses sujets rebelles, qui avoient déjà commencé à ébranler son Trône. J'avois plus à craindre du côté del'Electeur de Brandebourg; le Prince ne voyoit que par les yeux de Borsdorf son Favori, homme avide & intéressé, qui se livroit au plus offrant. Nous jugeâmes que Madame la Princesse d'Orange n'oublieroit rien pour le mettre dans ses intérêts, afin d'assurer, par son entremise, l'établissement de sa fille: nous savions aussi que Madame l'Electrice douairiere de Brandebourg, sœur du feu Roi de Boheme, souhaitoit passionnément que l'Electeur son fils épousât une des Princesses Palatines, & qu'elle ne craignoit rien tant que son alliance dans la maison d'Orange. Cependant, mon pere & ma mere, à qui j'avois fait confidence de

mon dessein , agissoient fortement en ma faveur auprès du Prince & de la Princesse d'Orange , qui leur faisoient entendre assez clairement qu'ils destinoient leur fille ainée à un fils de Roi ou à un Electeur. Quoique Mr. le Prince d'Orange ne fût pas encore parvenu à une extrême vieillesse , son esprit commençoit à baisser. J'attendois de lui plus d'affection & de sincérité que de sa femme ; & j'espérois que Mademoiselle d'Orange , qui avoit tout crédit auprès de lui , en obtiendrait aisément ce que nous souhaitions. Madame la Princesse d'Orange ne tarda pas à s'appercevoir de notre intelligence , & elle la voyoit avec peine : elle témoigna quelquefois à sa fille , qu'elle n'approuvoit point mes assiduités auprès d'elle ; & lorsqu'elle alloit à Osterwick , Maison de Plaisance où j'avois coutume de l'accompagner , elle affectoit de me laisser à La Haye.

Ce changement fut remarqué. Et comme les Cours ne manquent jamais de gens qui cherchent à faire leur fortune aux dépens des autres , Mademoiselle de Portugal crut pouvoir profiter de cette circonstance pour avan-

cer la sienne. Elle étoit petite-fille de Dom Antonio, Roi de Portugal, non reconnu, & dépouillé de ses Etats & de ses biens par Philippe II, Roi d'Espagne. Emmanuel, fils d'Antonio, avoit épousé Amélie de Nassau, propre sœur de Maurice & de Frederic-Henri, Princes d'Orange; & de ce mariage étoit née Mademoiselle de Portugal, leur fille unique, qui, se voyant sans état & presque sans biens, après la mort de son pere & de sa mere, s'étoit retirée à La Haye, auprès de Madame la Princesse d'Orange, sa tante. Elle eut ordre d'observer toutes les démarches de Mademoiselle d'Orange; & elle s'en acquittoit avec tant de soin, que je ne pouvois pas trouver un seul moment où je pusse m'entretenir avec elle en liberté. Toute conversation particuliere nous étant interdite par les assiduités importunes & affectées de Mademoiselle de Portugal, nous pensâmes aux moyens de nous écrire, & nous n'eûmes pas de peine à en trouver.

Toutes mes Lettres étoient pleines de marques de respect & du desir que j'avois de parvenir à l'accomplissement

de notre mariage. Je la priois, dans quelques-unes, de s'en ouvrir à son pere, en l'amitié duquel je lui témoignois prendre une entière confiance : dans d'autres, je lui parlois de la facilité que j'espérois trouver à obtenir le consentement du Prince Guillaume son frere; & dans deux ou trois, je me plaignois amèrement des procédés de Madame la Princesse d'Orange, & je lui conseilloyois d'engager M. le Prince d'Orange à calmer les inquiétudes de sa mere, & à la rendre plus favorable à notre dessein. Je lui avois fait promettre plusieurs fois qu'elle brûleroit toutes mes Lettres; mais la confiance entière qu'elle avoit en sa Femme-de-chambre, qui gardoit la clef de son cabinet, où étoit sa cassette, lui avoit fait négliger cette précaution.

Un jour qu'elle étoit allée en campagne, Mademoiselle de Portugal, autorisée par des ordres exprès de Madame la Princesse d'Orange, fit entrer un Serrurier dans l'appartement de Mademoiselle d'Orange, & fit lever devant elle les ferrures du cabinet & de la cassette. Elle enleva toutes les Lettres que j'avois écrites à Made-

moiselle d'Orange, & les remit à Madame sa mere. Celle-ci, après les avoir lues, craignit que sa fille n'eût suivi le conseil que je lui donnois, de prendre les devants auprès de son pere & de son frere, & qu'en effet, nous ne nous fussions assurés, à son insu, du consentement de l'un & de l'autre. Pour s'en éclaircir, elle chargea Mademoiselle de Portugal de porter toutes mes Lettres au Prince Guillaume, en lui disant, qu'elle n'en avoit donné aucune connoissance à sa mere, & de lui demander quel usage il jugeoit à propos qu'elle fît de cette découverte. Le Prince Guillaume prit toutes ces Lettres, & lui promit qu'après les avoir lues, il lui diroit ce qu'il y auroit à faire. Il les garda tout le jour sans s'expliquer, & son silence confirma Madame la Princesse d'Orange dans la pensée que son fils étoit d'intelligence avec nous.

La nuit, lorsque tout le monde fut retiré, le Prince Guillaume entra dans la chambre de sa sœur, qui ne savoit encore rien du vol qu'on lui avoit fait, parce que les ferrures du cabinet & de la cassette avoient été si bien re-

mises, qu'il ne paroïssoit pas qu'on y eût touché. Il se plaignit d'abord de ce qu'elle lui cachoit l'inclination qu'elle avoit pour moi, ajoutant qu'il étoit mon ami, & qu'il favoriseroit notre dessein, pourvu qu'elle eût confiance en lui. Elle crut qu'il ne lui tenoit ce discours que pour découvrir son secret, & s'opiniâtra toujours à ne lui rien avouer. Il la pressa plus d'une fois de lui répondre avec plus de sincérité, lui disant qu'il en favoit plus qu'elle ne croyoit, qu'il s'offroit à nous servir, si nous le souhaitions; mais que si elle continuoît à le vouloir traiter en duple, il se déclareroit hautement contre nous. La conversation s'échauffa, & ils se séparèrent avec beaucoup d'aigreur de part & d'autre. Le Prince partit brusquement, & en sortant de la chambre, il tira de sa poche une de mes Lettres, qu'il lui montra de loin. Elle comprit alors la faute qu'elle avoit faite de se tenir toujours sur la négative: elle fit courir sa femme-de-chambre après lui, pour le prier de rentrer; mais il ne revint plus, & porta toutes mes Lettres à sa mere, qui feignit de n'en avoir aucune connoissance. Ils

priront leurs mesures ensemble pour en avertir M. le Prince d'Orange, & ils se promirent l'un à l'autre de ne rien épargner pour faire échouer notre dessein.

Mademoiselle d'Orange ne manqua pas de me faire donner avis de cette aventure : je la blâmai de n'avoir pas fait à son frere la confidence qu'il lui demandoit ; elle s'en excusa sur ce qu'elle ne pouvoit pas imaginer le mauvais tour qu'on lui avoit joué, ajoutant qu'elle se faisoit fort de regagner aisément son frere par le moyen de Mademoiselle Willelmine de Nassau, qu'il aimoit fort. Elle me conseilla en même-temps de m'éloigner pour quelques jours, afin de laisser à leur premier feu le temps de s'évaporer.

J'avois coutume d'aller tous les ans à Bergues, avant la Campagne, pour y voir ma Compagnie, qui étoit la premiere de mon Régiment. Je ne faisois jamais ce voyage sans en avertir M. le Prince d'Orange. Je crus que ce qui venoit d'arriver, ne devoit pas m'obliger d'en user autrement, & que ce feroit donner à discourir aux curieux, que de partir sans avoir pris congé de

Son Altesse. Je me rendis à Osterwick, où sa femme & son fils l'avoient mené pour lui découvrir notre intrigue. Ils chercherent à la rendre plus criminelle qu'elle n'étoit en effet, en donnant à mes Lettres le sens le plus odieux qu'il fut possible; car elles étoient toutes très-respectueuses, & ne contenoient rien qui ne pût être dit à la plus vertueuse personne du monde. Ils ne les lurent pas toutes entieres d'un bout à l'autre; & dans celles qui étoient moins lisibles, ils ajoutaient des termes qui n'y étoient pas, & qu'ils jugeoient les plus propres à aigrir l'esprit de Mr. le Prince d'Orange.

Il parut surpris de me voir arriver; & lorsque je lui dis, en présence de sa femme, que je partoisi pour aller à ma Garnison, je m'apperçus qu'ils en furent tous deux fort aises, parce que mon éloignement leur donnoit le temps de penser à ce qu'ils avoient à faire pour renverser mes prétentions. Ils ne me parlerent point de leur mécontentement, & je jugeai, de mon côté, que la plaie étoit encore trop récente pour entreprendre de les appaiser.

Après avoir été deux jours à Ber-

gues, je reçus une Lettre du Vicomte de Machaut, (*) qui me mandoit que M. le Prince d'Orange l'avoit envoyé chercher, pour lui dire qu'il desiroit que je demeurasse à Bergues jusques à la Campagne, qui devoit commencer dans trois semaines. Je jugeai que l'on ne vouloit empêcher mon retour que pour avoir le temps de s'assurer de l'esprit de M. le Prince d'Orange; & que si je ne me mettois de bonne heure en devoir de me justifier auprès de lui, j'aurois ensuite beaucoup plus de peine à le détromper. Je partis donc en diligence, résolu de feindre que je n'avois pas reçu la Lettre du Vicomte de Machaut, & j'arrivai à La Haye à quatre heures du matin; j'allai droit au Palais du Prince d'Orange, sans entrer dans ma maison. Son premier Valet-de-chambre, nommé La Noix, qui étoit de mes amis, m'avertit aussi-tôt qu'il fut éveillé. J'entrai sans lui faire demander audience, & lui dis d'abord,

(*) La Vicomté de Machaut étoit une Terre qui avoit appartenu à la Maison de Luxembourg; les Comtes de Brienne qui étoient de cette Maison, prenoient le titre de Vicomtes de Machaut.

que j'avois trouvé à Rotterdam une Lettre du Vicomte de Machaut, qui m'ordonnoit de sa part de rester à Bergues jusqu'à la Campagne; que si j'avois été informé plutôt de ses intentions, je m'y ferois soumis aveuglément, mais que ne les ayant sues que lorsque j'étois sur le point d'arriver à La Haye, je prenois pour un bon augure ce retardement, qui me donnoit moyen de me justifier auprès de lui; que je n'étois pas aussi coupable qu'on avoit voulu le lui persuader; que la bonté qu'il avoit eue de me souffrir chez lui à toute heure, m'avoit fait naître la pensée d'épouser Mademoiselle sa fille; que lui-même n'avoit pas rejeté absolument la proposition qui lui en avoit été faite par mes Parents, & qu'il ne m'avoit pas jugé plus indigne de cette alliance, que mon grand-pere; que Mesdemoiselles ses filles étant toutes quatre d'une naissance égale, ce n'étoit pas un crime d'avoir recherché l'ainée plutôt qu'une des cadettes, puisqu'il ne s'étoit jamais expliqué sur celle que je pouvois espérer d'obtenir; que, suivant le penchant que tous les hommes ont à se flatter, je m'étois adressé

à celle en qui je trouvois plus de mérite & de belles qualités; & que je ne pouvois donner de marque plus certaine de la haute opinion que j'avois de sa vertu, que les Lettres que j'avois pris la liberté de lui écrire depuis que la sévérité de Madame sa mere m'avoit ôté celle de lui parler. Il m'interrompit à ce mot de *Lettres*, & me dit, que ce qu'elles contenoient, étoit ce qui l'avoit le plus choqué; que je ne lui écrivois pas comme à une personne de qualité, qui m'étoit si proche. Il me cita ensuite deux ou trois traits qui n'étoient pas dans mes Lettres. Je lui répondis, que je m'étois bien douté, que ce feroit par là que l'on travailleroit à me noircir dans son esprit; que je lui demandois en grace de se faire rapporter mes Lettres; que, s'il s'y trouvoit un seul des traits dont il se plaignoit, je me condamnerois à ne plus paroître devant lui, ce qui étoit le plus rigoureux châtiment que je me pusse imposer; mais, que si j'étois innocent, j'attendois de sa justice, pour toute satisfaction, qu'il voulût bien ne me pas condamner sans m'entendre. Il m'avoua, que les Lettres qu'il avoit lues lui-

même, ne contenoient rien de reprehensible, & qu'il s'étoit fait lire celles qui lui avoient paru trop libres; qu'il se les feroit rapporter, & que, si ce que je lui disois se trouvoit vrai, comme il commençoit d'en avoir quelque soupçon, il me promettoit de ne plus donner aucune créance entiere, ni à sa femme ni à son fils, sur ce qu'ils avanceroient contre moi. Il ajouta ensuite, qu'il me croyoit de ses amis; que je ne voudrois pas m'opposer aux avantages qui pourroient arriver à sa Maison; que je n'ignorois pas qu'on lui avoit fait quelques propositions de mariage pour ses filles; que l'on pourroit leur offrir des Partis si considérables, que je ne devois pas trouver étrange qu'il les préférât à moi.

Je lui répondis, que je me ferois sur cela toute la justice qu'il pouvoit desirer; que j'étois trop absolument à lui, pour ne pas faire marcher, dans ce rencontre, son intérêt devant le mien; que si le Prince de Galles ou l'Electeur de Brandebourg lui demandoient Mademoiselle sa Fille, je la céderois volontiers, & que je travaillerois moi-même à la porter à l'obéissance qu'elle

lui devoit ; mais , que si ces deux Princes avoient d'autres pensées , je le suppliois de trouver bon , que je n'eusse pas la même complaisance pour d'autres ; que si quelques-uns de ceux dont on parloit , avoient plus de bien que moi , qui étois encore enfant de famille , la violente passion que j'avois pour sa Personne & pour sa Maison , & les services que je rendois pour mériter quelque établissement solide en Hollande , devoient suppléer à ce qui me manquoit , sans compter que la satisfaction qu'il auroit d'avoir à toute heure auprès de lui Madame sa Fille , qu'il aimoit uniquement , devoit entrer en quelque considération. Il parut satisfait de ma franchise , & nous nous séparâmes dans la meilleure intelligence du monde ; lui , résolu de me préférer à tout autre que le Prince de Galles ou l'Electeur de Brandebourg ; & moi , fort content de m'être tiré , à son égard , d'un assez mauvais pas.

Je ne réussis pas aussi bien auprès de Madame la Princesse d'Orange & du Prince Guillaume , que je vis tous deux l'après-dîné. Mr. le Prince d'Orange leur avoit fait redemander mes Lettres ;

& parce qu'ils feignirent de les avoir brûlées, il étoit demeuré convaincu de la vérité de ce que je lui avois dit, & ne leur avoit point caché qu'il ne me trouvoit pas aussi coupable qu'il avoit cru.

Madame la Princesse d'Orange étoit si outrée de n'avoir pas tourné comme elle vouloit l'esprit de son mari, qu'elle jetta tout son feu contre moi; elle ne me parla que de fer & de poison, pendant plus de deux heures que je fus avec elle. Mes excuses & mes soumissions ne firent aucune impression sur elle; tout ce que je pus obtenir, c'est qu'elle me dit, lorsque je la quittai, qu'elle ne se sentoit pas la force de vaincre son ressentiment; mais que, si je changeois de conduite, elle prieroit Dieu de lui en donner assez pour me pardonner. Ce fut ce qu'elle me dit de moins aigre & de plus consolant. Le fils en usa tout autrement que le pere & la mere; car il rompit tellement la conversation, toutes les fois que je voulus entrer en matiere, que je ne pus jamais en trouver le moment, & nous nous séparâmes sans que l'on pût rien conclure ni même recueillir de notre conversation.

Je mettois toute mon espérance dans l'affection que M. le Prince d'Orange continuoît de me témoigner, & dans la fermeté de Mademoiselle sa fille, qui ne se laissoit fléchir ni par les instances ni par les persécutions de sa mere. Un mois avant l'éclat de mes Lettres interceptées, l'Electrice Douairiere de Brandebourg avoit écrit à Mademoiselle de Hanau, que Borsdorf, Favori de son fils, s'étoit laissé gagner par Madame la Princesse d'Orange, & qu'il employoit tout le crédit qu'il avoit sur l'esprit de l'Electeur, pour le porter à épouser Mademoiselle d'Orange : elle lui demandoit ensuite confidemment, s'il étoit vrai qu'elle eût une forte inclination pour moi, comme le bruit en couroit. Cette Lettre me fut communiquée par Mademoiselle de Hanau; je la fis voir à Mademoiselle d'Orange : celle-ci pria Mademoiselle de Hanau de répondre, que les bruits que l'on faisoit courir de nos sentimens réciproques, étoient très-véritables, & que si M. l'Electeur s'engageoit dans cette recherche, il auroit le déplaisir de n'y pas réussir; parce que Mademoiselle d'Orange s'étoit déclarée

qu'elle n'épouserait jamais que moi.

Madame l'Electrice se servit le plus avantageusement qu'elle put de cette réponse, pour le dessein qu'elle avoit de marier son fils dans la Maison Palatine ou dans celle de Hesse : mais quelque chose qu'elle pût lui dire pour le détourner de prendre une alliance dans la Maison d'Orange, il fallut que le pouvoir de cette Princesse cédât à celui de Borisdorf, son Favori.

Le Prince d'Orange étant allé avec toute sa Famille à Breda, je le suivis dans ce voyage. Ma présence ne fut pas agréable à sa femme, qui, pour m'éloigner, lui fit signer dix Patentes pour dix Compagnies de Cavalerie, qui avoient ordre de se rendre devant Dort, où je devois les commander. Celles qui regardoient les quatre Compagnies de Bergues, me furent apportées par Zulichem, Secretaire du Prince, qui m'ordonna de les faire embarquer en toute diligence. J'allai trouver M. le Prince d'Orange, pour lui dire que je voyois le but de l'ordre que j'avois reçu, qui ne tendoit qu'à m'éloigner de Son Altesse, & à m'empêcher de me trouver au rendez-vous général

de l'Armée, qui étoit à quatre lieues de Breda; qu'il n'étoit pas besoin d'ufer de tant de détours, & que, s'il ne trouvoit pas bon que je demeurasse dans les endroits où étoit Mademoiselle sa Fille, je m'en absenterois autant de temps qu'il le jugeroit à propos. Il me répondit, que c'étoit là une affaire de femme, que je n'avois qu'à déchirer les Patentes que j'avois reçues, & demeurer à Breda autant qu'il me plairoit.

J'entrai de là dans la chambre de Madame la Princesse d'Orange, qui fit un grand cri en me voyant, & me demanda si je n'obéissois pas aux ordres de M. le Prince, ajoutant que je ne pouvois m'en dispenser, puisqu'il étoit mon Général. Je lui répondis, que pour toutes sortes de raisons, j'y aurois toujours une entière déférence, & que l'on ne me reprocheroit jamais d'avoir manqué au respect & à l'obéissance que je lui devois. Elle me demanda comment je l'entendois, puisque je n'étois pas parti suivant l'ordre que j'en avois reçu. Je lui repliquai, qu'il étoit vrai que j'en avois reçu l'ordre, mais que depuis un quart-d'heure, il avoit été révoqué. Elle rougit sans me dire une

seule parole. On apprit, quelques jours après, que le Comte de Solms, Gouverneur de Maestricht, étoit à l'extrémité. Je demandai librement à M. le Prince d'Orange, si l'état où j'étois auprès de sa femme & de son fils, devoit m'empêcher de prétendre à ce Gouvernement. Il me répondit que non; & que, s'il venoit à vaquer, j'y aurois plus de part que personne: mais le Comte de Solms revint de cette maladie.

Campagne
de 1645.

L'Armée s'étant rassemblée, nous marchâmes dans le dessein de faire le Siege d'Anvers. Le Maréchal de Grammont devoit nous joindre avec six mille hommes: le Vice-Amiral de Zélande avoit ordre de s'approcher d'Anvers avec une Escadre; mais il reçut un ordre contraire qui l'obligea de s'en éloigner. Ce contre-ordre, qui, au lieu de faciliter le Siege d'Anvers, le rendoit impraticable, parut fort extraordinaire, & fut interprété différemment: les uns l'attribuerent à la débilité du cerveau de M. le Prince d'Orange, qui commençoit à se déranger; les autres, à l'averfion qu'il commençoit à concevoir contre la France, depuis qu'il
avoit

avoit su que le Maréchal de Grammont, & M. de la Thuillerie, Ambassadeur du Roi, avoient proposé aux Députés de l'Etat de rappeler M. le Prince d'Orange, & de donner le commandement de l'Armée au Prince Guillaume son fils, qui avoit déjà la survivance de toutes ses Charges. Cette proposition ne put être si secrete, que Madame la Princesse d'Orange n'en fût avertie. Elle la fit savoir à son mari, à qui, comme on peut croire, elle déplut infiniment, & qui résolut, dès-lors, de ne plus seconder les vues de la France avec le même zele. Quoiqu'il en soit, il promit aux François, qui se plaignoient hautement de sa négligence, de faire au moins le Siege de Venloo. Nous y marchâmes en effet, & l'investîmes : mais ce Siege fut formé avec tant d'irrégularité, que nous ne fîmes point de circonvallation; ce qui donna la facilité au Prince de Ligne de jeter dans la Place autant de secours qu'il voulut. Les Assiégés firent aussi quelques sorties qui leur réussirent. M. le Prince d'Orange voyoit tout cela sans s'émouvoir : l'on s'apperçut que son esprit baissoit, & qu'il n'étoit

plus le même homme. Les Etats ayant appris que leurs Troupes souffroient beaucoup des rigueurs de la saison , & que le Siege n'avançoit pas, le prièrent de renoncer à cette entreprise. Il leva le Siege , & mit ses Troupes en quartiers d'hyver.

Pendant ce temps-là , Borisdorf avoit disposé M. l'Electeur de Brandebourg à venir lui-même demander Mademoiselle d'Orange. Ce Prince se rendit à La Haye avec peu de suite ; & il montra d'abord à Madame la Princesse d'Orange la Lettre que Madame l'Electrice , sa mere , avoit reçue de Mademoiselle de Hanau , en l'assurant , qu'il avoit tant de passion pour son alliance , qu'il étoit venu exprès dans l'intention de vaincre la froideur qu'il s'attendoit à trouver dans Mademoiselle sa fille : leur premiere entrevue fut extrêmement froide. Toutes les menaces de Madame la Princesse d'Orange ne gagnerent rien sur l'esprit de sa fille , qui demeura ferme à déclarer que M. l'Electeur ne seroit jamais son époux ; elle en vint même jusqu'à lui dire à lui-même , qu'elle ne pouvoit l'épouser , & à le prier de ne plus penser à

elle. Mais, si d'un côté il souffroit impatiemment les refus obstinés de Mademoiselle d'Orange, de l'autre, Borsdorf, son Favori, s'efforçoit de lui persuader qu'il seroit déshonoré à jamais, s'il s'en retournoit sans l'avoir épousée, après les avances qu'il avoit faites. Il n'étoit parti de son Pays que sur les assurances positives que Madame la Princesse d'Orange lui avoit données, que sa fille recevroit M. l'Electeur avec toute sorte de respect, & qu'elle seroit flattée & honorée de son alliance. Il se repentit plus d'une fois de s'être fié à ses promesses.

J'étois alors attaqué d'une fièvre violente, & j'attendois avec impatience la résolution de M. l'Electeur. Je voyois bien que, s'il ne se rebutoit pas des froideurs de Mademoiselle d'Orange, la violence de sa mere triompheroit des résistances de la fille, & qu'il lui seroit indifférent de la marier contre son gré, pourvu que M. l'Electeur fût son Gendre. On fit espérer à ce Prince, qu'avec le temps, il la trouveroit dans des dispositions plus favorables à ses desirs. Il s'éloigna de La Haye; &, à son retour, s'il trouva du changement

dans son cœur, c'est qu'il étoit plus aliéné qu'auparavant.

V.
Mort du
Prince
d'Orange.

On ne laissa pas de faire les préparatifs des noces, & d'en arrêter le jour. La veille, Mademoiselle d'Orange dit encore qu'elle n'y donnoit point son consentement. Sa mere la menaça, & la conduisit, malgré elle, au Prêche, où ils furent mariés. La cérémonie fut fort triste, par le mécontentement de Mademoiselle d'Orange, & par la maladie de son Pere qui étoit alors en très-grand danger. Ce Prince étoit souvent tourmenté de la goutte; &, pour s'en délivrer, il avoit eu recours à un Charlatan, dont les remedes parurent arrêter le mal pendant quelque temps; mais au-lieu de le guérir radicalement, ils ne firent que détourner le cours de l'humeur qui étoit remontée à la tête. Son esprit étoit tellement affoibli, qu'il n'avoit, sur la fin, que peu de bons intervalles. Un Médecin François, que M. de Longueville lui envoya, vint à bout de lui procurer quelque relâche pendant trois semaines; mais enfin, les remedes qu'il prenoit, ne faisant plus aucun effet, on jugea son mal incurable. Tous ses proches furent mandés;

& je ne pus retenir mes larmes en voyant ce Prince dans un état digne de compassion. Ce fameux Capitaine, qui avoit commandé si glorieusement, durant tant d'années, les armes des Provinces-Unies, & conduit cette République avec tant de sagesse & d'autorité, étoit étendu dans un lit avec moins de connoissance qu'un enfant. Jamais objet n'a été plus capable de nous faire sentir la vanité de ce qui nous éblouit davantage dans cette malheureuse vie, & de fixer nos desirs sur celle qui n'a point de fin. Après avoir été quelques heures dans une espece de léthargie, il me fit approcher du chevet de son lit, & me dit qu'il avoit été bien mal, qu'il avoit cru mourir, mais qu'il sentoit que ses forces étoient revenues, & qu'il me prioit de l'accompagner à Breda. Je compris, par ce discours, qu'il ne sentoit son mal que très-imparfaitement, & qu'il ne connoissoit pas le danger extrême où il étoit. Ce ne fut pas sans beaucoup de peine que je me résolus de lui dire, que j'aurois une joie sans égale, si sa maladie lui permettoit de changer d'air; mais que ceux qui l'approchoient n'en avoient

pas bonne opinion ; que je me faisois une extrême violence , pour lui dire une chose qui me pénétrait de douleur ; mais que la tendresse que j'avois toujours eue pour lui , ne me permettoit pas de la lui cacher. Je le conjurai ensuite , au nom de Dieu , d'employer utilement pour son salut les dernières heures de sa vie. Il me prit la main , & se mit à pleurer. Je sortis , & fis entrer un Ministre de Delft , nommé Gontals , qui se trouva dans son antichambre , pour achever de le disposer à la mort. Il envoya querir sa fille , & lui dit qu'il mourait avec le regret de l'avoir mariée contre son inclination. Il vécut encore tout le jour suivant , & il rendit l'ame à minuit , universellement regretté de tous ceux qui l'avoient connu.

Le
12 Mars
1647.

Sa mort acheva de me faire perdre l'envie que j'avois de m'établir en Hollande. Je commençai à donner à Mademoiselle d'Orange les conseils d'un véritable ami. Je lui représentai qu'elle se rendroit la plus malheureuse femme du monde , si elle vivoit mal avec M. l'Electeur ; qu'avant son mariage , il lui étoit permis de faire tous ses ef-

forts pour ne le point épouser; mais que Dieu l'ayant permis, elle devoit se soumettre à sa volonté, & considérer qu'étant éloignée de son Pays & de sa Famille, elle ne pouvoit trouver de consolation & de ressource que dans les bonnes graces de son mari. Mes parents avoient déjà pensé à me faire épouser une Princesse de Hesse-Cassel. L'étroite alliance qui étoit entre la France & Madame la Landgrave, sa mere, nous faisoient espérer que ce mariage nous feroit plus avantageux que tout autre, où j'aurois trouvé plus de biens & moins de grandeur. L'exemple de mes peres, toujours attachés à la coutume des Allemands, qui ont une répugnance infinie à se mésallier, me confirma encore dans cette pensée. Mademoiselle de Hanau avoit jetté les premieres idées de cette affaire, & elle avoit trouvé dans l'esprit de Madame la Landgrave, sa sœur, des dispositions favorables pour la faire réussir. Dumontel fut choisi pour aller à Cassel, arrêter les articles, avec la procuration de mon pere & de ma mere. Je partis de La Haye après l'enterrement du Prince d'Orange, & me rendis à

Thouars , où Dumontel apporta les articles signés ; & j'allai à Cassel , où mon mariage fut accompli avec plus de cérémonies que je n'aurois voulu.

Les événements les plus considérables de ma vie , & ceux qui ont le plus nui à ma fortune & à celle de ma Maison , vinrent des engagements que je pris avec M. le Prince de Condé , lorsqu'il étoit sur le point de prendre les armes pour se venger de la Cour & du Cardinal Mazarin.

VI.
Le Prince
de Tarente
revient en
France.

J'étois retourné en France , dans le dessein d'obtenir de la Cour , pour ma Maison , les honneurs particuliers dont jouissoient celles qui avoient le rang de Princes étrangers ; & pour moi , des établissemens convenables à ma naissance. Je fis ma cour à la Reine Mere , & je lui offris mes services. Je vis le Cardinal Mazarin , à qui je fis part du desir que j'avois de m'attacher à lui , & je levai des Troupes dans le Poitou pour le Service du Roi , dans le temps que MM. de Bouillon & de Turenne , mes oncles , en levoient de leur côté pour le service des Princes que le Cardinal avoit fait emprisonner. Je me trouvai par-là Colonel de deux Ré-

giments, un de Cavalerie, & l'autre d'Infanterie, dont la commission me fut expédiée, & qui faisoient partie des Troupes du Roi. J'espérois engager la Cour, par cette conduite, à m'accorder les graces que je desirois; mais le Cardinal n'en parut pas fort touché, & je ne pus jamais en tirer que de belles paroles, & des promesses vagues & sans effet, dont il étoit fort libéral.

Je commençai dès-lors à incliner beaucoup pour le parti des Princes, que j'aurois suivi sans hésiter, si l'on ne m'avoit rapporté, que M. le Prince de Condé s'étoit moqué publiquement des droits que je prétendois avoir au rang particulier que je demandois pour ma Maison. Je m'en plaignis hautement; il le fut, & il ne daigna pas y faire attention, jusques à ce que sa brouillerie avec le Cardinal Mazarin, & la cabale des Frondeurs, lui firent sentir le besoin qu'il avoit d'avoir des amis. Peu de temps avant qu'il fût arrêté, il me fit dire par un Gentilhomme de sa Maison, qu'il n'avoit jamais tenu les propos qui m'avoient offensé. Quelque tardive que fût cette satisfaction, elle

auroit suffi pour me déterminer à prendre son parti, si je n'avois pas eu des engagements avec la Cour, que je ne pouvois rompre sans y être en quelque sorte forcé par l'ingratitude du Cardinal.

VII.
Entretien
avec le
Prince de
Condé.

Ce fut la raison que je lui alléguai, quand il me proposa de me livrer entièrement à lui dans une conversation que nous eûmes ensemble, peu de temps après qu'il fut délivré de sa prison par les intrigues de ces mêmes Frondeurs qui l'y avoient fait mettre. Il se plaignit d'abord de la levée de Troupes que j'avois faite en Poitou. Je lui répondis que, si je ne m'étois pas intéressé à sa liberté avec autant de zèle que ses autres Parents ou amis, il ne devoit s'en prendre qu'à lui-même; qu'après lui avoir fait connoître les rapports qui m'avoient été faits sur ce qui concernoit l'honneur de ma Maison, il avoit négligé de m'en éclaircir jusques au temps de sa détention; que si-tôt qu'il m'eut fait assurer du contraire, je lui avois témoigné un déplaisir extrême de n'en avoir pas été informé plutôt, sans quoi j'aurois suivi le penchant qui me portoit à le servir préféablement à tout

autre : & sur ce qu'il me pressoit de lui promettre de m'attacher à lui pour toujours, je lui témoignai une vive douleur des engagements que j'avois pris avec la Cour, quoique je n'eusse pas sujet d'en attendre beaucoup de reconnaissance. Je lui fis entendre en même-temps, que, malgré la haute estime & l'inclination que j'avois pour lui, ces engagements ne me permettoient pas de lui faire une promesse aussi générale que celle qu'il me demandoit.

Il me dit qu'il se croyoit obligé de m'avertir que M. de Rohan (*) prétendoit présider la Noblesse, à l'exclusion de mon Pere, aux Etats de Bretagne, qui devoient se tenir cette année : que si je voulois m'attacher à lui, il me rendroit service ; mais, que si je persistois à demeurer uni avec ceux qui le vouloient perdre, je ne devois pas trouver étrange qu'il appuyât de tout son crédit ceux qui lui étoient dévoués, & qui lui avoient obligation de leur fortune. Je lui repliquai que je m'esti-

(*) De la Maison de Chabot, qui avoit épousé l'Héritière de Rohan.

merois bien malheureux, s'il favorisoit la prétention de notre adverfaire; mais qu'aucune considération ne seroit capable de me faire manquer à ma parole. M. le Prince ne jugea pas à propos de tenir cette conversation secrette; elle devoit naturellement produire un bon effet pour moi dans l'esprit de la Reine & du Cardinal, puisqu'ils voyoient clairement que je ne perdois les bonnes graces de M. le Prince, que par ma fidélité à garder les engagements que j'avois pris avec eux.

M. le Prince, pour me témoigner son ressentiment, disoit par-tout qu'il avoit assuré à M. de Rohan le suffrage de tous ses amis pour les prochains Etats; & que si l'on avoit besoin de sa présence pour l'y faire présider, il s'y rendroit en poste.

Je n'eus point d'autre satisfaction dans cette rencontre, que celle d'avoir fait mon devoir; car jamais le Cardinal ne me fit dire un seul mot pour me témoigner qu'il me faisoit bon gré de ma fermeté, & pour me promettre de me soutenir dans le différend dont j'étois menacé; au contraire, les créatures qu'il avoit dans le Conseil, étoient les plus

échauffées pour M. de Rohan. La Reine seule paroissoit vouloir nous favoriser, & s'opposer à la cabale que M. le Duc d'Orléans & M. le Prince avoient formée contre nous. Tous les droits de la Maison de Laval avoient passé dans la nôtre, par le mariage d'Anne de Laval avec François de la Tremoille, mon troisieme aïeul ; comme ceux de la Maison de Rohan au nouveau Duc de Rohan-Chabot, par son mariage avec Marguerite de Rohan. Ce point étoit convenu de part & d'autre ; mais M. de Rohan prétendoit une alternative entre les deux Maisons, fondée sur un ancien proverbe, qui dit : *Laval-Rohan, Rohan-Laval*. Nous établissions notre demande sur un Arrêt du Duc Pierre, qui décide nettement la question en faveur de la Maison de Laval. Il y avoit, à la vérité, quelque possession d'alternative en faveur de la Maison de Rohan, & nous avions grand intérêt d'en empêcher la continuation jusques à ce que l'affaire fût jugée au fond. Nous ne nous opposions pas à un Arrêt définitif donné en connoissance de cause, mais nous voulions que l'affaire fût examinée, & qu'on ne laissât

VIII.
Procès sur
le droit de
présider la
Noblesse
aux États
de Bre-
tagne.

point présider M. de Rohan sans tirer à conséquence, comme on nous l'avoit proposé. La Reine m'avoit promis très-positivement que l'on ne donneroit au Conseil aucun Arrêt qui nous fût préjudiciable.

J'allai exprès en Bretagne pour y ménager nos amis, & pour en faire de nouveaux. J'écrivis à la Reine, que je n'avois M. le Duc d'Orléans, & M. le Prince contre moi, que pour m'être attaché à ses intérêts; que si elle n'étoit pas résolue de me soutenir, je la suppliois de trouver bon que je travaillasse à n'avoir plus à dos des Ennemis si redoutables; que j'aurois toujours le même zele pour son service, & qu'il ne se démentiroit pas, pourvu qu'elle eût la bonté de se souvenir de la parole qu'elle m'avoit donnée. La Reine me répondit, par une nouvelle assurance, qu'il ne se feroit rien au Conseil à notre préjudice; &, huit jours après, mon pere reçut un Arrêt du Conseil en bonne forme, qui lui défendoit de troubler la Présidence de M. de Rohan. Ce contre-temps nous étonna, mais il ne nous fit pas perdre courage. La Cour étoit alors si brouillée, & l'é-

tat des affaires si incertain, que l'on étoit à la veille d'une Guerre civile. Nous jugeâmes que les circonstances permettoient de n'avoir pas pour cet Arrêt, les mêmes égards que l'on auroit eu dans des temps plus tranquilles. Je me rendis à Thouars, pour m'aboucher avec le Maréchal de la Meilleraye, qui commandoit dans la Bretagne, & qui devoit, en cette qualité, assister aux Etats comme premier Commissaire du Roi. Il avoit fort bien reçu tous mes parents, & il paroissoit résolu de nous servir dans cette affaire avec toute la chaleur imaginable. Nous ne pouvions douter de sa sincérité, parce qu'il étoit ennemi personnel du Duc de Rohan, & qu'il avoit lieu de craindre que ce Duc, appuyé comme il l'étoit du crédit de M. le Duc d'Orléans, & de M. le Prince, n'eût plus de pouvoir que lui dans les Etats. Nous prîmes des mesures ensemble pour faire casser l'Arrêt du Conseil qui nous étoit contraire. Le Maréchal de la Meilleraye retourna promptement à la Cour, & il parla fortement dans le Conseil sur le tort qu'on nous avoit fait, de nous condamner sans nous entendre. Il ajouta

que nous n'étions pas résolus de nous en tenir à ce jugement, ni la Cour en état de nous y contraindre ; qu'il y avoit déjà dans le Royaume tant de disposition à de nouveaux troubles, que ce feroit une extrême imprudence d'en exciter dans la Bretagne, qui ne feroient pas faciles à éteindre ; que le seul moyen que l'on pût prendre pour les prévenir, c'étoit de différer encore de trois mois l'Assemblée des Etats, & d'ordonner au Parlement de Rennes, de juger la question au fond, dans cet intervalle, sous peine à celui qui déclinerait le jugement, d'être exclus, pour cette fois, de la Présidence. Cette proposition ayant été agréée au Conseil, on envoya une Commission au Parlement de Bretagne, pour juger notre différend.

Huit jours après qu'elle eut été enregistrée, il fut question de procéder au Règlement de nos Juges. M. de Rohan n'en vouloit point d'autres que ceux de la Grand'chambre du Semestre d'Eté. Nous demandions à être jugés par les deux Semestres. Nous avions beaucoup d'amis dans celui d'Hyver, & il en avoit plus que nous

dans celui d'Eté , où l'on comptoit nombre de Conseillers Angevins qui lui étoient affectionnés , parce qu'il étoit Gouverneur d'Anjou. Nous n'obtinmes , de part & d'autre , qu'une partie de ce que nous fouhaitions ; car il fut arrêté que le Semestre d'Hyver seroit exclus , mais que le procès seroit jugé par toutes les Chambres du Semestre d'Eté. Le choix du Rapporteur étoit d'une extrême conséquence : nous priâmes le Président de Marbœuf , qui devoit présider au jugement , de nommer M. de Kergré , que nous croyions de nos amis : il ne nous l'accorda qu'après que Monsieur & Madame de Rohan lui eurent déclaré plus d'une fois qu'il ne leur étoit point suspect.

Le Maréchal de la Meilleraye vint exprès à Rennes pour appuyer nos sollicitations ; mais sa présence nous fit plus de mal que de bien , & eut un effet tout contraire à ses intentions : car M. de Rohan publioit par-tout qu'il étoit venu pour violenter les suffrages. Ce Maréchal étoit odieux à notre Rapporteur ; & les Conseillers Angevins qui favorisoient M. de Ro-

han , firent là-dessus un raisonnement qui frappa beaucoup la plupart des Juges. Ils disoient que M. de la Meilleraye n'étoit déjà que trop puissant dans la Province , & qu'il le deviendrait encore davantage , s'il y avoit un Président perpétuel de la Noblesse qui lui eût obligation de l'Arrêt rendu en sa faveur ; d'où ils concluoient que l'alternative prétendue par M. de Rohan , seroit beaucoup plus favorable à la liberté des Etats & aux intérêts de la Province.

Quand le Procès fut mis sur le Bureau , le Rapporteur , sur lequel nous avions compté fort mal-à-propos , en donna plus dans son opinion à M. de Rohan , qu'il n'en avoit demandé ; car il fut d'avis que l'on lui accordât le droit exclusif & perpétuel de présider la Noblesse à toutes les Assemblées des Etats ; & ce ne fut pas sans beaucoup de contradictions , que la pluralité opina pour l'alternative.

Pendant que j'étois à Rennes, M. le Prince me fit dire , que je ne devois attribuer qu'à moi-même la protection que je l'avois forcé d'accorder à M. de Rohan ; que toutes les fois que je vou-

drois être son ami , il me recevroit avec une extrême joie , & que je ferois le maître de régler les avantages qu'il feroit en état de me procurer. Je voyois la guerre civile prête à s'allumer dans le Royaume ; j'étois dans une situation à pouvoir figurer dans le parti que j'aurois embrassé : j'avois un grand nombre d'amis sur qui je pouvois compter ; j'étois maître de Taillebourg, dont la situation est des plus avantageuses , & que le voisinage de la Guienne , qui, selon toute apparence, devoit être le Théâtre des troubles, rendoit un Poste fort considérable. Je m'étois souvent plaint au Maréchal de la Meilleraye, des mauvais traitements que je recevois de la Cour ; tout nouvellement encore une Abbaye qui avoit été promise à mon frere , venoit d'être donnée à l'Abbé Fouquet. Je lui avois fait remarquer combien ce procédé étoit éloigné de celui que j'avois droit d'attendre , & que le Cardinal m'avoit fait espérer. Je lui déclarai enfin , que si la Cour ne se mettoit en devoir de me satisfaire par des marques effectives de sa reconnoissance , je serois contraint de faire violence à mon humeur, & de

profiter des avantages que l'on m'offroit tous les jours, & que j'avois méprisés jusques alors. Le Maréchal entra dans mes raisons, & trouva que mes plaintes étoient justes. Il en écrivit à la Cour; mais ni ses instances, ni celles d'un homme affidé, nommé Dauché, que j'y avois envoyé quelque temps avant le jugement de notre Procès, ne purent jamais vaincre la froideur & l'indifférence des Ministres. Je compris par-là que le Cardinal s'imaginait qu'il m'avoit brouillé sans retour avec M. le Prince, & que je serois forcé de demeurer uni avec la Reine mere & avec lui, sans qu'ils y contribuassent de leur côté par un traitement plus favorable.

Je me rendis à Taillebourg, & Dauché y arriva presque en même-temps que moi: il me dit que la Cour ne songeoit nullement à me faire des graces; mais que M. le Prince devoit m'envoyer incessamment un des principaux Officiers de sa Maison, pour m'offrir tout ce qui dépendoit de lui. Saint-Mars vint en effet d'Agen, où M. le Prince étoit alors, avec une Lettre de créance. Il me dit que M. le Prince souhai-

toit passionnément mon amitié ; & que, pour m'en donner des preuves , il avoit ordre de me promettre de sa part tout ce qui étoit en son pouvoir. Mon Traité fut bientôt conclu ; je signai un Ecrit , par lequel je m'engageois à ne jamais abandonner les intérêts de M. le Prince , qui s'obligeoit de son côté , 1^o. à me faire délivrer sans délai l'argent nécessaire pour la levée de trente Compagnies d'Infanterie , & huit de Cavalerie , à mille francs par Compagnie d'Infanterie , & à six mille par Compagnie de Cavalerie ; 2^o. à maintenir ma Maison dans tous les avantages qui lui sont dus , comme représentant celle d'Arragon , par le mariage de Charlotte , Héritière du Royaume de Naples , avec Guy de Laval , & par celui d'Anne de Laval avec François de la Tremoille ; 3^o. à secourir Taillebourg en personne avec toutes ses forces , s'il venoit à être assiégé.

Saint-Mars s'en retourna le même jour avec Dauché , à qui je donnai une Lettre de créance. Il fut admirablement bien reçu de M. le Prince , qui ratifia , sans aucune difficulté , tout ce que Saint-Mars m'avoit promis en son nom. Dau-

IX.
Le Prince
de Tarente
prend le
parti du
Prince de
Condé.

ché lui dit , par mon ordre , qu'ayant mon Régiment d'Infanterie dans Dunkerque , & celui de Cavalerie dans l'Armée du Roi , il étoit important de tenir ma résolution secrette , jusques à ce que j'eusse fait avertir mes Officiers de me venir trouver avec le plus de Soldats qu'ils pourroient m'amener ; qu'en attendant , je travaillerois à la levée des Troupes , sans que l'on fût pour qui je la faisois ; & que , si du jour où j'aurois mes Officiers en lieu de sûreté , il me faisoit trouver trois ou quatre cents chevaux auprès de Taillebourg , je m'engageois à le rendre Maître des Villes de Xaintes , de Saint-Jean-d'Angely , de Niort , & de Fontenay , où j'avois des intelligences dont j'étois sûr. Dauché me rapporta cinquante mille francs pour commencer mes levées , avec cette Lettre de M. le Prince.

MONSIEUR ,

X.
Lettre du
Prince de
Condé ,
prise sur
l'Original
écrit de sa
main.

„ J'ai reçu les marques que vous
„ m'avez données de votre amitié , &
„ les assurances que vous seriez dans
„ mes intérêts , avec toute la recon-
„ noissance que je dois à une obliga-

„ tion si considérable. Je vous supplie
 „ de croire que j'exécuterai ponctuel-
 „ lement les choses que Saint-Mars
 „ vous a promises en mon nom. Je me
 „ remets du surplus à ce que ce Gen-
 „ tilhomme vous dira, & vous supplie
 „ de croire que je n'aurai jamais tant
 „ de joie, que quand je pourrai vous
 „ donner des marques véritables & ef-
 „ fentielles que je suis,

MONSIEUR,

*A Agen, ce 8
 Octobre 1651.*

Votre très-affectionné
 Cousin & Serviteur,
 LOUIS DE BOURBON.

J'avois déjà dans Taillebourg deux Compagnies d'Infanterie de cinquante hommes chacune; je donnai mes commissions sans retardement, & j'envoyai Saint-André à mes deux Régiments, avec deux billets de créance. Il étoit important de cacher le sujet de son voyage; je le chargeai d'une Lettre adressée à M. de Brienne, par laquelle je lui mandois que Taillebourg étant dépourvu de munitions, j'avois jugé à propos de prendre les Droits de passage

sur la Charente , & les Tailles de mes Terres pour mettre cette Place en état de défense. Saint-André s'acquitta fort heureusement & fort judicieusement de sa commission. La Cour n'eut aucun soupçon de son voyage , & il trouva les Officiers de mes deux Régiments très-disposés à suivre les ordres qu'il leur portoit. Tous les Capitaines qui se trouverent à Dunkerque en sortirent le même jour avec leurs Officiers subalternes , & quelques Soldats , pour prendre la route de Xaintonge. Mornay , qui commandoit mon Régiment de Cavalerie , en assembla tous les Officiers aussi-tôt qu'il eut vu mon ordre. Il offrit de l'argent à ceux qui en manquoient , & agit avec autant d'honneur & d'affection que j'en pouvois attendre d'un Gentilhomme de son mérite & de sa naissance. Pendant que je faisois chercher par-tout des Soldats , sans découvrir au Public mon véritable dessein , le Lieutenant-Général de la Rochelle vint me trouver à Taillebourg avec deux Députés de cette Ville , pour implorer ma protection contre les violences & les cruautés du Comte du Dognon , leur Gouverneur. Ils igno-
roient

roient les engagements que j'avois pris avec M. le Prince ; & je favois que du Dognon étoit dans son parti. Je ne pouvois rien faire contre ce Gouverneur , qui , par contrecoup , ne retom-
bât sur le Prince , que je devois ménager. D'un autre côté , la prudence ne me permettoit pas de faire connoître à ces Députés mes véritables sentiments , parce qu'il n'étoit pas encore temps de les faire éclater. Je pris le parti d'é-
luder leur demande , en leur disant , que le Comte du Dognon ne m'avoit donné aucun sujet de plaintes ; que je ne vou-
lois rien faire qui ne fût dans l'ordre , & que je ne pouvois rien entreprendre contre lui , sans être convaincu de la vé-
rité des raisons qu'ils avoient , de vou-
loir qu'il fût dépossédé de son Gouver-
nement ; qu'il falloit que je fusse aupara-
vant ce qu'il avoit à répondre à leurs
accusations , & que j'employasse tout
le crédit que je croyois avoir sur son
esprit , pour l'engager à changer de
conduite. Les plus échauffés ne furent
pas contents de cette réponse , elle
produisit cependant l'effet que j'en at-
tendois ; car elle donna le temps au
Comte du Dognon de faire de nou-

velles brigues dans la Rochelle, pour affoiblir la cabale de ses Ennemis. J'étois convenu secrètement avec lui, de hauffer les droits de Péage sur la riviere de Charente, & de lui en laisser deux tiers. Je tirai en peu de temps un fonds considerable de cet impôt, que j'employois, à mesure que je le recevois, à la levée de mes Troupes, & à mettre dans Taillebourg les munitions nécessaires pour soutenir un Siege ou un long Blocus.

XI.
Guerre
civile en
Xainton-
ge.

Aussi-tôt que je fus que les Officiers de mes deux Régiments étoient partis pour me joindre, & que je pus mettre ensemble trois cents hommes de pied & deux Compagnies de Cavalerie, je les fis marcher à Xaintes. Les Bourgeois, après m'avoir demandé douze heures pour délibérer, m'ouvrirent leurs portes, & me reçurent dans leur Ville sans aucune difficulté.

Je ne fus pas aussi heureux au Siege de Niort. En marchant vers cette Place, je m'étois assuré, en passant, de la Ville de Saint-Jean d'Angely; mais quand je fus à trois lieues de Niort, j'appris que la Cour, qui, après avoir soumis le Berry, étoit arrivée à Poitiers

avec des Troupes, avoit envoyé à Niort deux cents Suisses de la Garde du Roi. La Reine avoit été avertie que cette Ville & celle de Fontenai devoient m'ouvrir leurs Portes, & l'on avoit pourvu à la sûreté de ces deux Places. On avoit su les intelligences que j'y entretenois, par un Gentilhomme qui crut, qu'en révélant les secrets que je lui avois confiés, il en auroit une grosse récompense. On profita de ses avis, mais il ne fut payé qu'en paroles; & tous les honnêtes gens le blâmerent d'avoir abusé de ma confiance.

M. le Prince, qui étoit allé à Bourdeaux, m'envoya ordre de faire le Siege de Cognac, conjointement avec le Duc de la Rochefoucaut. J'avois eu le temps de former un petit Corps d'Armée, composé de trois Compagnies de Cavalerie, & de sept d'Infanterie, avec une piece de canon. Le Duc de la Rochefoucaut y joignit les Troupes qu'il commandoit, & nous campâmes devant Cognac. Ce Siege ne réussit pas. Nos quartiers furent mal disposés autour de la Place. Je représentai inutilement au Conseil de Guerre les inconveniens qui en pouvoient arriver.

Guitaut, que M. le Prince avoit envoyé pour lui rendre compte de l'état du Siege, fut seul de mon sentiment. Quand M. le Prince fut l'avis qui avoit prévalu dans le Conseil, il désapprouva fort le parti qu'on avoit pris, ne doutant pas qu'il ne causât la levée du Siege, si l'on n'y remédioit promptement. Il partit de Bourdeaux avec une extrême diligence, pour se rendre à notre Armée; mais il eut le déplaisir de voir secourir la Place le lendemain de son arrivée, sans pouvoir y mettre ordre.

Les eaux de la riviere, qui s'étoit enflée tout-à-coup, avoient rompu notre Pont de communication. Le Comte d'Harcourt, qui commandoit les Troupes du Roi, en ayant été informé, se mit aussi-tôt en marche. Il falloit nécessairement qu'il passât sur le Pont de Saint-Sulpice pour arriver à Cognac. Nous avions chargé un Officier du Régiment de Richelieu, d'aller faire rompre ce Pont; mais il se contenta de le reconnoître, sans en faire ôter une seule pierre: de sorte, que le Comte d'Harcourt ne rencontrant aucun obstacle, arriva en une nuit à la vue du Fauxbourg de Cognac, où le Régiment de

Guienne étoit logé. Il le força fans peine, & jetta du secours dans la Place. Ce début, qui sembloit être d'un heureux présage pour le parti de la Cour, fut fort défavantageux à celui de M. le Prince. Ce ne fut pas le seul avantage que le Comte d'Harcourt remporta sur lui, dans cette Guerre de Guienne.

Les Rochelois, toujours irrités contre leur Gouverneur qui s'étoit déclaré pour M. le Prince, ouvrirent leurs portes au Comte d'Harcourt. Du Dognon étoit encore maître des Tours, où il avoit mis des Suisses. Ils y furent assiégés par les Troupes du Roi. Nous marchâmes pour les secourir; mais nous apprîmes sur notre route, que ces Suisses ayant menacé leur Commandant de le poignarder pour le forcer à se rendre, il s'étoit précipité du haut de la principale Tour, au pied de laquelle le Comte d'Harcourt l'avoit fait inhumainement massacrer en sa présence. On a dit depuis, que les Tours étant sur le point d'être forcées, le Comte d'Harcourt fit crier aux Suisses qui les défendoient, que, s'ils vouloient avoir la vie sauve, il falloit qu'ils jettassent leur

Commandant du haut en-bas de la Tour; ce qu'ils firent aussi-tôt, tant ils étoient effrayés; & que ce malheureux Officier étant tombé, se jetta aux pieds de Genlis, Capitaine aux Gardes, pour lui demander la vie, mais qu'on le fit massacrer sur le champ.

Le Comte d'Harcourt, enflé de ces premiers succès, s'avança vers nous pour nous livrer Bataille. M. le Prince rangea sa Cavalerie sur deux lignes, se mit à la tête de la première, & me chargea de commander la seconde. Mais comme nous étions séparés de notre Infanterie par un long défilé, il fit réflexion qu'elle n'auroit pas le temps de nous joindre avant que l'Avant-garde de l'Armée du Roi fût arrivée jusques à nous, & il nous ordonna de repasser le défilé pour nous rapprocher de notre Infanterie. Je passai le premier avec la seconde ligne, & M. le Prince me suivit avec la première. Mais, les Régiments de Richelieu & du Dognon n'ayant pu se retirer avec assez de diligence, le dernier fut défait par la faute du premier, qui ne le seconda pas.

Après notre retraite, on délibéra dans le Conseil, si l'on repasseroit la Cha-

rente, sur laquelle nous avions un Pont de Bateaux, ou si l'on se fortifieroit dans les défilés qui étoient entre nous & le Comte d'Harcourt.

Les Maréchaux de Camp, les Lieutenants-Généraux, & M. de la Rochefoucault, qui opinerent avant moi, furent tous d'avis de nous couvrir de la Riviere : leur principale raison étoit que M. de Marcin devoit nous joindre au premier jour, avec cinq cents chevaux de vieilles Troupes qu'il amenoit de Catalogne, & qu'il n'étoit pas à propos de risquer un combat, avant que d'avoir reçu ce renfort.

Je fus d'un avis contraire, & je représentai que le Comte d'Harcourt attendoit un plus grand renfort par Castelnau, que nous par Marcin; que, si nous étions une fois retranchés dans les défilés, ces Ennemis ne pourroient venir à nous sans un danger manifeste; qu'enfin, il étoit à craindre que notre Retraite ne fît perdre courage aux nouvelles Troupes, sur-tout, après la levée du Siege de Cognac & la défaite du Régiment du Dognon. M. le Prince se rangea de mon côté; mais voyant que la pluralité étoit contre lui, il ne

voulut pas se servir de son autorité, & il fut décidé qu'on repasseroit la Charente, conformément au premier avis que Chouppes avoit ouvert.

Nous ne fûmes point inquiétés à notre passage; Chouppes, qui fut chargé de faire rompre le Pont, s'en acquitta si mal, qu'il fut rétabli en fort peu de temps par les Ennemis. M. le Prince, M. de la Rochefoucaut & moi, étions logés dans le Château de la Bergerie. Notre Infanterie campoit le long de la prairie, & notre Cavalerie occupoit des quartiers fort séparés. Nous ne fûmes pas peu surpris, quand on nous vint dire que l'Armée du Roi passoit la Charente. Nous y courûmes avec ce que nous pûmes ramasser de Cavalerie, qui ne faisoit pas deux cents chevaux, & nous fîmes aussi bonne contenance, que si nous avions eu derriere nous toute notre Armée prête à combattre. Nous évitâmes, par cet air d'assurance, la défaite entière de nos Troupes, qui paroissoit inévitable, si le Comte d'Harcourt avoit su se prévaloir de l'éloignement de nos Quartiers.

J'appris quelque temps après, qu'il avoit dessein de surprendre la Ville

haute de Taillebourg ; j'y menai des Troupes pour la défendre, & j'appris, sur le chemin de Saint-Savinien, qu'il y avoit plusieurs Officiers de son Armée dans une Hôtellerie, & environ cent chevaux à l'autre bout du Village. J'en donnai cinquante à un de mes Officiers, pour les attaquer du côté de la rue, & je pris une autre route, pour leur couper le chemin. On donna la chasse à ces cent Cavaliers ; & ceux qui avoient mis pied à terre, se voulant jeter dans la campagne pour se sauver, tomberent entre nos mains.

Nous trouvâmes entre ces prisonniers, l'Ecuyer du Comte d'Harcourt, son Valet-de-chambre qui portoit son manteau, & quelques Officiers de ses Gardes. Je fus par eux que ce Général n'étoit qu'à une lieue delà avec toute son Armée. Je me retirai promptement avec mes Prisonniers.

Cette action fit beaucoup de bruit dans Bourdeaux, où l'on ne manqua pas de la faire valoir plus qu'elle ne méritoit. La circonstance du manteau frappa beaucoup les Bourgeois, qui souhai-toient que je l'envoyasse dans leur Ville. Ils n'eurent pas cette satisfaction ;

car je le renvoyai au Comte d'Harcourt avec ses Domestiques, & je traitai les autres Prisonniers avec toute la civilité possible.

M. le Prince craignant que le Comte d'Harcourt ne lui ôtât la communication de Bourdeaux, prit le parti de repasser en Guienne, & de me laisser en Xaintonge avec les Troupes nécessaires pour la conservation de Xaintes & de Taillebourg. Il comptoit se retirer sans aucun péril, parce qu'il s'imaginoit que le Comte d'Harcourt étoit encore occupé au Siege de Barbesieux, que le Marquis de Levy défendoit; mais il courut risque d'être entièrement défait: car, ayant logé sa Cavalerie fort au large, à quatre lieues de Libourne, le Chevalier d'Aubeterre tomba sur le Quartier de Balthazar, qui étoit le plus reculé; & si le Comte d'Harcourt, qui avoit pris Barbesieux, en passant, eut fait soutenir seulement par trois cents chevaux le Chevalier d'Aubeterre, il auroit été en état de tailler en pieces toute la Cavalerie de M. le Prince: mais il échappa heureusement d'un si grand danger; & malgré la déroute de Balthazar, M. le

Prince ne laissa pas d'arriver à Bourdeaux avec peu de perte.

La Cour voulut faire passer le petit échec qu'il avoit reçu , pour une entière défaite. J'envoyai la relation de cette affaire , que M. le Prince avoit écrite toute entière de sa main , à M. le Duc d'Orleans , qui s'étoit enfin déclaré pour nous avec le Parlement de Paris , contre le Cardinal Mazarin. Jusques-là , M. le Prince avoit soutenu seul tout le poids de la Guerre , dont le but étoit de faire chasser du Conseil toutes les créatures du Cardinal Mazarin , & de l'exclure à jamais du Ministère. Lorsque les Princes furent mis en liberté , il avoit été obligé de fortir du Royaume , en vertu d'un Traité secret fait avec la cabale des Frondeurs , toute-puissante dans le Parlement & dans le Peuple de Paris. Une des conditions de ce Traité , étoit , que le Prince de Conty épouserait Mademoiselle de Chevreuse , maîtresse du Cardinal de Retz. Cette condition ne fut pas observée. M. le Prince fit des plaisanteries sur ce mariage , & la Duchesse de Longueville engagea le Prince de Conty , son frere , à le rom-

pre avec éclat. Cette démarche irrita les Frondeurs & le Cardinal de Retz, qui étoit l'ame de leur parti.

Ce Prélat avoit acquis un empire absolu sur l'esprit du Duc d'Orleans ; & , pour se venger de M. le Prince & de la Duchesse de Longueville , il empêcha M. le Duc d'Orleans de se déclarer en faveur des Princes , qui commencerent la Guerre civile , sans aucune espérance d'être soutenus par Son Altesse Royale , ni par le Parlement de Paris , qui enrégistra , sans aucune difficulté , une Déclaration du Roi , par laquelle ils étoient déclarés rebelles & criminels de Leze-Majesté , avec tous leurs complices & adhérents. Ce n'est pas que le Duc d'Orleans eût aucun penchant à soutenir le Cardinal Mazarin ; c'étoit lui , au contraire , qui avoit forcé la Reine à le renvoyer. Mais le Cardinal de Retz représentoit à Son Altesse Royale , que ce Ministre étant hors du Royaume , M. le Prince n'avoit aucun prétexte de prendre les armes contre le Roi. M. le Prince soutenoit , au contraire , que l'éloignement du Cardinal , que l'on avoit arraché à la Reine , n'étoit qu'une satisfaction

simulée, qui ne lui ôtoit rien de son crédit, puisque la Cour ne se conduisoit que par ses avis, & que la Reine n'attendoit qu'un moment favorable pour le rappeler. Il rentra en effet dans le Royaume plus triomphant que jamais, & il vint trouver la Cour à Poitiers. Alors le Cardinal de Retz, qui haïssoit encore plus Mazarin que M. le Prince, conseilla au Duc d'Orleans d'unir toutes ses forces à celles des Princes, & de ranimer contre l'Ennemi commun le Parlement de Paris, qui y étoit déjà assez porté de lui-même. Fontrailles fut envoyé à Bourdeaux, pour faire part de cette nouvelle à M. le Prince. Il ajouta, qu'au refus de M. de Bouillon, qui s'étoit engagé avec M. de Turenne, son frere, dans les intérêts de la Cour, M. le Duc d'Orleans avoit nommé M. de Beaufort pour commander ses Troupes, auxquelles on joindroit les secours que M. de Nemours devoit amener de Flandres, où M. le Prince l'avoit envoyé. Ces nouvelles causerent à M. le Prince une joie inexprimable : il chargea Fontrailles d'assurer M. le Duc d'Orleans de la constance & de la sincérité de son at-

tachement, & de lui déclarer de sa part, qu'il le rendoit maître de son accommodement avec le Cardinal de Retz. Il donna en même-temps un plein pouvoir à Fontrailles & au Comte de Bethune, d'en arrêter les conditions suivant les intentions de Son Altesse Royale. Le Cardinal Mazarin, qui avoit des Emissaires secrets dans tous les Partis, employa toute son adresse, qui n'étoit pas médiocre, pour traverser cet accommodement, & il fut assez habile ou assez heureux pour y réussir. La division qu'il vint à bout d'entretenir constamment entre Retz & M. le Prince, fut un coup décisif pour le rétablissement de sa fortune; car s'ils avoient pu se réunir, le Mazarin eût été perdu sans ressource.

Quand M. le Prince eut quitté la Xaintonge, mon premier soin fut de mettre des grains & des fourrages dans Xaintes & dans Taillebourg pour y faire subsister ma Cavalerie, au cas que je fusse obligé de la resserrer. J'avois laissé à Pons un Régiment de cent hommes, que les Espagnols nous avoient envoyé. J'appris que le Chevalier d'Albret s'avançoit vers cette Place; j'en-

voyai ordre au Colonel qui y commandoit, de se retirer à Xaintes, & de laisser seulement vingt-cinq hommes dans la Tour de Pons. Le Chevalier d'Albret attaqua ce Régiment Espagnol dans la plaine, le rompit, le mit en déroute, & fit tous les Officiers & tous les Soldats prisonniers. Il s'approcha ensuite du Château de Pons, qui se rendit sans résistance. Je ne voulus pas lui donner le temps de s'y fortifier, & je partis avec dix-sept cents hommes pour reprendre cette Place, dont la conservation m'étoit fort nécessaire. Je m'avancai fort près de la Ville à la faveur d'un brouillard si épais, qu'à peine pouvois-je voir la tête de mon cheval. J'envoyai un Trompette sommer les habitants de me recevoir, avec ordre d'avertir en particulier le Chevalier d'Albret & les Gentilshommes qui l'accompagnoient, qu'ils seroient cause de la ruine entière de cette Ville, s'ils s'obstinoient à la défendre. Cette menace n'eut aucun effet, & il fallut employer la force. Je fis mes attaques par quatre endroits, & la Ville fut emportée, après quelque résistance. J'eus plusieurs Officiers & Soldats tués à l'attaque de mon

Régiment & à celle de Conty. Mais enfin, la plupart des habitants ayant pris l'épouvante, se sauverent par le Pont, & le rompirent pour nous empêcher de les poursuivre. La Garnison s'enfuit avec eux, à la réserve de la Compagnie de Blenac, qui s'étoit jetée dans le Château avec la Noblesse. La Ville fut abandonnée au pillage; mais pour prévenir les violences & les excès qui se commettent dans ces sortes d'occasions, je posai des Corps-de-Garde aux portes des Eglises & des Couvents, afin que les femmes & les filles qui voudroient s'y retirer, y pussent trouver des asyles.

Dès le soir, je fis sommer le Château; & une piece de Canon, que j'avois amenée avec moi, ayant été mise en batterie, ceux qui le défendoient, se rendirent prisonniers de guerre.

J'envoyai Fromenteau à M. le Prince, pour lui rendre compte de cette expédition. Il en parut fort satisfait, & il me rendit maître de l'échange des Prisonniers, à la réserve d'un Officier qu'il me demanda, pour ravoir Larchant, Officier de ses Gendarmes, que la Cour retenoit prisonnier à la

Bastille. J'échangeai le Chevalier d'Albret contre le Marquis de Levy, & je retirai plus de quarante Officiers des mains du Comte d'Harcourt.

Ce Général tenoit alors le Comte du Dognon comme bloqué dans Brouage, ayant un Quartier retranché dans un Village qui n'en est qu'à un quart de lieue. Du Dognon m'envoya un Gentilhomme, pour me prier de le tirer de cet embarras. J'y marchai avec fix cents Hommes de pied & quatre cents Chevaux. Il m'avoit promis deux de ses Régiments avec du canon, qu'il ne me donna point. Il y avoit dans ce Village environ cinq cents hommes qui s'y étoient retranchés avec beaucoup de soin. Quoique le secours, que le Comte du Dognon m'avoit promis, ne parût point, je ne laissai pas de faire attaquer le Village par les deux bouts, pendant que ma Cavalerie à pied, donnoit une fausse allarme par le milieu: à la premiere charge, les Ennemis demanderent à capituler, & je fus obligé, faute de canon, de les laisser sortir par composition.

J'écrivois souvent à M. le Prince, pour lui rendre compte de ce qui se

passoit en Xaintonge. J'avois besoin d'argent pour payer les Troupes, & je le priai de m'en envoyer. Voici quelle fut sa réponse :

XII.
Lettre du Prince de Condé, prise sur l'Original écrit de sa main.

„ Je vous envoie une Lettre pour
 „ M. de Rouffi, qui n'est qu'en créance
 „ sur vous; vous lui manderez ce qu'il
 „ vous plaira, & je trouverai tout bon:
 „ cependant, s'il va à Paris, mandez
 „ moi ce qu'il faudra que j'écrive à
 „ Monsieur, (*) & aussi ce qu'il faudra
 „ faire pour ses enfants. Je vous ai en-
 „ voyé Saint-Mars & Sainte-Marie,
 „ qui vous auront dit l'état de toutes
 „ choses de deçà, & ce que je puis
 „ faire pour l'argent. J'en ai aussi dit
 „ le particulier à Fromenteau, qui
 „ vous le dira. Croyez que ma plus
 „ forte passion est de vous satisfaire;
 „ & que j'ai été obligé de donner de
 „ l'argent à la Gendarmerie, aux Gar-
 „ des & à Balthazar. Je vous enverrai
 „ le premier qui m'arrivera, & de cela,
 „ vous en pouvez donner aux Trou-
 „ pes votre parole; car je suis sûr que
 „ nous l'aurons avant la fin du mois.

(*) Le Duc d'Orleans.

„ Je vous supplie , au surplus , de croire
 „ qu'homme au monde ne vous ho-
 „ nore à l'égal de moi , & que je suis
 „ plus que personne du monde ,

*A Bergerac , ce 10
 Février 1652.*

Votre affectionné Cousin
 & Serviteur,
 LOUIS DE BOURBON.

Il me donnoit avis , de son côté , de tout ce qu'il apprenoit de la marche & des projets de l'Ennemi. J'ai malheureusement égaré presque toutes ces Lettres ; il m'en est cependant resté quelques-unes que je conserve avec soin , parce que tout ce qui part de la main d'un grand Homme , est toujours précieux. En voici deux qu'il m'écrivit dans le courant du mois de Février 1652.

„ Je vous envoie ce Page , pour
 „ vous donner avis que les Ennemis
 „ ont détaché des Troupes pour aller
 „ contre vous , & même de l'Infante-
 „ rie. Elle est si foible , que je ne crois
 „ pas qu'ils osent rien attaquer ; en
 „ tout cas , il se faut préparer à tout.
 „ Mais ils n'ont pas deux mille hom-

„ mes de pied. J'écris à M. de Batte-
„ ville , pour vous envoyer encore des
„ munitions. Je suis tout à vous. Si les
„ Ennemis vont à Xaintes, je crois qu'il
„ faut brûler absolument les Faux-
„ bourgs. Vous , qui êtes sur les lieux ,
„ savez mieux ce qu'il faut faire ; je
„ m'en rapporte absolument à vous.

*A Liborne, ce 16
Février 1652.*

LOUIS DE BOURBON.

„ J'ai reçu votre Billet, & ai appris
„ ce que m'a dit ce Gentilhomme. Ce
„ sont les mêmes nouvelles que je vous
„ ai mandées ; j'ai peine à croire qu'ils
„ osent vous attaquer avec si peu d'In-
„ fanterie ; car je vous réponds que
„ ce qui est parti d'ici, ne va pas à
„ plus de quinze cents hommes de
„ pied. Pourtant, mandez-moi ce qu'il
„ faut que nous fassions pour votre
„ secours, s'ils vous osent attaquer ; &
„ croyez que je suis absolument à vous,
„ mais, sans réserve aucune. Assurez
„ M. du Chambon, & tous les Offi-
„ ciers de mon Service.

*A Liborne, ce 18
Février 1652.*

LOUIS DE BOURBON.

Je fus averti que les Ennemis marchoient pour faire le Siege de Xaintes. Je voulus leur couper le chemin ; & il y eut un combat , dans lequel j'essuyai plusieurs coups de carabine , par une Troupe qui m'avoit enveloppé. La vigueur de mon cheval me sauva. Plusieurs de mes Régiments avoient lâché pied , & je fus obligé de me retirer avec quelque perte , qui ne fut pas , à beaucoup près , aussi grande que la Cour affecta de le publier. Je fis le lendemain la revue de mes Troupes , & je ne me trouvai affoibli que de cinquante Chevaux. Cependant , on fit passer cette action à Poitiers pour une défaite générale ; & peu s'en fallut que l'on n'y fît chanter le *Te Deum* à la vue de dix-huit casques de mes Gardes qui y furent portées. Il faut avouer cependant , que les Troupes du Roi étoient plus aguerries & mieux disciplinées que les nôtres.

Je donnai avis à M. le Prince du dessein que les Ennemis avoient sur la Ville de Xaintes , & je le priaï de m'envoyer du secours. Il me répondit , qu'il m'ameneroit lui-même le renfort que je desirois ; mais , qu'il vouloit aupara-

vant prendre la Ville de Miradoux à discrétion.

En attendant, Xaintes fut investi par les Troupes du Roi. Dupleffis-Belliere établit son attaque du côté de la Citadelle ; Montausier en commandoit une autre le long de la Riviere, en allant vers le Temple. Les Affiégés firent d'abord quelques sorties assez heureuses ; mais leur résistance ne fut pas de longue durée. Quoique la Garnison fût de mille quatre cents hommes, ils capitulerent le quatrieme jour, sans attendre qu'il y eût brèche, les Ennemis n'ayant encore poussé leurs travaux qu'à cent pas de la muraille. Chambon, qui commandoit dans la Ville, voulut excuser cette lâcheté, sur ce qu'il avoit appris que M. le Prince n'étoit pas en état de le secourir, & qu'il avoit cru lui rendre un grand service de lui conserver ses Troupes, & particulièrement son Infanterie. Ses excuses furent si mal reçues, que lorsqu'il parut à Bourdeaux, le Peuple vouloit le mettre en piece. M. le Prince le blâma fort de n'avoir pas suivi le conseil de plusieurs Officiers, qui avoient refusé de signer la Capitulation.

La prise de Miradoux auroit pu consoler M. le Prince de la perte de Xaintes, quoiqu'elle n'eût pas été capable de l'en dédommager. Il comptoit emporter cette Place en peu de jours, & marcher ensuite au secours de Xaintes; mais il fut trompé dans ses espérances, & il perdit Xaintes sans pouvoir gagner Miradoux. Cette Place, gardée par les Régiments de Champagne & d'Auvergne, étoit si mal fortifiée, que ceux qui la défendoient, proposèrent eux-mêmes d'en sortir, pourvu qu'ils ne fussent pas prisonniers de guerre, s'offrant même à s'engager de ne servir de deux ans contre le parti des Princes.

Le Comte d'Harcourt ne pouvoit conduire ni envoyer aucun secours à cette Garnison sans passer trois grandes rivières, & sans forcer les Troupes de Marcin, qui s'étoit chargé d'en garder les passages. M. le Prince, persuadé que ces deux Régiments ne pouvoient lui échapper, voulut absolument les avoir à discrétion; mais lorsqu'ils étoient sur le point de se rendre sans capitulation, le Comte d'Harcourt arriva tout-à-coup avec son Armée, au mi-

lieu des Quartiers de Monsieur le Prince. Il avoit été si heureux dans sa marche , que non-seulement il ne trouva aucun obstacle au passage des Rivières , mais qu'il ne fut pas même aperçu de ceux qui les gardoient. Il fallut aussi-tôt abandonner le Siege de Miradoux , & perdre encore la plus grande partie des nouvelles levées , qui se debanderent. Le Comte d'Harcourt étoit maître de la Campagne , & ses Troupes commençoient à s'approcher de Taillebourg. Je ne jugeai pas à propos de me renfermer dans le Château , & je pris la résolution d'aller droit à Paris , pour faire connoître à M. le Duc d'Orleans , l'importance de ce Poste , & pour l'engager à le secourir par une diversion si puissante , qu'elle fît perdre aux Ennemis l'envie de l'attaquer , & l'espérance de s'en rendre maîtres. Je fis part de cette résolution à M. le Prince ; & à peine fus-je arrivé à Paris , que Fromenteau , qui y arriva peu de jours après moi , m'apporta un Billet en chiffre , portant que j'y verrois incessamment le Prince.

Je vous dirai bien-tôt les raisons qui l'avoient déterminé à faire ce voyage.
La

La Cour ne pouvant pas entrer dans Paris depuis le retour du Cardinal Mazarin , dont la personne étoit devenue l'objet de l'exécration des Parisiens , s'étoit avancée jusques à Blois , en côtoyant la Loire , dans le dessein de s'établir à Orleans. Monsieur y envoya Mademoiselle sa fille , pour empêcher que la Reine & le Cardinal , quoique autorisés par la présence du Roi , ne fussent reçus dans la Capitale de son apanage. Cette Princesse étant arrivée dans le Fauxbourg , apprit que le Conseil de la Ville étoit assemblé pour délibérer si l'on ouvriroit les portes au Roi ; & qu'en attendant, il étoit défendu d'y laisser entrer personne. Mademoiselle , craignant que les Partisans que la Cour avoit dans le Conseil , n'emportassent la pluralité des voix , fit faire un trou dans la muraille , sans que ceux qui gardoient les Portes y missent aucun obstacle ; & par ce moyen elle entra presque seule dans la Ville. Dès qu'elle parut dans la rue , tout le Peuple se mit à crier : *Liberté, & point de Mazarin.* Le Conseil prit aussi-tôt une délibération conforme aux desirs de Son Altesse Royale : & lorsque le Garde

des Sceaux vint se présenter à la Porte du Pont, pour demander que l'on reçût le Roi dans la Ville, on lui envoya des Députés pour lui déclarer que le Conseil n'étoit pas de cet avis, & pour lui en expliquer les raisons. Le seul nom de Mazarin mettoit les Peuples en fureur; & l'on eût dit que le retour de ce Ministre avoit fait perdre au Roi tous les droits de sa Souveraineté & toutes les prérogatives de sa Couronne. La nouvelle de ce refus causa une joie universelle dans Paris; les Ennemis du Cardinal en triompherent, & les Partisans des Princes en conçurent de grandes espérances. Il est certain que la Cour auroit été en danger de tomber toute entière entre les mains de ses Ennemis, si le Duc de Beaufort & le Duc de Nemours, dont l'un commandoit les Troupes du Duc d'Orleans, & l'autre celles de M. le Prince, avoient pu s'accorder ensemble; mais il suffisoit que l'un proposât un avis, pour que l'autre fût d'un avis contraire.

M. le Prince, informé par Chavigny de leur mésintelligence, résolut de venir prendre en Personne le comman-

dement de ses Troupes. Il partit d'Aggen avec le Duc de la Rochefoucaut, le Prince de Marillac, Guitaut, Chavagnac, Gourville, & un Valet-de-chambre, & il se rendit avec une diligence incroyable à son Armée, qui le reçut avec des transports de joie qu'il seroit difficile d'exprimer. Elle ne demeura pas long-temps dans l'inaction & dans l'inutilité où elle avoit été jusqu'alors. Dès le lendemain de son arrivée, il marcha droit à Montargis, qu'il fit sommer de lui ouvrir ses portes. Les habitants, sachant la nouvelle de sa venue, n'osèrent lui résister, & il se rendit maître de la Ville, où il trouva beaucoup de munitions, dont il profita. Je lui avois écrit à la première nouvelle que j'avois eue de son arrivée; il me fit réponse par ce Billet.

„ J'ai reçu votre Lettre, & j'ai ap-
 „ pris avec joie votre arrivée à Paris.
 „ Si les Ennemis ne passent pas la ri-
 „ viere, comme j'y vois présentement
 „ peu d'apparence, j'irai Lundi ou
 „ Mardi à Paris, où je vous verrai, &
 „ où nous résoudrons toutes choses.
 „ Cependant, je vous supplie d'être

Pris sur
 l'Original
 écrit de sa
 main.

„ persuadé que personne au monde ne
„ vous honore & ne vous estime tant
„ que moi.

LOUIS DE BOURBON.

*Fait à Montargis, ce
5 Mars 1652.*

Vous voyez qu'il ne croyoit pas que les Maréchaux de Turenne & d'Hoquincour, qui commandoient l'Armée du Roi, vinssent au-delà de la Loire; ils la passèrent cependant sur le Pont de Gien; & s'étant séparés, le dernier s'établit à Bleneau avec le Corps qu'il commandoit: ce fut là que M. le Prince résolut de l'attaquer. Il marcha toute la nuit avec la plus grande partie de ses Troupes; &, après avoir forcé un Pont, gardé par des Dragons, pour passer un ruisseau qui couvroit les Quartiers du Maréchal, il en força d'abord trois: il attaqua ensuite le Quartier-Général où étoit le Maréchal, qui fit un peu de résistance; mais il fut bientôt forcé comme les autres. Tout, enfin, fut mis en déroute, & le Maréchal d'Hoquincour obligé de quitter son Camp pour se retirer à celui de M. de Turenne, & d'abandonner tout

XIII.
Combat de
Bleneau,
7 Avril
1652.

son bagage au Vainqueur. M. le Prince le poursuivit pendant trois heures, & il s'avança dans le dessein d'attaquer M. de Turenne; mais il le trouva posté si avantageusement, qu'il ne crut pas devoir l'attaquer avec des Troupes fatiguées. On se canonna seulement de part & d'autre pendant tout le jour; & le soir, l'Armée du Prince & celle de M. de Turenne se retirèrent sans en venir aux mains.

Après le combat de Bleneau, M. le Prince se rendit à Paris pour dissiper les cabales qui s'y formoient contre lui par les intrigues du Cardinal de Retz. Le Duc d'Orleans avoit toujours été jaloux de sa gloire; & ce Cardinal, qui gouvernoit Son Altesse Royale, profitoit de cette disposition pour nuire à M. le Prince. Il étoit d'accord sur ce point avec les Emissaires du Cardinal Mazarin; car, quoique ces deux Cardinaux eussent l'un pour l'autre toute l'aversion que l'on peut imaginer, ils se réunissoient dans un même desir de perdre M. le Prince : dans tout le reste, la contrariété de leurs intérêts & de leurs sentiments ne pouvoit être plus grande. Retz regardoit Mazarin

comme un rival chargé d'un ministère dont il se croyoit plus digne & plus capable que lui : Mazarin, de son côté, détestoit le Cardinal de Retz comme le plus mortel & le plus dangereux de ses ennemis ; & , comme il eût été mille fois plus redoutable , s'il se fût entendu avec M. le Prince , il employoit toutes sortes d'artifices pour les désunir. Il amusoit, d'un côté, M. le Prince, de l'espérance d'un Traité avec la Cour ; & de l'autre , il faisoit insinuer au Cardinal de Retz , que M. le Prince avoit juré sa perte , & qu'elle seroit la première condition de l'accommodement qu'il desiroit.

M. le Prince fut reçu dans Paris avec les acclamations du Peuple. Je le rencontrai à quatre lieues sur son chemin ; & , dans une conversation fort particulière que j'eus avec lui , il me demanda ce que ses amis lui conseilloient de faire dans les conjonctures épineuses & délicates où il se trouvoit. Je pris la liberté de lui dire , qu'il n'avoit que deux partis à prendre , qui pouvoient tous deux lui être également avantageux ; l'un , de se raccommoder avec la Cour , & par conséquent avec le

Cardinal Mazarin ; l'autre , de se réconcilier sincèrement avec le Cardinal de Retz , sans lequel il ne pouvoit espérer le concours & l'appui de M. le Duc d'Orleans : qu'il en avoit pris jusques à présent un troisieme , qui étoit de perdre le Cardinal Mazarin sans le secours du Cardinal de Retz ; mais que ce parti lui avoit si mal réussi , qu'il étoit à craindre qu'ils ne se détruisissent mutuellement l'un & l'autre ; & qu'à la fin leur Ennemi commun ne profitât seul de leur division & de leur ruine. Il reçut fort bien cet avis , & me promit , qu'avant qu'il fut peu , il prendroit un des deux partis que je lui proposois. La question fut de se déterminer sur le choix. Le Comte de Bethune , Fontrailles & Croissy travaillèrent à son raccommodement avec le Cardinal de Retz. Les Ducs de Rohan & de la Rochefoucaut , Chavigny & Goulas lui conseilloyent de se rapprocher du Cardinal Mazarin : il n'y avoit pas de temps à perdre ; mais M. le Prince flottant entre ces deux expédients , mit tant de temps à délibérer , qu'il ne prit ni l'un ni l'autre.

Je le vis encore chez Prud'homme ,

où je lui appris que plusieurs Conseillers du Parlement, que je savois être dans ses intérêts, étoient d'avis qu'il allât le lendemain au Parlement, dans la crainte que l'on n'y mît en délibération, si on le supplieroit de n'y point paroître. Il y alla en effet; & le Président de Bailleul, qui présidoit en l'absence du premier Président, lui dit, qu'en tout autre temps, la Compagnie se tiendrait très-honorée de sa présence; mais qu'étant encore couvert du sang des Sujets du Roi, elle ne pouvoit le recevoir qu'avec une extrême douleur. On ne donna pas au Prince le loisir de répondre; car il s'éleva tout-à-coup un murmure des Enquêtes, qui désavouèrent hautement le discours du Président de Bailleul, en assurant M. le Prince de la satisfaction que la Compagnie avoit de le voir.

J'avois laissé à Taillebourg des Officiers, qui m'avoient promis de défendre cette Place jusques à la dernière extrémité. J'appris avec surprise que la Ville haute ne s'étoit défendue que trois jours, & que le Château, situé sur des rochers, où il étoit impossible de faire des tranchées ni des mines, &

dans lequel j'avois laissé une forte Garnison, avec des munitions en abondance, s'étoit rendu après quatorze jours de Siege. Ce fut la faute de quelques Officiers de Cavalerie, qui me firent perdre, par leur lâcheté, une Place de la plus grande importance, & pour plus de cent mille francs en munitions de toute espece, & en artillerie.

Dupleffis-Belliere & Montausier, qui s'étoient rendus maîtres de cette Place, demanderent permission à la Cour de la faire raser. Ils n'eurent pas de peine à l'obtenir. L'Abbé de Guron eut ordre de leur porter une Commission, qui les autorisoit à faire démolir les fortifications du Château de Taillebourg. Cet Abbé fut arrêté en chemin par deux Gardes de Mademoiselle, qui me fit remettre, à Paris, la Commission dont il étoit chargé. Je me plaignis à M. le Duc d'Orleans, & à M. le Prince, de cette résolution violente, dont je leur fis appercevoir toutes les conséquences. Je leur demandai des ordres pour user de représailles sur les maisons de ceux qui auroient détruit la mienne. M. le Prince m'en fit expédier un pour raser le Château de

Cadillac , qui appartenoit au Duc d'Epéron. Je ne voulus pas m'en servir , parce que ce Duc n'avoit point eu de part au conseil qu'on avoit donné de démolir Taillebourg ; mais je déclarai que si l'on y touchoit , je m'en vengerois sur un des Châteaux de Duplessis-Belliere. Dès qu'il fut informé de cette menace , il écrivit à mon pere & à ma mere qu'il marcheroit à Thouars , pour leur faire souffrir le même traitement. Sa menace fut désavouée par la Cour , & la résolution de raser Taillebourg demeura suspendue jusques au temps où je sortis du Royaume avec M. le Prince. Alors la Cour ne craignant plus aucune représaille de notre part , fit effectivement démolir toutes les fortifications de Taillebourg , & toutes celles de Monrond , Place du Berry , également forte , qui appartenoit à M. le Prince.

Mademoiselle , à son retour d'Orleans , étoit venue coucher à Etampes , où l'Armée des Princes s'étoit cantonnée. On mit toutes les Troupes en Bataille pour lui faire honneur. M. de Turenne prévint que , pendant que les Officiers feroient occupés à faire leur

cour à cette Princesse, le Service militaire ne se feroit pas fort exactement; & il profita de cette occasion pour insulter un des Fauxbourgs d'Etampes, où il défit quelques Régiments. Il entreprit ensuite le Siege d'Etampes contre toute apparence de succès, puisque les Assiégés n'étoient pas de mille homme moins forts que les Assiégeants.

Le Duc de Lorraine, à la sollicitation des Espagnols, s'avança sur la Seine jusques à quatre lieues de Paris, dans le dessein de secourir cette Place. Son Armée étoit forte de cinq mille hommes; mais au-lieu de se concerter avec les Princes, il se contenta de faire lever le Siege d'Etampes, comme il l'avoit promis aux Espagnols; &, après plusieurs allées & venues du Roi d'Angleterre, fils de Charles I, qui s'étoit réfugié en France, après le désastre de son pere, & que la Cour avoit chargé de négocier avec le Duc de Lorraine, il consentit à se retirer, & il partit avec tant de précipitation, qu'il abandonna à M. de Turenne des Recrues que nous avions faites à Paris, parmi lesquelles il y avoit trente de mes Gardes.

Je revenois du Prêche de Charenton, lorsque j'appris la nouvelle de son départ & de son Traité : je mis pied-à-terre à l'Hôtel de Condé, où j'en fus tout le détail. Je trouvai M. le Prince prêt à monter à cheval pour aller au-devant de ses Troupes, qui venoient d'Etampes ; le lendemain elles marcherent à Saint-Cloud, & nous revînmes à Paris, où le Parlement s'assembloit presque tous les jours. La plupart des Provinces nous tendoient les bras, & ne demandoient que des Troupes pour se déclarer.

La Cour détacha les Gendarmes & les Chevaux-Légers du Roi, pour attaquer le Corps-de-garde que nous avions sur le Pont de Saint-Cloud. Aussi-tôt que M. le Prince en eut avis, il partit avec un grand nombre de Personnes de qualité, suivies de deux mille Bourgeois armés, & de sept ou huit cents hommes de nouvelles levées. Il marcha jusques au Pont, & rassura ceux qui le gardoient.

Il ne crut pas devoir laisser rentrer la Bourgeoisie dans Paris, sans lui avoir donné quelque occasion de signaler son courage. Il fut que Saint-Mesgrin

& Mioffens avoient mis deux Compagnies Suiffes dans la Ville de Saint-Denis ; il jugea que l'attaque de cette Place étoit une entreprise propre à encourager les Parisiens. Nous y arrivâmes au commencement de la nuit ; & après avoir effuyé une grande décharge , nous mîmes pied-à-terre , & nous passâmes un fossé , où nous eûmes de l'eau jusqu'à la ceinture. Nous fûmes bien-tôt maîtres de la Ville , que les Suiffes abandonnerent pour se retirer dans l'Eglise , où ils furent forcés de se rendre à discrétion : on les conduisit à Paris ; & Deslandes , Capitaine dans Condé , eut ordre de rester à Saint-Denis , qu'il ne garda que deux jours.

M. le Prince ayant appris que l'Armée du Roi attendoit le Maréchal de la Ferté avec un renfort considérable , résolut d'aller se camper au confluent de la Marne & de la Seine , & il fit prendre à ses Troupes la route de Charenton. M. de Turenne le suivit de si près , qu'il ne lui donna pas le temps d'y arriver. Il prit alors le parti de se retirer dans le Fauxbourg Saint-Antoine ; & pour avoir le temps de s'y loger , il plaça le Régiment de Conti

dans un défilé, proche le Fauxbourg Saint-Martin, avec ordre d'y tenir le plus long-temps qu'il seroit possible. Ce Régiment s'y défendit avec tant de valeur, que ceux que l'on envoya pour le déloger, furent repoussés plus d'une fois avec perte, & il ne se retira que lorsqu'il se vit chargé par toute l'avant-garde de l'Armée du Roi. Ce fut la résistance de ce brave Régiment qui donna le loisir à M. le Prince de prendre ses postes dans le Fauxbourg Saint-Antoine.

XIV.
Bataille de
Saint-Antoine, 2
Juillet
1652.

Les Troupes de M. le Duc d'Orleans, commandées par le Duc de Beaufort, eurent ordre de garder l'avenue de Charonne. Les Auxiliaires (c'est ainsi que nous nommions les Troupes Espagnoles, que M. de Nemours avoit amenées des Pays-Bas, commandées par Clinchamp) furent mis en bataille depuis cette avenue jusques à la Halle. Celles de M. le Prince, sous M. le Duc de Nemours, furent postées, partie sur le chemin de Vincennes, partie sur celui de Charenton. C'est par ce dernier poste que les Troupes du Roi firent leur premier effort. Lorsque M. le Prince achevoit de les re-

pouffer en personne, il apprit qu'elles faisoient beaucoup plus de progrès par une avenue qui conduit aux Halles; & que les Troupes qui la gardoient, ayant lâché pied, avoient mis en désordre celles qui devoient les soutenir. Il y accourut aussi-tôt, à la tête du Régiment de Parfan; il rencontra Saint-Mesgrin, qui conduisoit les Chevaux-Légers & les Gendarmes de la Garde du Roi; il les chargea, & les renversa sur quelques Compagnies de Gardes, & sur les Régiments de la Marine & de Turenne, qui les soutenoient. Saint-Mesgrin, & Mancini, neveu du Cardinal Mazarin, périrent dans cette action; plus de trois cents Soldats, & plus de la moitié du Régiment de la Marine, furent pris avec leurs Officiers & leurs Drapeaux.

L'échec que les Troupes du Roi reçurent à cette attaque, fut compensé par la perte que nous fîmes du côté de Charenton.

Navaille avoit non-seulement barricadé le chemin; mais encore, pour se mieux fortifier, il avoit mis force Mousquetaires dans une maison, devant laquelle il falloit nécessairement

passer pour aller à lui. Il en avoit placé d'autres derriere une muraille , où ils firent des ouvertures pour tirer sur ceux qui viendroient l'attaquer. M. le Prince eut la complaisance de consentir à la proposition que lui fit le Duc de Beaufort , de forcer cette barriere. Il y marcha lui-même avec tout ce que nous étions de Personnes de marque. Nous pousâmes jusques à la barricade ; mais le feu que l'on faisoit de tous côtés , renversa bien-tôt la plus grande partie de notre Troupe , & força l'autre à se retirer. Le Duc de Nemours & Clinchamp furent blessés à la main ; le Duc de la Rochefoucaut fort dangereusement au visage ; Guitaut & Gersé reçurent aussi de grandes blessures. Flamarins y perdit la vie ; le Comte de Bossu & la Rohegissart avoient été tués quelque temps auparavant. Je reçus dans cette occasion deux coups très-favorables , l'un dans la ceinture de ma cuirasse , & l'autre au travers de mon chapeau. J'offris à M. le Prince de me charger du commandement des Postes avancés , à la place du Duc de Nemours. Il reçut cette proposition avec joie ; & lorsque

je m'en approchois avec lui, mon cheval tomba mort d'un coup de canon. M. le Prince, croyant que le coup m'avoit frappé, s'écria qu'il étoit bien malheureux de perdre le dernier de ses amis. Je lui répondis de dessous mon cheval, que j'étois encore en état de le servir, & que je ne sentoís point d'autre mal que celui que m'avoit fait, dans ma chute, le contre-coup de ma cuirasse. Je repris aussi-tôt un autre cheval, qu'un Palefrenier m'amena, & je fis faire une barricade à une petite portée de mousquet de celle où nous avions été si maltraités. Je plaçai dans les maisons voisines plusieurs Bourgeois de bonne volonté, que les Capitaines, qui gardoient les portes, n'avoient pu empêcher de venir à notre secours. Pendant ce temps-là, les amis que M. le Prince avoit dans la Maison de M. le Duc d'Orleans, pressoient vivement Son Altesse Royale de se montrer au Peuple, & de l'engager à recevoir dans la Ville l'Armée de M. le Prince : mais, soit qu'il déferât davantage aux avis du Cardinal de Retz, soit qu'il craignît de se compromettre mal-à-propos, il consentit seulement

que Mademoiselle fît tous ses efforts pour engager les Bourgeois à nous ouvrir les Portes. Elle vint à la Porte de Saint-Antoine, avec un courage digne de sa naissance & fort au-dessus de son sexe ; elle représenta au Peuple que nous ne combattions que pour sa liberté, & pour l'éloignement d'un Ministre qui l'opprimoit. Tout ce qu'elle put obtenir d'abord, c'est que l'on laisseroit entrer les bagages de notre Armée, mais que les Troupes chercheroient leur salut dans leur courage. Les Parisiens craignoient que si M. le Prince entroit dans la Ville avec une Armée, il ne se rendît maître de tout : & le Cardinal de Retz tâchoit d'inspirer la même crainte au Duc d'Orleans, qui étoit l'homme du monde le plus facile à intimider. Mademoiselle écrivit un Billet à M. le Prince, pour lui donner avis de la permission qu'elle venoit d'obtenir, de mettre ses bagages en sûreté, & pour le prier instamment de ne pas exposer plus long-temps sa Personne, pouvant laisser à ses Officiers-Généraux le soin de défendre le Fauxbourg. M. le Prince me fit savoir par Saint-Ibal, le contenu de ce Billet. Je m'étois fé-

paré de lui, parce que le nombre des Officiers-Généraux étant fort diminué, il donnoit des ordres d'un côté, & moi de l'autre. Je lui fis faire de grandes instances pour l'engager à suivre le conseil que lui donnoit Mademoiselle, de rentrer dans Paris avec les équipages de son Armée, parce que si, par malheur, il venoit à périr dans le combat, tout son Parti ne pouvoit manquer de périr avec lui; au-lieu que, s'il se mettoit en sûreté, quand même nous serions tous tués, son Parti subsisteroit toujours. Il me fit dire qu'il étoit fort touché de l'intérêt que je prenois à sa conservation, mais qu'il ne pouvoit se résoudre à laisser ses amis dans le péril, sans le partager avec eux.

Cependant Mademoiselle travailloit avec tant d'ardeur & de succès à réveiller l'affection des Parisiens, qu'elle en détermina plusieurs à nous venir joindre. On me les envoyoit tous aux Postes avancés, pour réparer les pertes que nous faisions à tous moments par la mort & les blessures des uns, ou par la lâcheté des autres : car notre Armée, où l'on comptoit plus de six mille cinq cents hommes, quand elle

entra dans le Fauxbourg, se trouvoit réduite à trois mille, qui ne suffisoient pas pour garder toutes les avenues contre les forces du Maréchal de Turenne, que le Maréchal de la Ferté, qui s'approchoit, venoit joindre avec un renfort de plus de cinq mille hommes.

Les Parisiens céderent enfin aux pressantes sollicitations de Mademoiselle, & nous ouvrirent leurs Portes. Alors M. le Prince manda tout ce qui lui restoit d'Officiers-Généraux, pour leur donner l'ordre. Nous le trouvâmes auprès de l'Abbaye Saint-Antoine. Il me dit, que l'on venoit de lui dire, que les Ennemis se retiroient. Je lui répondis, qu'il n'y avoit aucune apparence, vu le renfort que leur amenoit le Maréchal de la Ferté, que nous en fussions quittes à si bon marché. Nous montâmes tous deux au clocher de l'Abbaye, pour nous en éclaircir, & nous vîmes fort distinctement, que les Ennemis, loin de se retirer, faisoient leurs dispositions pour une attaque générale. M. le Prince, jugeant qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, & qu'il falloit au plutôt faire entrer les Troupes dans Paris, me chargea du soin de la

retraite, & commanda aux Officiers-Généraux de m'obéir comme à lui-même.

Je retournai dans le Fauxbourg; & pour retarder l'attaque qui se préparoit, je fis occuper la largeur de la rue par l'Escadron du Régiment de Condé, soutenu de ceux d'Anguien & de Conty, en sorte qu'on ne pouvoit savoir s'ils n'étoient pas suivis du reste de nos Troupes. J'avancai fièrement deux cents pas avec ces trois Escadrons, faisant mine de vouloir attaquer, au lieu de me tenir sur la défensive : cette feinte donna le temps à Ravenel d'entrer dans la Ville avec la Cavalerie de M. le Duc d'Orleans, qu'il commandoit; elle fut suivie de son Infanterie & des Auxiliaires, à la réserve de deux Régiments qui gardoient notre Barriade.

Dans le même temps, le canon de la Bastille, que l'on avoit mis en batterie, tira sur les Troupes du Roi; ce qui obligea M. de Turenne de suspendre la marche des Corps qu'il avoit détachés pour nous prendre par les flancs, & nous donna le loisir nécessaire pour nous retirer en bon ordre. La

joie que le Peuple de Paris témoigna en nous voyant en sûreté, ne se peut exprimer ; tout Paris étoit sur notre passage , bénissant les Chefs du Parti , & faisant mille imprécations contre ceux qui abusoient de la bonté du Roi.

Nos Troupes défilèrent depuis la Porte Saint-Antoine , jusques par-delà le Fauxbourg Saint-Marceau , sans que les Croix de Bourgogne , que l'on voyoit sur les Drapeaux des Troupes Auxiliaires , étonnassent les Parisiens , qui ne donnerent que des marques de joie & de satisfaction. Celle de M. le Prince , comme on peut se l'imaginer , ne fut pas médiocre ; son Armée s'étoit retirée au moment que les Ennemis étoient sur le point de faire une attaque générale , qu'elle auroit eu , sans doute , beaucoup de peine à soutenir. Il étoit au Luxembourg , chez son Altesse Royale , pendant que ses Troupes défilent dans Paris. Il dit à M. le Duc d'Orleans , que celles de Son Altesse Royale , étant les plus proches de la Ville , se retireroient sans peine ; que celles de Clinchamp pourroient encore éviter le péril ; mais que les siennes , étant les plus engagées , payeroient

pour toutes les autres. Il en parut fort inquiet ; & lorsque je le vis au Luxembourg, où j'allai mettre pied-à-terre, il me fit l'honneur de me dire, que j'avois eu plus de part que personne à ses inquiétudes.

L'Armée du Roi commença sur le soir à se retirer. Les Bourgeois, qui gardoient les Portes, ayant appris qu'elle défiloit le long des Fauxbourgs, avertirent M. le Duc d'Orleans, qu'il y avoit parmi eux de faux freres, qui étoient gagnés pour livrer aux Ennemis la Porte Saint-Martin. Je fus éveillé à minuit, par un Exempt des Gardes de Son Altesse Royale, qui me dit, que son Maître souhaitoit de me parler. Je me rendis au Luxembourg, où je reçus ordre d'aller voir ce qui se passoit à la Porte Saint-Martin, & de remédier, comme je le jugerois à propos, au désordre qui pourroit y arriver. Je partis sur le champ, & j'y trouvai les Bourgeois plus échauffés que jamais pour notre Parti : en un moment, toute la rue fut sous les armes, & je ne renvoyai chacun chez soi, qu'après m'être assuré que la queue de l'Arriere-garde des Ennemis s'étoit éloignée de Paris. Peu de

20 Juillet
1652.

jours après, on remarqua un changement extraordinaire dans cette grande Ville. Avant le combat de Saint-Antoine, on avoit fait accroire aux Parisiens, que M. le Prince n'affectoit de paroître ennemi du Cardinal Mazarin, que pour en obtenir des graces capables de satisfaire son ambition; & qu'il ne se soucioit nullement que ce Ministre fût le maître des affaires, pourvu qu'on lui donnât, pour lui & pour les siens, les établissemens qu'il desiroit. Mais quand on le vit exposer sa personne à périr mille fois dans un Fauxbourg, où le nombre & la largeur des rues rendoient l'attaque beaucoup plus facile que la défense, chacun s'offrit de contribuer aux fraix de la Guerre, & l'on regarda le Prince comme le Défenseur de la Patrie. Le Parlement se livra sans réserve au Parti des Princes. Il rendit un Arrêt, qui déclaroit M. le Duc d'Orleans, Lieutenant-Général du Royaume, avec pouvoir de nommer à tous les Gouvernemens, de faire lever dans toutes les Provinces les Tailles & autres deniers, & de taxer Paris & les autres Villes, comme il le jugeroit à propos, pour rétablir la tranquillité
dans

dans l'Etat, par la sortie du Cardinal Mazarin.

Cet Arrêt étoit encore modéré à l'égard de ce Ministre, en comparaison de celui qui avoit mis sa tête à prix l'année précédente, avec promesse de cinquante mille écus à celui qui en délivreroit le Royaume.

Le 29
Décembre
1651.

Mais comme la constance n'entre pas dans le caractère du Peuple François, qui passe fort aisément d'une extrémité à l'autre, les Parisiens ne demeurèrent pas long-temps dans cette disposition. Ce qui se passa dans la Grève, quelques jours après, les irrita tellement, qu'ils se repentirent bien-tôt des louanges qu'ils avoient données à l'incomparable valeur de M. le Prince. Voici quelle fut la cause de ce changement : On s'étoit persuadé que Paris seroit toujours en intelligence avec la Cour, tant que le Maréchal de l'Hôpital y conserveroit sa place de Gouverneur, & Leferon celle de Prévôt des Marchands. Il fut résolu qu'on les obligerait à s'en remettre ; &, dans ce dessein, on tint une grande Assemblée à l'Hôtel-de-Ville, où je me trouvais avec les Princes, qui se retirèrent après

y avoir fait différentes propositions, afin de ne pas paroître gêner la liberté des suffrages par leur présence. Je sortis avec eux; &, pendant que l'Assemblée étoit occupée à délibérer, quelques Bourgeois affidés, & quelques Soldats, se mirent à crier qu'il falloit absolument se défaire du Gouverneur & du Prévôt des Marchands, qui étoient vendus à la Cour. Ces cris furent suivis de plusieurs coups de mousquet. On voulut mettre le feu à l'Hôtel-de-Ville. L'Assemblée se sépara; &, dans le tumulte, deux ou trois de nos amis furent tués, & d'autres blessés. Mademoiselle y accourut pour arrêter le désordre, qui eut des suites très-fâcheuses pour M. le Prince: car le lendemain le Peuple de Paris regarda comme des gens détestables ceux qu'il chérissoit, peu de jours auparavant, comme ses libérateurs.

On parla beaucoup, en ce temps-là, de la querelle qui survint entre le Duc de Nemours & le Duc de Beaufort. On avoit résolu de former un Conseil, composé des Princes, Ducs, Pairs, Maréchaux de France, du Chancelier, & de quelques Officiers du Parlement, de la Chambre des Comptes & de la Cour

des Aides. La décision des rangs fit naître une contestation très-vive entre ces deux Ducs. M. de Nemours prétendoit à la préséance, comme Chef de la Branche de Savoie, établie en France: l'autre, soutenoit que les légitimés de France, & leurs enfants, devoient précéder, dans le Royaume, tous les Princes étrangers. Le Duc de Nemours fut si piqué de la prétention de son beau-frere, qu'il le fit appeller en duel par Villars. Ils se battirent le lendemain au Marché aux chevaux, & le Duc de Beaufort perça d'un coup de pistolet, le cœur de son beau-frere.

Ce Prince fut généralement regretté. Sa mere se retira dans un Couvent, où elle ne se laissa voir qu'aux plus intimes amis de son mari. J'avois toujours vécu avec lui dans une liaison fort étroite, & je n'imitai pas ceux qui se disoient ses amis pendant sa vie, & qui allerent offrir leur service à celui qui la lui avoit ôtée. Mon déplaisir augmenta, lorsque j'appris la conduite généreuse qu'il avoit tenue à mon égard dans une occasion que je ne dois pas oublier.

Dans le temps que la Cour étoit à Corbeil, M. le Cardinal consentit, à la

sollicitation du Duc de Bouillon, que l'on s'assemblât pour concilier tous les Partis par un Traité de Paix. Ce Ministre aimoit à négocier ; mais il étoit si dissimulé, que l'on ne peut dire, avec certitude, s'il vouloit sincèrement cette paix, qu'il affectoit de desirer plus que personne. Quoiqu'il en soit, après plusieurs allées & venues que Gaucourt, chargé des intérêts de M. le Prince, fit de Paris à Corbeil, on crut que l'accommodement alloit être conclu ; il fut question d'en dresser les articles, & l'on tint pour cela une assemblée chez Madame de Châtillon, où je ne pus pas assister, à cause d'une légère indisposition. Le Duc de Nemours eut la générosité de ne vouloir pas que l'on parlât de ses intérêts, avant que les miens eussent été réglés, disant que les services que j'avois rendus, & les pertes que j'avois souffertes, méritoient que mon article précédât ceux de tous les amis de M. le Prince.

M. de Bouillon avoit pour moi les mêmes sentiments, & j'eus le malheur de le perdre peu de temps après. Il tomba malade à Pontoise, où il mourut d'une fièvre violente, qui l'emporta

Le 9 Août
1652.

fort promptement , quoique les Médecins de Paris , que je lui avois envoyés , assurassent que son mal n'étoit pas dangereux , & qu'ils ne désespéroient pas de le guérir.

M. le Prince avoit toujours une Armée campée auprès de Paris. Je souffrois impatiemment de n'y avoir qu'une Place inférieure , qui me soumettoit aux ordres du Duc de Beaufort ; j'en écrivis à M. le Prince , qui me fit cette réponse.

„ Je viens de recevoir votre Lettre. XV.
 „ Je vous jure qu'elle me met au dé- Lettre du
 „ fespoir, de voir le juste sujet que vous Prince de
 „ avez d'être fâché , & de voir l'em- Condé,
 „ barras dans lequel vous êtes. Il y a prise sur
 „ bien des choses à vous dire sur ce l'Original
 „ sujet-là , que je ne voudrois pas écri- écrit de sa
 „ re. Je vous prie de voir M. de Cha- main.
 „ vigny, qui vous en entretiendra , &
 „ de m'envoyer Gaucourt , à qui j'en
 „ parlerai franchement , ne voulant
 „ pas m'ouvrir à tout le monde ; ce-
 „ pendant , faites - moi la faveur de
 „ croire , que je vous honore & vous
 „ estime , comme vous m'y avez obligé
 „ par toutes vos actions , & que je n'ai

„ point de plus forte passion, que de
„ vous faire connoître que vos intérêts
„ me sont infiniment considérables.

LOUIS DE BOURBON.

Chavigny fut chargé d'ajuster cette affaire avec Madame de Montbason, qui dispoſoit ſouverainement de M. de Beaufort; mais il ſ'acquitta ſi mal de cette commiſſion, qu'au-lieu d'adoucir les choſes, il n'oublia rien pour les aigrir davantage. Son deſſein étoit de multiplier tellement les embarras de M. le Prince, qu'il fût, en quelque forte, forcé de ſ'accommoder avec la Cour. Il rempliſſoit, par cet indigne manège, les engagements ſecrets qu'il avoit pris avec le Cardinal Mazarin, dans l'eſpérance de rentrer dans les affaires. Il fit entendre à Madame de Montbason, qu'elle ne devoit pas ſouffrir que le Duc de Beaufort partageât avec moi le Commandement des Troupes; que j'étois plus ancien que lui dans l'Armée, où il n'étoit pas aimé, depuis la mort du Duc de Nemours, & que j'avois par-deſſus lui l'avantage de l'expérience; qu'il y feroit ſans considéra-

tion, & qu'il acheveroit de perdre celle qu'il avoit dans Paris, si je devenois son Collegue. Madame de Montbafon fut tellement frappée de ce raisonnement, qu'elle fit rage auprès de M. le Duc d'Orleans, pour lui persuader qu'il n'auroit jamais de pouvoir sur les Parisiens, qu'en conservant au Duc de Beaufort le Commandement de l'Armée, tant qu'elle seroit campée dans le voisinage de Paris. Elle insistoit encore sur ce que M. de Beaufort, en ayant été fait Gouverneur, depuis le départ du Maréchal de l'Hôpital, il étoit juste qu'il commandât dans toute l'étendue de son Gouvernement. Le Cardinal Mazarin, qui ne manquoit pas d'espions chez M. le Duc d'Orleans, fut bien-tôt informé de ce différend; &, pour en profiter, il me fit offrir des conditions fort avantageuses, si je voulois abandonner M. le Prince : mais mon attachement inviolable à sa Personne, ne me permit pas de les accepter. M. le Prince me fit dire par Gaucourt, que dans huit jours l'Armée s'éloigneroit de Paris, & que j'en aurois seul le Commandement. Il relevoit alors d'une grande maladie, qui l'avoit obligé d'abandon-

ner à ses Lieutenants-Généraux la conduite de son Armée.

Un de ses Partis arrêta un Courier, que l'on trouva chargé de plusieurs Lettres, & d'une, entre autres, que l'Abbé Fouquet écrivoit de Paris au Cardinal Mazarin, par laquelle il lui donnoit avis, que par les soins de MM. de Rohan, Chavigny & Goulas, M. le Prince feroit bien-tôt forcé de s'accommoder avec la Cour, & d'abandonner tous ses amis. Il comprit par-là le tort qu'il avoit eu de donner sa confiance à Chavigny, qui étoit présent lorsque l'on fit, au Luxembourg, la lecture de cette Lettre, & qui en fut si affligé, qu'il en tomba malade, & en mourut de déplaisir.

La Cour commençoit alors à prendre le dessus dans Paris, où elle acquéroit tous les jours de nouveaux Partisans. Tous les projets d'accommodement avec M. le Prince étoient rompus. Il alla joindre son Armée, & il prit le parti de se jeter entre les bras des Espagnols, plutôt que de dépendre d'un Ministre, dont la mauvaise volonté lui étoit connue, & dont il croyoit avoir tout à craindre s'il se fioit à ses

promesses. J'avois promis à ce Prince de ne le point abandonner, & je lui tins parole. Nous arrivâmes à Pont-à-verre, où je reçus de lui ce Billet, en réponse à une Lettre que je lui avois écrite.

„ Je viens de recevoir votre Lettre. XVI.
 „ J'envoyrai à Mezy, comme vous Lettre du
 „ me le mandez. Au nom de Dieu, Prince de
 „ faites travailler diligemment au Pont- Condé,
 „ à-verre ou au Pont de bateaux, en prise sur
 „ sorte qu'il soit bien-tôt fait. Cepen- l'Original
 „ dant, envoyez savoir des nouvelles écrit de sa
 „ assurées des Espagnols, & mandez- main.
 „ m'en au plutôt. Je vous avertirai
 „ quand on délogera : ce ne sera que
 „ quand on aura des nouvelles des
 „ Espagnols. Je vous prie d'envoyer,
 „ par votre Trompette, ma Lettre à
 „ Rheims, & voir, par le moyen de
 „ M. de Rouffy, ce qu'on peut y mé-
 „ nager.

LOUIS DE BOURBON.

Deux jours après que nous eûmes passé la rivière d'Aisne, M. le Prince & Fuenfaldagne eurent une entrevue à Cressy-sur-Seurre, pour concerter ensemble les opérations de la Campa-

gne. M. le Prince s'y rendit, accompagné des Ducs de Lorraine & de Wirtemberg, & de tout ce que nous étions de gens de qualité dans l'Armée. Leur abord, qui fut extrêmement froid, sembloit nous présager la mauvaise intelligence qui a été entr'eux, tant que Fuenfaldagne a commandé, dans les Pays-Bas, sous les ordres de l'Archiduc. Nous dînâmes tous ensemble, & le reste de la journée se passa sans que l'on prît aucune résolution. On proposa de marcher en Picardie, & d'attaquer les Places situées sur la Côte; mais Fuenfaldagne trouvoit des difficultés à tout.

La matinée du lendemain fut pareillement employée à des conférences inutiles. Je retournai ce même jour à l'Armée avec la plupart des Officiers; & la nuit, un Page de M. le Prince m'apporta un Billet, par lequel il me donnoit avis, qu'enfin tout étoit réglé, qu'on lui laissoit près de trois mille Cavaliers Lorrains, & quinze cents Fantassins, sous la conduite du Chevalier de Guise, & du Comte de Ligneville; & qu'avec ce renfort, il alloit assiéger Rhetel & Château-Portien. Il m'ordonnoit en même-temps de conduire l'Ar-

mée à deux lieues de cette dernière Place. Ma marche fut si prompte, que dès le soir même, Rhetel fut investi par deux mille Chevaux de mon Avant-Garde. Le lendemain, toute l'Armée s'y trouva rassemblée. Je laissai quelques Troupes à Persan, pour investir Château-Portien, qui se rendit deux jours après. Rhetel ne fit pas beaucoup plus de résistance : on y laissa Persan pour y commander; &, sans perdre de temps, nous marchâmes à Sainte-Menehould. Nous ouvrîmes la tranchée par le côté le plus fort, sur la parole de Vallon, Lieutenant-Général des Troupes de M. le Duc d'Orleans. Il y avoit passé un Quartier-d'Hyver entier, & il prétendoit connoître mieux que personne le fort & le foible de cette Place. Cependant, il en étoit si peu instruit, qu'après que nous eûmes passé le fossé & logé le Mineur, nous reconnûmes qu'il y avoit encore un second fossé & un grand marais, qui rendoient la Place très-forte de ce côté-là; au-lieu que de l'autre, il n'y avoit qu'une méchante muraille sans fossé. En six heures de temps, à la faveur d'une batterie de douze pieces de canon, nous eûmes

une brèche assez praticable pour donner un assaut. Nous fûmes repoussés avec perte de beaucoup d'Officiers des Régiments de Conty & de Bourgogne. Nous ne laissâmes pas de nous préparer à une seconde attaque, lorsque la Ville capitula. On y fit entrer le lendemain, sous les ordres de Montal, les deux Régiments qui avoient besoin de repos. Le Duc d'Orleans avoit fait son Traité avec la Cour, dont une des conditions étoit, que ses Troupes ne resteroient pas au Service de M. le Prince. Elles reçurent ordre de se retirer, pour passer en Italie. Fuenfaldagne nous envoya douze à quinze cents Hommes de pied, & cinq cents Chevaux pour les remplacer. Nous marchâmes à Bar, dont le Siege ne fut pas long; car dès le soir, le Gouverneur capitula. Nous prîmes encore quelques autres Places moins considérables: mais comme l'Armée du Roi se fortifioit tous les jours, tandis que la nôtre s'affoiblissoit par les Garnisons qu'il falloit laisser dans les Places, nous fûmes obligés d'abandonner la Campagne aux Maréchaux de Turenne & de la Ferté. Celui-ci fit le Siege de Bar, qui se rendit après seize

jours de tranchée ouverte, parce que M. le Prince ne se trouva pas assez fort pour la secourir. L'Armée du Roi reprit ensuite Château-Portien, que Du-Buisson, qui y commandoit, rendit avec beaucoup de précipitation. Les deux Maréchaux ne crurent pas emporter aussi facilement la Ville de Rhetel. Nous y marchâmes avec deux ou trois mille hommes, & nous reprîmes, de notre côté, Château-Portien, où nous trouvâmes quantité de bagages que les Ennemis y avoient laissés. Delà nous prîmes le chemin de Rosoy. La campagne étoit tellement inondée, que nous fûmes obligés de passer quantité de ruisseaux à la nage. Je courus grand risque de me noyer; &, sans l'assistance de Chazerac, qui me secourut très-à-propos, mon cheval se laissoit entraîner dans un précipice, où plusieurs autres perdirent la vie.

Nous rejoignîmes les Espagnols à Vervins, dont ils s'étoient rendus maîtres, & qui fut ensuite repris par M. de Turenne. Les Armées se séparèrent à Etrées-au-Pont; &, lorsque l'on eut réglé les Quartiers-d'Hyver, je me rendis à Stenay avec M. le Prince.

Je manquois d'argent, & je faisois conscience de lui en demander, sachant qu'il en avoit besoin pour lui-même, & pour ses Troupes, que je voyois presque réduites à rien; car les Espagnols prenoient alors fort peu de soin de le contenter. Le Cardinal Mazarin, pour le décréditer à la Cour d'Espagne, faisoit courir le bruit, qu'il étoit à la veille de s'accommoder avec celle de France; & Fuenfaldagne, qui ne l'aimoit pas, ne cessoit d'écrire à Madrid, que ces bruits n'étoient que trop bien fondés; & il donnoit par-là des soupçons continuels de sa conduite.

A mon arrivée de Xaintonge à Paris, le Comte de Rouffy m'avoit fait prêter quarante mille écus. Cette somme étant épuisée, je résolus d'aller passer l'Hyver en Hollande, pour y chercher les moyens de subsister pendant la Campagne prochaine.

Je n'avois point été payé, pendant plusieurs années, de mes appointements de Capitaine, & j'avois encore de plus grandes sommes à demander sur ceux que je devois toucher, comme Colonel. D'un autre côté, j'avois des Créanciers en Hollande, dont il falloit pré-

venir les poursuites. Je rendis compte de ma situation à M. le Prince, qui approuva ma résolution, & qui me dit, que je ne pouvois mieux faire que de prendre ce temps-là pour mettre ordre à mes affaires. Je me rendis à Namur par Montmedy; & en passant à Breda, je fus averti par M. de Hauterive, chez qui je demeurai un jour, que tout récemment la Reine de Boheme ayant voulu envoyer ses meubles & ses équipages à Heidelberg, le bateau qui les portoit avoit été arrêté par ses Créanciers. Cet avis me fit craindre que les miens n'eussent pas plus de respect pour moi : je leur devois près de quatre-vingts mille francs, & je n'apportoïs que cinquante écus en Hollande. Je ne crus pas devoir m'avancer jusques à La Haye, sans savoir auparavant la façon dont ils en useroient avec moi. J'y envoyai Dauché pour s'en informer, avec ordre de me mander à Rotterdam, dans quelles dispositions ils étoient à l'égard des créances qu'ils avoient sur moi. Supposé que leurs réponses ne fussent pas favorables, mon dessein étoit de passer à Cassel, pour y recevoir ce que mon beau-frere

me devoit du reste de la dot de ma femme. Dauché me manda, que je n'avois aucune forte de poursuite à craindre de la part de mes Créanciers. En effet, au-lieu de me presser de les satisfaire, ils m'offrirent de bonne grace tout ce qu'ils avoient. Ils n'eurent pas sujet de s'en repentir ; car Mornay m'ayant apporté de Cassel près de dix mille écus, tant de la dot de ma femme, que de la succession de M. le Landgrave, je les répartis entr'eux, lorsqu'ils s'y attendoient le moins ; & , pour achever de les contenter, je joignis à cette somme, celle que Messieurs les Etats de Hollande me firent toucher sur ce qui m'étoit dû de mes appointements.

Ce n'est pas que j'eusse pris aucun soin de me ménager beaucoup d'amis dans cette Assemblée pendant ma jeunesse : comme tout le pouvoir étoit alors entre les mains du Prince d'Orange, je ne songeois qu'à lui faire ma cour, n'ayant pas encore le jugement assez formé, pour prévoir que je pourrois un jour avoir besoin de Messieurs les Etats.

Leur bienveillance ne pouvoit pas non plus être fondée sur ce que j'avois

eu deux Grand'Meres de la Maison d'Orange ; car cette Maison n'avoit alors aucun crédit dans le Gouvernement. Le Prince Guillaume , fils unique de Frédéric-Henri , Prince d'Orange , qui avoit succédé à toutes les Charges de son pere , étoit mort de la petite-vérole , à l'âge de vingt-quatre ans , le 6 Novembre de l'année 1650 , ne laissant qu'un fils mineur , que la foiblesse de son âge rendoit incapable d'exercer le Stathouderat. Je ne fus donc redevable qu'à la bonne volonté de ces Messieurs , des soins qu'ils prirent de me faire payer plus de quarante mille livres , pendant le séjour que je fis à La Haye , & de rétablir en même-temps mes gages pour l'avenir , malgré la délibération qu'ils avoient prise , & qui s'exécutoit à l'égard des autres , de ne rien payer aux absents. La Ville d'Amsterdam me donna , dans cette occasion , des marques singulieres de sa bienveillance , par le zele qu'elle fit paroître pour mes intérêts dans l'Assemblée de la Province de Hollande. J'ai voulu que les bons traitements que je reçus alors de Messieurs les Etats , demeuraissent consignés dans ces Mé-

moires, & je vous charge de leur en témoigner votre reconnoissance, si jamais vous vous trouvez à portée de les servir utilement, sans manquer à ce que vous devez au Roi.

Pendant le séjour que je fis à La Haye, je fus honoré de l'Ordre de la Jarretière par le Roi d'Angleterre, Charles II. Ce Prince demeuroit alors en Hollande, en attendant qu'il pût remonter sur le Trône de son pere : il voulut reconnoître, par cette faveur, le zele que j'avois toujours eu pour son service. La jeune Princesse d'Orange, sa sœur, veuve du Prince Guillaume, étoit brouillée avec sa belle-mere, veuve du Prince Frédéric-Henri. Le Roi d'Angleterre me pria de travailler à leur raccommodement ; mais cette entreprise étoit au-dessus de mes forces : l'aigreur que la belle-mere avoit eue autrefois contre moi, au sujet du mariage de sa fille ainée, subsistoit encore ; elle étoit d'ailleurs si opiniâtre dans ses sentimens, que tous les amis de la Maison d'Orange ne purent venir à bout de la réconcilier avec sa belle-fille. Je voyois souvent à La Haye M. de Brun, Ambassadeur d'Espagne :

c'étoit un homme d'un esprit fort orné, & d'une conversation très-agréable; il avoit donné des preuves éclatantes de son adresse & de sa capacité au Congrès de Munster, où il trouva moyen d'engager les Etats-Généraux à se désunir d'avec leurs Alliés, pour conclure un Traité séparé avec la Couronne d'Espagne.

M. le Prince s'étoit avancé jusqu'à Namur, pour y concerter avec Fuenfaldagne les opérations de la Campagne prochaine. Je lui avois écrit pour lui renouveler les assurances de mon attachement, & en même-temps, pour lui proposer de faire le voyage de Hollande, en attendant que le retour de la saison lui permît de faire sortir les Troupes de leurs Quartiers-d'Hyver. Voici sa réponse:

„ J'ai reçu, avec toute la joie possi-
 „ ble, la Lettre que ce Garde m'a
 „ rendue de votre part, l'ayant trouvée
 „ toute remplie des marques de votre
 „ affection, dont je fais plus de cas
 „ que de chose du monde. Mon voyage
 „ de Bruxelles est encore douteux; si
 „ je le fais, je vous en donnerai avis,

XVII.

Lettre du
 Prince de
 Condé,
 prise sur
 l'Original
 écrit de sa
 main.

„ & cela étant, je ferai un tour jusqu'à
„ Anvers, d'où je vous ferai aussi sa-
„ voir de mes nouvelles : si vos affai-
„ res vous permettent de venir jusques
„ là, je ferai charmé de vous y voir.
„ Toutes choses se disposent pour en-
„ trer en Campagne au 15 de Mai : je
„ ferois fort que pour ce temps-
„ là, vous eussiez mis ordre à toutes
„ vos affaires de delà, afin que vous
„ puissiez vous rendre à l'Armée, lors-
„ qu'elle sera sur le point de marcher.
„ J'aurai des impatiences de vous y
„ voir, qui ne se peuvent dire, & je
„ m'assure aussi que vous y trouverez
„ toutes les satisfactions que vous fau-
„ riez desirer ; vous assurant, que com-
„ me il n'y a personne pour qui j'aie
„ plus d'estime & d'affection que pour
„ vous, je ferai toute ma vie mon pos-
„ sible pour votre entière satisfaction.
„ Quant au voyage que vous me
„ proposez, il y a trop peu de temps
„ pour le faire ; tous mes jours, entre
„ ci & la Campagne, étant comptés
„ pour me trouver en divers lieux où
„ ma présence est absolument néces-
„ saire ; c'est pourquoi je ne vois pas
„ d'apparence de le pouvoir faire de

„ cette année : si cependant vous aviez
 „ la bonté d'assurer Messieurs d'Amf-
 „ terdam de mon service, je vous en
 „ aurois une particuliere obligation.
 „ Voyez aussi avec eux ce qu'il faut
 „ faire pour empêcher l'Alliance de
 „ France ; & s'il faut que j'écrive là,
 „ ne pouvant pas y aller, ayez la bonté
 „ de me le mander, afin que je le fasse.

A Namur, ce 11

Avril 1653.

LOUIS DE BOURBON.

M. le Prince attendoit pour aller à Bruxelles, que l'on fût convenu du cérémonial qu'il observeroit avec l'Archiduc, Gouverneur-Général des Pays-Bas : & si-tôt que l'on en fut convenu, il se rendit dans cette Ville. Il y avoit aussi beaucoup de choses à régler par rapport au Commandement des Troupes, parce qu'il pouvoit y avoir beaucoup de difficultés là-dessus entre les François & les Espagnols.

Je prétendois avoir les Officiers-Généraux à mes ordres, & je savois que Clinchamp, qui commandoit les Auxiliaires, étoit résolu de ne pas prendre l'ordre de moi. M. le Prince ne cessoit

de m'assurer, dans toutes ses Lettres, qu'il me procureroit toute la satisfaction que je pouvois desirer.

XVIII.
Lettre du
Prince de
Condé,
prise sur
l'Original
écrit de sa
main.

„ Il ne se peut rien ajouter, „ disoit-il
dans sa Lettre du 24 Avril 1552, “ à la
„ reconnoissance avec laquelle j'ai reçu
„ les nouveaux témoignages de votre
„ affection, que votre Lettre du 23
„ me confirme si fort. Je vous prie
„ de croire que j'en conserverai tou-
„ jours le ressentiment que je dois, &
„ que toutes les occasions qui me don-
„ neront le moyen de le faire paroî-
„ tre, me seront infiniment cheres.
„ Pour en venir à nos affaires, je
„ vous dirai qu'elles s'avancent fort,
„ & que si vous desirez vous trouver
„ à l'Armée à l'entrée de la Campa-
„ gne, ainsi que je vous en prie, il
„ faut, s'il vous plaît, que vous vous
„ teniez prêt pour le 20 du mois pro-
„ chain. Je laisse à M. de la Sauve-
„ tat de vous entretenir plus particu-
„ lièrement que je ne puis faire sur
„ toutes choses, & de vous dire les
„ sentiments dans lesquels il m'a vu
„ pour tous vos intérêts : vous assu-
„ rant qu'il n'y en a point au monde

„ qui me soient plus chers ; & que je
 „ ferai , pour votre satisfaction , toutes
 „ les choses que vous pouvez attendre
 „ de moi. Je vous prie d'assurer M. le
 „ Baron d'Obdam de mon service , &
 „ que j'ai toute sorte de reconnoissance
 „ de son affection. Voyez aussi les cho-
 „ ses qui se peuvent faire avec lui.

*A Bruxelles , le 28
 Avril 1653.*

LOUIS DE BOURBON.

Je ne doutois pas de la sincérité de ces promesses ; mais comme je craignois toujours quelques chicanes de la part des Espagnols , & quelque contestation de la part des Officiers-Généraux , je lui mandai que je ne pouvois me résoudre à me rendre à son Armée , que la place qu'il m'y avoit donnée , ne me fût tellement assurée , ainsi que le rang & les droits des autres Officiers , que l'on ne pût avoir là-dessus aucun doute ni aucune dispute ; & que tant qu'un Article de cette conséquence demeurerait dans l'incertitude , malgré tous les sentiments qui m'attachoient à lui , je serois obligé de ne point faire la Campagne. Je demandois aussi

qu'il eût la bonté de faire régler mes appointements. Sa Réponse ne se fit point attendre; elle étoit conçue en ces termes :

XIX.
Lettre du
Prince de
Condé,
prise sur
l'Original
écrit de sa
main.

„ Je n'ai jamais été plus surpris que
„ quand j'ai reçu votre Lettre, que
„ m'a apporté Curai, & que M. Du-
„ pré m'a rendue. J'en ai reçu cinq
„ ou six de vous depuis peu, par les-
„ quelles vous me mandiez que vous
„ étiez prêt de venir; cela m'a obligé
„ de faire les derniers efforts pour
„ faire régler votre emploi. J'y ai
„ réussi avec peine : mais enfin, je l'ai
„ fait, & ne me suis pas contenté de
„ le faire de bouche comme l'année
„ passée; mais je l'ai fait par écrit, &
„ je l'ai entre les mains, afin qu'il n'y
„ ait plus de dispute.

„ J'avoue que je suis honteux de
„ n'avoir que trois mille patagons (*) à
„ vous offrir, mais quand vous consi-
„ dererez le peu que j'ai reçu, & ce
„ que j'ai donné aux Troupes, & le
„ peu qui me reste pour faire mon
„ équi-

(*) Environ 9000 liv. de notre monnoie.

„ équipage , qui n'est pas à moitié de
 „ ce qu'il doit être , non pour être
 „ beau , mais pour être seulement com-
 „ mode , vous m'avouerez que c'est
 „ tout ce que je puis. J'en ai fait voir
 „ le détail à Chazerac ; je vous le fe-
 „ rai voir quand vous voudrez : vous
 „ jugerez de mon impossibilité faci-
 „ lement.

„ Ce n'est pas que les Espagnols ne
 „ m'aient promis de m'en donner au
 „ premier jour , disant qu'ils attendent ,
 „ pour cela , les Lettres de Change
 „ d'Espagne , dont ils ont eu les avis
 „ par le dernier Courier : mais comme
 „ cela n'est pas encore entre mes mains ,
 „ je ne vous puis rien promettre que
 „ ce que je vous ai mandé pour à cette
 „ heure ; & pour l'avenir , si-tôt qu'il
 „ fera arrivé de l'argent , vous en pren-
 „ drez ce qu'il vous plaira : c'est tout
 „ ce que je puis.

„ Je vous supplie de me mander en
 „ toute diligence votre derniere réso-
 „ lution là-dessus , parce qu'il me faut
 „ changer en quelque chose la dispo-
 „ sition de mes Troupes , si vous ne
 „ venez pas.

„ Je partirai d'ici le dix ou le douze

„ au plus tard pour l'Armée. J'appré-
„ hende, que si vous ne venez pas, les
„ Espagnols ne soient pas toujours de si
„ bonne humeur qu'ils sont, & qu'une
„ autre fois vous y trouviez des diffi-
„ cultés qui sont présentement surmon-
„ tées. Voilà tout ce que je vous puis
„ dire, vous assurant que je suis à vous
„ de tout mon cœur.

*A Bruxelles, ce 5
Juin 1653.*

LOUIS DE BOURBON.

Voici l'Ecrit dont il étoit parlé dans
cette Lettre.

*Ordres pour régler les Commandements
des Chefs de l'Armée de M. le Prince
de Condé.*

„ 1°. Le Général des Troupes Auxili-
„ liaires obéira à M. le Prince de Ta-
„ rente.

„ 2°. Les Lieutenants-Généraux de
„ l'Armée de M. le Prince iront de
„ pair avec le Général de la Cavalerie
„ du Roi d'Espagne, & obéiront au
„ Maître-de-Camp-Général, comman-
„ dant les Troupes Auxiliaires.

„ 3°. Les Maréchaux-de-Camp de

„ l'Armée de M. le Prince, & les Ser-
 „ gents-Généraux de Bataille du Roi,
 „ iront aussi de pair; & les Colonels,
 „ tant du Roi que de M. le Prince,
 „ obéiront aux uns & aux autres.
 „ 4°. Au Général de la Cavalerie
 „ du Roi, obéiront tous les Chefs de
 „ l'Armée de M. le Prince, qui obéif-
 „ sent aux Lieutenants-Généraux de
 „ son Armée; & aussi, dans l'Armée
 „ Auxiliaire du Roi, tous les Chefs
 „ qui obéissent au Général de la Cava-
 „ lerie, obéiront aux Lieutenants-Gé-
 „ néraux de M. le Prince.
 „ 5°. Le surplus des Chefs, Colo-
 „ nels & autres, qui serviront M. le
 „ Prince dans les Troupes Auxiliaires
 „ du Roi, se gouverneront avec les
 „ Colonels & autres Chefs de son Ar-
 „ mée, comme il se pratique dans les
 „ Armées qui servent le Roi dans les
 „ Pays-Bas, sans y rien changer. Sui-
 „ vant quoi, il semble que tous les
 „ accidents qui pourroient arriver pour
 „ le Commandement, seront préve-
 „ nus; l'obéissance étant réglée suivant
 „ qu'il est juste & raisonnable.

*A Bruxelles, le 2
 Juin 1653.*

FUENSALDANA.

Le temps qu'il fallut mettre à régler toutes ces difficultés, fit que M. le Prince ne put entrer en Campagne aussi promptement qu'il le desiroit. Lorsque je vis que la Place que je devois avoir dans son Armée, m'étoit assurée, je ne balançai pas à partir pour en partager les travaux & les périls avec lui. Je refusai les trois mille patagons qu'il m'avoit offerts, & je le joignis auprès du Catelet. Il avoit envoyé à Cambray sa Compagnie de Gendarmes, pour m'escorter. L'Armée, qui se trouva forte d'environ vingt mille Hommes de pied, & quatorze mille Chevaux, campa d'abord auprès de Saint-Quentin, qui n'étoit gardé que par les habitants. Lorsque l'on proposa de l'assiéger, Fuenfaldagne n'y voulut jamais consentir, dans la crainte que la prise de cette Place, qui nous auroit ouvert l'entrée de la Picardie, ne facilitât l'accommodement de M. le Prince.

Nous marchâmes à Roye, qui ne fit aucune résistance. Le Gouverneur en sortit sans attendre qu'on lui eût envoyé des otages. Il fut fait prisonnier de guerre avec quelques Gentilshommes qui s'étoient jettés dans la Place.

On partagea les chevaux qui s'y trouverent, pour remonter nos Cavaliers. Mont-Didier nous ouvrit ses Portes.

Les Généraux de l'Armée du Roi, qui n'avoient pas assez de Troupes pour ofer nous combattre, songerent seulement à nous couper les vivres. Ils apprirent, par une Lettre interceptée, que nous attendions un grand Convoi de Cambray : ils s'avancèrent jusqu'au près de Bapaume, dans l'espérance de nous l'enlever. Nous fûmes avertis de leur marche, & nous comprîmes leur dessein, dont nous donnâmes avis à l'Officier chargé de conduire le Convoi, qui leur échappa.

Nous marchâmes à Bray, où nous fîmes un Pont avec tant de diligence, qu'étant arrivés à midi, les Espagnols passerent le même jour avec une partie des Lorrains ; & le lendemain, à pareille heure, je passai avec toute l'Arriere-garde.

Nous arrêtâmes un Courier qui venoit d'Amiens ; il portoit quantité de Lettres des Magistrats de la plupart des Villes de Picardie, qui se plaignoient à la Cour du peu de Troupes qu'on leur avoit laissé pour résister aux Ennemis.

Nous savions que les fortifications de Corbie étoient en si mauvais état, que la prise de cette Place ne pouvoit être qu'une affaire de deux jours. Ce Poste nous eût été très-avantageux par sa situation sur la Somme, & par la proximité de Paris, où nous avions toujours conservé de grandes intelligences; mais les Espagnols refuserent de l'attaquer. Ils étoient obligés, par le Traité fait avec M. le Prince, de lui céder toutes les Places qu'il prendroit en France; & les Espagnols ne doutoient pas qu'elles ne retournassent à la France par un accommodement: ils avoient une extrême répugnance à employer leurs Troupes à faire des conquêtes, qu'ils ne se flattoient pas de pouvoir conserver.

Peu de jours après, Fuenfaldagne nous donna une preuve encore plus sensible de la résolution où il étoit, de ne pas procurer des avantages trop considérables aux armes de M. le Prince.

Nos Partis nous ayant rapporté que M. de Turenne étoit venu camper près de Peronne, du côté du Mont Saint-Quentin, M. le Prince jugea qu'il

feroit deux jours sans se tenir sur ses gardes, parce qu'il croiroit qu'il nous falloit au moins ce temps-là pour passer la Somme, & pour arriver jusqu'à lui. Sur ce principe, il détermina Fuenfaldagne à faire un effort pour le surprendre.

Nous décampâmes à midi; & après avoir marché toute la nuit, nous nous trouvâmes avant le jour devant Bapaume, où l'on nous prit pour l'Armée du Roi. Nous y apprîmes que M. de Turenne étoit toujours dans son même Poste, & qu'il nous croyoit encore auprès de Corbie. Ces nouvelles nous obligèrent à redoubler de vitesse, malgré la lenteur ordinaire des Espagnols. M. le Prince s'étoit mis à l'Arrière-garde pour les presser.

M. de Turenne ne fut instruit de notre marche, qu'au moment où je parus avec quarante Escadrons, qui composoient les deux lignes de notre aile gauche. Il en avoit eu jusqu'alors si peu de connoissance, que la plus grande partie de ses Troupes étoit au fourrage. Il fit aussi-tôt battre la générale, & posta son aile droite dans une campagne assez rase, son Infanterie sur une

hauteur, & l'aile gauche du Maréchal de la Ferté sur une autre hauteur encore plus élevée. Je rangeai mon aile dans le meilleur ordre qu'il me fut possible, & M. le Prince étant arrivé avec l'Infanterie, je lui fis remarquer que nous pouvions avoir bon marché de l'aile droite de M. de Turenne, en l'attaquant par le front & par le flanc; car j'avois dans mes deux Lignes mille six cents Chevaux de plus qu'il n'en avoit dans les siennes. Mais Fuenfaldagne refusa opiniâtrément d'en venir aux mains, sous prétexte que ses Troupes étoient trop fatiguées de la marche qu'elles avoient faite, & qu'il falloit leur donner le temps de se reposer.

M. le Prince, qui ne vouloit pas perdre une occasion si favorable, dit à Fuenfaldagne, que s'il craignoit de hazarder ses Troupes, pourvu qu'il se tint seulement en bataille devant l'aile du Maréchal de la Ferté, il lui rendroit bon compte du reste; mais il ne put rien gagner sur son esprit, & nous fûmes obligés d'aller camper à une demi-lieue de Peronne.

L'Armée du Roi se retrancha pen-

dant la nuit, enforte que le lendemain nous n'aurions pu l'attaquer sans un très-grand désavantage. Toute la matinée se passa en escarmouches; &, après avoir manqué le moment décisif, nous nous retirâmes à Fonsomme, où le Siege de Guise fut résolu. On décida que la Place seroit investie, d'un côté, par le Prince de Ligne, avec 1500 Chevaux des Troupes d'Espagne; & de l'autre, par Duras, avec un pareil Détachement de notre Cavalerie. Le Chevalier de Guise se plaignit hautement de ce que l'on s'attachoit à une Place qui faisoit partie des Domaines du Duc de Guise, son frere; & il fit tant, que le dessein du Siege fut abandonné, & la Cavalerie contre-mandée.

Nous marchâmes à Vervins, où Hauterive, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Anguien, apporta la nouvelle de l'accommodement de Bordeaux.

Il y avoit déjà long-temps que cette Ville étoit remplie de troubles & de désordres, par la mésintelligence du Prince de Conty avec Marcin & Lenet, à qui M. le Prince avoit donné toute sa confiance.

XX.
Le Prince
de Conty
épouse une
niece du
Cardinal
Mazarin.

Le Cardinal Mazarin, l'homme du monde le plus habile à semer la division dans les Partis qui travailloient à sa ruine, employa toute son industrie à gagner les plus intimes Confidens du Prince de Conty, pour l'échauffer contre Marcin & Lenet, &, par conséquent, pour l'éloigner des intérêts de son frere.

Il corrompit Chouppes, que le Prince de Conty avoit envoyé à la Cour d'Espagne, pour y demander des secours d'hommes & d'argent, & il le chargea de faire entendre aux Ministres d'Espagne, que M. le Prince étoit sur le point de se raccommoder avec la France. Ces bruits, qui étoient encore fortifiés par les faux avis de Fuenfaldagne, eurent tout l'effet que le Cardinal pouvoit desirer; car Chouppes s'en revint sans avoir obtenu les secours qu'il demandoit; & les Bourdelois commencerent à se persuader, que M. le Prince traitoit avec la Cour à leur insu, & sans y comprendre leurs intérêts. La conduite du Prince de Conty, qui négocioit ouvertement avec la Cour, les confirma dans cette pensée, parce qu'ils ne doutoient pas qu'il n'agît tou-

jours de concert avec son frere. Enfin, par les menées de Chouppes & de l'Abbé de Cosnac, qui obtint, dans la suite, l'Evêché de Valence pour prix de ses services, le mariage de M. le Prince de Conty fut arrêté avec une niece du Cardinal Mazarin; & ce Prince consentit à quitter, pour l'épouser, trois cents mille livres de rente en Bénéfices.

Ceux qui ne connoissoient pas les ressorts secrets de cet accommodement, crurent d'abord, que c'étoit un sacrifice que M. le Prince de Conty faisoit de lui-même, pour rétablir l'union & la confiance entre son frere & le Cardinal : car sa mauvaïse constitution, la difformité de sa taille, qui ne pouvoit être cachée que par la soutane, les grands biens dont il se dépouilloit, étoient des considérations si fortes pour le fixer dans l'état ecclésiastique, qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il pût y renoncer par aucun autre motif. Mais on fut bien-tôt détrompé, quand on vit que M. le Prince, loin de gagner à ce mariage, y perdoit une partie de son Patrimoine, de ses Charges & de ses Gouvernements, qui furent donnés à son frere, pour lui tenir lieu de la grande

dot qu'on lui avoit fait espérer. Quand on vit que, par ce Traité, Bourdeaux recevoit l'Amnistie, & se détachoit des intérêts de M. le Prince; que la Duchesse de Longueville se retiroit dans les Terres de son mari; que Madame la Princesse de Condé & le jeune Duc d'Anguien, son fils, s'embarquoient pour passer en Flandres; il n'y eut plus alors qu'une voix pour blâmer la conduite du Prince de Conty.

Le Cardinal lui-même se moqua de sa foiblesse, quoiqu'il en profitât; premièrement, par l'accommodement de Bourdeaux; secondement, par le calme que cet accommodement rétablit dans le Royaume; troisièmement, parce qu'il fut dispensé de partager ses Troupes entre la Guienne & la Flandre : partage qui réduisoit M. de Turenne à ne pouvoir nous opposer que des forces inégales. Mais, comme l'on tire avantage des mauvaises actions, sans estimer ceux qui les commettent, il affecta de dire en Public, qu'il n'avoit point recherché l'alliance de M. le Prince de Conty, & que c'étoit lui qui en avoit fait toutes les avances. On auroit pu le croire, si l'on en eût jugé par le peu

de considération que ce Ministre eut pour lui depuis son mariage.

M. le Prince apprit, avec beaucoup de chagrin, un événement si contraire à ses intérêts; &, quoiqu'il s'efforçât de cacher sa douleur, il en fut réellement plus touché que d'aucune disgrâce qu'il eût encore éprouvée.

La Campagne étoit déjà fort avancée, sans que nous eussions profité de l'avantage que nous avions sur l'Ennemi, par la supériorité du nombre. Après plusieurs contestations sur le parti que l'on devoit prendre, on s'en tint à la résolution d'assiéger Rocroy. Le Comte de Ligneville fut d'abord détaché avec quelque Cavalerie, pour investir cette Place. M. le Prince le suivit avec une partie de la sienne; & j'y arrivai peu de temps après, avec le reste de ses Troupes. Les Espagnols & les Lorrains ne joignirent que le jour suivant.

XXI.
Siege de
Rocroy.

L'Archiduc, qui avoit joint l'Armée pendant sa marche, prit son Quartier du côté du Pays de Liege & du Hainaut; les Lorrains, sur le chemin de Marienbourg; & M. le Prince, sur celui de Charleville. Je n'étois séparé des Lorrains que par un marais, qui abou-

tiffoit, d'un côté, à une des Portes de Rocroy, &, de l'autre, à un bois d'une très-grande étendue, & peu éloigné de la Ville. Le voisinage de la Place & de ce bois, qui rendoit le secours fort facile, obligea M. le Prince de poster quatre Régiments le long du marais, & de border le bois avec la plus grande partie de son Infanterie. Les lignes furent achevées en trois jours, & le quatrième on disposa trois attaques. Les Espagnols furent chargés de la première, où étoit l'Archiduc; les Italiens & les Lorrains, de la seconde; les François & les Allemands, de la nôtre, qui étoit à la droite. Le jour que l'on ouvrit la tranchée, M. le Prince tomba malade d'une fièvre quarte si violente, & dont les accès devinrent si longs & si fâcheux, qu'il fut obligé de garder le lit pendant tout le temps du Siege: il se déchargea sur moi de la conduite de son attaque. J'y donnai tous mes soins; & en peu de temps, elle fit plus de progrès que les autres, quoiqu'elle fut moins pourvue de munitions & d'artillerie.

Il arriva un mal-entendu qui nous retarda de quelques jours. L'Archiduc

trouva mauvais que M. le Prince donnât le mot aux Troupes Auxiliaires qui faisoient partie de son Armée, quoique l'on fût convenu qu'ils le donneroient chacun à leur attaque, & qu'ils se le communiqueroient l'un à l'autre. Le Duc de Virtemberg, qui commandoit ce Corps, vint m'en avertir dans le temps que je revenois de visiter la tranchée & nos Gardes à cheval. Il me parut prendre part au déplaisir que cette nouvelle prétention de l'Archiduc causeroit à M. le Prince, & il me demanda conseil sur la conduite qu'il devoit tenir, m'assurant qu'il le suivroit, quel qu'il fût, quand même il en devroit encourir la disgrâce de l'Archiduc. Je lui répondis, que je rendrois compte à M. le Prince du zele qu'il témoignoit pour ses intérêts; que Son Altesse étant actuellement dans le fort de sa fièvre, je ne jugeois pas à propos de lui parler de cette affaire, avant le lendemain matin à son réveil; mais que je pouvois l'assurer, que M. le Prince ne trouveroit pas mauvais qu'il exécutât les ordres de M. l'Archiduc, puisqu'il étoit au Service d'Espagne.

M. le Prince fut surpris & piqué de

cette prétention de l'Archiduc ; mais il crut devoir modérer son ressentiment, qu'il eût sans doute porté fort loin, s'il en eût suivi les premiers mouvements : il aima mieux les retenir, dans la crainte que, s'il les faisoit éclater, le Cardinal n'en profitât pour semer la division entre lui & les Espagnols. Il me chargea de remercier, de sa part, le Duc de Virtemberg de sa bonne volonté, & il prit le parti de faire relever la Garde de son logis & du mien, par sa Cavalerie, à laquelle l'Archiduc ne prétendoit pas donner le mot. M. le Prince n'ayant pas amené assez d'Infanterie pour fournir à cette Garde, c'étoit celle des Espagnols qui avoit été jusques alors auprès des Généraux. Saint-Ibal, qui étoit connu de l'Archiduc, trouva le moyen d'ajuster ce différend. Il fut décidé, qu'en attendant la Réponse du Roi d'Espagne, le mot ne seroit donné, ni par M. l'Archiduc, ni par M. le Prince, mais par un Tiers, dont on conviendrait de part & d'autre.

Je repris ensuite le soin de mon attaque, que j'avois abandonnée pendant les deux jours que dura cette contestation, parce qu'elle se faisoit par des

Troupes dont je ne me mêlois plus, depuis qu'elles avoient cessé de prendre le mot de M. le Prince.

En trois jours, je pouffai ma tranchée si avant, que, dès le quatrième, je me ferois rendu maître de la Contrescarpe, s'il ne m'avoit fallu attendre les Espagnols & les Lorrains, pour l'attaquer tous ensemble. Le lendemain nous fîmes un logement sur le glacis. Les Affiégés eurent quelque succès dans la première sortie qu'ils firent sur les Espagnols; car ils les contraignirent d'abandonner leur logement, & leur tuerent plusieurs Soldats & quelques Officiers. Ils n'eurent pas le même avantage dans une sortie qu'ils firent sur nous; car ils furent repoussés avec perte.

Nous étions bien plus incommodés du mauvais temps que de leurs sorties. La pluie étoit survenue en si grande abondance, que nos tranchées en étoient inondées; &, quelques soins que nous eussions pris pour faire écouler l'eau, nous en avions, en quelques endroits, jusques au-dessus du genou.

La descente du fossé ne fut pas difficile, mais nous trouvâmes beaucoup de difficultés à loger le Mineur: les

nuits étoient si obscures, que l'on pouvoit l'égorger sans beaucoup de péril.

Le vingt-deuxieme jour, depuis la tranchée ouverte, la Ville capitula. Montaignu en sortit le lendemain avec six à sept cents hommes, sans compter les blessés. Il fut conduit à Charleville, & la Place fut remise à M. le Prince, conformément au Traité.

Trois de ses principaux Officiers prétendoient au Gouvernement de Rocroy. Person croyoit y avoir droit, pour avoir défendu Mouzon, que M. de Turenne n'avoit pu prendre qu'après dix-sept jours de tranchée ouverte; (*) Bouteville, pour s'être encore plus signalé, par la défense de Bellegarde; & Duras, parce qu'il s'en croyoit aussi digne que les deux autres, quoiqu'il ne put pas alléguer les mêmes raisons. Quelqu'un ayant dit à M. le Prince que j'étois aussi du nombre des prétendants, quoique je n'y eusse jamais pensé, il répondit brusquement, qu'il retenoit ce Gouvernement pour lui-même, & que la méfintelligence de ses Officiers le forçoit

(*) Depuis, Maréchal de Luxembourg.

d'en user ainsi. Il me fit dire ensuite par Saint-Ibal, qu'il n'avoit jamais cru que je fusse du nombre des prétendants; que s'il avoit pris deux Places, il m'en offriroit une pour me dédommager de Taillebourg; mais que n'ayant que Rocroy, dont les contributions devoient le faire subsister, il n'osoit me proposer d'en être Gouverneur, pour lui rendre compte des profits. Que si cependant je voulois l'être à cette condition, il m'en feroit expédier les provisions. Je répondis que je n'avois aucune prétention sur ce Gouvernement, & que je comprenois parfaitement les raisons qu'il avoit de le garder pour en toucher les revenus.

Les égards & les bontés particulières qu'il me témoignoit, augmentoient la peine que je ressentais de ce que le mauvais état de mes affaires ne me permettoit pas de le servir plus long-temps. J'avois épuisé mon crédit & celui de mes amis, dans l'espérance que les Espagnols régleroient mes appointements, & qu'ils me mettroient en état de suivre mon inclination; mais quand je sus que Lenet, qui revenoit d'Espagne, n'apportoient rien de certain

sur les secours que j'en devois attendre , je conçus qu'il ne m'étoit plus possible de subvenir à une infinité de dépenses que ma place de premier Lieutenant-Général rendoit indispensables. L'indisposition de M. le Prince le retenoit à Rocroy, & je commandois son Armée en Chef. Je la voyois réduite à un état déplorable ; les deux tiers de la Cavalerie, sans en excepter les Officiers, étoient à pied ; les Soldats manquoient de tout , & j'étois hors d'état de les soulager dans leurs plus extrêmes besoins. Ma situation devint si cruelle , que je résolus de tout quitter , plutôt que de voir une Armée entière dépérir entre mes mains , au risque d'être soupçonné ou accusé d'avoir contribué à sa ruine par ma dureté ou par ma négligence. Je fis demander mon congé à M. le Prince par Lenet ; & ensuite l'étant allé trouver moi-même , je lui dis , que j'étois au désespoir d'être obligé de le quitter ; que mes sentiments pour lui seroient toujours les mêmes , & que rien ne seroit capable de me détacher de ses intérêts , quelle que put être la longueur & l'opiniâtreté de ses disgraces ;

mais que je ne pouvois supporter plus long-temps les rigueurs de ma situation, & l'affreuse disette où je me trouvois réduit.

Il me répondit, que toutes les obligations qu'il m'avoit, lui étoient parfaitement connues ; que s'il ne m'en avoit pas donné toutes les marques de reconnoissance que j'avois droit d'exiger de lui, je ne devois m'en prendre qu'au mauvais état de ses affaires, qui avoit mis des obstacles insurmontables aux effets de sa bonne volonté ; que je choisissois malheureusement, pour le quitter, le temps où mes services lui étoient les plus nécessaires ; que je connoissois la misere de ses Troupes, la mésintelligence de ses Officiers-Généraux, & le peu de concert qu'il y avoit entre eux & le Duc de Virtemberg ; qu'étant leur ami commun, & au-dessus d'eux, par ma Charge, j'étois seul capable de prévenir les suites funestes de leurs divisions. Que cependant, pour ne me rien dissimuler, il ne pouvoit, quant à présent, me rien faire espérer pour mes appointements ; mais, qu'au premier argent qui lui viendrait, il m'en céderoit telle part que je voudrois.

Je l'assurai que je n'avois à me plaindre que du malheur de ma situation, qui me forçoit à me faire la dernière violence pour me séparer de lui ; que, s'il y avoit quelque expédition à entreprendre, j'étois prêt à bourfiller encore pour avoir dequoi subsister jusqu'au jour de l'exécution ; mais, que si la Campagne étoit finie, je le suppliois de juger lui-même, jusques où pouvoit me conduire une somme de cent écus qui me restoit. Il me repliqua, qu'il étoit juste que, m'ayant de si grandes obligations, il fit marcher, en cette rencontre, mes intérêts devant les siens, & qu'en se privant de moi, il exposât ses Troupes à tous les inconvénients de mon absence, plutôt que de me faire souffrir plus long-temps pour l'amour de lui.

Notre séparation fut fort tendre : il me promit une amitié éternelle, en me disant qu'il n'oublieroit jamais tout ce que j'avois fait pour lui. Je lui répondis, qu'en quelque lieu du monde que je fusse, je conserverois toujours un attachement inviolable à sa Personne, & que je lui en donnerois par-tout & en toute occasion, des marques qui iroient encore au-delà de mes promes-

fes. Je renvoyai en France une grande partie de mon équipage , avec un Paf-seport de M. de Turenne , qui étoit en-tré dans Mouzon quatre ou cinq jours après la capitulation de Rocroy ; & , après m'être dégagé fort honnêtement des Espagnols , j'en reçus les fauf-con-duits dont j'avois besoin pour passer en Hollande. Je ne fus pas plutôt arrivé à La Haye , que j'écrivis à M. le Prince , pour lui communiquer mes réflexions sur l'état présent de ses affaires , & sur les services que je pouvois encore lui rendre dans le Pays où j'étois. Voici quelle fut sa réponse.

„ Vous aurez , s'il vous plaît , la
 „ bonté de m'excuser , si je ne vous
 „ écris pas de ma main , la continua-
 „ tion de ma maladie m'empêchant de
 „ le pouvoir faire. J'ai reçu la Lettre
 „ que vous m'avez fait la faveur de
 „ m'écrire , & vous suis infiniment
 „ obligé de toutes les amitiés qu'elle
 „ contient pour moi , desquelles je ne
 „ puis avoir une plus entière recon-
 „ noissance que celle que j'en ai. Quant
 „ à l'affaire dont vous m'avez écrite ,
 „ j'ai prié M. le Président Viole d'y

XXII.
 Lettre du
 Prince de
 Condé.

„ répondre amplement de ma part,
„ sachant que c'est une personne par
„ qui vous ferez bien-aïse que je vous
„ fasse savoir tous mes sentiments. Con-
„ tinuez, s'il vous plaît, à prendre la
„ peine de me mander toutes choses,
„ & me croyez plus parfaitement à vous
„ que personne qui soit au monde.

*De Rocroy, le 8 No-
vembre 1653.*

LOUIS DE BOURBON.

Je trouvai, en Hollande, quelques Officiers François, que j'engageai à servir dans ses Troupes; &, lui ayant écrit pour le prier de les recevoir, il me répondit :

„ J'ai reçu la Lettre que vous m'a-
„ vez écrite de La Haye, le 27 du
„ passé, touchant le Sieur de la Roche-
„ Vernay. Vous pouvez compter que
„ je ferai pour lui tout ce qui se pourra
„ présentement pour son avantage; &
„ ce avec d'autant plus de joie, que
„ je vois que vous le desirez, & qu'il
„ le mérite. Je fais que c'est un bon
„ Officier, & fort affectionné à mes in-
„ térêts. Quant à ce qui est des autres
„ dont vous me parlez, je ne fais point
de

„ de doute que ce ne soient de braves
 „ gens, & qu'ils ne méritent aussi de
 „ l'emploi. Je vous prie de les vouloir
 „ tous assurer de mon amitié, & de
 „ me croire, en votre particulier, en-
 „ tièrement à vous.

A Rocroy, ce 6 Dé- LOUIS DE BOURBON.
cembre 1653.

Le bon accueil que l'on me fit à La Haye, me rendit ce séjour si agréable, que j'y fis venir ma femme & ma sœur. Nous passâmes une grande partie de la belle saison aux eaux de Spa, avec la jeune Douairière d'Orange, que l'on appelloit la Princesse Royale, & le Roi d'Angleterre, son frere. Les liaisons d'amitié que j'avois avec ce Prince, n'empêcherent pas un Ministre Protestant, nommé Stoupe, de me venir faire des propositions de la part de Cromwel, qui l'avoit envoyé en France pour assurer nos Eglises Réformées de sa protection, si elles vouloient s'unir pour demander à la Cour le rétablissement de leurs privileges. Le Cardinal Mazarin, qui en fut averti, mit des gens en campagne pour arrêter Stoupe. Il avoit déjà parcouru le Languedoc &

les Cévennes, lorsqu'il apprit qu'on le cherchoit. Il s'évada, mais il n'eut pas le temps de sauver ses papiers, qui furent saisis. Il me vint trouver à Spa; & ne pouvant me montrer sa commission, qui avoit été prise, il m'assura seulement de bouche, qu'il avoit charge du Protecteur de me promettre tout ce qui pouvoit dépendre de lui, si je voulois me mettre à la tête des Protestants de France, lorsqu'il seroit temps d'agir pour les intérêts de la Cause commune. Je lui répondis, que je voyois avec douleur les mauvais traitements que les Réformés recevoient en France par les contraventions manifestes que l'on y faisoit tous les jours à l'Edit de Nantes; que personne ne me surpasseroit en zele & en desir de contribuer à leur satisfaction & à leur repos; mais, qu'il devoit savoir qu'il y avoit beaucoup de division & de jalousie parmi nous; que la corruption s'y étoit glissée, comme par-tout ailleurs, & que j'étois obligé de me conduire avec beaucoup de retenue; que je venois de quitter un Parti odieux à la Cour de France, auquel on étoit persuadé que je tenois encore par inclination, & que la

moindre démarche que je ferois, me rendroit suspect. La conclusion fut, que je demeurerois en Hollande jusqu'à ce que le Protecteur se fût déclaré contre la France ou contre l'Espagne; que si c'étoit contre la France, & qu'il parût, dans le Languedoc, quelque disposition à le seconder, je prendrois avec lui des mesures plus certaines, dont M. le Prince pourroit se prévaloir; mais que si le Protecteur préféroit l'alliance de cette Couronne à celle d'Espagne, je ne prétendois lui donner aucune parole, dont on pût se servir pour nuire à la Cour de France; & je renvoyai Stoupe avec cette réponse.

Nous apprîmes, à Spa, que les Espagnols faisoient le Siege d'Arras, & nous attendions à toute heure la nouvelle de sa reddition, lorsque nous fûmes que M. de Turenne avoit forcé les lignes du côté des Espagnols, & secouru la Place, & que, si M. le Prince n'y fût accouru, toute leur Armée auroit été entièrement détruite; car l'Archiduc & Fuenfaldagne s'étant retirés, selon leur coutume, quand ils virent la déroute générale, M. le Prince prit son parti si à propos & avec une si merveil-

leuse présence d'esprit, qu'il rallia très-promptement les Troupes débandées, & fit sa retraite, au petit pas, en présence de l'Ennemi.

Je fis un voyage à Cassel avec ma femme, que je ramenai ensuite à La Haye, grosse de cinq mois. Le terme de son accouchement étant arrivé, Dieu lui fit la grace de vous mettre heureusement au monde, au mois de Mai 1655. Vous eûtes pour Parrains le Roi de Suede, les Etats-Généraux des Provinces-Unies, & les Etats-Particuliers de la Province de Hollande. C'est par cette raison que l'on vous nomma *Charles*, qui étoit le nom du Roi de Suede; *Belgique*, ce qui désignoit Messieurs les Etats-Généraux; & *Hollande*, pour marquer les Etats-Particuliers de la Province de Hollande.

Vous fûtes gratifié, par les Etats-Généraux, d'une pension viagere de mille livres, & d'une autre de six cents livres, par les Etats-Particuliers de la Province de Hollande. Elles furent toutes deux apportées à votre mere, par des Députés, dans des Boîtes d'or.

Je me lassai, à la fin, de la vie oisive que je menois hors de ma Patrie, & je

DU PRINCE DE TARENTE. 173

résolus d'y retourner, pour voir si je ne pourrois pas y rendre encore quelques services à M. le Prince.

Je demandai mon Amnistie, avec la permission de rentrer en France; &, l'un & l'autre m'ayant été accordé sans difficulté, je partis de La Haye sur la fin de l'année 1655, muni des Passports du Roi, de l'Archiduc, & de M. le Prince. Je lui avois écrit avant mon départ, & je reçus ce Billet en réponse.

*Au Camp de Han-sur-Euze,
le 2 Novembre 1655.*

„ Je n'ai pas moins de déplaisir que XXIII.
„ celui que vous me témoignez, de Lettre du
„ n'avoir pu avoir le bien de vous Prince de
„ voir avant votre retour en France. Condé.
„ C'est une chose que j'avois souhaitée
„ avec beaucoup de passion; mais,
„ puisque l'occasion ne s'en est pas présentée, je suppléerai, par ce Billet,
„ à ce que j'aurois pu vous dire de
„ bouche, en vous assurant qu'en telle
„ part du monde que la fortune me
„ porte, je garderai de véritables sentiments d'estime & d'amitié pour
„ vous, & vous rendrai tous les ser-

„ vices que vous pourrez desirer de
„ moi en toutes rencontres.

LOUIS DE BOURBON.

Je vis le Cardinal à Paris ; il me reçut avec cet air doux , affable , insinuant , dont il se servoit presque toujours pour couvrir ses véritables sentimens. Il me témoigna la plus vive douleur de ce que les services que je lui avois rendus au commencement des troubles , n'avoient pas été récompensés : il en attribua la cause à son éloignement de la Cour ; & , comme il s'apperçut que j'écoutois ses discours & ses protestations avec assez de froideur , il me proposa de travailler à l'accommodement de M. le Prince : il ne se feroit servi de moi que pour le tromper. Je ne donnai pas dans ce piège , & j'évitai d'entrer , sur ce point , dans aucune discussion , en éludant cette proposition , par des témoignages de respect & de civilité , sans aller plus avant.

Il ne laissa pas de me présenter le lendemain au Roi & à la Reine : il avoit eu soin de les prévenir , & j'en reçus un accueil si favorable , que tous

ceux qui étoient présents, en furent extrêmement surpris.

Je rendis compte à M. le Prince de ma conversation avec le Cardinal, au sujet de son accommodement, & je lui fis remarquer qu'il ne devoit faire aucun fond sur tout ce qui lui viendrait de la part de ce Ministre, qui ne cherchoit à l'engager dans une nouvelle négociation, que pour le rendre de plus en plus suspect aux Espagnols.

XXIV.
Entretien
du Prince
de Tarente
avec le
Cardinal
Mazarin.

Mes parents & mes amis ne cessoient de me représenter, que l'éloignement de M. le Prince pouvoit durer autant que ma vie, & qu'en me tenant toujours séparé du Cardinal, je courois risque de me précipiter dans un abyme de malheurs, dont je ne verrois jamais la fin. Je prévoyois, comme eux, tout ce qui pourroit m'arriver, sans en être allarmé; je savois que ma conduite ne pouvoit être approuvée que d'un petit nombre de personnes qui estiment l'honneur, la constance & la fermeté, pendant que les autres me taxeroient d'imprudence & d'aveuglement : mais je comptois pour beaucoup d'être content de moi-même, & de n'avoir rien à me reprocher.

La seconde fois que je vis le Cardinal, il fit de nouveaux efforts pour me gagner; il s'étendit beaucoup sur le chagrin qu'il avoit de ce que mon attachement pour M. le Prince, l'avoit empêché de procurer à ma Maison les honneurs accordés à celle de Bouillon; & en particulier, celui d'être couvert aux audiences des Ambassadeurs: il ajouta qu'il ne tenoit qu'à moi de jouir des mêmes prérogatives, si je voulois les mériter par ma conduite, voulant me faire entendre, qu'il n'y avoit aucun avantage que je ne dusse attendre de lui, si je voulois me dévouer à ses intérêts & abandonner ceux de M. le Prince. Je lui répondis, que j'avois grand sujet de me louer de la justice & de la bonté du Roi & de la sienne, en ce qui regardoit les prérogatives de ma Maison, puisque nos justes prétentions avoient été reconnues à Munster, par ordre de Sa Majesté, & qu'en conséquence, dans toutes les Cours Etrangères où je m'étois trouvé, j'avois été traité, même par les Ministres du Roi, comme les Princes issus de Maison souveraine; & que mon pere avoit été couvert à l'Au-

dience du Duc de Pastrane, Ambassadeur d'Espagne.

Cette réponse déplut au Cardinal, qui s'apperçut bien que j'étois trop attaché à M. le Prince pour me livrer à lui, & il attendit l'occasion de s'en venger.

Je quittai la Cour peu de temps après, pour aller voir mes parents à Thouars : ce fut là que mon pere se démit, en ma faveur, de son titre de Duc & Pair de France, pour me donner entrée au Parlement. Je retournai à Paris pour m'y faire recevoir : ce qui souffrit d'abord quelque difficulté, parce que j'avois pris l'Ordre de la Jarretiere sans permission du Roi. Fer-rant, Sous-Doyen de la Grand'Chambre, ayant rapporté la démission de mon pere, le premier Président de Bel-lievre lui dit qu'il falloit que j'obtinsse un Brévet du Roi pour être reçu, parce que le Parlement ne pouvoit admettre un Officier avec un autre Ordre que celui de son Prince. L'expédition de ce Brévet retarda ma réception de huit jours.

Vers le même temps, je fus obligé d'entrer dans une affaire qui n'étoit pas agréable à la Cour.

Quoique le Poitou fût en possession de la franchise du sel, les Fermiers entreprirent d'y établir la Gabelle. Cette nouveauté souleva toute la Province; les Communautés de Poitiers & de Chatelleraut envoyèrent des Députés à la Cour pour défendre leurs privileges, & je parlai fortement pour eux au Cardinal Mazarin & au Surintendant.

Quelques-uns de ces Députés, ayant été gagnés par les Fermiers ou par les Ministres, penchoient à recevoir la Gabelle à des conditions ménagées par l'Evêque de Tulles; mais toujours onéreuses à la Province, qui prétendoit jouir d'une exemption pleine & entière.

Je fis connoître aux Communautés l'infidélité de ces faux freres; je les engageai à rejeter toute espece d'accommodement. L'affaire demeura suspendue; mais je suis persuadé, que la Reine & le Cardinal me furent très-mauvais gré d'avoir soutenu, avec tant de chaleur, les intérêts d'une Province où ma Maison avoit eu, de tout temps, des établissemens considérables & beaucoup d'amis.

Cette affaire n'empêcha pas que le Cardinal ne continuât son manège ordinaire pour m'attirer à lui. Un jour, il me trouva chez M. de Turenne, & il renchérit sur les offres & sur les cajoleries qu'il m'avoit faites dans les conversations précédentes. Après m'avoir donné les plus fortes assurances de son estime, il finit par me dire, qu'il avoit chargé M. de Brienne de me rendre compte d'un entretien qu'il avoit eu, sur mon sujet, avec la Reine.

Je n'ignorois pas que cette Princesse étoit très-irritée contre moi, depuis que je m'étois déclaré pour M. le Prince. M. de Brienne me rapporta, que le Cardinal avoit rendu de moi, en sa présence, les témoignages les plus avantageux à Sa Majesté; qu'il l'avoit assurée, que je valois mieux qu'elle ne croyoit; que si la Guerre recommençoit en Allemagne, je serois assez propre à y commander les Armées du Roi; que les alliances & les habitudes que j'y avois, me mettoient à portée d'y conduire avec succès des négociations utiles à l'Etat; qu'ainsi je méritois d'être considéré & mieux traité que par le passé.

M. de Brienne m'ajouta , que ce discours du Cardinal n'avoit paru faire aucune impression sur l'esprit de la Reine , dont les réponses avoient toujours été remplies d'aigreur contre moi , quoique le Cardinal fît tout son possible pour l'adoucir.

L'opposition affectée qui se trouvoit entre le mécontentement de la Reine & la bienveillance du Cardinal , me faisoit voir clairement , que c'étoit un jeu joué entre eux-deux , pour me persuader que je devois faire un grand fond sur l'amitié de ce Ministre.

Je ne crus pas devoir lui faire sentir que je m'appercevois de son manège , dans la crainte que si je lui ôtois une fois toute espérance de me gagner , il ne songeât plus qu'à me perdre. Ainsi , lorsqu'il m'offroit les plus magnifiques récompenses , je lui répondois , qu'il étoit vrai que dans le temps où j'avois épuisé mon crédit & celui de mes amis , pour soutenir ses intérêts , sans même avoir été remboursé de mes avances , je pouvois mériter quelque marque éclatante de son estime ; mais , qu'ayant tenu depuis une conduite qui l'avoit offensé , je n'avois plus les mêmes droits

d'y prétendre ; qu'il n'étoit pas juste, qu'après avoir quitté le Service, je fusse préféré à beaucoup d'autres, qui n'en étoient jamais sortis ; que je me croirois fort heureux, s'il agréoit que je cherchasse mon avancement dans les Cours alliées de la France, & , qu'en attendant, je demeurasse en repos dans le Royaume.

Mais le Cardinal étoit trop fin & trop habile, pour ne pas découvrir mes véritables sentiments ; il savoit d'ailleurs, que j'entretenois un commerce secret & continuel avec M. le Prince, & il se persuada que je n'étois venu en France, que pour lui donner avis de tout ce qui s'y passoit, pour encourager ses amis, & pour ranimer son parti.

Un de mes amis, qui avoit beaucoup d'accès auprès du Ministre, me vint dire un jour, que je courois grand risque d'être arrêté, si je ne renonçois, hautement & sans détour, aux intérêts de M. le Prince. Je ne profitai pas de cet avis, croyant que je réussirois mieux à dissiper les soupçons du Cardinal, en lui témoignant de la confiance, qu'en paroissant douter de sa sincérité.

J'allai le trouver à Compiègne, où

il étoit avec la Cour : il me fit plus de caresses qu'à l'ordinaire ; il affecta , en présence de plusieurs personnes de qualité , de m'inviter à dîner avec lui ; & , lorsqu'il fut que sa cuisine étoit déjà partie pour Noyon , il me fit de grandes excuses , en présence de la Reine , de ce que , par un contretemps qu'il n'avoit pas prévu , il ne feroit pas en état de me traiter.

Le Prince de Guimené , qui vint dîner avec moi ce jour-là , ne m'entretint pendant tout le repas , que des marques singulieres que Son Eminence ne cessoit de me donner de son affection : mais il reconnut bien-tôt que l'on ne peut faire aucun fond sur les apparences de la Cour.

Je retournai l'après-dîné chez le Cardinal ; & , après l'avoir remercié des bons offices qu'il m'avoit rendus auprès de la Reine , je le suppliai de n'en pas demeurer là , & d'effacer de son esprit les impressions fâcheuses que mes ennemis lui avoient données contre moi.

Il ne parut pas fort touché de mes remerciements ; il attendoit quelque chose de plus positif , & il ne vouloit rien moins qu'un renoncement formel

& absolu aux intérêts de M. le Prince. Quand il vit que je ne lui répondois que par de vains compliments qui ne m'engageoient à rien, il fut tellement piqué de mon indifférence, qu'il changea tout-à-coup de style & de personnage; &, comme si je ne fusse venu chez lui que pour le braver, il monta sur ses grands chevaux, & me dit, en haussant la voix, que le Roi ne pouvoit prendre aucune confiance en moi, après tout ce que j'avois fait contre lui, & qu'il conseilleroit à Sa Majesté de me mettre incessamment hors d'état de jamais rien entreprendre contre son service. Je lui répondis tranquillement, que j'étois fort étonné de le voir passer si promptement d'une extrémité à l'autre; que je ne croyois pas avoir besoin de faire mon apologie, puisqu'il s'en étoit chargé lui-même, lorsque je l'avois vu à mon retour de Hollande; qu'il m'avoit dit alors, en termes exprès, que, si quelqu'un de ceux qui avoient suivi M. le Prince, étoit excusable, c'étoit moi plus qu'aucun autre, vu que les services que j'avois rendus, & dont il avoit été témoin, étoient demeurés sans récompense; qu'après la maniere

dont il m'avoit fait recevoir par Leurs Majestés, & dont il m'avoit reçu lui-même, j'avois lieu de croire qu'il ne lui restoit rien sur le cœur à l'égard du passé; & que, depuis l'Amnistie que l'on m'avoit accordée, je ne croyois pas avoir fait aucune démarche capable de me faire perdre ses bonnes grâces. Cette réponse, qui le mettoit en contradiction avec lui-même, ne servit qu'à l'échauffer davantage. Il me dit que je portois l'écharpe rouge dans le cœur, que j'entrois dans toutes les cabales qui se formoient contre l'Etat, & qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de s'assurer de moi, que de me mettre en prison. Il appella ensuite son Capitaine des Gardes, & lui ordonna d'aller avvertir le Roi & la Reine de ce qui se passoit; d'amener ensuite avec lui le Capitaine des Gardes du Corps, & de défendre à la Garde, qui étoit dans son antichambre, de me laisser sortir.

Le Capitaine des Gardes du Corps ne vint point; son Lieutenant étoit absent; & ce fut un Enseigne, nommé La Lane, qui arriva, pour m'arrêter de la part du Roi. Pendant qu'on le cherchoit, le Cardinal me dit, que je de-

meurerois si long-temps en prison, & que j'y serois gardé si étroitement, que personne ne fauroit la cause de ma détention.

La Lane me conduisit d'abord dans la chambre du Marquis de Charroft, Capitaine des Gardes du Corps. En passant par l'anti-chambre, je rencontrai le Prince de Guimené, le Comte de Bethune, & quelques-uns de mes amis, à qui je dis que je venois d'être arrêté; j'avois l'air si tranquille, qu'ils crurent que c'étoit une plaisanterie; ils furent bien-tôt ce qui en étoit, & ils coururent à l'escalier, pour me faire compliment sur mon malheur.

XXV.

Le Cardinal Mazarin fait arrêter le Prince de Tarente.

Le Comte de Bethune vint, peu de temps après, dans la chambre de son neveu, pour me dire qu'il savoit certainement que M. le Cardinal étoit très-fâché de ce qui venoit d'arriver. Je le priai de me dire ce que j'avois fait pour mériter un pareil traitement. Il me répondit, qu'il ne pouvoit me dire autre chose, si ce n'est, que ma disgrâce ne dureroit pas long-temps. La suite me fit voir qu'il étoit mal informé.

Depuis qu'il fut sorti, je ne vis plus que ceux qui me gardoient, & mon

Valet-de-chambre, qui eut permission de me suivre.

J'avois, dans une de mes poches, une Lettre qui me donnoit beaucoup d'inquiétude, parce que si elle avoit été portée au Cardinal, il auroit découvert des intrigues qui eussent fait tort à quantité de personnes. Je trouvais moyen de la déchirer, sans qu'on s'en apperçût, en plusieurs morceaux, dont je fis une pâte, en les mouillant avec ma salive.

Sur les quatre heures du soir, on me fit entrer dans un carrosse, où La Lane & deux Gardes entrèrent avec moi, & je partis, accompagné de cinquante Gardes-du-corps, de mon Valet-de-chambre, & de mon Cuisinier qu'on m'avoit envoyé.

Le Sr. *Douvrier*, qui est à ma mere, m'ayant rencontré sur ma route, on me permit de faire arrêter le carrosse pour lui parler. Je lui dis, qu'il falloit donner avis de ma détention, sans aucun retardement, au Roi de Suede, à M. l'Electeur de Brandebourg, au Landgrave de Hesse-Cassel, à Messieurs les Etats-Généraux, & mander à ma femme d'agir auprès d'eux pour les

engager à solliciter vivement ma liberté.

Douvrier me demanda, s'il iroit trouver M. de Turenne; je lui répondis, qu'il seroit bien-tôt averti par d'autres de ce qui venoit de m'arriver, & que je ne doutois pas qu'il ne fît son devoir; que pour lui, il ne devoit songer qu'à se rendre en diligence à Paris, afin d'y arriver avant le départ du Courier de Flandres.

Comme la Cour ne s'expliquoit pas sur le sujet de ma disgrâce, on en parla diversement.

Les uns disoient, que j'avois menacé le Cardinal de soulever ceux de ma Religion, & de me mettre à leur tête; d'autres, que j'avois promis d'appuyer la révolte des Communautés & de la Noblesse du Poitou, en cas que la Cour persistât à vouloir les soumettre à la Gabelle: les plus éclairés ne doutèrent pas que mon emprisonnement ne fût une suite de l'affaire de M. le Prince; mais ils n'osoient le dire ouvertement, parce que le Cardinal ne vouloit pas que l'on crût que M. le Prince eût encore des Partisans dans le Royaume.

Il étoit environ minuit , quand nous arrivâmes à Mont-didier. Les Bourgeois de cette Ville , qui n'avoient pas oublié les bons traitements qu'ils avoient reçus de moi , après la prise de Roye , s'empresserent de me donner des marques de leur reconnoissance. Ils vinrent en très-grand nombre m'offrir leurs services , & ils murmurèrent fort librement contre la violence de mes Ennemis. On me fit prendre la route d'Amiens , où j'arrivai le lendemain à midi.

Je fus conduit à la Citadelle & remis entre les mains de Longueval , qui y commandoit sous De Bar , dont il étoit Lieutenant. Il en usa fort honnêtement avec moi : il me pria de ne pas trouver mauvais qu'il prît ses précautions pour répondre de ma personne , comme il y étoit obligé par sa Charge , ajoutant qu'à cela près , il chercheroit tous les moyens d'adoucir ma prison.

La Lane me dit adieu , après avoir dîné avec moi , & se chargea d'une Lettre que j'écrivois à M. de Brienne , pour le prier de témoigner au Roi , que j'étois sensiblement affligé de lui

avoir déplu ; que j'ignorois par laquelle de mes actions j'avois encouru sa disgrâce , mais que j'étois si persuadé de sa justice , qu'il falloit que j'eusse commis quelque faute qui m'étoit inconnue , puis qu'il m'avoit jugé coupable , & que je tâcherois de lui donner à l'avenir des preuves si certaines de ma fidélité , qu'elles effaceroient les idées peu favorables qu'on lui avoit données de mes sentiments.

Je ne m'attendois pas que cette Lettre produisît aucun effet , puisque je n'y nommois seulement pas le Cardinal , qui disoit à tout le monde , pour justifier mon emprisonnement , qu'il avoit fait toutes sortes d'avances pour gagner mon amitié , mais que je n'y avois répondu que par beaucoup de mépris & d'indifférence.

Longueval avoit reçu des ordres très-précis de me garder avec beaucoup de soin : il ne les suivit pas à la rigueur ; il me laissoit la liberté de me promener sur les remparts de la Citadelle , & de voir de temps en temps quelques gens de la Ville.

Dès le premier jour , je découvris qu'il avoit renvoyé un de ses Domesti-

ques, nommé *Neuville*. Je jugeai que ce garçon ne lui étant plus attaché, ne feroit peut-être pas éloigné de faire quelque chose pour moi. Je lui fis dire par *Berthe*, mon Valet-de-chambre, que s'il vouloit me procurer les moyens d'écrire & de recevoir des Lettres, je le prendrois à mon service quand je serois en liberté. Il y consentit sans difficulté, par compassion pour moi, & sans exiger aucune récompense. Dès le soir même, il remit à *Berthe* un cornet plein d'encre, avec une plume & du papier. Je travaillai toute la nuit à faire un chiffre, que j'envoyai à Paris, à mon Secrétaire, & dont je me suis toujours servi pendant tout le temps de ma captivité.

M. de Turenne étoit celui de tous mes proches, de qui j'avois droit d'attendre un secours plus prompt & plus efficace dans mon malheur. Les grands services qu'il avoit rendus au Roi, & qu'il rendoit encore dans le Commandement des Armées, le mettoient plus à portée que personne de demander ma liberté, sans s'exposer à un refus: mais le Cardinal avoit déjà pris un étrange moyen pour m'ôter cette ressource; car

le jour même que je fus arrêté, il étoit allé trouver M. de Turenne, pour lui dire, que dans les conversations qu'il avoit eues avec moi, je lui avois toujours parlé au désavantage de la Maison de Bouillon, & qu'il savoit certainement que j'avois dit que j'aimerois mieux rester toute ma vie en prison, que d'avoir obligation de ma sortie au crédit d'une Maison si inférieure à la mienne. C'étoit une imposture : rien n'étoit plus contraire à mes véritables sentiments ; & je disois à ceux qui me visitoient, qu'étant neveu de M. de Turenne, je ne resterois pas long-temps dans l'état où ils me voyoient ; qu'il n'avoit qu'à dire un mot pour m'en tirer, & que c'étoit principalement sur ses bons offices que je fondois l'espérance de ma liberté : mais le Cardinal, à qui ces discours étoient rapportés, n'avoit garde de les faire passer à M. de Turenne. Il lui persuada, au contraire, que je n'avois que du mépris pour sa Personne & pour sa Maison ; enfin, il me noircit tellement dans son esprit, que M. de Turenne, qui est d'ailleurs naturellement assez froid, & qui craint sur-tout de se compromettre avec la

Cour, lui promit qu'il ne se mêleroit point de mon affaire.

Le Cardinal ne voulut pas se refuser le plaisir malin de me faire savoir, que je ne devois pas compter sur la protection de M. de Turenne. Un Officier, revenant de la Cour, publia dans Amiens, que mon oncle étoit persuadé que le Cardinal avoit eu raison de s'assurer de ma personne, & qu'il ne feroit rien pour obtenir ma liberté. Cette nouvelle m'affligea, mais elle ne me fit pas perdre courage.

J'avois établi un commerce de Lettres si secret & si régulier par l'industrie de Neuville, & par celle d'un de mes Laquais, qui demeuroit dans la Ville, que j'étois exactement averti, deux fois la semaine, de tout ce qui se passoit.

Je pris des mesures pour m'échapper, en cas que le Cardinal s'obstinât à refuser ma liberté aux sollicitations de ma Famille; je gagnai un Officier, qui m'apporta des cordes & une ancre pour les accrocher. Je fis reconnoître l'endroit où le fossé avoit moins de profondeur, par un Gentilhomme qui devoit m'amener des chevaux & un Guide pour me conduire au Catelet; mais

mais je ne prétendois me servir de cette ressource, qu'après avoir épuisé toutes les autres.

J'avois eu, pendant les quinze premiers jours, une assez grande liberté dans ma prison, lorsqu'on me changea tout-à-coup d'appartement pour me mettre dans un autre, dont l'entrée ne fut permise qu'à ceux qui me gardoient. J'appris en même-temps que Neuville étoit devenu suspect, & qu'on l'avoit obligé de sortir d'Amiens. Je fus assez heureux pour trouver, dans la Citadelle, deux autres personnes qui me mirent en état de continuer d'écrire, & de recevoir des Lettres.

Le bruit de ma détention s'étant répandu dans le Poitou, les amis du Cardinal de Retz, qui y étoient en grand nombre, & qui ne cherchoient qu'à y exciter des troubles, pour embarrasser le Cardinal Mazarin, ne manquerent pas de publier par-tout, que j'étois la victime des intérêts de la Province; que le zele que j'avois eu pour défendre ses privileges & sa liberté, m'avoit fait perdre la mienne, & que tous ceux qui avoient quelque sentiment d'honneur, ne pouvoient se dispenser de pren-

dre les armes pour me secourir. C'étoit le ton de la Guerre civile, qui n'étoit pas encore oublié. On jetta plusieurs billets dans Poitiers, qui contenoient de pareils discours : mais les Magistrats empêcherent que le Peuple ne se révoltât, par les précautions qu'ils prirent pour le contenir.

Le Cardinal Mazarin, étant informé de ces mouvements, envoya ordre à Longueval de me resserrer plus étroitement que jamais, & sur-tout de prendre bien garde que je n'eusse aucune correspondance au-dehors. Longueval ne laissa pas de me permettre encore de me promener, deux fois le jour, sur une petite terrasse, qui pouvoit avoir dix pas de longueur.

Mon pere & ma mere avoient envoyé un Gentilhomme à la Cour, avec des Lettres pour le Roi, pour la Reine, pour le Cardinal & pour la plupart des Ministres, avec ordre au porteur de solliciter vivement ma liberté; mais il ne rapporta que des assurances d'affection pour toute ma famille : & quant à ma liberté, on lui répondit, que le Roi l'accorderoit aussi-tôt que l'on croiroit pouvoir compter sur ma fidélité.

D'un autre côté, ma femme n'oublioit rien pour mettre en mouvement, dans les Pays étrangers, tous ceux dont je pouvois attendre du secours.

M. le Landgrave de Hesse-Cassel, mon beau-frere, ne perdit pas de temps à témoigner la part qu'il prenoit à ma disgrâce. M. l'Electeur de Brandebourg, Messieurs les Etats-Généraux, & ceux de la Province de Hollande en particulier, parlerent en ma faveur. Le Roi de Suede fit partir un de ses Secretaires, pour solliciter en son nom; mais mon affaire finit avant son arrivée.

Le Cardinal, qui aimoit à négocier, se voyant pressé de tous côtés, fit proposer de me rendre la liberté, pourvu que mon pere, ma mere & M. le Landgrave de Hesse-Cassel, se fissent garants de ma conduite. Une autre fois, il dit que je serois bien-tôt délivré, si je voulois sortir du Royaume, & me retirer en quelque endroit, où M. le Landgrave répondroit de ma personne. Ma femme, à qui l'on donnoit avis de tout ce qui se passoit, se récria fort contre cette proposition, disant que son frere n'étoit pas accoutumé à garder des pri-

sonniers, & qu'il ne commenceroit pas par une personne qui lui étoit si proche.

A la fin, le Cardinal fit dire à ma mere, qu'il vouloit conférer avec elle, avant que de prendre une derniere résolution sur ma liberté. Et afin qu'elle fût mieux instruite de mes sentiments, on lui donna la permission de me voir & de m'entretenir en particulier. Elle vint donc à Amiens, où elle demeura un jour & demi. Nous délibérâmes ensemble sur le compte qu'elle devoit rendre à la Cour de mes dispositions. Elle étoit d'avis que je me livrasse entièrement au Cardinal; &, pour appuyer son sentiment, elle me disoit, que Mazarin chercheroit à me faire oublier, par quelque faveur considérable, les mauvais traitements que j'avois reçus; qu'il n'ignoroit pas que l'on pouvoit se fier à ma parole, quand je l'avois une fois donnée, & qu'il ne tenoit qu'à moi de tirer avantage de ma prison même pour l'avancement de ma fortune; au lieu que, si je manquois cette occasion de me réconcilier avec lui, je courois risque d'être exilé hors du Royaume, au moins pendant tout le temps de son Ministère. Elle ignoroit l'attachement

inviolable que j'avois juré à M. le Prince, & elle ne croyoit avoir à vaincre que mon ressentiment personnel contre le Cardinal Mazarin. Enfin, après de longues contestations, nous convînmes qu'elle diroit à ce Ministre, qu'elle m'avoit trouvé fort modéré, & qu'elle ne désespéroit pas, avec le temps, de me rendre plus traitable; qu'à l'égard de la sortie du Royaume, j'y avois encore plusieurs affaires à terminer, qui m'obligeoient à y demeurer quelque temps, à moins que Son Eminence, pour hâter mon départ, ne voulût me faire payer de ce qui m'étoit dû par la Cour, sur les avances que j'avois faites pour son service au commencement des troubles. Mazarin aima mieux m'accorder un temps limité pour finir mes affaires, que de me payer; & il consentit à ma liberté, à condition que je pourrois encore demeurer trois semaines à Paris, & que, ce terme expiré, je sortirois du Royaume.

La Lettre de cachet, qui ordonnoit mon élargissement, fut remise à ma mere, qui chargea *Douvrier* de la porter à Amiens. De Bar, ayant reçu cette Lettre, vint aussi-tôt m'annoncer que

XXVI.
Le Prince
de Tarente
sort de pri-
son.

j'étois libre ; c'étoit un matin , & je venois de sortir de mon lit lorsqu'il arriva. Je ne restai dans la prison que le temps qu'il falloit pour achever de m'habiller ; & , après avoir dîné chez De Bar , j'allai coucher chez le Comte d'Ouailly ; le lendemain , je partis pour Paris avec De Bar. Nous y arrivâmes en deux jours , & nous trouvâmes ma mere qui m'attendoit à la Porte Saint-Denis. Pendant les trois semaines que je restai à Paris , elle redoubla ses efforts pour m'engager à me rapprocher du Cardinal ; mais elle ne put tirer de moi rien de plus positif , que ce que je lui avois dit dans ma prison : elle m'obtint cependant , du Cardinal , la permission d'aller voir mon pere en Bretagne , & d'y demeurer six semaines avant que de quitter le Royaume.

16 Juillet
1656.

La Guerre continuoit toujours en Flandres , & les Espagnols y avoient de temps en temps des succès , dont ils n'étoient redevables qu'à la valeur & à la capacité de M. le Prince. Ce fut lui qui secourut Valenciennes , après avoir forcé le Quartier du Maréchal de la Ferté , qui demeura prisonnier. M. de Turenne eut le temps de se re-

tirer , & de rallier les fuyards à la faveur d'un Poste avantageux qu'il occupa.

Je partis pour aller voir mon pere en Bretagne , & j'appris à Vitré , que quelques Conseillers du Parlement de Rennes & le Procureur-Général avoient été exilés , & le premier Président mandé en Cour , pour avoir refusé d'enregistrer des Edits qui leur avoient été portés par le Maréchal de la Meilleraye : comme cette affaire pouvoit avoir des suites , parce que le Parlement de Normandie se trouvoit dans le même cas , & que le premier Président du Parlement de Paris conservoit un crédit dans son Corps , qui le rendoit de plus en plus suspect à la Cour , je fis mon possible pour augmenter leur mécontentement , & j'offris aux exilés tout ce qui pouvoit dépendre de moi.

Avant que les six semaines , que j'avois eu permission de passer en Bretagne , fussent expirées , M. de Noirmoutier obtint du Cardinal , la révocation de l'ordre qui m'avoit été donné de sortir du Royaume , & j'eus la liberté de demeurer dans les Terres de

ma Maison. Je ne me pressai pas d'aller en Poitou.

La Ville de Chatelleraut avoit fermé ses Portes à une Garnison que la Cour y avoit envoyée pour y établir la Gabelle ; on étoit résolu de la punir, & l'on y faisoit marcher des Troupes. Si je m'étois trouvé en Poitou dans ces circonstances, il auroit fallu que j'eusse pris le parti du Peuple, qu'on vouloit punir, sans quoi j'aurois perdu tout le crédit que j'avois acquis dans la Province ; j'aimai mieux n'y point paroître, que de me trouver dans la nécessité, ou de passer pour un homme foible & inconstant, ou d'être poursuivi comme un rebelle. Ma mere, qui ne perdoit pas l'espérance de me réunir avec le Cardinal, s'imagina qu'elle y réussiroit en me faisant payer des sommes qui m'étoient dues par la Cour. Dans cette vue, elle obtint un billet du Cardinal, adressé au Surintendant, par lequel il lui recommandoit mon affaire. Son intention étoit de ne me donner que du papier, pour contenter ma mere ; mais elle fut si bien se prévaloir de l'amitié de M. de Lorme, qu'elle avoit obligé, & qui avoit

grand crédit dans les Finances, qu'il me paya plus de quatre vingt mille francs. J'employai une partie de cet argent à l'acquit de mes dettes de Hollande. Ma femme y étoit encore, & je résolus de la faire venir en France. Je chargeai Grandchamp de l'aller prendre, & je lui ordonnai de passer par Bruxelles, pour rendre compte à M. le Prince des causes de mon emprisonnement, & pour l'assurer de ma persévérance dans le parfait dévouement que je lui avois promis.

Je savois que du côté de la Cour, on avoit tâché de lui persuader que je n'étois occupé que de mes propres intérêts, & que les siens n'étoient entrés pour rien dans le malheur que je m'étois attiré par mon imprudence; mais il assura Grandchamp qu'il n'en avoit rien cru, & qu'il me connoissoit trop, pour que ces fortes de discours eussent fait la moindre impression sur son esprit. Il tint le même langage à ma femme, lorsqu'elle le vit en passant à Bruxelles.

Il fit cette année une des plus belles actions de sa vie. M. de Turenne commençoit à investir Cambrai, dont la

Garnison étoit si foible , que cette Place eût été obligée de capituler dans trois jours , si M. le Prince n'eût fait une diligence incroyable pour la secourir. Cette expédition fut si agréable à l'Archiduc , qu'il eut , depuis ce temps-là , toute sa confiance , & que l'Espagne ne prit plus aucun ombrage de sa conduite. Il reçut ma femme à Bruxelles avec toutes les marques possibles de bienveillance ; il écrivit à tous les Gouverneurs des Places , qui se trouvoient sur sa route , de lui rendre tous les honneurs dus à sa naissance , & de la traiter comme la femme de son ami particulier ; & il parut fort satisfait de l'ordre que je lui avois donné , de ne point aller à la Cour , quand elle seroit arrivée en France. L'Ambassadeur du Roi , en Hollande , l'avoit pressée de commencer par rendre ses devoirs au Roi & à la Reine ; & , pour l'y engager , il lui avoit montré des Lettres du Cardinal , qui le chargeoit de l'assurer , de sa part , qu'elle seroit très-bien reçue à la Cour. Ma mere lui fit les mêmes instances , quand elle fut à Paris ; mais elle n'avoit point d'autre volonté que la mienne , & ma mere ne put ja-

mais la déterminer à faire une démarche que je n'aurois pas approuvée. Après s'être reposée deux jours à Paris, elle en partit, quelque chose que ma mere pût lui dire, pour venir me trouver à Laval.

Je n'étois alors occupé que du soin de mes affaires domestiques, sans toutefois perdre de vue les changements qui pouvoient arriver dans les affaires publiques.

Le Conseil avoit mis une taxe sur les nouveaux Nobles, qui causa quelques mouvements dans les Provinces. Celle de Normandie paroissoit plus animée que les autres, y étant plus intéressée par la grande quantité d'ennoblissements que les Rois y avoient accordés en différents temps.

Les Gentilshommes de Normandie, après avoir tenu plusieurs Assemblées, pour chercher les moyens de se garantir de cette taxe, avoient demandé l'union à la Noblesse des autres Provinces. Ceux de l'élection de Thouars furent des premiers à s'assembler, à leur exemple, pour délibérer sur cette union.

Ils commencerent par m'envoyer des Députés, pour me prier d'assurer la

Cour, qu'il ne se passeroit rien, dans leur Assemblée, qui pût déplaire au Roi; & que, dans les résolutions qu'ils prendroient pour s'opposer à l'avidité des Traitants, ils ne s'écarteroient jamais du respect & de la fidélité qu'ils devoient à Sa Majesté.

J'en écrivis dans le même sens à M. Servien, & j'ajoutai, que je me croyois obligé à de plus grandes précautions qu'un autre, parce que j'avois remarqué que mes bonnes intentions étoient toujours mal interprétées. Il me répondit que j'avois bien fait de lui donner avis de cette Assemblée, parce que s'étant tenue à quatre lieues de Thouars, mes ennemis n'auroient pas manqué de dire, que je travaillois encore à exciter de nouveaux troubles dans l'Etat; qu'au surplus, M. le Cardinal, à qui il avoit communiqué ma Lettre, en avoit rendu compte à Sa Majesté.

Chaque commencement de Campagne faisoit espérer aux Mécontents une révolution, à laquelle ils voyoient plus d'apparence qu'il n'y en avoit en effet.

Leur parti se trouva considérablement affoibli par la mort du premier

Président de Bellievre ; car ce Magistrat paroissoit disposé à se servir de tout le crédit qu'il avoit dans sa Compagnie , pour renverser la fortune du Cardinal , ou du moins , pour mettre des bornes à son autorité ; & il ne différoit d'exécuter ce projet , que pour avoir le temps de mieux lier sa partie , en formant une espece d'affociation entre tous les Parlements du Royaume , qui auroit pu avoir de grandes suites.

La Campagne de 1658 commença par le Siege de Dunkerque , que les François entreprirent , conjointement avec les Troupes de Cromwel. Les Espagnols voulurent absolument secourir cette Place , & l'on croyoit que Dom Juan d'Autriche , qui s'en étoit approché pour harceler M. de Turenne , ne hazarderoit un combat que sur la fin du Siege , lorsque l'Armée du Roi auroit eu le temps de s'affoiblir. Nous fûmes fort étonnés quand nous vîmes une relation , qui nous apprit que Dom Juan , sans considérer qu'il n'avoit point d'artillerie à opposer à celle de l'Ennemi , dont l'Armée étoit d'ailleurs plus forte de quatre mille hommes d'Infanterie que la sienne , n'avoit

16 Juin
1658.

pas laissé de donner bataille à M. de Turenne, malgré les remontrances de M. le Prince & du Marquis de Caracenes, qui lui représenterent que dans les Dunes, où il falloit combattre, l'Infanterie décideroit de la victoire. Dom Juan eut tout lieu de se repentir d'avoir préféré ses propres lumieres à celles de M. le Prince : il perdit la bataille ; & la nouvelle de sa défaite consterna tous les mécontents, qui étoient encore en grand nombre dans le Royaume.

J'étois retourné à Thouars, lorsque la Cour envoya Pardaillan dans le Poitou, avec trois Régiments, pour y faire respecter l'autorité du Roi. Sa présence & ses Troupes n'empêcherent pas la Noblesse de s'assembler, au nombre de plus de cent Gentilshommes. Pardaillan, voyant qu'il ne seroit pas le plus fort s'il entreprenoit de s'y opposer, prit le parti de leur envoyer une permission de s'assembler, pour délibérer sur la taxe des nouveaux Nobles, & croyant mettre en quelque sorte à couvert, par cette condescendance, l'autorité de sa Charge.

Ces Gentilshommes le firent assurer,

qu'ils ne se départiroient jamais de la fidélité qu'ils devoient au Roi; & en même-temps, pour éviter la confusion qui est inévitable dans les grandes Assemblées, & aussi pour rendre leurs résolutions plus secrètes, ils donnerent pouvoir à un petit nombre de Gentilshommes choisis, de les engager, tout ainsi qu'ils le jugeroient à propos, avec promesse d'exécuter tout ce qu'ils auroient résolu pour le service du Roi, pour le bien de l'Etat & pour l'honneur de leur Corps.

Ensuite l'Assemblée se sépara; & les Commissaires Députés, ayant délibéré entre eux, convinrent d'envoyer deux de leur Corps en Normandie, pour y signer l'union dans la première Assemblée qui s'y tiendrait.

Cette résolution demeura si secrète, que Pardaillan écrivit à la Cour, qu'il ne s'étoit rien passé à Fontenay de contraire au service du Roi, & qu'il se rendoit caution de la fidélité de la Noblesse du Poitou. Il en étoit si convaincu, qu'il retira, sur l'heure, les trois Régiments qu'il avoit fait approcher de Fontenay. Mais le Cardinal, mieux informé que lui de tout ce qui s'étoit passé, envoya

dans la Province, le Duc de Roannès, avec ordre d'arrêter quelques Gentilshommes, & sur-tout Préau, que l'on regardoit comme le protecteur de l'union. Le Duc de Roannès aima mieux faire prendre la Roche-Alais, parce qu'il avoit été Secrétaire de l'Assemblée qui s'étoit tenue à Niort. Ses Gardes l'enleverent dans sa maison, & on l'enferma au Château de Niort. Au bruit de cette capture, plus de deux cents Gentilshommes monterent à cheval, & s'approcherent de Niort pour le délivrer. D'autres, avertis par des Billets qui coururent toute la Province, se préparoient à grossir cette Troupe, lorsqu'ils apprirent que la femme de La Roche-Alais, craignant que la vie de son mari ne fût en péril, si on entreprenoit de le délivrer de force, avoit engagé ceux qui étoient déjà devant Niort, de retourner dans leurs maisons, & de mettre l'affaire en négociation. Le Duc de Roannès ne fut pas fâché que cette affaire se terminât par les voies de douceur; &, à son retour de Fontenay, nous eûmes ensemble une conversation fort singulière.

Il me dit que la Cour seroit fort por-

tée à croire , que j'avois beaucoup de part à ces Assemblées de Noblesse , qui donnoient de l'inquiétude au Gouvernement , & que le seul moyen de lui ôter cette opinion , feroit d'obliger ceux qui m'étoient attachés , à n'y point assister ; que l'on s'étoit apperçu que ceux-là étoient toujours les plus échauffés ; qu'il ne me cachoit pas qu'il avoit eu ordre de les faire arrêter , & qu'on l'en avoit encore vivement sollicité à Poitiers , parce qu'on les regardoit comme les principaux auteurs de tout le désordre ; mais , qu'étant mon serviteur & mon ami , il s'y étoit toujours opposé.

Je lui répondis , que l'on avoit grand tort de me soupçonner d'avoir contribué aux Assemblées qui avoient déplu à la Cour , mais qu'il n'étoit pas en mon pouvoir d'empêcher mes amis de s'y trouver ; que si je leur en faisois la proposition , ils ne manqueroient pas de me dire , que , lorsqu'il s'agiroit de mes intérêts particuliers , ils me serviroient avec zèle , mais que n'en ayant point d'autres dans cette affaire , que ceux du Public , je ne devois pas trouver mauvais qu'ils s'en mêlassent ; que c'étoit à

lui, comme Gouverneur, d'empêcher les Assemblées; & non à moi, qui n'étois pas payé pour cela. J'avois déjà eu des démêlés fort vifs sur le même sujet, avec Pardaillan & avec l'Intendant Fortia. Ils écrivirent au Cardinal, qu'il étoit absolument nécessaire de me retirer du Poitou, & que, tant que j'y demeurerois, il ne seroit pas possible d'y retablir le calme. Je fus que le Tellier avoit dit à la Reine mere, que je n'avois pas fait un pas, pendant toute la Campagne, qui ne tendît à exciter de nouveaux troubles dans le Royaume, & que j'aurois fait assurément beaucoup de mal, si les Armées du Roi n'avoient pas eu, sur la Frontiere, tous les succès que je souhaitois à celles d'Espagne. La Reine mere, toujours disposée à écrire tous les rapports qu'on lui faisoit contre moi, ne tarda pas à se plaindre de ma conduite. M. de Brienne, à qui elle en parla, pria ma mere de m'en donner avis. Je tâchai de me justifier par une grande Lettre que j'écrivis à ma mere, qui la fit lire à la Reine. Sa Majesté en parut satisfaite, mais le Cardinal ne le fut pas; & lorsqu'il fut de retour de Picardie, il fit

dire à ma mere, par le Tellier, que Sa Majesté, n'ayant pas sujet d'être contente de ma conduite, m'ordonnoit de me retirer à Troyes ou à Auxerre, & qu'Elle me laissoit le choix d'une de ces deux Villes; que, par considération pour elle, on ne m'enverroit pas un Exempt, pour me signifier la Lettre de cachet, avec ordre, suivant l'usage, de partir dans vingt-quatre heures, mais qu'elle feroit remise à ma mere, lorsque j'aurois déclaré à laquelle de ces deux Villes je donnois la préférence; qu'ensuite elle me la feroit tenir elle-même, en me donnant tout le temps nécessaire pour préparer mon voyage. Ma mere, en m'apprenant cette nouvelle, me pressa plus vivement que jamais, de me réconcilier sincèrement avec le Cardinal Mazarin; mais rien ne fut capable de me faire manquer à la parole que j'avois donnée à M. le Prince. J'envoyai mon Secretaire à la Cour, non pour travailler à me garantir de l'exil, mais pour prendre des assurances à l'égard de ma liberté, qui m'ôtassent l'inquiétude que je pourrois avoir d'être encore enfermé dans quelque Citadelle. Le Duc d'Elbeuf se chargea volon-

tiers d'en parler au Cardinal , qui l'assura très-positivement , que , pourvu que je demeurasse dans une des deux Villes que l'on m'avoit marquées , on m'y laisseroit jouir d'une entière liberté ; & il réitéra , quelques jours après , la même promesse à M. de Turenne.

Je préférerois la Ville d'Auxerre à celle de Troyes , par plusieurs raisons ; premièrement , parce qu'elle étoit moins éloignée de la Sologne , où se devoient assembler tous les Députés de la Noblesse des Provinces voisines , & j'aurois pu m'y rendre aisément , si on y avoit pris quelque résolution vigoureuse : secondement , la mémoire de mes aïeux , qui ont sauvé la Bourgogne de l'invasion des Suisses , sous le regne de Louis XII , & qui ont gouverné cette Province avec tant de succès , m'y faisoit espérer plus de satisfaction qu'en Champagne ; enfin , je comptois y trouver le Président Perraut , qui avoit eu ordre de s'y retirer ; c'étoit un homme sûr & entièrement dévoué à M. le Prince , avec lequel je pouvois jouir de la douce satisfaction de parler à cœur ouvert : mais en arrivant à Auxerre , j'appris qu'on avoit changé le lieu

de son exil, & qu'il en étoit parti pour se rendre à Montargis.

Sur la fin de l'année 1658, la Cour fit le voyage de Lyon, & se rendit d'abord à Dijon, où les Etats de Bourgogne furent assemblés. Le Roi y présida, & les Etats accorderent tout ce qui leur fut demandé de sa part. Il tint son Lit de Justice au Parlement, pour y faire enrégistrer des Edits, qui parurent très-onéreux à la Province. Le Roi partit ensuite; & avant que la Cour passât par Auxerre, je reçus ordre de m'en éloigner de quatre lieues, pour ne pas me trouver à son passage. Le Chancelier étoit resté à Dijon, pour faire exécuter les ordres du Roi. Il y trouva de si grandes oppositions dans le Parlement, que le premier Président & douze Conseillers furent relégués, par des Lettres de cachet, en divers endroits du Royaume. L'Histoire vous apprendra le détail de l'entrevue de la Cour de France & de celle de Savoye, qui se fit à Lyon; des espérances que conçut Madame de Savoye du mariage de la Princesse Marguerite sa fille, avec le Roi; de l'assurance que le Cardinal lui donna, qu'elle l'épouserait dans

fix mois , si , pour le repos de l'Europe & le sceau de la paix , il n'étoit forcé de jeter les yeux sur l'Infante d'Espagne. Je supprimerai donc tous ces événements , où je n'ai eu aucune part , pour ne vous raconter que ce qui me regarde personnellement.

J'entretenois toujours un commerce secret avec M. le Prince , qui me fit dire , par un Secrétaire , que je lui envoyai , qu'il me conjuroit de me tenir tranquille , jusqu'à ce qu'il se présentât quelque occasion d'agir contre la Cour avec quelque apparence de succès : qu'en attendant , il me conseilloit de travailler à obtenir la permission de retourner chez moi , & d'engager M. de Turenne à demander cette grace , parce que , premièrement , il devoit avoir un très-grand crédit auprès du Cardinal , après les services qu'il lui avoit rendus ; secondement , parce qu'il me presseroit moins qu'un autre , de prendre des engagements particuliers avec le Ministre , n'étant pas d'humeur à solliciter ses propres affaires avec une extrême vivacité , & à plus forte raison celles des autres.

J'écrivis donc à M. de Turenne , qui

me répondit, qu'aussi-tôt que la Cour feroit revenue à Paris, il travailleroit à m'obtenir ce que je desirois.

Mademoiselle, qui avoit suivi le Roi à Lyon, s'en étoit séparée, pour aller à Saint-Fargeau, lorsque Leurs Majestés reprirent la route de Paris. Je lui envoyai un Gentilhomme, pour l'assurer de mes respects, & lui témoigner le déplaisir que j'avois de ne pouvoir les lui présenter moi-même, étant retenu à Auxerre par un ordre du Roi, qui me défendoit d'en sortir. Elle me manda, qu'elle avoit prévu cette difficulté, & que, pour la lever, elle avoit obtenu du Roi & de la Reine, la liberté de me voir à Saint-Fargeau, & que, si on la lui avoit refusée, elle seroit venue jusques à Auxerre, pour chercher, avec moi, les moyens de me raccommo-der avec la Cour.

Sa réponse me fit comprendre qu'elle ne témoignoit tant d'empressement de me voir, que pour me presser de me rapprocher du Cardinal Mazarin, dans la vue de contenter ma mere, pour qui elle avoit beaucoup d'amitié; & si j'avois pu me dispenser honnêtement d'aller à Saint-Fargeau, je l'aurois fait.

Je me rendis cependant à l'invitation de Mademoiselle , bien résolu de résister à toutes ses instances. Dès la première conversation , elle s'efforça de me persuader que le Cardinal étoit un homme sans fiel , qui se reconcilioit de bonne foi avec ses plus grands ennemis , quand ils le vouloient. Elle m'exagéra la triste situation d'un homme de ma naissance , réduit à vivre dans la Province. Elle me dit , qu'après les conversations qu'elle avoit eues avec la Reine , pendant le voyage de Lyon , elle croyoit pouvoir m'assurer , que je ne sortirois jamais d'Auxerre , si ma mere ne se rendoit caution de ma conduite , & que ce seroit à moi à la régler , de façon qu'elle n'en eût aucun reproche. Je lui répondis , que n'étant accusé d'aucun crime , j'avois lieu d'espérer qu'on n'exigeroit point d'autre garant de mes actions que moi-même ; que ma mere , étant occupée à poursuivre les procès de la Maison , avoit assez d'affaires , sans se charger encore de répondre de moi ; qu'à l'égard du désagrément qui accompagne le séjour des Provinces , c'étoit un mal sans remede , puisque je n'étois pas assez riche
pour

pour vivre à la Cour & à Paris, avec une dépense convenable.

Tel fut le résultat de notre conversation, dont elle ne me parut pas fort satisfaite. Je ne demeurai qu'un jour avec elle, & je revins à Auxerre. J'y avois été visité par toutes les personnes de qualité du voisinage, & particulièrement par le Duc de Retz, qui me témoignoit plus d'empressement & plus d'affection que les autres.

La disgrâce de sa Maison, causée par l'emprisonnement du Cardinal, son frère, rendoit nos conditions à-peu-près semblables, & la conformité de nos intérêts réchauffoit notre amitié. J'avois averti M. le Prince, que les plus intimes Confidens du Cardinal de Retz m'avoient assuré, de sa part, qu'il étoit au désespoir de s'être brouillé avec lui; qu'il desiroit sincèrement de rentrer dans ses bonnes graces, & qu'il le supplioit de vouloir bien oublier le passé. M. le Prince m'avoit chargé de leur répondre, qu'il étoit dans les mêmes dispositions à l'égard du Cardinal, & qu'il souhaitoit extrêmement que tous les amis se réunissent de part & d'autre, pour agir de concert contre l'Ennemi

commun. Je vous ai déjà fait remarquer, que si ces deux Chefs de parti n'avoient pas attendu si tard à réunir leurs forces, le Cardinal Mazarin auroit été perdu sans ressource. Les négociations de ce Ministre avec la Cour d'Espagne, faisoient alors beaucoup de bruit dans le Royaume. Ses créatures publioient qu'il étoit réellement déterminé à faire la paix, & que le Traité étoit déjà si avancé, qu'elle ne tarderoit pas à être conclue.

Ses Ennemis soutenoient, au contraire, que les avances que M. de Lyonne étoit allé faire en Espagne, & les conférences du Cardinal avec Pimentel, n'étoient que des artifices pour amuser les Espagnols, & les empêcher de songer aux préparatifs de la Campagne prochaine. M. le Prince étoit de ce sentiment; &, quelque apparence qu'il y eût d'une prochaine paix, il me manda toujours de n'en rien croire, & de tenir tous nos amis en état d'agir lorsqu'il en feroit temps. Il croyoit qu'il étoit de l'intérêt du Cardinal de continuer la Guerre, & que, s'il conduisoit la négociation jusques à la conclusion du Traité, il étoit homme

à le rompre au moment qu'il faudroit signer. L'événement a fait voir qu'il s'étoit trompé.

Quand je fus que la Cour étoit sur le point d'arriver à Paris, je crus devoir informer M. de Turenne de tout ce qui s'étoit passé dans l'affaire de mon exil, afin de le mettre en état d'en parler au Cardinal avec plus de connoissance. Je lui dépêchai mon Secrétaire Grand-champ avec une ample instruction, par laquelle je le chargeois, 1°. de dire à M. de Turenne que, si j'avois eu la liberté de le voir dans le temps de ma prison, il m'eût été facile de le convaincre, que toutes les fois que le Cardinal m'avoit mis sur son chapitre, je lui avois toujours témoigné l'attachement le plus tendre pour sa personne, & une extrême passion pour l'honneur & pour les intérêts de sa Maison; que, loin de refuser ses bons offices pour obtenir ma liberté, j'avois chargé *Douvrier* de lui dire, que c'étoit principalement de lui que j'attendois du secours, que j'étois bien persuadé que l'on avoit tâché de le refroidir à mon égard, comme on n'avoit rien oublié pour me rendre sa conduite odieuse;

mais que s'il vouloit bien me juger par mes actions, sans écouter les discours de mes ennemis, il verroit clairement, que j'avois toujours désiré passionnément ses bonnes graces, & que je ne voulois rien négliger pour les conserver.

2°. De le faire souvenir qu'il avoit lui-même approuvé le desir que j'avois de retourner chez moi, lorsqu'il écrivoit à ma mere en propres termes : *Que c'étoit à moi de choisir, ou de faire à la Cour ce que les autres y font, ou de demeurer pour quelque temps un peu éloigné, & que j'étois en âge de juger lequel de ces deux partis m'étoit le plus convenable.*

3°. De lui faire entendre que, si M. le Cardinal desiroit une parole expresse de ne me plus mêler des affaires de la Noblesse mécontente, il pourroit lui répondre, que je n'avois jamais eu aucune part aux inquiétudes qu'elle avoit données à la Cour, ni aux troubles qu'elle avoit voulu exciter dans les Provinces; qu'il n'étoit pas vrai qu'aucun Gentilhomme de Normandie fût venu me parler à Thouars, ni à Auxerre; que je savois mieux que personne le peu de fondement qu'il y a à faire sur ces unions

de Noblesse : mais que je ne pouvois m'engager au Service du Roi, que par une assurance générale de ma fidélité, parce que, si l'on en exigeoit de plus particulieres, elles pourroient être mal interprétées dans les Provinces, & m'y faire perdre des amis, auxquels je ne devois ni ne voulois me rendre suspect.

4°. De lui représenter, qu'à l'égard des garanties que le Cardinal avoit proposées, il seroit juste d'en exiger, si j'avois manqué à l'engagement que j'avois pris en recevant l'Amnistie; mais, que n'ayant rien à me reprocher sur cet article, ce seroit autoriser les faux rapports de mes ennemis, que de m'obliger à m'avouer coupable lorsque je ne l'étois pas : & que je croirois abuser de la bonté de M. de Turenne, si je le priois de répondre pour moi, n'étant pas juste de le mettre aux champs, toutes les fois qu'il auroit plu à quelqu'un de gloser mal-à-propos sur les promenades que j'aurois faites dans mes Terres, ou sur le zele que j'aurois témoigné à mes amis dans leurs affaires particulieres.

M. de Turenne comprit très-bien ma pensée; &, après avoir entendu

mes raisons , il demeura convaincu que je ne devois point donner de caution ni de garantie pour ma conduite à venir. Il promit d'agir sur ce principe auprès du Cardinal , & d'employer tout son crédit pour obtenir mon rappel fans aucune condition. Il n'eut pas de peine à s'appercevoir que je voulois éviter de prendre un engagement direct & particulier avec le Cardinal , & il me fut bon gré de ce que je ne lui demandois pas de répondre pour moi. Il rendit témoignage au Cardinal de la disposition où j'étois de bien vivre avec lui , fans étendre cette promesse au-delà de ses justes bornes : & le Cardinal , sans exiger rien de plus , ne fit aucune difficulté de promettre mon retour à M. de Turenne.

Grandchamp revint aussi-tôt me trouver de sa part , pour me dire que si j'envoyois un Gentilhomme à Paris , M. de Turenne le présenteroit à M. le Cardinal , & ensuite à Leurs Majestés , après quoi l'affaire seroit entièrement finie.

Je donnai cette commission à Dauché : dès qu'il fut arrivé à Paris , M. de Turenne proposa au Cardinal de ter-

miner mon affaire , mais il ne trouva plus dans lui la même facilité. Ce Ministre , inquiet & soupçonneux , avoit sans doute fait réflexion que je ne m'engageois à rien ; & peut-être avoit-il oui dire , dans l'intervalle , que l'on faisoit grand fond sur moi dans les Assemblées de la Noblesse. Quoiqu'il en soit, M. de Turenne n'en put tirer d'autre réponse , si ce n'est , qu'il falloit préalablement qu'il se rendît garant de ma conduite à venir. Je fortifiai M. de Turenne contre cette proposition , en lui faisant répéter toutes les raisons que j'avois de la rejeter , & deux mois se passerent à contester sur ce point , sans rien conclure.

Le Cardinal , avant que de prendre une dernière résolution , voulut encore avoir une conférence avec ma mere ; il la fit venir au Louvre , pour l'engager à renouer une nouvelle négociation avec moi. Ma mere éluda de son mieux cette proposition , dans la crainte que mes réponses hardies ou équivoques n'augmentassent encore les défiances & le mécontentement du Ministre. Les prétextes allégués par ma mere ne le persuaderent pas ; il lui dit

que c'étoit une chose étrange , que j'eusse assez peu de confiance dans mes proches , pour refuser de les rendre garants de mes actions ; que ce refus étoit une preuve bien sensible de la fausseté de mes protestations & de la justice de ses procédés. Qu'après tout, puisqu'il avoit promis mon rappel , il tiendrait parole ; mais que l'on pouvoit compter , qu'avant qu'il fût trois mois , je serois mis à la Bastille , si je ne changeois de conduite. Il ajouta , que mes plus grandes intelligences étant en Poitou , il n'étoit ni du service du Roi , ni de mon propre avantage , que je demeurasse dans cette Province ; & qu'ainsi la Lettre du Roi , qui seroit expédiée pour mon rappel , porteroit que j'irois demeurer à Laval jusqu'à nouvel ordre.

Deux jours après , cette Lettre fut remise à Dauché , qui ne vit ni Leurs Majestés ni le Cardinal ; on le chargea seulement de me dire , qu'aussi-tôt que je serois arrivé à Laval , j'écrivisse une Lettre à M. de Brienne , pour donner de nouvelles assurances de ma fidélité.

Le Cardinal , en me retenant dans une espece d'exil , espéroit que , ne jouis-

fant pas d'une entière liberté, j'éviterois avec plus de soin de rien faire qui pût m'attirer un châtiment plus sévère. Je trouvois de mon côté un double avantage à cet arrangement : premièrement, je ne m'éloignois pas des Provinces où les mécontents étoient en plus grand nombre ; secondement, cette continuation de disgrâce augmentoit encore la confiance qu'ils avoient en moi.

J'envoyai à M. le Prince un Mémoire, contenant un ample détail de tout ce qui s'étoit passé dans cette affaire, & qui lui fut porté par un Officier que j'avois connu en Hollande. J'ajoutai à ce Mémoire une copie de ma Lettre de cachet, & une Lettre en chiffre, où je l'assurois que je partoisi d'Auxerre avec les mêmes dispositions, à l'égard de ses intérêts, que j'avois en y arrivant. Je lui marquois en même-temps, que les bruits de la Paix tenoient tous les esprits en suspens, qu'il étoit à propos que je fusse exactement informé de l'état des Négociations, & de ce qui regardoit la sienne en particulier, parce que l'on disoit par-tout, que, quand bien même la Paix générale ne se concluroit point, M. le Car-

dinal étoit d'accord avec lui ; que je ne le croirois jamais , jusques à ce qu'il m'en eût assuré lui-même ; mais que , si ce bruit étoit sans fondement , comme je n'en doutois pas , il étoit important de me mettre en état de le contredire , parce qu'il ne pouvoit manquer de produire un très-mauvais effet dans les Provinces , & de refroidir tous ses amis.

M. de Turenne m'avoit mandé que je pouvois passer à Thouars , pourvu que je n'y fisse pas un long séjour. Ce fut là que je reçus la réponse de M. le Prince. Après m'avoir témoigné sa reconnoissance sur le refus que j'avois fait de prendre aucun engagement contraire à ses intérêts pour sortir de mon exil , il me marquoit , qu'il étoit vrai que la Paix se négocioit de part & d'autre avec beaucoup de vivacité ; mais qu'il n'étoit pas question de son Traité particulier ; qu'il ne pouvoit me dire encore , si la négociation se termineroit heureusement , ou si elle seroit rompue , & que les Espagnols eux-mêmes ne savoient qu'en croire ; que pour lui , il étoit très-résolu à ne jamais entendre à aucun Traité séparé de celui

de la Paix générale ; que j'avois eu raison de détromper ceux qui avoient ajouté foi à tous les faux bruits que l'on répandoit à ce sujet, & qu'il me conjuroit d'avertir ses amis, de se tenir toujours en état d'agir suivant le tour que prendroient les affaires. Il me recommandoit ensuite, d'entretenir toujours une étroite correspondance avec ceux du Cardinal de Retz, & d'assurer le Duc de Retz, son frere, de toute son affection. Il finissoit par me dire, que je serois exactement informé de tout ce qui se passeroit.

La Paix paroissoit de jour en jour plus prochaine & plus assurée. Le Cardinal Mazarin étoit parti pour se rendre sur la Frontiere d'Espagne, afin d'en régler lui-même les Articles avec Dom Louis de Haro, premier Ministre du Roi d'Espagne.

J'écrivis à M. le Prince, que les bruits de son accommodement particulier avec la Cour de France, à l'insu des Espagnols, étoient entièrement tombés ; mais que l'on en faisoit courir un autre qui n'étoit pas moins contraire à ses intérêts, savoir : que la Cour d'Espagne l'avoit abandonné, & qu'elle consen-

toit, par un des Articles préliminaires, qu'il fût privé de ses Charges & de ses Gouvernements, pourvu que la France ne fît rien pour soutenir le Portugal. Il me répondit, que la paix étoit si avancée, qu'il ne doutoit plus qu'elle ne se conclût; que ses intérêts étoient ménagés par Dom Louis de Haro, sans qu'il y eût aucune correspondance directe entre lui, Prince, & le Cardinal; que, jusques au moment qu'il m'écrivoit, il n'avoit pas sujet de se plaindre des Espagnols, & qu'il auroit soin que je fusse averti de tout.

La Cour partit après le Cardinal Mazarin, pour s'approcher de la Frontiere d'Espagne. J'envoyai Mornay sur le passage de Leurs Majestés, avec ordre de leur présenter mes respects, & d'affurer le Roi de ma fidélité, & des vœux sinceres que je faisois pour l'heureuse conclusion de la Paix, & de son mariage avec l'Infante d'Espagne. Mornay vit auparavant M. le Tellier, & le pria de lui procurer une audience. Le Tellier lui dit d'abord, qu'il ne falloit parler au Roi, ni de la Paix, ni du mariage, parce que ce n'étoient pas choses faites; mais seulement complimenter le

Roi sur le sujet de son voyage. Ensuite il le fit attendre deux jours à la suite de la Cour sans le mener chez le Roi, & enfin, il lui dit de s'en retourner, & qu'il s'acquitteroit lui-même de la commission dont on l'avoit chargé.

Les Articles de la Paix & du mariage furent arrêtés après plusieurs conférences, dans lesquelles les intérêts de M. le Prince furent débattus plus longtemps & avec plus de chaleur qu'aucun autre article. Enfin, M. le Cardinal se relâcha, jusqu'à lui rendre le Gouvernement de Bourgogne, avec la Charge de Grand-Maître pour M. le Duc d'Anguien, son fils.

J'attendis, pour lui en témoigner ma joie, qu'il n'y eût plus aucun sujet d'en douter. Je fis partir alors mon Secrétaire Grandchamp, sous prétexte d'aller retirer, en Hollande, des pierreries que ma femme avoit mis en gage à La Haye. Je lui ordonnai de passer par Bruxelles, & de remettre à M. le Prince, la Lettre que je lui écrivois pour le complimenter sur cet heureux événement.

Il dit à Grandchamp, qu'il n'avoit espéré de voir la fin de son affaire, que lorsqu'on l'avoit assuré que la Paix étoit

XXVIII.
Paix des
Pyrénées.

sur le point d'être signée ; que c'étoit ce qui l'avoit empêché de m'en écrire, & qu'encore ne se croyoit-il sûr de rien, si Caillet, qu'il attendoit à toute heure, ne lui apportoit le Traité signé. Il retint Grandchamp pour m'en apprendre la nouvelle ; & huit jours après, je reçus une Lettre qui m'apprenoit la signature du Traité, & que M. le Prince desiroit que je travaillasse sans délai à obtenir la liberté d'aller par-tout où il me plairoit. J'écrivis à M. de Turenne, pour le prier de la demander ; & en attendant, M. le Prince revint en France sans qu'il me fût possible de le voir. Il fut obligé de traverser tout le Royaume pour aller trouver la Cour à Aix en Provence. Il y fut fort bien reçu, quoiqu'on ait dit le contraire. J'écrivis moi-même au Cardinal, pour lui demander une liberté entière d'aller où il me plairoit. Il m'envoya une Lettre de cachet, portant que je pouvois aller par-tout où je voudrois, hors à Paris, où il ne convenoit pas que je parusse avant que d'avoir salué le Roi. Le Cardinal, en donnant cette Lettre à Mornay, qui lui avoit porté la mienne, lui dit, que si je voulois venir à la

Cour, j'y ferois très-bien reçu. Je me rendis à Toulouse, le jour même que le Roi y arriva. Je fus présenté au Roi, dans la chambre du Cardinal, qui étoit obligé de garder le lit, à cause de ses indispositions ordinaires. Le Cardinal lui dit que j'avois toujours été fort capable de le servir, & qu'il ne m'avoit manqué que la volonté; mais qu'il seroit caution, à l'avenir, de ma fidélité. Je témoignai ensuite à Sa Majesté le regret que j'avois de lui avoir déplu, & j'ajoutai que je me sentoiss une si forte passion de lui rendre ma conduite agréable, que j'osois lui répondre qu'il auroit lieu d'en être satisfait. Le Roi me dit qu'il avoit tout oublié, & qu'il se feroit un plaisir de me donner, à l'avenir, des marques de son affection. Je passai de là chez la Reine, qui me parla d'abord avec un peu d'aigreur; mais quand elle fut l'accueil que j'avois reçu du Roi & du Cardinal, elle se radoucit.

Je vis le lendemain le Cardinal en particulier; il me dit que sa cassette étoit pleine d'avis qu'on lui avoit donnés, des cabales que je faisois pour soulever la Noblesse dans plusieurs Provinces; qu'il n'avoit pas voulu me pousser à

bout, quoiqu'il en eût le pouvoir, & qu'il s'étoit contenté de m'éloigner des lieux où j'étois à portée de faire du mal. Je le remerciai de sa modération, & lui répétai à-peu-près les mêmes choses que j'avois dites au Roi en sa présence. Je partis ensuite pour aller chercher M. le Prince en Bourgogne. J'appris à Auxerre, qu'il étoit à la veille d'y arriver de Dijon : je l'attendis, & l'accompagnai jusques à Valery. Il est aisé de comprendre la joie que j'eus de le revoir après une si longue absence. Nous nous entretînmes à fond de tout ce qui s'étoit passé depuis que je l'avois quitté à Rocroy, & sur-tout, de l'état où il croyoit être à la Cour depuis son retour en France. Je lui dis que, suivant l'opinion commune, sa Personne étoit encore suspecte & désagréable au Gouvernement; que l'on en jugeoit par les ombrages que la Cour avoit pris des caresses qu'il avoit faites au Parlement de Dijon, & par le peu d'égard qu'elle avoit eu pour les droits de sa naissance, en souffrant les prétentions injustes des Princes de Savoye & de Lorraine, qui s'étoient abstenus de le voir, parce qu'il ne vouloit pas leur donner la main.

Je m'apperçus qu'il étoit fâché que l'on le crût encore dans un état de disgrâce ; il me parut disposé à ne rien omettre pour dissiper tous les ombres que la Cour pouvoit prendre de lui ; il me dit que je lui rendrois un grand service , en informant le Cardinal de ses véritables sentiments : il me conjura de faire tout mon possible pour établir une entière confiance entre lui & le Ministre ; & il me répéta plusieurs fois qu'il iroit aussi loin que l'on voudroit pour y réussir , pourvu que l'on ne lui demandât rien contre son honneur. Il entendoit par-là le mariage de son fils avec une des nieces du Cardinal , auquel il étoit très-résolu de ne jamais consentir ; mais , à la réserve de cet article , il étoit déterminé à tout sacrifier pour se réconcilier parfaitement avec la Cour.

XXIX.
Entretien
avec le
Prince de
Condé.

Le Roi & les deux Reines ayant pris la route du Poitou pour aller à Paris , je me trouvai à Poitiers pour leur rendre mes respects ; & je les suivis jusques à Amboise , où M. le Prince avoit eu ordre de les venir joindre. Chacun étoit attentif à ce qui se passeroit à cette seconde entrevue : les

uns, par l'espérance de voir bien-tôt renaître de nouvelles divisions; les autres, par haine contre le Prince, & très-peu par zele pour ses intérêts. Car la plupart de ceux qui faisoient profession de lui être attachés, n'avoient aucune envie de le voir se réunir avec le Cardinal; ils souhaitoient, au contraire, qu'il y eut toujours entre eux quelque mésintelligence, pour avoir occasion de se rendre nécessaires, en faisant l'office d'entremetteurs. Ils se flattoient que la nouvelle prétention du Cardinal, de précéder M. le Prince, causeroit des embarras qui les obligeroient de s'expliquer de part & d'autre par interpretes, & ils n'eussent pas été fâchés d'en faire les fonctions; mais la conduite de M. le Prince leur ôta cette ressource. Il étoit si rebuté de l'abus que la plupart de ses amis avoient fait jusqu'alors de sa confiance, qu'il ne vouloit plus d'autre entremetteur ni d'autre interprete que lui-même dans les discussions qu'il pouvoit avoir dans la suite avec le Cardinal. Il vit la Cour à Amboise, & ensuite à Chambor, sans que l'on pût pénétrer si le Cardinal étoit réellement disposé à vivre avec

lui dans une parfaite intelligence. M. le Tellier me répondit de la sincérité du Ministre, & il me chargea d'en assurer M. le Prince. Je m'acquittai de cette commission aussi-tôt qu'il fut arrivé à Paris. Il se loua fort, de son côté, de la conduite du Cardinal, & me répéta ce qu'il m'avoit déjà dit là-dessus à Auxerre. Il me conseilla de faire, de mon côté, tout mon possible pour me rapprocher du Cardinal : mais lorsque je me préparois à mettre tout en usage pour y parvenir, ce Ministre tomba dangereusement malade d'une goutte remontée, qui l'auroit étouffé en peu de temps, si les Médecins n'y eussent remédié avec une extrême diligence. On s'apperçut que sa santé & ses forces commençoient à décliner. Le Roi l'alloit voir très-souvent, & paroissoit le regarder comme le plus solide appui de son Trône. La plupart des Courtisans affectoient d'en parler comme d'un homme nécessaire à l'Etat, parce qu'il l'étoit pour l'intérêt de leur fortune. Ceux, au contraire, qui croyoient que sa mort ouvriroit un champ plus libre à leur ambition, regardoient son mal avec d'autres yeux.

Les Ministres eux-mêmes n'en paroissent pas allarmés, soit que les uns se flattassent de lui succéder, soit que les autres espérassent un sort plus heureux sous un Premier Ministre, moins avare & plus libéral. Ceux qui étoient en passe d'avoir plus de part à la faveur après lui, étoient M. de Turenne, le Maréchal de Villeroi, le Tellier, & le Surintendant Fouquet. Le premier fit quelques démarches pour unir ces deux derniers avec le Maréchal de Villeroi, dans la crainte que la diversité de leurs intérêts ne causât du trouble dans l'Etat, & de la division dans le Conseil. Le Surintendant croyoit pouvoir se soutenir par lui-même & par les amis que la disposition des Finances lui avoit acquis. Je lui fis proposer de s'attacher à M. le Prince, & je m'apperçus, par sa réponse, qu'il se croyoit assez fort pour n'avoir pas besoin d'appui.

M. le Prince se conduisit dans cette conjoncture avec beaucoup de sagesse & de circonspection. Il suivoit le Roi dans les fréquentes visites qu'il rendoit au Cardinal Mazarin. Il faisoit sa cour au Louvre fort assiduellement, sans af-

fecter d'avoir aucune liaison particulière avec les Ministres subalternes. Il s'expliqua fort confidemment avec moi sur les motifs de sa conduite, & sur celle qu'il desiroit que ses amis tinssent dans des circonstances si délicates. Il me dit, qu'il ne vouloit s'attacher qu'au Roi & à la Reine, & qu'il s'étoit trop mal trouvé d'avoir pris d'autres mesures; que s'il travailloit à se lier avec les uns préférablement aux autres, on ne manqueroit pas de dire qu'il cherchoit encore à troubler la Cour & l'Etat par de nouvelles cabales; qu'il se croyoit digne d'être recherché, & qu'au pis aller, quand tous les partis se réuniroient contre lui, le temps & le nombre des mécontents lui donneroient toujours assez de moyens pour les détruire. Je goûtai fort son raisonnement, & je soumis entièrement ma conduite à la sienne. Ainsi, pendant tout le temps que dura la maladie du Cardinal, je ne fis rien qui pût m'attirer de nouvelles affaires; je ménageai seulement une honnête bienfiance entre M. le Prince & M. de Turenne, dans le dessein de les unir plus étroitement, si le Cardinal venoit à manquer. Sa fin n'étoit pas

aussi prochaine qu'on se l'étoit imaginée ; il revint de l'extrémité où il étoit, & il tomba dans une espece de langueur, qui lui laissoit encore assez de forces pour travailler aux affaires. Il fut instruit de toutes les intrigues qui s'étoient faites dans le temps qu'on avoit cru sa vie en péril ; & il en fut très-mauvais gré à ceux qui s'en étoient mêlés , & particulièrement au Maréchal de Villeroi, soit qu'il eût été plus accusé, ou qu'il fût réellement plus coupable que les autres.

XXX.
Entrée du
Roi à Pa-
ris.

On étoit alors fort occupé de la magnifique entrée que le Roi & la Reine devoient faire dans Paris. On en pressoit les préparatifs, quand le Cardinal paroissoit se mieux porter, & l'on les suspendoit, quand il étoit plus mal. Le Roi avoit déclaré, qu'il trouveroit très-mauvais que l'on se dispensât d'assister à cette cérémonie, & il faisoit espérer, que l'on auroit soin de régler les rangs, de façon que personne n'auroit sujet de se plaindre. Il n'étoit pas facile de trouver des expédients propres à contenter tout le monde sur un point si délicat, qui a toujours produit tant de disputes & de contestations, sur-tout

en France, où l'on change perpétuellement d'usages & de maximes. Je n'aurois pas été fâché de trouver quelque raison plausible de m'absenter; je doutois fort que l'on voulût m'accorder le rang auquel je prétendois : & supposé qu'on me l'accordât, je craignois qu'il ne me tînt lieu d'une grace plus solide. Je tâchai de faire agréer mes excuses à M. le Cardinal; mais, comme il ne vouloit rien décider que la veille de l'entrée, il ne s'expliqua point sur le rang que l'on me donneroit. Je prévoyois qu'il y auroit beaucoup de difficultés à régler celui des Maisons de Savoye & de Lorraine. La première avoit été souvent favorisée au préjudice de l'autre, en considération du mariage de M. le Comte de Soissons avec une des nieces de M. le Cardinal. Il y avoit grande apparence que l'on proposeroit aux Lorrains de lui céder le pas, ou de s'absenter de la cérémonie; & je comptois me prévaloir de leur exemple, pour ne m'y pas trouver.

Cependant les Ducs s'assemblerent pour penser à leurs intérêts, & je fus invité de me joindre à eux. Avant que

de répondre à cette invitation, je consultai mes amis sur le parti que je devois prendre; les uns me disoient que je ne pouvois paroître dans l'assemblée des Ducs, sans déroger au rang que j'avois eu dans les Pays étrangers avec le consentement du Roi, & que je voulois avoir en France; d'autres me firent remarquer, qu'étant le premier des Ducs, par l'absence de M. de Guise, j'aurois une assez belle place à la cérémonie, pour n'être pas tenté d'y renoncer; qu'il pouvoit venir un temps où les Maisons étrangères ne seroient pas reconnues, & qu'alors ma qualité de premier Duc me feroit marcher, immédiatement après les Princes du Sang, à toutes les cérémonies où le rang seroit réglé par les Duchés. Ces raisons l'emportèrent, & me firent prendre la résolution de m'unir avec les Ducs.

Nous nous assemblâmes pour délibérer sur le rang que nous devions avoir à l'entrée du Roi. Toutes les voix allèrent à ne céder le pas qu'aux Princes du Sang, & à ceux qui auroient des Duchés plus anciens que les nôtres. Il fut question de savoir si l'on feroit une exception pour M. le Comte de Soif-

Soissons, qui n'avoit point de Duché: plusieurs furent d'avis de ne le point excepter. Nous convînmes cependant, à la pluralité, que l'on feroit dire au Cardinal, qu'à sa seule considération, le premier Duc céderoit la droite au Comte de Soissons, pourvu qu'il fût dit, que ce seroit sans conséquence pour l'avenir. Les Ducs de Lesdiguières & de Richelieu furent chargés d'en faire la proposition au Cardinal, qui en parut satisfait, du moins à ce qu'ils nous rapportèrent: nous fûmes cependant qu'il avoit un autre dessein, qui étoit d'accorder au Comte de Soissons la distinction de marcher seul; mais il ne s'expliqua sur cette difficulté & sur beaucoup d'autres, que la veille de l'entrée.

Il y eut une dispute pour la préférence entre les Maréchaux de France & les Ambassadeurs, qui fut décidée à l'avantage des premiers: il y en eut une autre entre moi & le Duc d'Uzès, qui prétendoit que l'ancienneté de la Pairie devoit décider du rang comme au Parlement. Il fut réglé que l'on marcheroit selon l'ancienneté des Duchés, & non selon celle des Pairies, & que les Ducs de Roannès & de Villars-Bran-

cas, quoique non Pairs, précéderaient tous les Pairs qui seroient Ducs après eux.

Nous tîmes une seconde Assemblée chez le Duc de Brissac, pour recevoir l'ordre de la marche qui devoit nous être apporté par de Rhodes, Grand-Maître des Cérémonies; &, en attendant, nous résolûmes de ne pas souffrir que l'ancien des Ducs à simple Brévet, marchât à côté des Ducs dont les Lettres avoient été vérifiées, pour faire voir la différence essentielle qui se trouve entre une dignité passagere & une dignité fixe & héréditaire.

De Rhodes se fit attendre tout le jour, & son retardement nous fit craindre que le Roi ne différât de déclarer sa volonté jusques au moment où il seroit assis sur le Trône qu'on lui avoit préparé à l'entrée du Fauxbourg Saint-Antoine, afin que nous fussions obligés d'obéir aveuglément, sans avoir le temps de lui faire aucune remontrance.

Nous convînmes de nous exposer à tout, plutôt que de souffrir que l'on donnât aucune atteinte à notre dignité; mais nous jugeâmes en même-temps qu'il étoit de la prudence de prévenir

les ordres fâcheux que l'on pourroit nous donner. Je fus chargé, de la part de tout le Corps, de savoir du Cardinal quelles étoient les intentions de Sa Majesté. Son Capitaine des Gardes me dit, que la maladie de Son Eminence ne lui permettoit pas de donner audience, mais qu'il espéroit être en état de m'écouter le lendemain, qui devoit être le jour de l'entrée. Nous comprîmes qu'il n'y avoit pas de temps à perdre, & nous conclûmes qu'il falloit nous adresser directement au Roi. J'en parlai à Sa Majesté, qui me dit que son intention étoit que le Comte de Soissons marchât seul. Je pris la liberté de lui répondre que Messieurs les Ducs feroient fort surpris de cette décision; qu'ils avoient cru se relâcher de beaucoup de leurs droits, en cédant la droite à M. le Comte de Soissons, quoiqu'il n'eût pas de Duché; que le desir de faire une chose agréable à Sa Majesté & à M. le Cardinal, avoit été le principal motif de leur condescendance; qu'ils avoient assurément toute la considération possible pour la personne & pour la naissance de M. le Comte de Soissons, mais qu'ils favoient

aussi ce qu'ils se devoient à eux-mêmes pour la conservation de leurs droits; que je lui apportois un extrait de ce qui s'étoit passé à vingt-cinq cérémonies, par lequel Sa Majesté verroit, que MM. de Guise, de Nevers & de Nemours, quoique possesseurs de Duchés plus anciens, n'avoient jamais eu peine à souffrir un autre Duc à leur gauche; & que, s'il se trouvoit un seul exemple contraire, je consentois à marcher après le dernier Gentilhomme de son Royaume. Le Roi ne parut pas mécontent; il me loua même, quand je fus sorti, de ce que je lui avois parlé avec beaucoup de respect, & en même-temps avec beaucoup de force : mais comme les sentiments du Cardinal lui tenoient lieu de loi, il ne changea point de résolution, & il persista toujours à dire, que l'on ne pouvoit lui faire un plus grand plaisir, que de témoigner beaucoup de considération à M. le Comte de Soissons; qu'au surplus, les égards qu'on auroit pour lui dans cette occasion, seroient sans conséquence, & qu'on nous en donneroit toutes les assurances que nous pouvions desirer. Je vis bien qu'il étoit inutile d'insister da-

vantage : je crus que c'étoit assez de lui avoir fait entendre nos raisons, ne doutant pas que le Cardinal n'en fût promptement averti, & que le lendemain, jour de l'entrée, il ne cherchât des expédients pour nous contenter, ou qu'il n'approuvât notre absence.

J'aurois pu parler au Roi de mes prétentions particulières ; mais, pour éviter la jalousie, & me rendre plus agréable à ceux qui m'avoient confié leurs intérêts, je ne l'entretins que de ce qui regardoit la cause commune.

En sortant, je priai M. de Crequy de témoigner à Sa Majesté la vive douleur que je ressentais de ne pouvoir me conformer à ses intentions ; mais que, dans deux Assemblées de Messieurs les Ducs, où je m'étois trouvé, nous avions résolu de nous absenter de la cérémonie, si l'on exigeoit de nous que nous cédaissions le rang qui nous appartenoit. J'allai ensuite faire le rapport aux Ducs de Sully, de Lesdiguières, de Chaune & de Richelieu, de ce qui s'étoit passé dans l'audience que j'avois eue du Roi : ils approuverent ce que j'avois fait, & m'en remercièrent.

Le lendemain un de mes Gentilshom-

mes fut chargé, de la part des Ducs, d'aller trouver de Rhodes, pour le prier de dire au Roi, que c'étoit avec un sensible regret que nous nous dispenserions de le suivre à la Cérémonie de son entrée; mais que nous nous croirions indignes de la dignité que nous possédions, si nous n'en soutenions pas les prérogatives avec le même zele & la même fermeté que nos Prédécesseurs. Ce compliment fut fait au Roi, lorsqu'il montoit sur son Trône; il fut surpris de ne voir aucun de nous.

On avoit espéré que nous nous relâcherions, à l'exemple de ceux de la Maison de Lorraine, qui, s'étant excusés d'abord sur ce que le Comte de Soissons leur étoit préféré, consentirent, à la priere du Cardinal, d'accompagner la caleche de la Reine, le Comte de Fuenfaldagne, Ambassadeur d'Espagne, ayant la droite sur le Duc de Guise.

L'entrée fut très-magnifique : on trouva seulement à redire que le Roi y fût si peu accompagné; car, après Monsieur, qui marchoit seul, M. le Prince, M. le Duc d'Anguien, & M. le Prince de Conty, qui marchaient tous

trois de front , il ne parut à la suite du Roi que le Comte de Soissons & quatre nouveaux Ducs à Brévet.

Notre fermeté fut généralement approuvée , & il y a lieu de croire que l'on ne l'eût pas mise à l'épreuve , si l'on nous avoit cru capables d'une telle résistance , dans un temps où tout plioit sous la volonté du Premier Ministre. Il se repentit peut-être de s'être engagé dans une affaire insoutenable ; mais comme il s'étoit trop avancé pour en demeurer là , il conseilla au Roi & à la Reine mere de témoigner un grand mécontentement de notre procédé. Ils déclarerent qu'ils feroient bien-tôt éclater leur colere contre les Ducs qui ne s'étoient pas trouvés à la cérémonie. On crut d'abord que je serois le premier puni : c'étoit moi qui avois porté la parole au Roi ; c'étoit moi qui avois été chargé de notifier ses ordres ; & de plus , on jugeoit , par le passé , que je devois être un des moins agréables au Ministre. Chacun de nous étoit dans l'attente de la résolution de la Cour , lorsqu'on apprit que le Duc d'Uzès & sa femme avoient ordre de se retirer dans leurs Terres , que le Duc de Sully

étoit exilé en Bourgogne, & le Duc de Chaune à Blois. Ils sortirent de Paris le jour même qu'ils reçurent leur Lettre de cachet. Le lendemain, un Secrétaire du Roi vint signifier à MM. de Lesdiguières & de Richelieu une défense de se trouver à aucune cérémonie où seroit le Roi. Je fus que l'on avoit expédié une pareille défense pour moi, & que l'on ne différoit de me la signifier, que pour me laisser le temps de la prévenir par mes soumissions: c'étoit un moyen que le Cardinal avoit imaginé pour me défunir d'avec mes Confreres. Je ne donnai pas dans ce panneau, & je résolus au contraire de m'unir à eux plus étroitement que jamais. Je rassemblai chez moi ceux des Ducs qui étoient à Paris, & je leur proposai de solliciter le rappel des Exilés, sans rien demander pour eux-mêmes. La Compagnie me chargea d'aller, avec le Duc de Luynes, chez M. le Tellier, pour le prier de nous obtenir une audience du Cardinal. Cette démarche, qui marquoit que nous étions tous dans les mêmes sentimens, ne plut pas à Son Eminence, qui nous fit signifier à M. de Luynes, & à moi,

une défense pareille à celle qui avoit été faite à M. de Lesdiguières & à M. de Richelieu.

Nous ne laissâmes pas de chercher M. le Tellier, pour exécuter notre commission; mais il évita de nous voir avec tant d'affectation, que nous comprîmes qu'il étoit très-résolu de ne se point mêler de notre affaire. Nous eûmes recours à M. Colbert, qui n'avoit pas moins de crédit que l'autre sur l'esprit du Cardinal, & chez qui nous trouvâmes un accès plus facile. Il nous promit de parler au Cardinal de la commission dont nous étions chargés; & deux jours après, il nous dit, pour toute réponse, que Son Eminence trouvoit que l'affaire étoit encore trop récente pour en parler au Roi, & qu'il falloit la laisser mûrir.

Plusieurs nous conseilloyent de nous adresser directement au Roi, & nous assuroient que nous en serions bien venus, parce qu'il commençoit à être surpris de ce qu'aucun de nous ne paroïssoit au Louvre; mais nous ne jugeâmes pas à propos de prendre cette voie; nous continuâmes de demander audience au Cardinal, qui ne voulut

jamais nous voir, son dessein étant de ne point accorder le rappel des Exilés, aux instances de leurs Confreres, & même de le différer tant qu'ils paroïtroient unis entre eux. Nous demeurâmes un mois à Paris sans voir le Roi. On nous dit à la fin, que notre affectation à ne point paroître au Louvre, produisoit un très-mauvais effet, & que le vrai moyen d'obtenir le rappel de nos Confreres, étoit de nous rapprocher de Sa Majesté. Nous prîmes donc le parti de retourner au Louvre, & ils furent rappelés peu de temps après.

Jusques-là, il ne m'avoit pas été possible de faire aucune démarche pour mes intérêts particuliers. Je crus pouvoir y songer, lorsque cette dernière affaire fut entièrement finie. M. de Turenne, qui n'est pas moins bon Courtisan que grand Capitaine, m'aida de ses conseils; & il m'apprit la route que je devois suivre, pour effacer les impressions défavantageuses que ma conduite passée avoit données au Roi & au Cardinal.

Je me rendis assidu auprès du Roi, que j'accompagnais à la chasse, & lorsqu'il faisoit faire l'exercice à ses Trou-

pes, à quoi il prenoit plus de plaisir, en ce temps là, qu'à tout autre divertissement : mais comme tous mes soins ne pouvoient réussir sans les bons offices du Cardinal, je priai M. Colbert de lui dire que je souhaitois passionnément son amitié, & que j'étois résolu de ne rien oublier pour la mériter.

M. Colbert, s'étant acquitté de ma commission, me dit que mon compliment avoit été très-bien reçu ; que Son Eminence avoit pour moi beaucoup d'estime, & qu'il avoit ordre de m'en assurer de sa part. Je m'appercus bientôt que cette démarche n'avoit pas été infructueuse ; car le Roi, qui me traitoit auparavant avec une extrême froideur, affecta de me témoigner beaucoup de bonne volonté, lorsque je lui rendois mes devoirs.

La santé du Cardinal s'affoiblissoit tous les jours, & son mal empira tellement, que les Médecins jugerent qu'il ne passeroit pas le Printemps. Ils ne lui cachèrent pas le danger où il étoit, ce qui l'obligea de choisir un héritier de ses grands biens & de son nom, par le mariage de l'aînée de ses nieces. Elle étoit recherchée par les plus grands

XXXI.
Mort du
Cardinal
Mazarin.

Seigneurs de la Cour. Il délibéra quelque temps sur le choix ; mais suivant toujours son humeur avare & soupçonneuse, il ne donna point la préférence au mérite. Personne n'ignore les établissemens qu'il laissa au Duc de Mazarin, le déchaînement des Courtisans contre ce mariage, & la complaisance du Roi pour faire valoir le choix de son Ministre.

Je ne m'étendrai pas sur les particularités de sa mort, que vous pourrez lire dans toutes les Histoires. Je remarquerai seulement que, malgré la contrariété qui se trouve pour l'ordinaire dans le récit des Historiens, par un effet naturel des passions & des intérêts qui les divisent, il n'y en a aucun qui ne convienne, que le Cardinal Mazarin soutint jusques au dernier moment les mêmes maximes & la même conduite qu'il avoit eues pendant sa vie ; conservant toujours le même air de douceur & de modération ; ne voulant désespérer personne, ni emporter par violence ce qu'il pouvoit gagner par insinuation ; aussi prompt à promettre les graces, que réservé à les accorder ; cherchant enfin, jusqu'au dernier mo-

ment, à contenter, au moins par des paroles agréables, ceux qui s'adref-
soient à lui, comme s'il eût espéré
qu'on lui en tiendrait compte après sa
mort. Mais ce qu'on ne peut dissimu-
ler sans injustice, c'est qu'il mourut
avec une constance & une tranquillité
incroyable.

Le Roi lui rendit, jusqu'à la fin, des
soins & des assiduités extraordinaires,
& il fit connoître par toutes ses ac-
tions, qu'il croyoit tout perdre en le
perdant : on peut même dire que ce
Ministre gouverna encore long-temps
après sa mort, le Roi s'étant fait une
loi de régler sa conduite & sa confiance
sur les mémoires qu'il lui avoit laissés.
Il n'appella d'abord au Conseil secret
que MM. le Tellier, Fouquet & de
Lyonne ; & quoique M. Colbert n'y
fût admis que de temps en temps, le
Cardinal l'avoit recommandé si parti-
culièrement, que, si la confiance que
le Roi avoit en lui ne parut pas d'a-
bord aussi grande qu'elle l'étoit en ef-
fet, ce ne fut que pour précipiter le
Surintendant Fouquet dans l'abyme que
Colbert creusoit sous ses pas.

Le Roi déclara qu'il feroit, cette

9 Mars
1661.

année, le voyage de Nantes, sous prétexte de visiter les Provinces de son Royaume, qu'il n'avoit pas encore vues, quoiqu'il n'y allât que dans le dessein de faire arrêter M. Fouquet. Ce premier Ministre des Finances, qui venoit d'acquérir Bellisle, avoit déjà beaucoup de créatures en Bretagne, & il cherchoit encore à en augmenter le nombre. Il prétendoit diminuer par là, le crédit & la considération que le Maréchal de la Meilleraye avoit dans la Province, & il ne désespéroit pas même de lui faire ôter le Gouvernement de Nantes, pour y placer quelqueune de ses créatures. Comme il avoit des desseins fort vastes, qui n'étoient pas toujours réglés par la raison & par la possibilité, il s'imagina d'opposer M. le Prince au Maréchal de la Meilleraye; &, pour y réussir, il lui offrit la Présidence de la Noblesse aux Etats qui devoient s'assembler à Nantes, & il lui fit accroire que c'étoit l'intention du Roi. M. le Prince m'en parla, & me dit, qu'il n'accepteroit cette commission, que pour avoir une occasion d'être utile au Roi, & que du reste, il me céderoit volontiers la gratification que

Y'on a coutume de donner au Président de la Noblesse : mais je fis entendre à M. le Prince, que le rang ne se régloit, dans les Etats de Bretagne, que par l'ancienneté des Baronnies; que celle de Vitré, qui étoit dans ma Maison, précédoit incontestablement celle de Château-Briant, qu'avoit M. le Prince; & que la proposition que lui avoit faite le Surintendant, étoit insoutenable. Il y a lieu de croire que Fouquet n'en avoit seulement pas parlé au Roi; car, dans le temps même qu'il traitoit cette affaire avec M. le Prince, le Roi déclara, qu'il trouvoit bon que je présidasse aux Etats prochains, en vertu de la démission que mon pere m'avoit faite de la Baronnie de Vitré. Je me rendis à Nantes, où je trouvai le Maréchal de la Meilleraye dans une inquiétude extraordinaire de la venue du Roi, & des cabales qui se formoient contre lui. Il étoit si accoutumé à dominer dans les Etats, qu'il ne se contenta pas des assurances générales que je lui donnai, que j'y ferois mon devoir dans tout ce qui auroit rapport au service du Roi. Il eût voulu que, sans égard aux intérêts de la Province, & à la dignité de

ma Place, je lui promisse une soumission entière & aveugle à ses volontés : & comme il s'apperçut qu'un pareil dévouement, que je ne devois qu'au Roi, n'étoit pas de mon goût, il se figura que j'avois des liaisons avec ses ennemis. Plein de cette fausse opinion, il me suscita d'abord quelques traverses, par l'opposition que des Gentilshommes, qui lui étoient attachés, firent d'abord à mon entrée aux Etats, en chicannant sur les termes dont mon pere s'étoit servi dans la démission qu'il m'avoit donnée : mais mon droit étoit si clair & si bien établi, que leur opposition demeura sans effet. Cette maniere d'agir, loin de me rendre plus souple aux volontés du Maréchal, fut cause que, sans le consulter, & sans m'arrêter aux formalités ordinaires, je proposai, le troisieme jour, l'affaire du don gratuit, que je portai à deux millions, avec le consentement unanime de toute la Noblesse ; & le même jour, dans la séance de l'après-dîné, il fut encore augmenté de quatre cents mille livres. Le Maréchal, qui avoit le cœur droit, ne put s'empêcher de m'en donner tout le mérite à la Cour : mais le

Surintendant fit beaucoup valoir cette marque de mon zèle pour décréditer le Maréchal, en disant au Roi, que l'on voyoit clairement que la présence de M. de la Meilleraye n'étoit nullement nécessaire pour faire réussir les affaires du Roi, puisque le seul nom de Sa Majesté étoit suffisant pour en assurer le succès.

Le Roi arriva à Nantes, fort satisfait des Etats qui vinrent le saluer en Corps. Le don gratuit, que j'avois proposé d'abord au seul Corps de la Noblesse, avoit été doublé. Le Commissaire du Roi ayant demandé jusques à quatre millions, le Roi fit dire aux Etats, qu'il se contenteroit de trois, qui furent accordés le lendemain.

Quelques jours après l'arrivée du Roi à Nantes, M. Fouquet fut arrêté & conduit au Château d'Angers; & aussi-tôt le Maréchal de la Meilleraye eut ordre de faire préparer des barques, pour conduire à Bellisle une partie du Régiment des Gardes. M. le Prince étant entré ce jour-là dans la chambre du Roi, où il étoit avec M. le Duc d'Anguien, MM. de Beaufort, de Turenne, de Villeroi, de Crequi & moi, le Roi

nous dit, que depuis la mort du Cardinal, il avoit toujours eu dessein de s'assurer de la personne de M. Fouquet, ayant eu des avis certains de sa prodigalité, & des abus qu'il commettoit dans l'administration de ses Finances; qu'il avoit été obligé de différer l'exécution de ce dessein, jusques à ce qu'il eût acquis les lumieres nécessaires pour n'être pas trompé dans la suite; & que le désordre avoit été si grand, qu'il étoit résolu de n'avoir plus d'autre Surintendant de ses Finances que lui-même. Je m'approchai du Roi, & lui dis à l'oreille, que je devois être plus surpris que personne de ce qui venoit d'arriver, puisque Sa Majesté se pouvoit souvenir qu'Elle m'avoit dit, à Fontainebleau, lorsque je lui demandai ses ordres pour les Etats, que je n'avois qu'à faire tout ce que me diroit M. Fouquet.

Le Roi me répondit fort honnêtement : “ Je savois bien que vous n’entiez pas un homme à qui M. Fouquet osât proposer des liaisons contraires à mon service..

Quelque temps après le voyage du Roi en Bretagne, ma sœur épousa le quatrieme fils du Duc de Weymar. Son

pere l'envoya en France pour en faire la demande. Le Roi y donna son agrément, & le mariage venoit d'être accompli, lorsque mon beau-frere reçut la nouvelle de la mort de son pere, qui l'obligea de précipiter son départ, & de me laisser le soin de lui mener sa femme. Je la conduisis jusques à Weymar; nous passâmes par Cassel, où je revins ensuite.

Avant que de retourner en France, je voulus faire un tour à La Haye; j'aimois ce Pays, où j'avois passé la plus grande partie de ma jeunesse: j'y avois des titres & des distinctions qu'on me refusoit en France. J'étois accoutumé aux mœurs & aux usages des Provinces-Unies, & je me faisois un plaisir de les revoir. Les Etats-Généraux me reçurent avec tant de marques d'estime & d'affection, que je ne pus me résoudre à les quitter aussi-tôt que je me l'étois proposé, & ils trouverent moyen de m'attacher tellement à eux, que je demurai autant d'années en Hollande, que je comptois y passer de semaines.

Je ne prétends pas vous donner ici une Histoire suivie & complete de tout

ce qui s'y passa pendant les cinq ans que je demeurai au Service de la République ; je vous raconterai seulement les principaux faits dont j'ai été témoin, ou qui m'ont le plus frappé.

Elle étoit alors divisée en deux Partis , dont l'un appuyoit ouvertement les intérêts du jeune Prince d'Orange, à qui l'on destinoit les Charges de ses Ancêtres ; il étoit alors dans sa douzième année : la seule Province de Hollande, à l'exception de quelques-unes de ses Villes, n'étoit pas d'avis que l'on se pressât de les lui donner ; comme elle est la plus puissante de toutes , c'est elle qui règle presque toutes les résolutions de l'Etat : elle goûtoit depuis longtemps la douceur de se gouverner elle-même, & ne paroissoit pas disposée à céder à un enfant, ou à ceux qui se rendroient maîtres de son esprit, la plus grande partie de son autorité ; ainsi elle prenoit ses mesures pour se passer de Stathouder. M. de Witt, Pensionnaire de cette Province, y avoit acquis un grand crédit : il étoit trop éclairé pour ne pas voir, que si l'on étoit obligé de nommer un Stathouder, il ne seroit pas possible de refuser au Prince d'Orange

une Charge que ses Peres , dont la mémoire étoit encore récente , avoient exercée avec tant de gloire ; ainsi , toute son attention alloit à éviter la Guerre , pour avoir une raison plausible de ne pas remplir les Charges d'Amiral & de Capitaine-Général , dont la République pouvoit aisément se passer pendant la Paix ; d'ailleurs , il sentoît parfaitement que l'on ne pouvoit assembler des Troupes , sans en donner le Commandement aux Princes Guillaume & Maurice de Nassau , cousins du Prince d'Orange , qui avoient déjà des Emplois considérables dans les Armées , & qui ne se feroient servis de leur autorité , que pour relever la puissance de leur Maison.

L'année 1663 se passa fort tranquillement ; mais elle me fut très-funeste par la mort de M. le Landgrave de Hesse-Cassel , * mon beau-frere. Il fut emporté en moins d'une heure par une attaque d'apoplexie qui le prit à cinq heures du matin. Madame la Landgrave , qui étoit avec lui , en eut toute la surprise & toute la douleur qu'on peut imaginer : j'en ressentis en mon particu-

* Guillaume VI.

lier un déplaisir extrême. Ce Prince avoit beaucoup de belles qualités, & une très-grande affection pour ma femme, pour mes enfants & pour moi. Messieurs les Etats-Généraux, le Conseil d'Etat & Messieurs de la Province de Hollande m'envoyerent un des Députés de leur Corps, pour me témoigner la part qu'ils prenoient à mon affliction. Ma femme, que j'avois laissée à Cassel, fut si touchée de cette perte, que sa douleur avança de quelque temps la naissance de mon second fils.

L'année suivante, le Pensionnaire se trouva engagé, malgré lui, dans une Guerre qui ne fut pas considérable. L'Evêque de Munster s'étoit emparé d'un Fort situé sur la Frontiere de Groningue, & l'on apprit qu'il le faisoit encore fortifier : ce poste, qui étoit sous la protection des Etats-Généraux, & environné d'autres Forts, qui leur appartenoient, lui donnoit une entrée dans le Pays d'Oostfrise, & l'on ne pouvoit le laisser entre ses mains, sans souffrir qu'il mît, quand il voudroit, à contribution les Provinces de Groningue & d'Oostfrise. On employa d'abord la voie de la Négociation, pour

l'engager à le rendre ; & , quand on vit qu'il étoit résolu de s'y maintenir , on eut recours à la force pour l'y contraindre. Les Etats firent assembler un Corps de vingt-cinq Compagnies de Cavalerie , & de soixante & dix Compagnies d'Infanterie , dont le Commandement fut donné au Prince Guillaume de Nassau , parce que ces Troupes s'assembloient dans son Gouvernement. Il fut si satisfait de se trouver à la tête de cette Armée , dans un temps où sa Maison n'étoit pas fort accréditée , qu'il trouva bon que l'on me donnât la Commission de Général de la Cavalerie. Moi , de mon côté , j'aimois encore mieux être employé dans cette petite Guerre , que d'aller faire à la Cour de France , comme disoit M. de Turenne , *ce que les autres y font*. Pendant tout le temps que dura cette expédition , nous vécûmes , le Prince Guillaume & moi , dans une parfaite intelligence ; & quoique l'Evêque de Munster eût retiré ses Troupes sans faire aucune résistance , les Etats parurent aussi satisfaits de ma conduite , que si nous avions été obligés de combattre l'Ennemi tous les jours.

Un mois après , je reçus des Lettres

de France , qui m'apprirent que ma mere étoit tombée si dangereusement malade , qu'elle craignoit que je ne la trouvasse plus en vie , si je ne partoiss promptement pour l'aller voir. J'envoyai demander un Congé à MM. les Etats , par mon Secrétaire ; & sans passer par Paris , où le Roi étoit , je me rendis à Thouars. J'y trouvai ma mere hors de danger. Je demurai un mois avec mon pere & avec elle , & je repris ensuite le chemin de Paris , où j'eus l'honneur de saluer le Roi. Sa Majesté me reçut très-favorablement ; Elle avoit fait un Traité de ligue défensive avec les Provinces-Unies. Je lui demandai la permission d'y prendre des emplois & des charges ; & le Roi me dit qu'il trouvoit bon que je profitasse de la bonne volonté de MM. les Etats.

J'étois encore à Thouars , lorsque j'appris la nouvelle de l'accident funeste arrivé au Prince Guillaume de Nassau. Il regardoit dans un pistolet , sans savoir ou sans faire réflexion qu'il étoit chargé ; le coup partit , & lui perça la langue & les machoires ; il vécut encore huit jours sans pouvoir parler , & mourut avec une constance admirable ,
con-

consolant sa femme & ceux qui l'affistotent, dont il ne pouvoit se faire entendre que par écrit. C'étoit un Prince de grand mérite, capable de servir utilement l'Etat; & il fut universellement regretté dans les Provinces de Frise & de Groningue, dont il étoit Gouverneur. A mon retour à La Haye, les Etats me donnerent une nouvelle marque de leur confiance, en me nommant Gouverneur de Boissleduc.

La Guerre étoit alors déclarée entre l'Angleterre & la Hollande, ce fut une Guerre maritime. Il y eut le 13 Juin un grand combat naval, assez près des Côtes d'Angleterre, dans lequel la Flotte des Etats ne garda aucun ordre. Le Lieutenant-Amiral Opdam fut tué sur son bord, après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre d'un homme de cœur: le Vaisseau qu'il montoit fut coulé à fond. La perte ne fut pas si grande du côté des Etats que la honte, la plupart de leurs Capitaines s'étant mis, par une fuite honteuse, hors de la portée du canon de l'Ennemi. Les Anglois profiterent fort peu de cette victoire, qui auroit été complète, s'ils avoient fermé aux Hollandois l'entrée du Texel,

1665.

comme ils le pouvoient fort aisément ; car ayant percé la Flotte Hollandoise , ils se trouverent postés entre elle & les Ports de Hollande.

La nouvelle de ce combat répandit la consternation dans les sept Provinces : les Peuples se crurent si près de leur ruine , que , pour l'éviter , ils se soumirent aveuglément aux ordres de leurs Supérieurs ; ils donnerent , avec beaucoup de promptitude & de facilité , tout l'argent qu'on leur demanda. Les Députés des Etats-Généraux se rendirent en grande diligence au Texel , pour y faire équiper une seconde Flotte. On punit quelques-uns des Officiers qui avoient témoigné le plus de lâcheté dans le combat ; mais le nombre des coupables étoit si grand , que l'on fut obligé de faire grace à plusieurs.

En moins de six semaines le désordre fut réparé , & la Flotte se remit en mer , presque aussi forte que la première fois , pour aller au-devant des Vaisseaux venus des Indes , qui s'étoient sauvés en Dannemarck.

Les Commissaires des Etats , chargés des affaires de la Mer , ayant examiné avec beaucoup de soin les causes du

désordre arrivé dans la première action, jugerent qu'il falloit qu'il y eût toujours sur la Flotte quelques Députés de l'Etat, assez autorisés pour y maintenir l'ordre & la subordination; la difficulté étoit de trouver des gens capables d'un tel emploi. Le Pensionnaire de Witt, homme ferme & intrépide, le demanda pour lui, & il l'obtint sans peine: ses Ennemis furent les premiers à lui donner leur suffrage, dans l'espérance qu'il périroit par quelque accident, ou que, s'il ne réussissoit pas, il perdrait beaucoup de son crédit: ses amis, au contraire, n'y donnerent les mains que par complaisance, & ils tâcherent de le détourner de la résolution où il étoit de se mettre en mer. Je lui en parlai moi-même, & je tâchai de lui en faire sentir les inconvénients: il reçut mes remontrances comme une marque de mon affection, mais elles ne le firent pas changer de sentiment. Il me répondit qu'il ne pouvoit pas se dispenser de prendre ce parti, parce qu'étant question de réparer la honte que l'Etat avoit reçue dans le dernier combat, il n'y avoit pas un bon Citoyen qui ne dût exposer sa vie

& oublier ses propres intérêts pour la gloire de sa Patrie ; que d'ailleurs , la cabale qui avoit juré sa perte , étoit si forte & si puissante , qu'il ne pouvoit lui résister , qu'en faisant voir qu'il étoit toujours prêt à sacrifier sa vie pour le salut de l'Etat. Sa conduite fut pleinement justifiée par l'événement ; car les soins qu'il prit pour rétablir l'ordre & la discipline sur la Flotte , eurent un succès si heureux , que ses Ennemis mêmes ne purent lui refuser les louanges qu'il méritoit.

Vers le même temps , l'Evêque de Munster entra dans la Province d'Overysfel , où il s'empara de quelques petites Places. Les Etats firent assembler quelques Troupes le long de l'Yssel , pour lui en disputer le passage : le Comte Maurice de Nassau en eut le commandement. On m'avoit proposé de le demander ; mais je craignis d'irriter les Partisans de la Maison d'Orange : on m'offrit le commandement général de sa Cavalerie ; mais comme le caractère du Comte Maurice ne me plaisoit pas , j'aimai mieux me retirer dans mon Gouvernement de Boissleduc , où je m'occupai à prendre les mesures

nécessaires pour garantir le Pays des incursions des Troupes ennemies; car l'Evêque de Munster avoit donné des commissions à divers Régiments, pour lever des contributions dans la Mairie de Boisseduc, dans la Baronnie de Breda, & dans le Marquisat de Bergues.

Ce Prélat guerrier s'étant rendu maître de Lokon, ce premier succès donna une telle allarme aux Etats-Généraux, qu'ils envoyèrent des ordres réitérés à M. de Vanburning, leur Ambassadeur à la Cour de France, de presser le départ du secours qui lui étoit promis par le Traité de 1662. Le Roi fit partir en effet quatre mille hommes d'Infanterie & deux mille Chevaux d'élite, tirés, pour la plupart, des Troupes de sa Maison. Ces six mille hommes joignirent, vers l'Yssel, l'Armée des Etats; mais comme la saison étoit fort avancée, & que l'intelligence ne fut pas grande entre leurs Députés, & Pradel-le, qui commandoit les Troupes Françaises, ce secours ne servit qu'à reprendre Lokon.

Les frontieres du Brabant étoient tellement dégarnies, que je n'avois dans Boisseduc que trois cents hommes de

*L. Lochem**J. v. Beuningen*

pied & une Compagnie de quarante Chevaux : les autres Places du voisinage n'étoient pas mieux pourvues. Les avis que l'on reçut à La Haye des courfes que les Munstériens commençoient à faire dans le Brabant Hollandois, obligerent le Conseil d'Etat de m'envoyer un ample pouvoir pour les écarter de cette Province. J'assemblai les Milices, je fis faire de nouvelles levées, je fortifiai les passages, j'attaquai les Troupes qui couroient le Pays, & je fis, en diverses rencontres, mille à douze cents Prifonniers, parmi lesquels il y avoit un grand nombre d'Officiers.

Les Munstériens s'étoient emparés de l'Isle de Stenberg, qui fépare la Province de Hollande de celle de Zélande ; cette prise allarma encore les Etats : ils ordonnerent à une grande partie des Troupes qui étoient à Groningue, de se rendre en diligence à Bergues, & ils m'envoyèrent en même-temps une Commission beaucoup plus étendue, qu'aucune de celles qu'ils avoient données depuis la mort du dernier Prince d'Orange. Cette petite Guerre fut terminée en assez peu de temps par le

13 Avril
1666.

Traité de Cleves, qui se fit en présence

de M. Colbert, Maître des Requêtes, & Envoyé extraordinaire de France. Les Etats, aidés du secours de la France, des Troupes de l'Electeur de Brandebourg, de celles des Princes de Lunebourg, avec lesquels ils avoient fait une nouvelle alliance, auroient pu se venger de l'Evêque de Munster, qui n'eût pas été en état de résister la Campagne suivante à des forces supérieures; mais ils jugerent à propos d'étouffer leur ressentiment, 1^o. pour porter l'Angleterre à la Paix, en lui ôtant un Allié qui ne laissoit pas de les inquiéter; 2^o. pour avoir le loisir de dissiper les cabales qui se formoient dans le sein de leur République.

Tout y étoit en mouvement, surtout à Rotterdam. A mesure que le Prince d'Orange avançoit en âge, son parti devenoit plus puissant & plus redoutable. Les Officiers de Terre & de Mer, demandoient hautement qu'on le fît Stathouder. Les Peuples le desiroient; les Ministres le disoient publiquement dans leurs Chaires; la plus grande partie des Provinces le souhai-toient; celle de Hollande étoit fort partagée sur ce sujet, n'y ayant aucune

Ville dans cette Province où il n'eût de zélés Partisans dans le Magistrat.

Ceux qui lui étoient contraires, & qui avoient alors la principale autorité dans le Gouvernement, avoient chargé le Sieur du Buat, Gentilhomme François, d'envoyer sous main des propositions de Paix à la Cour d'Angleterre; il leur montrait les Lettres qu'il y écrivoit par leur ordre, & les réponses qu'il en recevoit. Mais comme il étoit créature de la Maison d'Orange, il entretenoit à la Cour d'Angleterre une correspondance encore plus secrète, de concert avec les Partisans de cette Maison, dont il ne donnoit aucune connoissance à ceux qui gouvernoient la République. Le but de cette négociation particulière, étoit de faire la paix par le rétablissement du jeune Prince d'Orange dans toutes les charges de son pere; condition qui ne pouvoit s'exécuter, sans qu'il n'arrivât une révolution entière dans le Gouvernement de l'Etat, dont la perte du Pensionnaire de Witt étoit une suite inévitable.

Celui-ci, qui veilloit de près sur la conduite de ceux qu'il employoit dans les plus importantes affaires, trouva

moyen de découvrir cette intrigue. Du Buat étoit sujet au vin : un jour qu'il avoit bu avec excès, il parla, en présence de plusieurs personnes, du pouvoir qu'il avoit de négocier la Paix ; il fit encore une plus grande imprudence ; car, au-lieu de donner au Pensionnaire les Lettres d'Angleterre, qui concernoient la négociation dont les Chefs de la République l'avoient chargé, il lui mit en main celles qui regardoient la négociation particulière, qu'il étoit obligé de leur cacher. Le Pensionnaire armé de ces pieces de conviction, fit faire le procès au Sieur du Buat, qui eut la tête tranchée. On exila deux des principaux Magistrats de Rotterdam, soupçonnés ou convaincus d'avoir été d'intelligence avec lui.

Ces exemples de sévérité ne diminuèrent pas le nombre des Partisans du Prince d'Orange ; ils ne fervirent, au contraire, qu'à leur inspirer un esprit de vengeance, qui n'attendoit qu'une occasion favorable pour éclater. Il est vrai que sa qualité de neveu du Roi d'Angleterre pouvoit le rendre suspect à la République ; mais, d'un autre côté, les sollicitations que l'Electeur de

Brandebourg faisoit en sa faveur, jointes à l'inclination que six Provinces, & la plupart des Villes de Hollande avoient pour lui, obligèrent le Pensionnaire & ses Adhérants, à changer tout-à-coup de conduite à son égard. Ils affectèrent de paroître aussi zélés pour son avancement, qu'ils en avoient été éloignés jusqu'alors; & par-là, ils engagèrent la Princesse d'Orange, sa grand'mere, à prier la Province de Hollande de se charger elle-même de l'éducation de son petit-fils. Cette Province en reçut la proposition avec joie; elle répondit, qu'elle regardoit ce Prince comme l'enfant de l'Etat, qu'il seroit certainement pourvu de la charge d'Amiral & de Capitaine-Général; & qu'en attendant qu'il fût en état d'en remplir les fonctions, on lui accorderoit une pension considérable. Mais on ne se pressa pas d'exécuter de si belles promesses; & tout l'effet qu'elles produisirent, fut que l'on éloigna de ce jeune Prince ses domestiques les plus affidés, & que l'on mit à leur place des gens agréables au parti contraire à ses intérêts, qui furent aux gages de la Province. Le Pensionnaire, & quelques

uns de ses Partisans les plus zélés, furent chargés de prendre un soin particulier de son éducation, & de veiller sur sa conduite. M. de Witt s'enfermoit souvent avec lui des heures entières, pour le mettre, disoit-il, au fait des affaires, & il n'oublioit rien pour persuader à tout le monde, qu'il travailloit uniquement à le rendre capable de succéder aux charges de ses Ancêtres. On ne doutoit pas qu'il ne fût sur le point d'en être pourvu de l'aveu & par les soins du Pensionnaire; & cette opinion dissipa, pour un temps, les cabales qui s'étoient formées contre lui.

La Campagne de 1666 fut beaucoup plus heureuse pour MM. les Etats, que les précédentes. Le Traité de Cleves les ayant délivrés de la Guerre de Terre, ils renvoyerent les Troupes de France, qui leur étoient inutiles, & qui incommodoient extrêmement la plupart des Villes où on les avoit logées. Ils armerent une puissante Flotte, commandée par le fameux Ruyter, qui remporta une victoire signalée sur les Anglois, vers le milieu du mois de Juin. Il prit Milord Asen avec son vaisseau,

& dix autres ; il en coula plusieurs à fond , & il ne perdit de son côté que trois Vaisseaux peu considérables. Cet avantage répara la honte du dernier combat , & fit espérer aux Etats qu'ils pourroient , avec le temps , forcer l'Angleterre à faire la Paix. Leur sagesse & leur prudence parut encore avec éclat dans la Campagne de 1667 ; ils n'avoient rien épargné pour équiper leur Flotte. Le Bailly de Putten , frere du Pensionnaire de Witt , s'y embarqua , pour y maintenir le bon ordre , & pour autoriser , comme Député de l'Etat , les Officiers-Généraux qui la commandoient. Elle entra , sans résistance , dans la Tamise , donna la chasse aux Vaisseaux Anglois les plus avancés , en prit plusieurs ; fit mettre pied-à-terre à quelques Troupes , qui s'emparèrent d'un Fort rempli de toutes les munitions nécessaires pour un grand armement ; & les Vaisseaux Hollandois ne quitterent la Tamise , qu'après que le Traité de Paix , entre l'Angleterre & les Etats-Généraux , eut été signé à Breda , par la médiation du Roi de Suede.

Louis XIV entreprit , cette même année , de faire valoir par les armes , les

droits de la Reine , son épouse , sur les Pays-Bas. Cette prétention , & la guerre que l'on fit pour l'appuyer , excita de grands mouvements dans les Provinces-Unies : on y réfutoit , dans toutes les conversations publiques & particulieres , les raisons alléguées par le Roi dans son Manifeste ; & l'on applaudissoit à celui que le Baron de Lifola publia pour y répondre.

Le Conseil d'Espagne avoit laissé toutes les Places de Flandres tellement dépourvues de Troupes & de munitions , que , dans une seule Campagne , le Roi se rendit maître , avec une promptitude & une facilité incroyable , des Villes de Charleroi , Armentieres , Binch , Ath , Douay , Lille , Oudenarde , Tournai , Courtrai , Bergues & Furnes. De si grands progrès donnerent de la jalousie à l'Angleterre , & de l'inquiétude aux Etats-Généraux. Ils firent un Traité avec la Suede & l'Angleterre , pour la défense des Pays-Bas , que l'on nomma la triple Alliance. Le Roi , à la sollicitation de ces trois Puissances , consentit à faire la Paix , qui fut conclue à Paris , & signée ensuite à Aix-la-Chapelle , à condition que Sa Majesté

2 Mai
1668.

Très-Chrétienne garderoit toutes ses conquêtes.

Les Etats-Généraux prirent alors la résolution de réformer la plus grande partie de leurs Troupes; &, voyant qu'ils n'avoient plus besoin de mes services, je crus devoir profiter de cette circonstance pour faire un voyage en France, où les affaires de ma famille m'appelloient depuis long-temps.

24 Mai
1665.

J'avois perdu ma mere, qu'une fièvre fort aiguë emporta en trois jours. Les infirmités habituelles de mon pere, qui étoit retenu au lit par la goutte une grande partie de l'année, ne lui permettoient pas de veiller sur la conduite de ses gens d'affaires. Quelques-uns d'entre eux m'écrivirent, que ma présence étoit absolument nécessaire pour le soulager. Je demandai à Messieurs les Etats un congé pour trois mois, qu'ils m'accorderent sans difficulté, avec le pouvoir de le prolonger aussi long-temps qu'il seroit nécessaire, & que le service de la République le permettroit. J'eus l'honneur de saluer le Roi à Saint-Germain, où je ne demurai que trois jours. Je m'apperçus que la Cour n'étoit pas contente de la triple Alliance,

ménagée par Messieurs les Etats, pour arrêter le progrès des armes du Roi; & que le mécontentement se portoit jusques sur M. d'Estrades, que l'on accusoit d'avoir eu trop de complaisance pour eux, & en particulier pour M. le Pensionnaire. Je tâchai de faire entendre aux Ministres, que l'on avoit tort de se plaindre de lui, & qu'il étoit, au contraire, très-louable d'avoir empêché, par sa modération & par sa prudence, que les Etats, & les autres Puissances qui s'étoient liguées avec eux, n'entraissent en guerre avec la France; ce qui auroit allumé un feu dans l'Europe que l'on auroit eu peut-être beaucoup de peine à éteindre. Je me hâtai ensuite d'arriver à Thouars, où je ne m'occupai que des affaires de ma Maison : je les trouvai dans une confusion étrange. Je ne pouvois comprendre à quoi s'employoient les fonds destinés à la subsistance de ma mere : elle dépensoit ordinairement au-delà de cinquante mille francs chaque année, lorsqu'elle étoit à Paris. Il y avoit trois ans qu'elle étoit morte, & l'on n'avoit payé aucune dette considérable. Je n'entre-rai point ici dans le détail de tout ce

que je fis pour réparer les désordres causés par la négligence & par l'infidélité de nos gens d'affaires, je me contenterai de vous exhorter à vous en faire instruire quand vous aurez recueilli ma succession. C'est un point qu'il ne faut jamais perdre de vue, & qui demande toute votre attention. L'expérience vous apprendra un jour, comme à moi, que l'état de la fortune est presque toujours la mesure de la considération que l'on a dans le monde.

XXXII.
Etats de
Bretagne.

Cette espece de travail m'obligea de rester en France plus long-temps que je n'avois cru. Les Etats de Bretagne devoient s'assembler, suivant l'usage, au mois de Septembre de l'année 1669, & c'étoit mon tour d'y présider la Noblesse, selon l'alternative que le Parlement de Rennes avoit réglée, en 1652, entre la Maison de Rohan & la mienne. J'avois si peu d'envie d'y assister, qu'en passant à Saint-Germain, j'avois proposé à Madame de Rohan de céder mon tour à son mari; parce que je n'étois venu en France que pour travailler à mes affaires particulieres. Comme elle n'avoit pas compté là-dessus, elle laissa tomber cette proposition, en

me disant qu'elle lui en parleroit, sans pouvoir m'assurer qu'il voulût y consentir. D'un autre côté, mes amis me représenterent, qu'en refusant de présider, je perdrois une occasion importante & considérable de me rendre agréable au Roi. Cette raison me détermina à me trouver aux Etats de 1669, pour y présider le Corps de la Noblesse : & comme vous êtes destiné à y occuper la même Place dans le cours de votre vie, j'entrerai dans quelque détail sur tout ce qui s'y passa, afin que vous appreniez de bonne heure la façon de vous y conduire, pour concilier, autant qu'il est possible, les intérêts du Roi avec ceux de la Province.

M. de Mazarin, qui avoit succédé au Maréchal de la Meilleraye dans la Charge de Lieutenant-Général de la Province, s'en étoit démis, & le Roi l'avoit donnée à M. le Duc de Chaune. Ce changement fut agréable à tout le monde. M. de Mazarin avoit perdu tous les amis de son pere, sans en avoir acquis de nouveaux ; & M. de Chaune avoit l'avantage de succéder à un homme sans considération, & qui n'étoit propre qu'à gâter les affaires dont il se

mêloit. M. de Chaune n'avoit, à la vérité, aucune habitude en Bretagne; mais l'heureux succès de son Ambassade de Rome, & ses liaisons intimes avec les Ministres du Roi, donnoient une idée avantageuse, & de son crédit & de son mérite.

Dès qu'il eut pris possession de sa nouvelle dignité, les Etats furent convoqués à Dinan, dans l'Evêché de Saint-Malo, pour le 30 Septembre.

Je trouvai M. de Chaune à Rennes, & je m'apperçus que l'on travailloit à l'indisposer contre M. Dargouges, premier Président du Parlement de Bretagne. On lui disoit qu'il étoit intéressé à perdre ce Magistrat, & à lui donner un Successeur dont il fût assuré; qu'en sacrifiant un homme si odieux, pour mettre à sa place un homme de son choix, il gagneroit tous les cœurs, surtout, s'il faisoit donner sa place à M. d'Arroüis, Trésorier des Etats, qui avoit les moyens & l'inclination de faire plaisir à tout le monde, & qui étoit en effet très-agréable à toute la Province. On lui faisoit entendre que M. Dargouges vouloit faire sa Charge de Lieutenant-Général, comme il avoit fait celle de

M. de Mazarin ; & il s'étoit plaint hautement de ce que ce Magistrat, sans lui en rien communiquer, avoit envoyé de son chef, à M. Colbert, un projet de ce que l'on devoit proposer aux Etats, en l'assurant qu'il avoit des gens en main pour haussér les Fermes. Le premier Président se plaignoit, de son côté, d'une Lettre assez forte, que M. de Chaune lui avoit écrite à ce sujet ; & il trouvoit mauvais que M. de Chaune eût fait nommer Président du Tiers-Etat, le Sénéchal de Rennes, qui n'étoit pas de ses amis, quoiqu'il ne fût pas encore sorti d'une affaire criminelle, capable seule de justifier l'exclusion que l'on vouloit lui donner.

Les Gentilshommes les plus qualifiés de la Province, s'accordoient tous à tenir le même langage à M. de Chaune contre le premier Président : j'aurois pu me joindre à eux pour plaire à M. de Chaune, & pour me conformer aux idées & aux préventions de la multitude ; mais mon zele pour le service du Roi, me fit prendre un autre parti. Je représentai à M. de Chaune, que s'il se laissoit aller aux impressions de ceux qui cherchoient à l'échauffer contre le

premier Président, leur désunion seroit très-préjudiciable aux intérêts du Roi, & à ceux de la Province; que je le priois de considérer, que ce Magistrat ne s'étoit attiré un si grand nombre d'ennemis, que par son zele & sa fermeté à maintenir l'autorité du Roi & les règles de la Justice, & qu'il n'étoit pas juste qu'il fût la victime d'une haine aussi aveugle & aussi mal fondée que celle de ses adversaires.

M. de Chaune ne me cacha point les efforts que l'on faisoit de tous côtés pour l'aigrir contre M. d'Argouges; il me dit qu'on l'accusoit de vouloir réunir en sa personne l'autorité d'un Lieutenant-Général avec celle d'un premier Président; mais il ajouta qu'il ne laisseroit pas d'agir de concert avec lui dans tout ce qui concerneroit le service du Roi.

Le premier Président, de son côté, n'oublia rien pour lui faire connoître la vérité, & pour lier avec lui une étroite correspondance. M. de Chaune ne répondit pas à ses avances avec une grande ouverture de cœur; outre qu'il est, de son naturel, l'homme du monde le plus réservé, il étoit aigri d'ailleurs

par tous les Ennemis du premier Président, & même, à ce que l'on croyoit, par sa femme, & par un de ses cousins qui favorisoit M. d'Arroüis.

Leur mésintelligence parut sensiblement pendant la tenue des Etats, quoiqu'ils gardassent toujours entre eux des mesures de bienséance & d'honnêteté: ils agissoient, à la vérité, de concert dans tout ce qui regardoit le Service du Roi; mais, du reste, il étoit aisé de s'appercevoir qu'ils n'étoient pas fort contents l'un de l'autre. M. Boucherat, leur ami commun, tâchoit de prévenir, par sa prudence, tous les démêlés qui auroient pu occasionner entre eux une rupture éclatante: il avoit ordre de faire valoir M. de Chaune autant qu'il seroit possible, & il n'ignoroit pas qu'il ne pouvoit rien faire de plus agréable aux Ministres; il savoit aussi que le premier Président n'avoit tant d'ennemis dans la Province, que parce qu'il ne connoissoit point d'amis, lorsqu'il étoit question de rendre justice.

M. de Chaune eût bien voulu marcher sur les traces du Maréchal de la Meilleraye, en réglant comme lui, dans son cabinet, toutes les résolutions des

Etats ; mais il s'en falloit beaucoup qu'il eût les mêmes secours & les mêmes avantages pour s'attribuer une pareille autorité. Le Maréchal parloit en maître sous le Ministère du Cardinal de Richelieu, dont il étoit parent, & il n'avoit pas été moins puissant sous celui du Cardinal Mazarin, qui craignoit les Grands du Royaume, & qui croyoit avoir besoin de leur appui pour se maintenir. Le regne de ces deux Ministres étoit passé ; le Roi gouvernoit par lui-même ; il étoit également craint & respecté de tous ses Sujets. Les Gouverneurs des Provinces ne pouvoient plus se faire valoir par le besoin qu'on avoit d'eux. M. de Chaune s'aperçut bien-tôt qu'il ne réussiroit pas, s'il entreprenoit de se conduire avec la même hauteur que le Maréchal de la Meilleraye, & il prit le parti de ne rien proposer que de concert avec moi.

L'Assemblée étoit composée, pour le Clergé, de sept Evêques, d'un assez grand nombre d'Abbés, & des Députés de quatre Chapitres ; pour la Noblesse, de près de quatre cents Gentils-hommes, parmi lesquels il y en avoit plus de quarante qui jouissoient au

moins de quinze mille livres de rente , & plusieurs dont les revenus alloient jusques à quarante & cinquante mille , & même au-delà ; pour le Tiers-Etat , des Députés de trente-huit Communités.

Le second jour , M. Boucherat demanda trois millions pour le Roi. L'affaire ne fut mise en délibération que le neuvième jour. La Noblesse porta le don gratuit à dix-huit cents mille livres , & le Clergé fut du même avis. Les Commissaires du Roi reçurent très-bien notre première offre , & ils se relâchèrent à ne demander que deux millions huit cents mille livres. Ils discuterent ensuite , avec les Députés des Etats , les contraventions au Contrat , & ils donnerent satisfaction sur plusieurs articles.

Les Etats assemblés à Vannes , en 1567 , avoient accordé trois millions au Roi , à condition que la Province seroit exempte de toute imposition extraordinaire. Malgré cet engagement , la recherche de la Noblesse s'étoit faite avec beaucoup de fraix , dans une Chambre du Parlement , composée d'Officiers des deux Semestres. On avoit beaucoup murmuré contre les procédures de ce

Tribunal, que l'on accusoit de n'avoir pas toujours suivi les regles de la Justice.

Ce fut la premiere affaire qui parut échauffer les esprits dans les Etats de 1669 : plusieurs se mirent à crier contre la conduite des Officiers du Parlement. Quand ils eurent jetté leur premier feu, je leur dis, que personne n'avoit plus de raisons que moi, d'appuyer avec chaleur les intérêts de la Noblesse, & qu'ils me trouveroient toujours disposé à les soutenir. Ce début les charma tellement, qu'il y en eut plusieurs qui me rendirent maître de leurs suffrages. Alors, je leur fis sentir les inconveniens qu'il y auroit à revenir sur le passé; & cette affaire, qui avoit d'abord paru si considérable, fut finie en une matinée.

La seconde, qui arrêta un peu davantage, regardoit les Communautés ou Corps-de-Ville. Elles se plaignoient d'un Arrêt du Conseil, qui ordonnoit, qu'à l'exception de Rennes, Nantes & Saint-Malo, toutes les autres Villes ne pourroient envoyer qu'un seul Député pour assister à la taxe des Etas. Les trois Ordres s'accorderent ensemble pour demander la révocation de cet Arrêt;

Arrêt ; ils me chargerent de traiter cette affaire avec les Commissaires du Roi, & on leur accorda la satisfaction qu'ils desiroient.

On avoit porté le don gratuit à deux millions. M. de Chaune refusa, pendant deux jours, de rien rabattre des deux millions huit cents mille livres, à quoi il s'étoit réduit ; & comme je persistois, de mon côté, à n'offrir que deux millions, sans y rien ajouter, il y eut quelque froideur entre lui & moi. Le premier Président & M. Boucherat proposerent aux trois Présidents, de conférer avec les Commissaires du Roi, pour chercher les moyens de se rapprocher.

La conférence se tint chez M. de Chaune, qui nous dit que, si nous voulions traiter cette affaire avec les longueurs & les formalités ordinaires, il étoit préparé à disputer le terrain, & à ne rien oublier pour vaincre notre résistance ; mais que, si nous voulions agir de bonne foi & avec ouverture de cœur, il nous déclareroit franchement les derniers ordres qu'il avoit reçus de la Cour. Je lui répondis, qu'il devoit juger, par la conduite des Etats, que la dernière proposition nous seroit

bien plus agréable que la première; que nous voulions régler nos démarches sur celles des Etats assemblés à Nantes en 1661; & qu'il devoit être bien flatté de trouver dans nous, à son entrée dans la Province, les mêmes dispositions que nous avoit inspirées la présence du Roi. Il me dit, qu'il ne croyoit pas pouvoir mieux répondre à la manière obligeante dont je tournois cette affaire, qu'en nous déclarant nettement & sans ambiguïté, les derniers ordres qu'il avoit reçus de Sa Majesté. Il ajouta, que ces ordres ne lui permettoient pas de faire une plus grande remise que celle de deux millions cinq cents mille livres. Je lui repliquai, que nous en ferions le rapport aux Etats, mais qu' auparavant je le priois de me dire, si je pouvois les assurer que ce seroit la dernière demande qui leur seroit faite de la part du Roi. Il me protesta que je le pouvois.

Les Etats parurent fort contents de ce qui s'étoit dit dans la conférence; & du consentement unanime des trois Ordres, il fut décidé, que l'on accorderoit au Roi un don gratuit de deux millions cinq cents mille livres.

Les Etats auroient pu être séparés huit jours après cette délibération; mais il arriva trois incidents, qui obligerent de les prolonger. Le premier, fut une maladie, qui m'empêcha, pendant neuf jours, d'assister aux Assemblées; ce qui fut cause qu'on n'y voulut rien décider de considérable pendant mon absence. Le second, fut la proposition qui fut faite, lorsque j'étois encore malade, de régler les gratifications.

Le Roi s'étoit plaint de celles qui avoient été accordées aux Etats de Vitré en 1665, & à ceux de Vannes en 1667; &, pour ôter aux Etats le pouvoir de répandre leur argent avec tant de libéralité, Sa Majesté avoit fait un Règlement que l'on vouloit leur faire approuver. On avoit même été sur le point de donner un Arrêt du Conseil, pour révoquer les gratifications accordées par les Etats, à Vannes & à Vitré; & le Duc de Mazarin, loin de s'y opposer, avoit contribué, plus que personne, à suggérer cet expédient à la Cour. On avoit fait entendre à M. de Chaune, qu'il seroit mal reçu dans la Province avec un Arrêt si contraire à ses Privileges, & il avoit empêché qu'il

ne fût rendu, à condition que les Etats feroient d'eux-mêmes les retranchements prescrits par cet Arrêt.

Lorsqu'on leur en fit la proposition, tout le monde se récria, sur-tout dans l'Ordre de la Noblesse, contre cette nouvelle entreprise; & l'on résolut d'attendre ma guérison, avant que de rien déterminer sur cet article.

Je revins aux Assemblées, où je trouvais les esprits fort échauffés. On nomma les Présidents des trois Ordres pour conférer de nouveau avec les Commissaires du Roi, non comme des Députés ayant pouvoir de conclure, mais comme des personnes de confiance, chargées de chercher les moyens de terminer cette affaire. Je voulus être accompagné, à cette conférence, de huit Gentilshommes, qui fussent témoins de ma conduite. M. de Chaune nous déclara que, si nous ne nous réglions pas nous-mêmes, le Roi casseroit infailliblement les résolutions prises, aux Etats de Vitré & de Vannes, sur l'article des gratifications; c'est ce que nous voulions principalement éviter. Je l'engageai à nous promettre que, si nous travaillions à un Règlement con-

venable , il feroit valoir , auprès du Roi , notre foumiffion , & qu'il tâcheroit de porter Sa Majefté à laiffer fubfifter les gratifications paffées.

En conféquence , les Etats dreflerent un Règlement , qui ne fut pas , à la vérité , tout-à-fait conforme aux intentions de M. Colbert ; mais il comprit que ce premier pas étant fait , on fe régleroit , pour l'avenir , fur les intentions de la Cour , & il laiffa fubfifter les gratifications paffées.

Le troifieme incident , qui retarda la fin des Affemblées , fut la demande d'un fond de cent mille livres pour le Gouverneur de la Province , qui n'étoit pas encore nommé , & de vingt-cinq mille livres pour l'entretien de fes Gardes.

Le Clergé y donna les mains fans difficulté , mais les deux autres Ordres s'y oppoferent , fur ce qu'il ne paroiffoit pas jufté d'assigner un fond fi confidérable pour un Gouverneur qui n'exiftoit pas. Le lendemain , le Tiers-Etat changea d'avis , & fe joignit au Clergé , mais la Noblefle demeura ferme dans fon fentiment. On avoit réglé , deux jours auparavant , qu'on n'accorderoit aucune gratification fans le confentement des

trois Ordres : ainsi , l'acquiescement du premier & du troisieme à la demande des Commissaires , ne suffisoit pas. Je proposai un tempérament , qui fut d'autoriser le Trésorier à payer les appointements du Gouverneur & de ses Gardes , aussi-tôt que le Roi auroit pourvu à cette Charge , à condition que les quittances ne feroient pas reçues , à moins qu'elles ne fussent signées de celui que Sa Majesté y auroit nommé. Cette proposition causa d'abord de grands débats dans l'Assemblée , mais enfin elle fut acceptée ; & , après que l'on eut fait la nomination des Députés ordinaires , les Etats se séparèrent.

Le Roi avoit passé à Chambor tout le temps que nous avions été à Dinan ; & en partant de Saint-Germain , il avoit chargé ses Ministres du soin & du détail de toutes les affaires de son Royaume. M. Colbert , qui avoit dirigé , par ses Lettres , la conduite de M. de Chaune & des autres Commissaires , leur manda , que le Roi étoit extrêmement satisfait des Etats ; & quand je fus de retour à Vitré , je reçus une de ses Lettres , par laquelle il me donnoit les mêmes assurances de la part du Roi. Je

puis dire, avec vérité, que je ne m'étois pas écarté un instant de la résolution que j'avois prise en partant pour Dinan; premièrement, de contenter le Roi; secondement, de procurer, autant qu'il seroit possible, le soulagement de la Province; troisièmement, de vivre en bonne intelligence avec les Commissaires du Roi, & de conserver en même-temps la dignité de ma Place.

Je me rendis à Paris au mois de Janvier 1670, & je vis M. Colbert, qui me renouvela les assurances qu'il m'avoit données de la satisfaction que le Roi avoit eue de ma conduite aux Etats de Dinan. Sa Majesté Elle-même me fit l'honneur de me dire, dans une audience particuliere qu'Elle me donna, que l'on l'avoit exactement informée de tout ce qui s'étoit passé aux Etats de sa Province de Bretagne; que j'y avois fait, pour son service, au-delà de ce que l'on avoit attendu, & qu'il ne se pouvoit rien ajouter à sa reconnoissance.

Je pris la liberté de lui dire, que tout le monde me demandoit si je retournerois en Hollande, & que je ne pouvois prendre aucun parti là-dessus, sans savoir auparavant les intentions de Sa

Majesté; que je n'ignorois pas qu'Elle avoit lieu d'être mécontente de Messieurs les Etats, & que je quitterois sans peine les établissemens que j'avois dans leur Pays, si Elle n'agréoit pas que je continuasse à les servir; qu'en un mot, c'étoit à Elle à régler ma conduite selon ses intérêts.

Le Roi me répondit, qu'il trouvoit bon que je retournasse en Hollande, à condition que je reviendrois en France aussi-tôt qu'il me feroit appeller. Il me remercia de mon zele & de mon attachement, & il m'ajouta, qu'il étoit bien fâché de ce que je ne le mettois pas à portée de me donner des marques de son estime & de son affection; que ma Religion étoit le seul obstacle qui s'opposoit à mon avancement, & qu'il ne tenoit qu'à moi de le lever. Je laissai tomber cette proposition, & je me retirai.

Deux jours après, j'écrivis à Messieurs les Etats, pour leur faire savoir la permission que le Roi m'avoit donnée de continuer à les servir. Cette nouvelle ne contribua pas peu à diminuer les allarmes que leur avoit causées le bruit qui s'étoit répandu, que le Roi

avoit dessein d'aller visiter ses conquêtes de Flandres.

Je partis au mois d'Avril pour retourner en Hollande ; & en passant par Mons, Bruxelles, Malines & Anvers, je remarquai par-tout une consternation inexprimable. Le Pays étoit désolé, les terres incultes, le Gouvernement sans force & sans vigueur, les Magistrats sans autorité, les Officiers mécontents, les Soldats mal payés & sans discipline ; tous les crimes demeu-roient impunis, & ces désordres étoient d'autant plus sensibles, que l'on voyoit tout le contraire dans les Pays nouvellement soumis à la France.

L'ordre y étoit admirable, les Soldats étoient conduits & exercés comme en temps de guerre ; l'on ne toléroit pas la moindre licence, & il n'y avoit aucun endroit dans les Villes ni dans les Campagnes où l'on ne pût aller le jour & la nuit sans escorte, & sans craindre aucune fâcheuse rencontre. Une conduite si opposée à celle des Espagnols, donnoit aux Flamands une idée avantageuse de la domination Françoisse. Il n'y avoit personne dans les Terres d'Espagne qui ne connût cette différence,

& la plupart envioient le bonheur des Sujets du Roi.

Je trouvai, en arrivant à La Haye, que l'abattement & la crainte, répandus dans la Flandre Espagnole, avoient passé jusques en Hollande. Louvigny y étoit venu de la part du Connétable de Castille, pour représenter à Messieurs les Etats, l'intérêt commun qu'ils avoient avec les Espagnols, de mettre les Places de Flandres à couvert des entreprises du Roi. Il les pressa de former un Corps d'Armée; & la Province de Hollande n'auroit pas eu de peine à y consentir, si elle eût pu convenir, avec les autres, du Chef qui l'auroit commandée. Il y avoit alors dans leurs Troupes très-peu d'Officiers - Généraux propres au Commandement; & comme ils avoient meilleure opinion de moi que je ne méritois, ils me disoient, avec franchise, qu'ils me mettroient volontiers à la tête de leurs Troupes, s'ils pouvoient avoir d'autres Ennemis que la France; mais que j'y avois des établissemens si considérables, qu'ils ne pouvoient compter sur moi, que pour le temps où ils ne feroient pas en guerre avec cette Couronne. Ils se contenterent de for-

tifier la Garnison de Mastricht, & celles des Places de la Frontiere de Flandres & du Rhin ; car ils n'étoient pas assez sûrs de l'Evêque de Munster, pour n'avoir pas lieu de craindre quelque nouvelle invasion de sa part, aussi-tôt qu'il verroit jour à la pouvoir faire avec succès : cependant, comme les plus sages d'entre eux n'appréhendoient rien tant qu'une rupture ouverte avec la France, ils me dirent qu'ils ne feroient jamais aucune demande capable de leur attirer cette disgrâce ; mais que la prudence exigeoit qu'ils veillassent à la sûreté de leurs Frontieres, & qu'ils envoyassent des Troupes dans les Places les plus avancées ; que, du reste, ils étoient résolus d'observer exactement le Traité d'Aix-la-Chapelle, dont le Roi leur promettoit, de son côté, de garder tous les Articles avec une fidélité inviolable.

Pendant que j'étois en France, les intérêts du Prince d'Orange avoient causé de grands mouvements dans les Provinces-Unies. Il avoit été déclaré premier Noble de la Province de Zélande, avec l'applaudissement général des Peuples : cette Province, ainsi que

celles de Frise & de Groningue, prenoient son parti avec tant de chaleur, qu'il fallut modérer leur zele, pour empêcher qu'il ne produisît une espece de scission dans la République. On avoit proposé d'admettre ce Prince dans le Conseil d'Etat, ce qui souffrit d'abord quelque difficulté de la part de la Province de Hollande, qui ne vouloit pas que sa voix fût comptée. Elle y consentit cependant, à la sollicitation des autres Provinces, d'autant plus que Vanbeuning, qui étoit sur le point de partir pour l'Ambassade d'Angleterre, s'imaginait que Sa Majesté Britannique seroit plus disposée à l'écouter, s'il pouvoit lui apprendre, en arrivant, que son neveu étoit entré au Conseil d'Etat avec tout l'agrément qu'il pouvoit desirer; ce qui lui fit dire dans l'Assemblée de la Province de Hollande, qu'il ne partiroit point, que ce Prince ne fût entièrement satisfait.

Pendant ce temps-là, le Pensionnaire n'étoit pas sans inquiétude; il se voyoit à la veille d'une rupture ouverte avec la France; il savoit que le Roi étoit fort mécontent de la conduite des États-Généraux, & de la sienne en particu-

lier; il convenoit, de bonne foi, du mérite extraordinaire de Sa Majesté, de sa pénétration, de sa capacité, de sa puissance, & de toutes les qualités qui le rendoient cher à ses Sujets, & redoutable à ses ennemis; il voyoit peu de ressource dans les Alliés de la République, beaucoup de foiblesse & de mauvaise foi dans les Espagnols. Le dedans du Pays n'étoit pas en meilleur état que le dehors; le Commerce diminuoit; les Villes & les Provinces étoient divisées; les Soldats n'étoient point exercés; les Charges & les Emplois militaires ne se donnoient point au mérite, mais à la plus puissante sollicitation; enfin, l'on n'avoit ni les Troupes, ni les munitions nécessaires pour soutenir la Guerre.

Dans cette situation critique, le Pensionnaire faisoit son possible pour affermir la triple alliance de l'Empereur, du Roi d'Espagne & des Provinces-Unies, quoiqu'il vît clairement qu'elle occasionneroit peut-être une Guerre avec la France, & il disoit hautement, qu'il aimoit mieux s'exposer à tout ce qui en pouvoit arriver, que de manquer de parole aux Alliés de la République.

Il offrit même aux Espagnols un secours considérable d'hommes & d'argent, pourvu que l'on mît, à la tête des Troupes, un Prince de la Maison d'Autriche, capable de rétablir l'ordre dans les affaires, & la discipline dans les Armées.

On travailloit alors à terminer la grande question des limites qui devoient fervir de bornes aux nouvelles conquêtes du Roi, dans la Flandre Espagnole. On étoit convenu que chacun nommeroit, de son côté, des arbitres pour les fixer. La France avoit choisi le Roi de Suede & le Roi d'Angleterre; l'Espagne nomma, de son côté, l'Empereur & les Etats-Généraux; le Roi déclara, que la médiation de l'Empereur ne pouvoit pas être admise, parce qu'il avoit le même intérêt que l'Espagne dans la conservation des Pays-Bas; il refusa pareillement celle des Etats-Généraux, qui s'étoient rendus suspects par les démarches qu'ils avoient faites contre lui.

Ce différent n'étoit pas encore terminé, lorsque je revins de Boisleduc à La Haye. Je n'y demurai que huit jours, pendant lesquels Grotius fut nommé Ambassadeur à la Cour de France.

Mon séjour en Hollande, devenoit fort inutile aux Etats, soit pour le temps de la Paix, soit pour le temps de la Guerre dont ils étoient menacés, & qu'ils ne pouvoient avoir qu'avec la France. Ils allerent au-devant du desir que j'avois d'y retourner, au moment qu'ils pouvoient se passer de mes services : ils crurent même que je pourrois être de quelque utilité au Sieur Grotius dans sa négociation, si je me trouvois avec lui à la Cour de France.

Je quittai donc la Hollande, avec l'agrément des Etats Généraux, dans le dessein de n'y plus retourner; & je me rendis à Saint-Germain, où je déclarai au Roi la résolution où j'étois de changer de Religion, qui causa beaucoup de joie & de surprise à Sa Majesté. Je la suppliai seulement de m'en garder le secret, afin que ma femme n'apprît ce changement que par moi. Je ne m'étois pas déterminé à prendre ce parti sans y avoir bien pensé.

J'étois né & j'avois été baptisé dans la Religion Protestante; mon grand-pere l'avoit professée jusques à sa mort; & mon pere, ayant embrassé la Religion Catholique, m'avoit obligé, lors-

XXXIII.

Le Prince
de Tarente
se fait Ca-
tholique.

que je n'avois encore que sept ans, à suivre son exemple. Son changement déplut extrêmement à ma mere, mais il n'empêcha pas qu'elle ne devînt fort puissante dans la famille. Elle se servit fort avantageusement de son pouvoir, pour favoriser la Religion Protestante, où elle avoit été élevée dès sa plus tendre enfance. Elle n'eut aucune peine à me faire reprendre les premieres impressions qu'on m'avoit données, & à me dégoûter de la Religion Catholique, qu'elle avoit en horreur. Ce fut elle qui me fit naître l'envie de passer en Hollande, & qui étouffa le mécontentement que mon pere eut d'abord de ma retraite : elle l'engagea même à me donner une pension de trente mille livres, & elle y ajouta des gratifications qui me mettoient en état d'y subsister honnêtement. Mon pere, de concert avec elle, pria le Prince d'Orange mon grand oncle, de m'arrêter en Hollande par des Charges & par des établissemens. Je trouvai auprès de lui toute la satisfaction que je pouvois desirer, & j'y goûtai, avec plaisir, l'avantage de ne dépendre que de moi.

Les bons traitemens que je recevois

de ce Prince & de ses proches, secon-
doient fortement les inclinations de ma
mere. Ils me firent regarder la Hollande
comme ma Patrie, & la France com-
me une Terre étrangere. On n'eut au-
cune peine à me persuader, en Hollan-
de, que la Religion Catholique, dont
je faisois profession en y arrivant, met-
troit un obstacle invincible à ma for-
tune. Je passai en Angleterre, où je
tombai dangereusement malade; j'y ap-
pris la mort d'une sœur que j'aimois
tendrement; & ma mere, en me fai-
sant part de sa douleur, me manda,
que j'étois sur le point de la perdre elle-
même, si je ne lui donnois la conso-
lation d'embrasser la Religion qu'elle
avoit toujours professée. Le respect &
la tendresse que j'avois pour elle, joint
aux agréments que je trouvois en Hol-
lande, me déterminèrent à faire ce
qu'elle desiroit. Je déclarai, en Angle-
terre, la résolution où j'étois d'embras-
ser la Religion Protestante, & je l'exé-
cutai aussi-tôt que je fus de retour à la
Haye.

Peu de temps après la mort du Prince
d'Orange, & la conclusion de la Paix
de Munster, ma mere ménagea mon

mariage avec la Princesse de Hesse-Cassel, & elle le fit agréer à mon pere, avec la même facilité qu'elle avoit à réussir dans tout ce qu'elle entreprenoit : ce mariage me confirma encore dans la Religion Protestante.

Ainsi, j'ai d'abord été Protestant, ensuite Catholique, pour obéir à mon pere ; je redevins Protestant par les conseils & les insinuations de ma mere : mais ce fut par le choix le plus libre & le plus réfléchi que, dans un âge beaucoup plus avancé, j'embrassai pour toujours la Religion Catholique.

Avant que d'en venir là, je voulus approfondir les motifs qui avoient engagé les Protestants à se séparer de l'Eglise Romaine.

J'étois scandalisé, quand j'allois au Prêche, à Charenton, de voir que l'on y recevoit les Luthériens comme s'ils eussent été de la même Religion que nous, quoiqu'ils reconnussent la présence réelle du Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie. J'en demandai la raison à un Ministre, qui me répondit, que ce point là n'étoit pas un des articles fondamentaux qui obligent à une entière séparation ; mais seulement une

diversité d'opinion qui n'altéroit pas le fond de la Foi. Je lui repliquai, que l'on en pourroit dire autant des articles qui nous tenoient séparés de l'Eglise Romaine. Il me répondit, que non, parce que l'Eglise Romaine étoit idolâtre, & que la créance d'un seul Dieu, qu'il faut adorer, étoit un article fondamental, & tellement nécessaire au salut, que l'on ne pouvoit pas regarder comme Chrétiens ceux qui ne le croyoient pas. Je savois très-bien que les Catholiques Romains n'étoient point idolâtres, & que le culte qu'ils rendent à la Vierge & aux Saints, se rapportoit à Dieu; ainsi, je ne fus pas fort satisfait de sa réponse.

J'avois vu dans le 17^e. Chapitre du IV^{me}. Livre de l'Institution de Calvin, qu'il rejette formellement l'opinion de ceux qui croient ne recevoir dans la Cene, que la figure du Corps de Jesus-Christ, & qu'il reconnoît en même-temps, que la sublimité de ce Mystere lui paroît incompréhensible. Je consultai un Ministre sur le sens de ce passage, qui m'avoit frappé, & je lui dis : Où est donc ce Mystere incompréhensible, dont Calvin parle en cet endroit?

Si le pain & le vin ne sont que de simples figures du Corps & du Sang de Jesus-Christ, il ne peut y avoir, dans ce Sacrement, de Mystere incompréhensible que pour ceux qui admettent la présence réelle. Calvin la croyoit donc, quoiqu'il paroisse la nier dans d'autres passages; ou bien, il faut dire, qu'il ne s'entendoit pas lui-même, & qu'il est tombé sur cet article dans une honteuse contradiction. Il me répondit, que Calvin n'étoit qu'un homme, qu'il importoit peu de savoir ce qu'il avoit pensé ou non, que son *Institution* n'étoit point la regle de leur Foi, & que même plusieurs d'entre eux en défendoient la lecture; qu'ils avoient une autre regle, qui étoit l'Ecriture & la parole de Dieu, & qu'ils n'en reconnoissoient point d'autre. J'insistai, en lui disant, que Jesus-Christ avoit dit dans son Evangile, en montrant à ses Disciples le pain & le vin: *ceci est mon Corps, ceci est mon Sang*. Il me dit, que ces paroles ne devoient pas être prises à la lettre, & qu'elles signifioient seulement, *ceci est la figure de mon Corps & de mon Sang*. Sans quoi on admettroit une chose évidemment impossible.

Mais, lui dis-je, le mystere de la Tri-

nité, que nous croyons tous, ne nous paroît pas plus possible que celui de la présence réelle, pourquoi donc prenez-vous à la lettre cette parole de Jesus-Christ : *Mon Pere & moi ne sommes qu'un*, tandis que vous ne voulez pas entendre littéralement ces autres expressions, qui ne sont ni moins claires ni moins précises : *Ceci est mon Corps, ceci est mon Sang*? Il se rejetta sur la Communion sous les deux especes, que Jesus-Christ paroît avoir ordonnée dans son Evangile, & il me demanda fièrement, de quel droit l'Eglise Romaine l'avoit retranchée aux Fideles.

Je lui demandai, à mon tour, de quel droit elle avoit changé l'administration du Baptême, que l'on donnoit autrefois par immersion, & qui se donne aujourd'hui par infusion, pour éviter les accidents auxquels les enfants étoient exposés; changement qu'ils ont eux-mêmes adopté. Je lui demandai pourquoi ils suivoient tant de Rits différents dans l'administration de la Cene, que les uns reçoivent assis, les autres debout, les autres en marchant, comme on le peut voir par ce qui se pratique en Angleterre, en Allemagne, en France & en

Hollande? pourquoi ils n'employoient pas tous les mêmes paroles dans la distribution du pain & de la coupe? de quel droit les Ministres avoient changé les paroles du Sauveur, & si un changement si considérable pouvoit être justifié par des raisons aussi fortes que celles qui ont porté l'Eglise Romaine au retranchement de la Coupe? Je lui rappellai ce que j'avois oui dire plusieurs fois, que l'Eglise Romaine elle-même ne regardoit pas ce retranchement comme tellement nécessaire, qu'elle ne pût accorder l'usage de la Coupe, si elle jugeoit qu'il fût plus avantageux aux Fideles de communier sous les deux especes, que de n'en prendre qu'une. Il ne me donna, sur tous ces points, aucune réponse claire, précise & satisfaisante.

Un autre article, qui m'avoit toujours fait peine, étoit de savoir sur quoi pouvoit être fondée la vocation de nos Ministres. Sans être fort savant, je voyois le Ministère passer de main en main dans l'Eglise Romaine, depuis les Apôtres, sans aucune interruption, jusques à leurs derniers Successeurs. La nouveauté de la réforme & sa séparation sembloient

lui ôter cet avantage. Je voyois une lacune de plusieurs siècles entre les Apôtres & nos premiers Réformateurs ; d'où leur venoit donc le droit de prêcher, d'enseigner, & d'administrer les Sacraments ?

Ces difficultés & beaucoup d'autres, sur lesquelles on ne me satisfaisoit pas, me déterminèrent à lire, pendant quelque temps, les meilleurs Livres de controverfes, où ces matieres ont été traitées & approfondies. J'y appris beaucoup de choses que j'ignorois ; & après avoir comparé, avec beaucoup d'attention, les objections avec les réponses, je m'appercus que la vérité étoit toute entiere du côté de l'Eglise Romaine, & je ne diffèrai plus à y rentrer.

Je partis de Paris six jours après avoir communiqué mon dessein au Roi, & j'arrivai à Thouars le 31 Septembre 1670. La nuit suivante, je le déclarai à ma femme, & le lendemain à mon pere. Je partis ensuite pour Angers, où je fis mon abjuration entre les mains de l'Eveque. Je revins à Thouars six jours après, où je trouvai les esprits fort partagés entre la joie & la tristesse. Ma femme, par un entêtement fort ordinaire,

trouva un grand sujet d'amertume dans ce qui faisoit la satisfaction des autres. Je lui dis, que j'étois touché de sa peine, qui me paroissoit fort juste dans les sentiments où elle étoit ; je l'assurai que mon changement ne diminueroit en rien l'amitié que j'avois pour elle, & que je lui en donnerois des marques, dans tout ce qui ne feroit pas incompatible avec mon premier devoir.

Je pris soin de vous faire élever tous les deux dans la créance que j'avois embrassée, & il n'y eut que votre sœur aînée qui ne voulut jamais renoncer aux impressions qu'elle avoit reçues de sa grand'mere & de sa mere.

„ Ici finissent les Mémoires du Prin-
 „ ce de Tarente, qui ne survécut que
 „ deux ans à son abjuration. Il mourut
 „ à Thouars, le 14 Septembre 1672,
 „ dans la 52^{me} année de son âge. Sa
 „ mort précéda de deux ans celle du
 „ Duc de la Tremoille son pere, qui
 „ n'arriva qu'en 1674.

F I N.

NOTES
HISTORIQUES
ET CRITIQUES
SUR
LES MÉMOIRES
DU PRINCE
DE TARENTE.

THE HISTORY OF THE
CITY OF BOSTON
FROM THE FIRST SETTLEMENT
TO THE PRESENT TIME
IN TWO VOLUMES
BY SAMUEL JOHNSON
ESQ.

IN TWO VOLUMES
THE FIRST VOLUME
CONTAINING THE HISTORY
FROM THE FIRST SETTLEMENT
TO THE PRESENT TIME
IN TWO VOLUMES
BY SAMUEL JOHNSON
ESQ.

THE SECOND VOLUME
CONTAINING THE HISTORY
FROM THE FIRST SETTLEMENT
TO THE PRESENT TIME
IN TWO VOLUMES
BY SAMUEL JOHNSON
ESQ.



NOTES

HISTORIQUES

ET CRITIQUES.

I.

Page 49. *Depuis qu'il avoit su que le Maréchal de Grammont, & M. de la Thuillerie, Ambassadeur du Roi, avoient proposé aux Députés de l'Etat, de rappeler M. le Prince d'Orange.*

E Maréchal raconte, dans ses Mémoires, que, dès la première entrevue qu'il eut avec le Prince d'Orange, il s'étoit apperçu du dérangement de son esprit. Ainsi, il n'est pas étonnant qu'il eût proposé aux Dépu-

tés de l'Etat, de lui ôter le commandement des Armées de la République, pour le donner au Prince Guillaume, son fils.

II.

Page 56. *Je fis ma cour à la Reine mere, & lui offris mes services.*

Le Cardinal de Retz ne rend pas justice au mérite de cette Princesse, quand il dit : *Qu'elle avoit, plus que personne, de cette sorte d'esprit qui lui étoit nécessaire pour ne pas paroître sotte à ceux qui ne la connoissoient pas.* Il rapporte lui-même, dans la suite de ses Mémoires, deux ou trois conversations particulières qu'il eut avec elle, & qui suffisoient seules pour prouver le contraire, puisqu'elle y fait paroître autant & peut-être plus d'esprit que M. de Retz lui-même, quoiqu'il en eût beaucoup : mais le Cardinal ne pouvoit lui pardonner son obstination invincible à maintenir le Cardinal Mazarin, ennemi déclaré du Cardinal de Retz ; & l'on ne peut nier qu'il n'y ait eu des moments où cette obstination pouvoit paroître excessive.

„ C'étoit une excellente Princesse ,
 „ dit le Marquis de Montglat , qui
 „ avoit de grandes qualités , mais qui
 „ ne se sentant pas capable de porter
 „ le fardeau du gouvernement , s'en
 „ reposa trop sur le Cardinal Mazarin ,
 „ lequel s'attira la haine de tous les
 „ Peuples , & la rejetta sur elle : mais
 „ sa Régence étant finie , & ne se mê-
 „ lant plus de rien , sa bonté naturel-
 „ le , qui l'avoit fait adorer du temps
 „ du feu Roi , se fit connoître de nou-
 „ veau , & lui acquit l'amour de tous
 „ les Ordres du Royaume , qu'elle n'a-
 „ voit plus durant sa Régence.

I I I.

*Ibid. Dans le temps que MM. de Bouil-
 lon & M. de Turenne , mes oncles , en-
 levoient , de leur côté , pour le Service
 des Princes que le Cardinal Mazarin
 avoit fait emprisonner.*

Le Duc de Bouillon étoit fort mé-
 content de ce que le Cardinal Mazarin
 lui refusoit le dédommagement qui lui
 avoit été promis pour l'échange de Se-
 dan , & de ce qu'il n'avoit pas encore
 à la Cour le rang que l'on y accorde

aux Princes étrangers. M. de Turenne, très-zélé pour la gloire & pour les intérêts de sa Maison, entroit dans les sentiments de son frere, avec lequel il vécut toujours dans une parfaite intelligence : il étoit d'ailleurs très-attaché, en ce temps-là, au Duc d'Anguien ; (c'est le nom que l'on donnoit alors au Prince de Condé) M. de Turenne l'avoit connu très-particulièrement dans les Campagnes de Fribourg & de Nortlingue, où s'étoit formée entre eux une liaison fondée sur l'estime mutuelle qu'ils avoient conçue l'un pour l'autre.

On avoit cru d'abord que M. de Turenne quitteroit le Commandement de l'Armée d'Allemagne, dès qu'il sauroit que le Duc d'Anguien étoit nommé pour la commander, & que ce Prince amenoit avec lui le Maréchal de Guiche, qu'on appella dans la suite le Maréchal de Grammont, après la mort de son pere, & qui étoit plus ancien Maréchal que le Vicomte de Turenne. On ne pouvoit se persuader que celui-ci pût jamais consentir à n'avoir que le troisieme rang dans une Armée qu'il commandoit en chef, & d'y voir, au-dessus de lui, un Général de vingt-cinq ans, & un Ma-

réchal de France qui ne le surpassoit ni en naissance, ni en mérite personnel, & qui n'avoit sur lui que l'avantage de son antiquité; mais M. de Turenne avoit l'ame trop belle & trop élevée pour être susceptible d'une délicatesse si mal placée.

Voici la Lettre qu'il écrivit là-dessus à Mademoiselle de Bouillon:

MA CHERE SOEUR,

„ Plusieurs personnes me mandent
 „ que l'on dit à Paris que je ne suis
 „ pas bien avec M. le Duc d'Anguien,
 „ & que je ne suis pas bien-aise d'être
 „ joint à lui; je vous prie, si vous en
 „ oyez parler, de témoigner que je
 „ ne suis pas si impertinent que cela,
 „ & que c'est un honneur que j'ai tou-
 „ jours recherché extrêmement: je
 „ vous assure qu'il y a une très-grande
 „ union dans cette Armée. M. le Duc
 „ d'Anguien vit aussi-bien avec moi
 „ qu'il est possible, & il ne se rencon-
 „ tre aucune difficulté entre M. le Ma-
 „ réchal de Guiche & moi, n'ayant
 „ rien à démêler, & étant de tout
 „ temps fort bons amis: j'ai aussi toute

„ forte de satisfaction de la façon dont
 „ l'Armée Allemande vit avec moi ; je
 „ n'y ai pas trouvé la moindre contes-
 „ tation dans les choses que j'ai de-
 „ sirées , & au contraire toute forte
 „ d'obéissance : après la fin de cette
 „ affaire , je vous écrirai plus ample-
 „ ment. Adieu , ma très-chere Sœur ,
 „ c'est votre très-humble & très-affec-
 „ tionné serviteur & frere ,

TURENNE.

*Du Camp devant Philisbourg ,
 ce 3 Septembre 1644.*

Il feroit à fouhaiter pour tous les Sou-
 verains de l'Europe , que leurs Officiers-
 Généraux , dont la jalousie & la désu-
 nion ont été plus d'une fois si contraires
 au bien du Service , fussent toujours
 pénétrés des sentiments exprimés dans
 cette Lettre ; au reste , si M. de Tu-
 renne étoit content de commander sous
 les ordres du Duc d'Anguien , ce jeune
 Prince n'étoit pas moins satisfait de pou-
 voir s'instruire à fond des vrais princi-
 pes de l'art de la Guerre , par les avis
 & les exemples de M. de Turenne. On
 ne sauroit croire avec quelle attention

il observoit toutes ses démarches, avec quelle avidité & quelle pénétration il faisoit ces vues profondes & réfléchies, que M. de Turenne, qui n'avoit pas une grande facilité à s'expliquer, n'exprimoit pas toujours avec une clarté bien lumineuse; ce qui a fait dire au Cardinal de Retz, que ce grand Capitaine *a toujours eu, en tout comme en son parler, de certaines obscurités qui ne se sont développées que dans les occasions, mais qui se sont toujours développées à sa gloire.*

Le Duc d'Anguien appercevoit, à travers ces obscurités, des traits de lumière qui pouvoient échapper à d'autres yeux que les siens; il n'avoit pas besoin que l'on lui développât des idées & des réflexions, dont il trouvoit la source dans son propre génie: & comme il étoit capable de les produire, il en découvroit aisément toute l'étendue, & il en comprenoit dans l'instant toute la solidité.

Je ne voudrois, disoit-il, me changer pour personne; mais si j'avois à l'être, je voudrois être changé en M. de Turenne, & c'est le seul homme qui puisse me faire souhaiter ce changement-là. M. de Turenne, de son côté, avoit la plus

St. Evremont, éloge de M. de Turenne.

haute idée du mérite & des talents du Duc d'Anguien; & lorsqu'il apprit que le Cardinal Mazarin l'avoit fait emprisonner avec le Prince de Conty, son frere, & son beau-frere le Duc de Longueville, il en fut pénétré de douleur.

Il écrivit à la Reine mere, qu'en traitant ainsi un Prince qui avoit si souvent exposé sa vie, & versé son sang à la tête de ses Armées, elle avoit fait un usage trop rigoureux de son autorité; il lui représenta, que cette violence alloit ajouter à la Guerre des deux Couronnes, une Guerre civile & intestine, où elle verroit “ ses Sujets se déchirer eux-mêmes, proprement pour la querelle d'un Particulier étranger contre un Prince du Sang de France.

Il ne s'en tint pas là. Voyant que ses remontrances étoient sans effet, il se retira à Stenay, Ville alors fortifiée qui appartenoit à M. le Prince, où Madame de Longueville s'étoit rendue avec un grand nombre de personnes de qualité. Le Duc de Bouillon, de son côté, se rendit avec le Duc de la Rochefoucault, à Bourdeaux, Ville considérable, qui se déclara pour les Princes.

M. de Turenne fit alors un Traité

avec les Espagnols, qui lui fournirent des troupes & de l'argent. Il fut joint par son Régiment, & par quelques autres dont les Officiers étoient attachés à M. le Prince : mais il ne fut pas heureux dans cette entreprise. Le Maréchal Dupleffis-Praßlin le battit à platte couture à la Bataille de Rhetel ; & ceux qui prétendent que M. de Turenne étoit un beaucoup plus grand Général que M. le Prince, par les avantages qu'il remporta sur lui avec les Troupes du Roi, devroient bien faire attention à la différence qu'il y a de combattre contre les Ennemis de l'Etat avec de vieilles Troupes aguerries, ou de mener au combat des Troupes rassemblées à la hâte, sur lesquelles on ne peut avoir qu'une autorité précaire. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. de Turenne n'eut pas plus de succès, lorsqu'il combattit contre les Troupes du Roi, que le grand Condé n'en eut dans la suite, lorsqu'il eut levé l'étendart de la révolte.

L'Abbé de Saint-Pierre, dans ses *Annales politiques*, dit que M. de Turenne eût, à son avis, mérité le nom de *Grand*, s'il n'eût pas quitté le parti de la Cour,

pour suivre imprudemment la folle ambition de son frere aîné. “ Le grand

„ Homme, dit-il, ne se prête jamais
 „ au dessein de ceux qui cherchent à
 „ troubler la tranquillité intérieure de
 „ leur Patrie par des révoltes ; il em-
 „ ploie toujours volontiers, au con-
 „ traire, ses talents à soumettre promp-
 „ tement les révoltés, & à maintenir
 „ la Paix intérieure, parce que le plus
 „ grand malheur d'un Etat, est la guer-
 „ re entre les Citoyens. Les fautes
 „ d'un Ministre-Général causent, à la
 „ vérité, quelques malheurs dans l'E-
 „ tat, mais ils ne font rien en compa-
 „ raison des malheurs que cause une
 „ Guerre civile. Ainsi, ce sera toujours
 „ à mes yeux une horrible tache dans
 „ la vie de M. de Turenne, d'avoir
 „ suivi seulement un an ou deux le
 „ parti des perturbateurs du repos pu-
 „ blic, & d'avoir servi contre sa Pa-
 „ trie sous les Chefs des séditieux qui
 „ armerent les François contre les
 „ François.

On ne peut nier que ces maximes de M. l'Abbé de Saint-Pierre ne soient exactement vraies, & que tout Sujet fidele ne doit jamais s'en écarter ; mais

il auroit pu , ce semble , y ajouter une réflexion : c'est que jamais faute ne fut si bien réparée que celle qu'il reproche justement à M. de Turenne , par les grands services qu'il rendit à l'Etat pendant tout le reste de sa vie ; & que la Postérité peut bien oublier cette faute , puisque ces services furent assez grands pour engager le Roi , qui devoit en être le plus offensé , à en perdre le souvenir. On en peut dire autant du Prince de Condé , à qui elle donne encore aujourd'hui le nom de Grand , parce que le nombre , l'éclat & la grandeur de ses services lui ont fait oublier ses fautes.

I V.

Page 76. *Le Comte d'Harcourt, qui commandoit les Troupes du Roi.*

C'étoit un Prince de la Maison de Lorraine , frere cadet du Duc d'Elbœuf ; il s'étoit fait une grande réputation , sous le regne de Louis XIII , dans la Guerre d'Italie , & il étoit regardé avec raison comme un des plus habiles Généraux qu'il y eût en France.

Le Cardinal de Richelieu l'avoit employé, quoique la Maison de Lorraine fût en disgrâce. Le Comte d'Harcourt justifia, par ses succès, l'idée que ce Cardinal avoit conçue de son mérite. Après la mort de Louis XIII, il s'attacha au Cardinal Mazarin, & il eut la complaisance de commander l'Escorte qui conduisoit les Princes en prison au Havre. Le Public jugea qu'une pareille commission ne convenoit pas à un Prince de son rang, & à un Général de son mérite; & l'on fit là-dessus cette Chançon, dont on prétendit que M. le Prince étoit l'auteur.

Cet homme gros & court,
Si connu dans l'Histoire,
Ce grand Comte d'Harcourt,
Tout couronné de gloire,
Qui secourut Cazal & qui reprit Turin,
Est maintenant, *bis*
Recors de Jules Mazarin.

Depuis ce temps-là, le Prince de Condé regarda le Comte d'Harcourt comme un de ses ennemis déclarés; & les avantages qu'il remporta en Guienne & en Xaintonge sur les Troupes rebelles, ne contribuerent pas à les réconcilier.

V.

Page 77. *Mais nous apprîmes, sur notre route, que ces Suisses ayant menacé leur Commandant, &c.*

Le même fait est rapporté dans les Mémoires du Marquis de Montglat, avec cette circonstance, que ce furent les Soldats qui jetterent leur Gouverneur du haut de la Tour; au-lieu que le Prince de Tarente fait entendre clairement, que ce Gouverneur se précipita lui-même, dans la crainte d'être poignardé par les Suisses.

V I.

Page 91. *Tout ce qui part de la main d'un grand Homme, est toujours précieux.*

Le Prince de Condé fut certainement un des plus grands Hommes de son siècle. Le Cardinal de Richelieu avoit prévu ce qu'il seroit un jour, lorsqu'il étoit encore jeune. Comme ce Ministre comptoit lui faire épouser sa nie-

ce, Claire-Clémence de Maillé-Brezé, il voulut savoir s'il feroit propre aux grands emplois auxquels il le destinoit; & après l'avoir entretenu sur divers sujets, il fut tellement frappé de son mérite, qu'il dit à M. de Chavigny : *Ce sera le plus grand Capitaine de l'Europe, & le premier homme de son siècle.*

C'est ainsi que le Dictateur Sylla aperçut autrefois plusieurs *Marius* dans la personne de Jules-César, lorsque ce jeune Romain n'avoit encore que dix-sept ans.

Le Cardinal de Retz dit que le Ciel, en donnant ce Prince à *un siècle de guerre*, lui avoit fait l'esprit aussi grand que le cœur. Il ne lui fait qu'un seul reproche : c'est, dit-il, qu'il n'a pas su remplir toute l'étendue de son mérite, en poussant l'esprit de faction jusques où il pouvoit aller, c'est-à-dire, en formant dans l'Etat un Parti assez fort pour renverser la Monarchie : reproche qui tourne évidemment à la gloire du Prince de Condé.

La Bruyere en a fait un portrait dans ses caractères, qui ne laisse rien à désirer.

„ *Æmile*, dit-il, étoit né ce que les

„ plus grands Hommes ne deviennent
 „ qu'à force de regles, de méditation
 „ & d'exercice : il n'a eu, dans ses pre-
 „ mieres années, qu'à remplir des ta-
 „ lents qui lui étoient naturels, & qu'à
 „ se livrer à son génie ; il a fait, il a
 „ agi avant que de savoir ; ou plutôt,
 „ il a su ce qu'il n'avoit jamais appris.
 „ Dirai-je que les jeux de son enfance
 „ ont été plusieurs victoires ? Une vie
 „ accompagnée d'un extrême bonheur,
 „ joint à une longue expérience, seroit
 „ illustre par les seules actions qu'il
 „ avoit achevées dès sa jeunesse. Tou-
 „ tes les occasions de vaincre, qui se
 „ sont depuis offertes, il les a embras-
 „ sées ; & celles qui n'étoient pas, sa
 „ vertu & son étoile les ont fait naî-
 „ tre.... Homme rempli de gloire &
 „ de modestie, on lui a entendu dire,
 „ *je fuyois*, avec la même grace qu'il
 „ disoit, *nous les battîmes* : homme dé-
 „ voué à l'Etat, à sa famille, au Chef
 „ de sa famille ; sincere pour Dieu &
 „ pour les hommes ; autant admirateur
 „ du mérite, que s'il lui eût été moins
 „ familier : un homme vrai, simple &
 „ magnanime, à qui il n'a manqué que
 „ les moindres vertus.

Lettres de
Sevigné.

Parce qu'il étoit brusque & impatient, négligé sur sa personne, & incapable d'une infinité de petites attentions que l'on s'est fait une loi d'observer dans la Société, toute la Cour fut étonnée, au mariage de la Princesse de Conty, fille du Roi & de Madame de la Valiere, de le voir arriver avec ses cheveux frisés & poudrés.

On l'a souvent comparé avec M. de Turenne. La Martiniere, dans son Histoire de Louis XIV, prétend qu'il n'y avoit aucune comparaison à faire entre ces deux Héros, parce que, selon lui, la supériorité de M. de Turenne étoit si grande, qu'elle excluoit toute comparaison. Le Public n'a pas souscrit à ce jugement, & on les compare encore.

Saint-Evremont, qui les avoit connus, & qui étoit capable de les apprécier, en a fait un parallele qui mérite d'être lu.

„ Vit-on jamais, dit M. Bossuet, en
„ deux hommes, les mêmes vertus avec
„ des caractères si divers, pour ne pas
„ dire si contraires? l'un paroît agir
„ par des réflexions profondes, & l'autre,
„ par de soudaines illuminations.

„ Celui-ci, par conséquent, plus vif,
 „ mais sans que son feu eût rien de pré-
 „ cipité; celui-là, d'un air plus froid,
 „ sans jamais rien avoir de lent; plus
 „ hardi à faire qu'à parler; résolu & dé-
 „ terminé au-dedans, lors même qu'il
 „ paroissoit embarrassé au-dehors.

Il est remarquable que, lorsque Louis XIV reçut la nouvelle de la mort de M. de Turenne, il dit: *Ah! tout est perdu*, M. de Turenne est mort; & lorsqu'il reçut celle de la mort du Prince de Condé, il dit: *Je viens de perdre le plus grand Homme de mon Royaume.*

V I I.

Page 24. *Montausier en commandoit une autre le long de la Riviere.*

C'est celui qui fut depuis Gouverneur de *Monseigneur*, fils unique de Louis XIV. C'étoit un homme d'une probité rigide; & l'on a prétendu que Moliere avoit voulu peindre son caractère dans la Comédie du *Misanthrope*. On dit même qu'il y a, dans cette Piece, des traits qu'il ne désavouoit pas; non qu'il les eût dits effectivement, mais

Segraisia-
na.

parce qu'il ne dissimuloit pas qu'il eût été capable de les dire, tant il les trouvoit justes & raisonnables. Segrais disoit que M. de Montausier n'étoit pas propre à élever un jeune Prince, & que le Duc de la Rochefoucault y eût mieux réussi que lui : mais le Roi n'auroit jamais pu se résoudre à confier l'éducation de son fils à un Seigneur qui s'étoit engagé si avant dans le parti des Rebelles pendant les troubles de sa minorité. Il est certain que M. de Montausier étoit capable de donner à un Prince de grandes leçons de vertu. On raconte que la première fois qu'il conduisit à la chasse son auguste Eleve, il le fit descendre de cheval au premier Village qu'il rencontra, le fit entrer dans une maison de Payfan, & lui dit : *Voyez, Monseigneur, à quel excès de misere ces gens-là sont réduits, pour fournir à votre luxe & à vos plaisirs.*

V I I I.

Page 103. *Je le vis encore chez Prudhomme.*

C'étoit un fameux Traiteur de Paris, chez qui les plus grands Seigneurs de

la Cour, & même les Princes, alloient dîner ou souper ensemble sans façon. Ce qui prouve que les mœurs de ce temps-là étoient bien différentes de celles d'aujourd'hui.

I X.

Page 101. *Les cabales qui se formoient contre lui par les intrigues du Cardinal de Retz.*

Voici un portrait de ce Cardinal, fait par M. le Duc de la Rochefoucault, qui le connoissoit bien, mais qui ne l'aimoit pas, depuis, sur-tout, que ce Cardinal, étant Coadjuteur de Paris, l'avoit traité de poltron en pleine assemblée du Parlement, quoiqu'il fût très-bien, comme il l'avoue lui-même dans ses Mémoires, que ce Duc étoit fort brave.

„ Paul de Gondi, Cardinal de Retz,
 „ a beaucoup d'élévation, d'étendue,
 „ d'esprit, & plus d'ostentation que de
 „ vraie grandeur de courage; il a une
 „ mémoire extraordinaire, plus de
 „ force que de politesse dans ses pa-
 „ roles, l'humeur facile, de la doc-

„ lité & de la foiblesse à souffrir les
„ plaintes & les reproches de ses amis;
„ peu de piété, quelques apparences
„ de Religion; il paroît ambitieux sans
„ l'être. La vanité, & ceux qui l'ont
„ conduit, lui ont fait entreprendre de
„ grandes choses, presque toutes op-
„ posées à sa profession. Il a suscité les
„ plus grands désordres de l'Etat, sans
„ avoir un dessein formé de s'en pré-
„ valoir; & bien-loin de se déclarer
„ ennemi du Cardinal Mazarin, pour
„ occuper sa place, il n'a pensé qu'à
„ lui paroître redoutable, & à se flat-
„ ter de la fausse vanité de lui être op-
„ posé. Il a su néanmoins profiter avec
„ habileté des malheurs publics pour
„ se faire Cardinal : il a souffert sa pri-
„ son avec fermeté, & n'a dû sa liberté
„ qu'à sa hardiesse. La paresse l'a sou-
„ tenu, avec gloire, durant plusieurs
„ années, dans l'obscurité d'une vie er-
„ rante & cachée; il a conservé l'Ar-
„ chevêché de Paris contre la puissance
„ du Cardinal Mazarin : mais après la
„ mort de ce Ministre, il s'en est dé-
„ mis, sans connoître ce qu'il faisoit,
„ & sans prendre cette conjoncture
„ pour ménager les intérêts de ses amis

„ & les siens propres. Il est entré dans
 „ divers Conclaves, où sa conduite a
 „ toujours augmenté sa réputation. Sa
 „ pente naturelle est l'oïveté; il tra-
 „ vaille néanmoins avec activité dans
 „ les affaires qui le pressent, & se re-
 „ pose avec nonchalance quand elles
 „ sont finies. Il a une grande présence
 „ d'esprit, & il fait tellement tourner
 „ à son avantage les occasions que la
 „ fortune lui offre, qu'il semble qu'il
 „ les ait prévues & desirées; il aime à
 „ raconter, il veut éblouir indifférem-
 „ ment tous ceux qui l'écoutent par
 „ des aventures extraordinaires, & sou-
 „ vent son imagination le sert mieux
 „ que sa mémoire; il est faux dans la
 „ plupart de ses qualités; & ce qui a
 „ le plus contribué à sa réputation, est
 „ de savoir donner un beau jour à ses
 „ défauts. Il est insensible à la haine
 „ & à l'amitié, quelques soins qu'il ait
 „ pris de paroître occupé de l'une &
 „ de l'autre; il est incapable d'envie
 „ & d'avarice, soit par vertu, soit par
 „ inapplication; il a plus emprunté de
 „ ses amis, qu'un Particulier ne pou-
 „ voit espérer de leur pouvoir rendre;
 „ il a senti de la vanité à trouver tant

„ de crédit & à entreprendre de s'ac-
 „ quitter; il n'a point de goût ni de
 „ délicatesse; il s'amuse à tout, & ne
 „ se plaît à rien; il évite avec adresse
 „ de laisser pénétrer qu'il n'a qu'une
 „ légère connoissance de toutes cho-
 „ ses. La retraite qu'il vient de fai-
 „ re, est l'action la plus éclatante &
 „ la plus fausse de sa vie; c'est un sa-
 „ crifice qu'il fait à son orgueil, sous
 „ prétexte de dévotion; il quitte la
 „ Cour, où il ne peut s'attacher; &
 „ il s'éloigne du monde, qui s'éloigne
 „ de lui.

C'est porter la malignité jusques à l'excès, que de dire que la retraite du Cardinal de Retz, ne fut qu'un sacrifice fait à son orgueil, sous prétexte de dévotion: il n'y a que Dieu seul qui ait pu savoir si cette dévotion fut sincère; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle eut toutes les apparences de la sincérité, & qu'elle ne parut accompagnée d'aucune foiblesse; & l'on fait que la connoissance des hommes ne s'étend pas plus loin que les dehors & les apparences, & qu'elle ne pénètre dans le cœur que par des conjectures toujours incertaines & souvent très-fausses.

Quoi

Quoi qu'il en soit, le Cardinal de Retz s'est peint lui-même dans ses Mémoires tel qu'il étoit avant sa retraite, avec des traits que l'on ne peut imiter, & une sincérité que l'on a peine à comprendre : il n'y dissimule pas son libertinage, ni les égarements de son esprit & de son cœur ; ils sont pleins de faillies vives & brillantes ; ses expressions coulent de source, & rien n'approche de l'énergie & de la noblesse de son style ; il y jette sans affectation une multitude de réflexions fines & profondes, qui sont beaucoup plus neuves & plus ingénieuses que celles du Duc de la Rochefoucault. Les principaux personnages qui ont eu le plus de part aux événements qu'il raconte, y sont peints avec des traits de maître, qui expriment en peu de mots les différentes nuances de leurs caractères. Il n'y a que le portrait de la Reine mere, & celui du Cardinal Mazarin ; qui paroissent tracés par une main ennemie, que la passion emporte au-delà des bornes de l'exacte vérité. Ce Livre est, sans contredit, un des plus excellents morceaux d'histoire qui ait paru en notre langue ; & l'on ne fait s'il en est aucun qui le sur-

passé parmi les Ouvrages des plus célèbres Historiens de l'antiquité.

Il adresse ses Mémoires à une Dame dont on ignore le nom, quelque recherche que l'on ait faite pour le savoir. Le Cardinal de Retz étoit Damoiseau, c'est-à-dire, Seigneur de Commerci; c'est-là qu'ils ont été composés : il en remit le manuscrit original à Dom Ennesson, Abbé Régulier de St. Mihiel, en Lorraine, dans le voisinage de Commerci, qu'il avoit choisi pour son Confesseur. Ce Religieux, les ayant examinés, trouva dans les endroits où il décrit les péchés de sa jeunesse, des détails & des expressions qui lui parurent trop libres pour un homme élevé aux premières dignités de l'Eglise; & il eut soin de les effacer si parfaitement, qu'il a été impossible de les déchiffrer : c'est de là que sont venues les lacunes que l'on trouve dans le premier volume.

Madame de Sevigny parle dans une de ses Lettres, de cet Abbé de St. Mihiel, en ces termes :

Lettre
du 7 Juin
1675.

„ J'avois dîné chez M. le Cardinal
„ (de Retz,) j'y causai avec l'Abbé
„ de St. Mihiel, à qui nous donnons,
„ ce me semble, comme en dépôt, la

„ personne de Son Eminence : il me
 „ parut un fort honnête homme , un
 „ esprit droit & tout plein de raison ,
 „ qui a de la passion pour lui , qui le
 „ gouvernera même sur sa santé , &
 „ l'empêchera bien de prendre le feu
 „ trop chaud sur la pénitence.

Le Cardinal de Retz mourut à Paris, le 24 Août 1679, âgé de soixante-cinq ans, onze mois & quelques jours : il est enterré dans l'Eglise de St. Denis, à côté de la porte du Chœur, sans aucune épitaphe. Il fut le dernier Abbé Commandataire de cette riche Abbaye, qui fut réunie, après sa mort, à la Maison Royale de St. Cyr : son cœur fut porté au Calvaire du Marais, où l'on lui mit une épitaphe.

X.

Page 109. *Il prit alors le parti de se retirer dans le Fauxbourg Saint-Antoine.*

Ce fut là qu'il fut attaqué par M. de Turenne, qui vouloit attendre que son canon fût arrivé avant que de commencer son attaque ; mais les ordres pres-

fants & réitérés que le Cardinal lui fit donner de ne pas différer le combat, l'obligèrent de le commencer, sans avoir l'artillerie nécessaire pour renverser les retranchements & les barricades qui enviroient l'Armée du Prince de Condé.

Le Marquis de Montglat dit dans ses Mémoires, que le Duc de Nemours & le Prince de Tarente furent légèrement blessés dans cette fameuse journée. L'on voit ici que le Prince de Tarente n'y reçut proprement aucune blessure, mais qu'il eut seulement un coup dans la ceinture de sa cuirasse, un autre qui perça son chapeau, & un cheval tué sous lui.

Lorsque le canon de M. de Turenne fut arrivé, les attaques recommencèrent, le combat devint sanglant & furieux de part & d'autre. M. le Prince étoit perdu sans ressource, si Mademoiselle n'étoit venue à son secours : le Duc d'Orleans, à la persuasion des ennemis du Prince de Condé, persistoit dans la résolution de ne point ouvrir les portes de Paris à l'Armée du Prince, & de le laisser démêler sa querelle avec l'Armée du Roi, sans le recevoir dans la Ville. Mademoiselle nous apprend

elle-même , dans ses Mémoires , que lorsqu'elle vint trouver son Pere , pour l'engager à l'y recevoir, *elle eut bien du dépit de voir des gens de Monsieur dans une grande gaieté, dans l'espérance que M. le Prince périroit* : elle arracha plutôt qu'elle n'obtint, la permission d'aller elle-même à la Bastille , pour faire tirer le canon sur les Troupes du Roi ; elle y vint accompagnée du Sieur Portail , Conseiller au Parlement , qui prit soin de faire charger les canons , & y mit le premier le feu : c'étoient des pieces plus fortes que celles qui y sont aujourd'hui ; elles étoient de douze livres de balle ; on les ôta dans la suite , parce qu'elles caufoient un trop grand ébranlement sur la plate-forme , quand on les tiroit dans les réjouissances publiques , pour leur substituer de petites pieces de quatre livres de balle. Broussel , alors Gouverneur de la Bastille , étoit le fils de ce fameux Conseiller , dont la détention avoit causé les barricades ; il étoit , par conséquent , grand ennemi du Cardinal Mazarin , & il obéit sans aucune peine aux ordres de Mademoiselle.

Mém. de
Montglat.

X I.

Page 128. *Un de ses Partis arrêta un Courier, que l'on trouva chargé de plusieurs Lettres, & une, entre autres, de l'Abbé Fouquet, &c.*

Il paroît que le Marquis de Montglat ignoroit la circonstance de cette découverte, puisqu'il attribue la mort de Chavigny aux reproches que lui fit M. le Prince dans un moment de mauvaise humeur, sur ce que ses affaires étoient en méchant état; sans faire aucune mention de cette Lettre, qui mettoit en évidence la perfidie de Chavigny. Mademoiselle la rapporte toute entière dans ses Mémoires. Le Marquis de Montglat parle seulement d'une correspondance que Chavigny entretenoit avec Fabert, depuis Maréchal de France, & Favori du Cardinal Mazarin; mais il ne dit pas un mot de cette Lettre de l'Abbé Fouquet, qui contenoit la preuve des infidélités de Chavigny, & de l'abus qu'il faisoit de la confiance de M. le Prince, pour le forcer à un accommodement contraire à

ses intérêts. Voici les paroles du Marquis de Montglat : “ Le Prince de
 „ Condé étoit en ce temps-là fort ma-
 „ lade à Paris d’une fièvre , de laquelle
 „ commençant à se remettre , & voyant
 „ ses affaires en méchant état , il dé-
 „ chargea toute sa colere sur Chavi-
 „ gny , lequel avoit toujours conservé
 „ une correspondance avec Fabert ,
 „ par le moyen de laquelle il espéroit
 „ faire l’accommodement du Prince
 „ avec le Roi. Or , les affaires n’ayant
 „ pas tourné comme il pensoit , il en-
 „ tra dans la chambre du Prince , qui
 „ étoit chagrin de sa maladie & du
 „ mauvais état que prenoient ses af-
 „ faires ; & ayant un peu parlé à lui ,
 „ le Prince s’emporta tellement , qu’il
 „ lui dit des paroles pleines de repro-
 „ ches , & si offensantes qu’il en fut
 „ tout saisi ; de sorte que la fièvre le
 „ prit , & s’étant allé mettre au lit , en
 „ sortant de là , il n’en releva plus ; car
 „ il mourut le 11 Octobre 1652.



X I I.

Page 137. *Un fils mineur, que la faiblesse de son âge rendoit incapable du Stathouderat.*

Ce fils a été le fameux Prince d'Orange, qui fut fait Stathouder en 1672, après le massacre du Pensionnaire de Wit; & qui monta ensuite sur le Trône d'Angleterre, où il regna sous le nom de Guillaume III, sans cesser d'être Stathouder des Provinces-Unies. Le Stathouderat, qui demeura vacant par sa mort, n'a été retabli que long-temps après, avec un droit de succession pour les Héritiers mâles & femelles, qu'on n'avoit point encore accordé à la Maison d'Orange. Guillaume III a été, sans contredit, un génie très-supérieur pour la conduite & pour le maniement des grandes affaires. Ce fut pendant son regne que la forme singulière du gouvernement Anglois prit une entière consistance. Les droits de la prérogative royale & ceux des deux Chambres du Parlement, furent alors fixés par des Loix précises, qui s'observent encore

aujourd'hui. Ce Prince étoit petit-fils de l'Amiral de Coligni, par Louise de Coligni, sa bifaïeule : son génie & son caractère ressembloient assez à celui de ce fameux Chef du Parti Huguenot ; il fut comme lui souvent malheureux à la guerre, mais il fut toujours trouver des ressources pour se relever après sa défaite.

X I I I.

Page 141. *M. le Prince attendoit pour aller à Bruxelles, que l'on fût convenu du Cérémonial qu'il observeroit avec l'Archiduc, Gouverneur-Général des Pays-Bas.*

C'étoit l'Archiduc Leopold, propre fils de l'Empereur regnant. L'on convint que le Prince de Condé & lui se traiteroient d'égaux, & qu'ils se donneroient la main les uns chez les autres. Lorsque l'Archiduc vint prendre le commandement de l'Armée Espagnole, le Prince de Condé refusa de prendre le mot de lui, & il fallut que le Roi d'Espagne envoyât, de Madrid, un Papier où tous les jours du mois

étoient marqués, avec le mot pour chaque jour. Ce Papier fut remis au Comte de Fuenfaldagne, qui portoit le mot aux deux Princes de la part du Roi d'Espagne. Dans la suite, l'Archiduc étant sur le point de quitter les Pays-Bas pour retourner en Allemagne, Dom Juan d'Autriche, fils naturel du Roi d'Espagne, arriva pour lui succéder : nouvelle difficulté de la part du Prince de Condé, qui prétendit précéder partout ce nouveau Gouverneur, en qualité de premier Prince du Sang de France ; titre fort supérieur à celui d'un simple légitimé d'Espagne. Pour accorder ce différent, l'Archiduc affecta de traiter Dom Juan comme son égal, & de lui rendre les mêmes honneurs que s'il eût été légitime. Le Prince de Condé n'osa refuser de suivre l'exemple d'un fils & frere d'Empereur, Roi successif de Hongrie.

„ On s'étonnoit, dit le Marquis de
 „ Montglat, de la hauteur avec laquelle ce Prince vivoit dans un Pays
 „ où il s'étoit réfugié ; mais le besoin
 „ que les Espagnols avoient de lui, augmentoit sa fierté.

Il paroît que le Papier que l'on en-

voya d'Espagne , où le mot étoit marqué pour chaque jour du mois , fut l'expédient qu'on imagina pour terminer la dispute qui s'éleva , sur ce sujet , entre l'Archiduc & M. le Prince , au Siege de Rocroy , où l'Archiduc voulut se trouver en personne. M. le Prince de Tarente dit , qu'en attendant la décision du Roi d'Espagne , on convint que le mot ne seroit donné , ni par M. l'Archiduc ni par M. le Prince , mais par un Tiers , dont on conviendrait de part & d'autre.

X I V.

Page 206. *Il perdit la Bataille.*

C'est la Bataille des Dunes , qui fut perdue par l'imprudence & la témérité de Dom Juan , Général de l'Armée d'Espagne. Le Duc d'Yorck , qui servoit dans cette Armée avec le Duc de Glocester , son frere , a fait une relation très-détaillée de cette action dans ses Mémoires , qui ont été imprimés à la suite de la Vie de M. de Turenne , écrite par M. de Ramsay. C'est là qu'il raconte que M. le Prince , voyant le Duc de Glocester , qui étoit fort jeune , lui de-

manda s'il s'étoit jamais trouvé à une Bataille. Il répondit que non. Monsieur le Prince lui dit : *Dans une demi-heure, vous verrez comment nous en perdrons une.*

X V.

Page 237. *Je ménageai seulement une honnête bienséance entre M. le Prince & M. de Turenne, dans le dessein de les unir plus étroitement, si le Cardinal venoit à manquer.*

Ces expressions font assez entendre que cette liaison étroite, qui avoit autrefois uni ces deux grands Capitaines, ne subsistoit plus. Il étoit difficile qu'elle se conservât entre les Généraux de deux Partis contraires, sur-tout dans une Guerre civile, où il entre toujours, de leur part, plus d'intérêt personnel que dans les autres : mais leur désunion ne s'étoit pas bornée à un simple refroidissement ; elle avoit dégénéré en une inimitié déclarée pendant la Campagne de 1655 ; & voici quelle fut l'occasion de cette rupture.

M. de Turenne, ayant appris que

l'Armée Espagnole se retiroit après avoir passé l'Escaut, chargea le Marquis de Castelnau d'attaquer l'Arriere-garde, où le Prince de Condé s'étoit mis pour veiller à ce que la retraite se fît en bon ordre. Le Marquis de Castelnau l'attaqua vigoureusement; mais l'on convient que M. le Prince de Condé se retira en grand Capitaine, tournant tête souvent pour escarmoucher, & sans que cette Arriere-garde, composée de sept ou huit Escadrons de Cavalerie, allât plus vite que le trot. M. de Turenne voulut informer le Cardinal de cette action, & il lui en fit une relation qu'il envoya au Quesnoy, où ce Ministre étoit alors avec le Roi. Le Cavalier qui la portoit, fut pris en chemin par un Parti de M. le Prince, qui ouvrit toutes les Lettres dont il étoit chargé. Il trouva que M. de Turenne représentoit sa retraite comme une véritable fuite, jusques à dire que quelques-uns de ses Escadrons avoient passé l'Escaut à la nage. Cette circonstance avoit été dite à M. de Turenne, qui ne fut pas présent à cette action, par un Colonel, nommé M. de Saint-Lieu; & il étoit vrai que quelques Cavaliers

Mém. de
Montglat.

avoient passé l'Escaut à la nage, mais ils n'étoient pas en assez grand nombre pour que l'on pût les qualifier d'Escadrons. M. le Prince, vivement piqué de cette relation, envoya un Trompette à l'Armée Françoisé, avec trois Lettres, dont l'une étoit adressée à M. de Turenne; l'autre, au Maréchal de la Ferté; & la troisieme, au Marquis de Castelnau. Il mandoit au premier, que s'il avoit été à l'Avant-garde de son Armée, comme lui étoit à l'Arriere-garde de la sienne, il n'eût pas mandé au Cardinal des choses si contraires à la vérité, & ne se fût pas vanté de l'avoir fait fuir devant lui; mais qu'il n'en parloit que par imagination, n'étant pas accoutumé de se trouver en ces lieux-là, par le grand soin qu'il prenoit de la conservation de sa Personne.

Au Maréchal de la Ferté, il se plaignoit de l'injustice que lui faisoit le Maréchal de Turenne par sa fausse relation, disant qu'il s'en rapporteroit plutôt à lui, qui étoit plus près du lieu où l'action s'étoit passée, & qui ne prenoit pas d'ordinaire autant de précautions que l'autre pour s'éloigner du péril. M. de Turenne ajoute, dans ses Mé-

moires, que le Prince mandoit au Maréchal de la Ferté, que M. de Turenne ne parloit pas de lui en bons termes dans sa relation. Enfin, M. le Prince, dans la Lettre adressée au Marquis de Castelnau, le louoit de la valeur qu'il avoit fait paroître dans l'attaque de son Arriere-garde, ajoutant qu'il étoit trop honnête-homme pour ne pas demeurer d'accord, que s'il avoit été bien attaqué, il s'étoit bien défendu, & qu'il ne s'étoit retiré qu'au trot, sans perte & sans désordre. Il finissoit par assurer le Marquis, qu'il s'en rapporteroit plus volontiers à son témoignage, puisqu'il avoit toujours été présent à l'action, qu'à celui de M. de Turenne, qui n'avoit point combattu.

Mém. de
M. de Tu-
renne.

Il y a toute apparence que le Maréchal de la Ferté & M. de Castelnau ne montrèrent point à M. de Turenne les Lettres qu'ils avoient reçues, qui lui étoient trop injurieuses pour être montrées, & que ce fut sur le rapport qu'on lui en fit, qu'il dit dans ses Mémoires, que M. le Prince l'accusoit d'avoir mal parlé dans sa relation du Maréchal de la Ferté: ce qui n'est nullement vraisemblable.

Quoiqu'il en soit, M. de Turenne, qui conservoit toujours un sang froid admirable, ayant reçu la Lettre qui lui étoit adressée, en présence de plusieurs Officiers, la leur montra dès qu'il en eut pris la lecture, sans rien dire au Trompette qui l'avoit apportée. Ensuite, ayant fait réflexion que M. le Prince passoit un peu les bornes de ce qui se pratique, dit au Trompette qu'il le feroit punir, s'il lui apportoit encore de semblables Lettres à l'avenir; & il le renvoya sans autre réponse. Il ne récrivit point à M. le Prince; mais le Maréchal & le Marquis lui répondirent par des Lettres politiques & ambiguës, dans lesquelles, en louant la belle retraite du Prince, ils prenoient en même-temps la défense de M. de Turenne.

Il justifie sa relation dans ses Mémoires, en disant, “ qu'il n'y étoit nommé
 „ en rien; qu'il n'appuyoit pas sur la
 „ retraite précipitée des Ennemis, ni
 „ sur le mauvais parti qu'ils avoient
 „ pris de venir à un Poste au-devant
 „ de l'Armée du Roi, pour le quitter
 „ en sa présence, & ensuite entrer en
 „ une telle confusion, qu'ils abandon-
 „ nerent toutes les rivières & les Pays

„ du monde les plus avantageux , avec
 „ une Armée , laquelle , s'ils ne l'euf-
 „ sent pas affoiblie , en prenant jalou-
 „ sie de leurs Places sans sujet , n'étoit
 „ pas inférieure à celle du Roi.

Reste à savoir si tous ces reproches , qui sont , comme l'on voit , une censure très-forte de la conduite des Ennemis , doivent être appliqués à M. le Prince , ou aux Généraux Espagnols , qui ne suivoient pas toujours ses avis ; du reste , M. de Turenne assure , dans ses Mémoires , que la Lettre de M. le Prince ne *le fâcha pas* , sentant qu'il n'avoit rien fait contre l'estime qu'il avoit pour M. de Condé , ni contre le respect que l'on doit à un Prince du Sang ; mais qu'il vit bien que les choses ne lui ayant pas réussi , il s'échauffoit sur une matiere bien légère. Depuis ce temps-là , M. le Prince & lui ne s'écrivoient plus , comme ils avoient fait les années précédentes.

M. de Ramsay dit , dans la Vie de M. de Turenne , qu'ils ne se réconcilièrent *parfaitement qu'à la Conclusion de la Paix des Pyrénées.*

Il y avoit déjà long-temps que cette Paix étoit conclue , lorsque le Prince

de Tarente travailloit à ménager entre eux une *honnête bienséance* ; ce qui prouve que leur réconciliation n'étoit pas encore bien parfaite.

X V I.

Page 229. *Les Articles de la Paix & du Mariage furent arrêtés après plusieurs Conférences, dans lesquels les intérêts de M. le Prince furent plus long-temps débattus, qu'aucun autre Article.*

Le Cardinal Mazarin, qui avoit pris à la Cour de Rome, où il avoit long-temps vécu, le goût du cérémonial & de l'étiquette la plus scrupuleuse, prit d'abord une infinité de précautions, pour qu'il ne fût pas dit qu'un des deux Ministres eût fait un pas de plus que l'autre pour se rapprocher. Il fallut trouver un lieu, dont une partie fût censée appartenir au Roi de France, & l'autre au Roi d'Espagne : & l'on choisit une Isle située au milieu de la Riviere de Bidassoa, qui sépare les deux Royaumes ; on la nommoit alors l'*Isle des Faissans*, & on l'a appelée depuis l'*Isle de la Conférence* : il fallut y construire un

bâtiment, qui se trouvât juste au milieu de cette Isle. Il y avoit, au milieu du bâtiment, une chambre qui avoit deux portes, l'une du côté de la France, & l'autre du côté de l'Espagne : cette chambre fut meublée, moitié par la France, & moitié par l'Espagne. On s'est sagement dispensé depuis ce temps-là, de cet amas de formalités minutieuses qui font perdre beaucoup de temps, & qui ne peuvent être d'aucune utilité. Le Cardinal rendoit compte au Roi, à la Reine mere, & souvent à M. Le Tellier, de tout ce qui se passoit dans les Conférences, par des dépêches qui ont été données au Public : on y voit avec quelle fermeté Dom Louis de Haro, Ministre d'Espagne, insista pour obtenir que M. le Prince fût rétabli dans son Gouvernement de Bourgogne, & dans sa Charge de Grand-Maître de France, & combien le Cardinal fit de difficultés avant que de passer cet Article. Ce seroit, disoit-il, encourager les Rebelles, & justifier en quelque sorte la rebellion, que d'accorder de pareilles graces à *ce dangereux Prince* : c'est ainsi que le Cardinal qualifioit le Prince de Condé dans ses Dépêches.

Dom Louis de Haro, le voyant inflexible sur cet article, prit un tour assez adroit pour vaincre sa résistance, en lui disant que si le Roi d'Espagne ne pouvoit rien obtenir en faveur du Prince de Condé, Sa Majesté Catholique ne pourroit s'empêcher de récompenser les grands services que ce Prince avoit rendus à sa Couronne, en lui donnant, ou le Gouvernement général des Pays-Bas, ou la Ville & Province de Cambray, en pleine souveraineté. Le Cardinal, qui comprit alors que M. le Prince gagneroit beaucoup plus en recevant de si grandes faveurs du Roi d'Espagne, auxquelles il ne pouvoit pas s'opposer, qu'à rentrer en France avec les deux Charges que l'on demandoit pour lui, devint beaucoup plus traitable sur l'article du Prince de Condé, & il fut décidé que le Gouvernement de Bourgogne lui seroit rendu, & que le Duc d'Anguien, son fils, auroit la Charge de Grand-Maître; mais, avant que d'y consentir, le Cardinal obtint la cession de la Ville d'Avesne, & la restitution de celle de Juliers au Duc de Neubourg: par-là, les deux Ministres se vanterent, chacun de leur côté, d'avoir terminé cette lon-

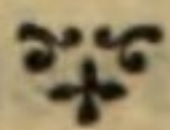
gue contestation à leur avantage, l'un, en obligeant le Ministre de France à donner au Prince de Condé les Charges importantes qu'il refusoit opiniâtrément de lui rendre; & l'autre, en obligeant le Ministre d'Espagne à lui céder une Ville qui caufoit un plus grand bien à la France, que les Charges rendues au Prince de Condé ne pouvoient lui faire de mal.

La Martiniere, dans son Histoire de Louis XIV, fait de grands reproches au Comte de Buffy Rabutin, d'avoir dit dans ses Mémoires, en parlant du Prince de Condé, “ que jamais un Prince, qui
 „ n'est pas Souverain, ne s'étoit tiré
 „ d'une aussi méchante affaire que la
 „ sienne, avec tant de bonheur & tant
 „ de gloire. L. 22.

On ne craindra pas de dire que la critique de La Martiniere est ici très-mal fondée. N'étoit-ce pas beaucoup pour un Prince né Sujet, de rentrer en France, après tant d'années passées dans la révolte, en vertu d'un Traité solennel, conclu entre les deux plus puissantes Couronnes de l'Europe, qui lui assure des avantages considérables, lorsqu'il ne pouvoit attendre que de terri-

bles châtimens de celle qu'il avoit si cruellement offensée ? Il fut , à la vérité , obligé d'écrire au Roi une Lettre très-humble & très-respectueuse , pour lui témoigner un repentir sincère de sa conduite passée ; mais n'étoit-ce pas un grand bonheur pour lui , que le Roi son Maître voulût bien se contenter d'une soumission si juste & si raisonnable de la part d'un Sujet qu'il étoit en droit de punir sévèrement , & qui recevoit encore des graces qu'il avoit mérité de perdre pour toujours ?

N'eût-on pas dit que le Duc de Montmorency , oncle du Grand Condé , eût été bien heureux de sauver sa vie , & une partie de sa fortune , en écrivant au Roi , après sa révolte , une Lettre humble & soumise , & en conservant encore son Gouvernement de Languedoc ? N'eût-on pas regardé son accommodement comme très-glorieux , s'il étoit devenu une des conditions de la Paix entre la France & l'Espagne ? Raisonner autrement , c'est avoir une idée peu juste du bonheur & de la gloire.



X V I I.

Page 230. *Il y fut très-bien reçu, quoiqu'on ait dit le contraire.*

„ Il arriva, dit le Marquis de Mont-
„ glat, le 8 Janvier 1660, à Aix, où
„ il fut descendre chez le Cardinal Ma-
„ zarin, avec grande mortification d’ê-
„ tre obligé de se soumettre à lui, après
„ les choses qui s’étoient passées entre
„ eux; mais il fallut que sa grande
„ fierté & son courage hautain s’hu-
„ miliât en cette occasion, & qu’il
„ fléchît le genouil devant l’idole que
„ tout le monde adoroit en France.

C’étoient là les propos ordinaires des Courtisans de ce temps-là, & sur-tout de ceux qui, s’étant attachés au Cardinal Mazarin, regardoient cette première visite, que M. le Prince fut obligé de lui rendre, comme un jour de triomphe pour le Ministre, & d’humiliation pour le Prince. Le Marquis de Montglat auroit pu ajouter, que le Prince eut encore un autre désagrément; c’est que deux jours après la signature du Traité des Pyrénées, le Cardinal fit savoir au

Prince, que, par condescendance, il lui donneroit la droite chez lui, mais qu'il prétendoit le précéder par-tout ailleurs.

Mais, dans les circonstances où se trouvoit le Prince de Condé, on est beaucoup plus occupé du solide que d'un cérémonial de peu de conséquence, & l'on sacrifie aisément des affaires d'étiquette à des intérêts plus chers & plus précieux : le Prince dut se trouver fort heureux de pouvoir revenir à la Cour avec tous ses titres, en conservant dans sa Maison deux aussi belles places que celles de Grand-Maître & de Gouverneur de Bourgogne ; il fut persuadé, avec raison, que de si grands avantages n'étoient pas payés trop cher par l'humiliation d'une première visite.

A l'égard de la presséance que le Cardinal exigeoit, sa prétention n'étoit pas nouvelle ; le Prince lui avoit déjà cédé le pas, lorsqu'il fut fait Cardinal, sous le regne précédent, quoiqu'il ne fût pas encore Premier-Ministre, parce que le Cardinal de Richelieu prétendoit que les Cardinaux devoient avoir le pas sur les Princes du Sang. Le Prince, alors Duc d'Anguien, eut peine à se soumettre à cette décision ; mais il s'y étoit

étoit soumis par un ordre exprès de son pere.

„ Le Cardinal, poursuit le Marquis
 „ de Montglat, le mena chez la Rei-
 „ ne, où étoit le Roi, devant lequel
 „ il mit un genouil en terre, & lui de-
 „ manda pardon de ce qu'il avoit fait
 „ contre son service. Le Roi se tint
 „ fort droit, & le reçut très-froide-
 „ ment, & la Reine aussi.

N'étoit-ce pas beaucoup qu'ils le reçussent, & qu'ils se fussent obligés, par un Traité solennel, à le recevoir, les mains encore teintes, pour ainsi dire, du sang de leurs Sujets? Le Prince de Condé ne s'attendoit pas sans doute à en recevoir des caresses.

„ Le lendemain, le Cardinal lui
 „ donna à dîner; puis ayant demeuré
 „ peu de jours à la Cour, où il jouoit
 „ un assez méchant personnage, il en
 „ repartit pour aller à Paris, où il y
 „ avoit huit ans qu'il n'avoit été.

Tout homme qui n'est pas en faveur auprès de ceux qui gouvernent, est toujours censé faire à la *Cour un méchant personnage*; mais cette expression, qui s'applique si souvent à de simples Particuliers, ne convenoit nullement à un

homme tel que le grand Condé, qui portoit par-tout avec lui un rang, un mérite & une réputation qui lui appartenoient en propre, & qu'aucun air d'indifférence ou de disgrâce de la part des Ministres, n'étoit capable d'effacer.

„ En retournant, il reçut les compliments dans les Villes, parce qu'il „ avoit vu le Roi; & dès-lors il résolut „ de vivre comme un Particulier, fans „ se mêler de rien, & d'avoir une fouplesse & une complaisance entière „ pour la Cour & les Favoris: „ c'est-à-dire, qu'il résolut de ne rien oublier pour regagner les bonnes grâces du Roi. Pouvoit-il prendre une résolution plus sage & plus digne de lui?

Le Roi, qui n'étoit pas facile à gagner, ne se pressa pas de lui donner sa confiance: il voulut auparavant le connoître par lui-même; & quand il l'eut connu, il lui donna le commandement de ses Armées, jusques à ce que les infirmités de l'âge l'obligerent à y renoncer: jusques-là il fut toujours employé dans toutes les Guerres; & ce fut alors qu'il répara, par ses longs & importants services, tout le mal qu'il avoit fait à la France pendant les années de sa révolte.

Louis XIV, voulant commander ses Armées en personne pendant la Guerre de Hollande , nomma pour ses deux Lieutenants-Généraux, M. le Prince & M. de Turenne ; & , au premier Camp qui fut pris dans le Pays ennemi, il donna ordre au Maréchal-des-Logis de l'Armée , d'assigner, pour M. le Prince, le plus beau logement qui se trouveroit , sans l'en avertir. M. le Prince étant arrivé , demanda où il étoit logé ; on lui montra une maison très-belle & très-commode , où son équipage étoit déjà arrivé , & son appartement tendu. Il demanda où étoit logé le Roi , & l'on lui montra une maison beaucoup plus simple & moins commode que la sienne ; il s'imagina que c'étoit un tour que l'on avoit voulu lui jouer pour indisposer le Roi contre lui : il alla aussitôt se plaindre vivement au Roi de la méprise ou de la malice du Maréchal-des-Logis. *Mon Cousin*, lui dit le Roi , *il n'a rien fait que par mes ordres : vous êtes ici le Général ; je sers dans votre Armée en qualité de Volontaire , pour apprendre de vous le métier de la Guerre, & il est juste que vous ayez le logement qui convient à un Général d'Armée.*

Que pouvoit-on imaginer de plus noble & de plus flatteur pour faire sentir à ce Prince que les égarements de sa jeunesse étoient ensevelis dans un éternel oubli ? il le sentit si vivement, qu'il n'y eut aucun François dans le Royaume plus sincèrement attaché à la Personne du Roi, que le grand Condé. Il se signala encore par de nouveaux exploits, qui contribuèrent beaucoup à la gloire de la France pendant les plus brillantes années du regne de Louis XIV.

A l'égard de M. de Turenne, on fait qu'il fut enterré comme du Guesclin, par un ordre exprès du Roi, dans l'Abbaye de St. Denis : sur quoi l'on fit les Vers suivans, qui ne doivent pas être oubliés.

*Turenne a son tombeau parmi ceux de nos Rois ;
Il acquit cet honneur par mille beaux exploits.
Louis voulut ainsi couronner sa vaillance,
Afin qu'aux siècles à venir
On ne mît point de différence
Entre porter le sceptre & le bien soutenir.*

En voici une traduction Latine qui n'a pas encore été imprimée, mais qui mérite bien de l'être :

Regum inter tumulos magni jacet urna Tu-
renni;

Egregia hoc illi facta tulêre decus.

Posteritas, hinc disce, parùm distare, coro-
nam

Sustineat nè caput, sustineat nè manus.

X V I I I.

Page 257. *M. Fouquet fut arrêté, & conduit au Château d'Angers.*

Le Roi parle du discours qu'il tint alors en présence du Prince de Tarente, & des autres Seigneurs qui étoient avec lui, dans la Lettre qu'il écrivit, de Nantes, à la Reine mere, pour lui faire part de la détention du Surintendant. Cette Lettre mérite d'être lue, non-seulement parce qu'elle contient les circonstances les plus particulieres de cet événement, mais encore parce qu'elle est très-propre à faire connoître les sentimens de Louis XIV, & le caractère de son esprit : c'est ce qui nous détermine à l'insérer dans ces Notes.

A Nantes, le 5 Septembre 1661.

MADAME MA MERE,

„ Je vous ai déjà écrit, ce matin,
„ l'exécution des ordres que j'avois
„ donnés pour faire arrêter le Surin-
„ tendant; mais je suis bien-aïse de
„ vous mander le détail de cette af-
„ faire: vous savez qu'il y a long-temps
„ que je l'avois sur le cœur; mais il a
„ été impossible de la faire plutôt,
„ parce que je voulois qu'il fît payer
„ auparavant trente mille écus pour
„ la Marine; & que d'ailleurs, il fal-
„ loit ajuster diverses choses qui ne
„ pouvoient se faire en un jour; & vous
„ ne sauriez vous imaginer la peine
„ que j'ai eue seulement à trouver le
„ moyen de parler en particulier à
„ d'Artagnan. Néanmoins, il y a deux
„ jours que je lui avois commandé de
„ se tenir prêt, & de se servir de Du-
„ clavaut & de Maupertuis, au défaut
„ des Maréchaux des Logis & Briga-
„ diers de mes Mousquetaires, dont
„ la plupart sont malades: j'avois la
„ plus grande impatience du monde

„ que cela fût achevé, n'y ayant plus
 „ autre chose qui me retînt en ce
 „ Pays. Enfin, ce matin, le Surinten-
 „ dant étant venu travailler avec moi,
 „ à l'accoutumée, je l'ai entretenu tan-
 „ tôt d'une matiere, & tantôt d'une
 „ autre, & fait semblant de chercher
 „ des papiers, jusqu'à ce que j'aie ap-
 „ perçu, par la fenêtre de mon cabi-
 „ net, Artagnan dans la cour du Châ-
 „ teau; & alors j'ai laissé aller le Surin-
 „ tendant, qui, après avoir causé un
 „ peu au bas de l'escalier, avec la Feuil-
 „ lade, a disparu dans le temps qu'il
 „ faluoit le Sieur le Tellier; de sorte
 „ que le pauvre Artagnan croyoit l'a-
 „ voir manqué, & m'a envoyé dire par
 „ Maupertuis, qu'il soupçonnoit que
 „ quelqu'un lui avoit dit de se sauver:
 „ mais il le rattrapa dans la Place de
 „ la grande Eglise, & l'a arrêté de ma
 „ part, environ sur le midi. Il lui a de-
 „ mandé les Papiers qu'il avoit sur
 „ lui, dans lesquels on m'a dit que je
 „ trouverois au vrai l'état de Bellisle;
 „ mais j'ai tant d'autres affaires, que je
 „ n'ai pu les voir encore. Cependant,
 „ j'ai commandé au Sieur Boucherat
 „ d'aller sceller chez le Surintendant;

„ & au Sieur Pellot , chez Pelisson ,
 „ que j'ai fait arrêter aussi.

„ J'avois témoigné que je voulois al-
 „ ler ce matin à la chasse , & , sous ce
 „ prétexte , fait préparer mes carrosses
 „ & monter à cheval mes Mousque-
 „ taires : j'avois aussi commandé les
 „ Compagnies des Gardes qui sont ici ,
 „ pour faire l'exercice dans la prairie ,
 „ afin de les avoir toutes prêtes à mar-
 „ cher à Bellisle. Incontinent donc l'af-
 „ faire a été faite. L'on a mis le Surin-
 „ tendant dans un de mes carrosses ,
 „ suivi de mes Mousquetaires , qui le
 „ menent au Château d'Angers , & m'y
 „ attendront en relais , tandis que sa
 „ femme , par mon ordre , s'en va à
 „ Limoges.

„ Fourille a marché à l'instant avec
 „ mes Compagnies des Gardes , & ont
 „ ordre de s'avancer à la rade de Bel-
 „ lisle , d'où il détachera Chavigny, Ca-
 „ pitaine , pour commander dans la
 „ Place , avec cent François & soixante
 „ Suisses , qu'il lui donnera ; & si , par
 „ hazard , celui que le Surintendant y
 „ a mis , vouloit faire résistance , je lui
 „ ai commandé de le forcer.

„ J'avois d'abord résolu d'en atten-

„ dre des nouvelles; mais tous les or-
 „ dres sont si bien donnés, que, selon
 „ toutes les apparences, la chose ne
 „ peut manquer; & ainsi je m'en re-
 „ tourne sans différer davantage; & cel-
 „ le-ci est la dernière que je vous écri-
 „ rai de ce voyage.

„ J'ai discouru ensuite sur cet acci-
 „ dent, avec des (*) Messieurs qui sont
 „ ici avec moi; je leur ai dit franche-
 „ ment qu'il y avoit quatre mois que
 „ j'avois formé mon projet, qu'il n'y
 „ avoit que vous seule qui en eussiez
 „ connoissance, & que je ne l'avois
 „ communiqué au Sieur le Tellier que
 „ depuis deux jours, pour faire expé-
 „ dier les ordres. Je leur ai déclaré
 „ aussi que je ne voulois plus de Surin-
 „ tendant, mais travailler moi-même
 „ aux Finances avec des personnes
 „ fidelles, qui n'agiront pas sans moi;
 „ connoissant que c'étoit le vrai moyen
 „ de me mettre dans l'abondance, &
 „ de soulager mon Peuple. Vous n'au-
 „ rez pas de peine à croire qu'il y en

(*) Ces Messieurs étoient ceux qui sont nommés dans cet endroit des Mémoires du Prince de Tarente.

„ a eu de bien penauts , mais je suis
 „ bien aise qu'ils voient que je ne suis
 „ pas si dupe qu'ils se l'étoient ima-
 „ giné , & que le meilleur parti est de
 „ s'attacher à moi.

„ J'oubliois de vous dire que j'ai
 „ dépêché de mes Mousquetaires par-
 „ tout , sur les grands chemins , & jus-
 „ ques à Saumur , afin d'arrêter tous
 „ les Couriers qu'ils rencontreront al-
 „ lant à Paris , & d'empêcher qu'il
 „ n'en arrive aucun avant celui que je
 „ vous ai envoyé. Ils me servent avec
 „ tant de zele & de ponctualité , que
 „ j'ai tous les jours plus de sujet de m'en
 „ louer ; & en cette derniere occasion,
 „ quoique j'eusse donné plusieurs or-
 „ dres , ils les ont si bien exécutés , que
 „ tout s'est fait en même-temps , sans
 „ que personne ait rien pu pénétrer.
 „ Au reste , j'ai déjà commencé à goû-
 „ ter le plaisir qu'il y a de travailler
 „ soi-même aux Finances , ayant , dans
 „ le peu d'occupation que j'y ai don-
 „ née , remarqué des choses impor-
 „ tantes , dans lesquelles je ne voyois
 „ goutte , & l'on ne doit pas douter
 „ que je ne continue. J'aurai achevé
 „ dans demain tout ce qui me reste à

„ faire ici, & à l'instant je partirai avec
 „ une joie extrême de vous aller em-
 „ brasser, & vous assurer moi-même
 „ de mon affection & de mon ami-
 „ tié, étant,

MADAME MA MERE,

Votre affectionné fils,

LOUIS.

X I X.

Page 251. *Par le mariage de l'ainée
 de ses nieces.*

Elle s'appelloit Hortense Mancini,
 & a été long-temps connue sous le nom
 de la Belle Hortense : son mariage fut
 arrêté par le Cardinal son oncle, peu
 de temps avant sa mort. M. de Saint-
 Evremont raconte, que les Médecins
 ayant dit au Maréchal de Clerambaut
 que Son Eminence se portoit mieux,
 le Maréchal, qui venoit d'apprendre
 que ce mariage étoit résolu, leur ré-
 pondit : *Vous vous trompez ; c'est un
 homme mort : il marie sa niece au fils
 de M. de la Meilleraye ; le transport*

s'est fait au cerveau , la tête est attaquée ; c'est un homme mort.

Que ce bon mot ait été dit ou non par le Maréchal de Clerambaut , il fait voir au moins ce que l'on pensoit à la Cour de ce Mariage , qui fut désapprouvé généralement. Le Cardinal s'y détermina par le conseil d'Ondedei , Evêque de Fréjus , qui avoit acquis un grand ascendant sur son esprit , & à qui M. de la Meilleraye , le fils , avoit promis cinquante mille écus , dont il ne fut jamais payé , pour acheter ses sollicitations & son suffrage. C'est du moins ce qu'on lit dans les Mémoires de la Duchesse de Mazarin. Son oncle lui donna vingt millions en mariage , à la charge que le mari prendroit son nom & ses armes ; quoique le nom *de la Porte* eût été fort illustré par le Maréchal de la Meilleraye , il n'étoit pas assez beau en lui-même , pour que l'on dût se faire une peine d'y renoncer à ce prix.

X X.

Page 265. *La Guerre étoit alors déclarée entre l'Angleterre & la Hollande.*

Charles II, Roi d'Angleterre, avoit déclaré la Guerre aux Hollandois, parce que l'Amiral Ruyter avoit repris quelques Forts sur la Côte de Guinée, dont les Anglois s'étoient emparés.

X X I.

Ibid. *Il y eut, le 13 de Juin, un grand Combat naval.*

La Flotte Angloise étoit commandée par le Duc d'Yorck, frere du Roi d'Angleterre; & celle des Etats-Généraux, par le Baron d'Opdam. La Bataille se donna le 13 Juin 1665, à dix lieues de la Côte de Suffolck, & dura depuis deux heures du matin, jusques à dix heures du soir. Le Duc d'Yorck remporta une victoire qui ne fut point équivoque, comme sont la plupart des victoires dans les combats de mer; car

il ne perdit qu'un seul Vaisseau. Il en brûla sept aux Ennemis, leur en prit neuf, & fit sauter en l'air leur Amiral. Heureux, si, lorsqu'il fut monté sur le Trône d'Angleterre, après la mort de son frere, il avoit su défendre sa Couronne avec autant de conduite & de fermeté qu'il en fit paroître dans cette journée, où il soutint avec tant de courage l'honneur de la Nation Britannique.

Les Hollandois prétendirent que leur Flotte n'avoit été si maltraitée que par la désobéissance des Matelots, & la lâcheté de plusieurs Officiers, qui prirent la fuite sans avoir tiré un seul coup de canon. On leur fit leur procès; il y en eut trois qui eurent la tête tranchée, le 13 Juillet de la même année, un mois juste après la Bataille; les autres furent dégradés & déclarés incapables de servir. M. le Prince de Tarente reproche ici aux Anglois de n'avoir pas assez profité de leur victoire, par une faute que la plupart des Historiens n'ont pas eu soin de remarquer.



X X I I.

Page 267. *Le Pensionnaire de Witt ,
homme ferme & intrépide.*

Ce fameux Pensionnaire étoit alors dans les intérêts de la France , qui craignoit tellement de le perdre , que M. de Lionne , ayant appris qu'il avoit dessein de monter encore sur la flotte à la Campagne suivante , écrivit au Comte d'Estades de ne rien oublier pour l'en détourner, “ le Roi étant persuadé , &
 „ avec raison , que quand même on gagneroit la bataille par ses soins , s'il
 „ en coûtoit une vie si nécessaire , la
 „ cause commune auroit plus perdu
 „ que gagné.



X X I I I.

Page 275. *M. de Witt s'enfermoit avec lui (le jeune Prince d'Orange) des heures entieres , & il n'oublioit rien pour persuader à tout le monde qu'il travailloit uniquement à le rendre capable de succéder aux Charges de ses Ancêtres.*

Rien n'étoit plus éloigné de sa pensée : de Witt étoit fils d'un des huit Citoyens que le Comte Maurice avoit fait enfermer dans le Château de Louvestein ; & , par conséquent, il avoit été nourri dans la haine du Stathoudérat & de la Maison d'Orange.

Il fit connoître ses véritables sentimens à cet égard , lorsqu'en 1667 , il fit dresser & publier un Edit *perpétuel*, dont le troisieme Article portoit que la Charge de Stathouder d'une ou de plusieurs Provinces, ne seroit jamais conférée à personne. Cet Edit fut signé par tous les Magistrats , & le jeune Prince d'Orange fut obligé de jurer qu'il n'accepteroit jamais cette Charge pour quelque raison que ce pût être.

Mais il n'est pas au pouvoir des hommes de rien faire qui soit véritablement perpétuel : ce fameux Edit ne le fut que de nom ; les circonstances changerent. Le Pensionnaire s'étant brouillé avec le Roi de France , la République fut mise à deux doigts de sa perte par les armes victorieuses de Louis le Grand. Le Peuple , soulevé par les Partisans de la Maison d'Orange , attribua ses malheurs à la mauvaise conduite du Pensionnaire , qui fut assommé & mis en pieces au milieu des rues : alors cet Edit , qui devoit être perpétuel , fut aboli , & tous les serments , que l'on avoit faits de l'observer , demeurerent sans suite & sans exécution , tant les circonstances & les événements ont de pouvoir sur la conduite des hommes , qui se flatteront toujours envain de former des établissemens & des résolutions immuables.



Page 282. *On travailloit à l'indisposer contre M. d'Argouges, Premier-Président du Parlement de Bretagne.*

Mém. de
Monglat,
tome 4.

La Charge de Premier-Président au Parlement de Bretagne étoit devenue vacante peu de temps avant la mort du Cardinal Mazarin : la Reine mere la demanda pour le Sieur d'Argouges, Intendant de sa Maison, & le Cardinal promit de la lui donner. D'Argouges, étant venu l'en remercier, il lui dit qu'il étoit vrai qu'il avoit promis à la Reine de lui faire avoir cette Charge, mais qu'il ne l'auroit pas, s'il ne commençoit par lui compter cent mille écus : d'Argouges lui ayant répondu qu'il n'étoit pas assez riche pour payer une telle somme, le Cardinal lui repliqua, qu'il n'auroit donc pas la Charge.

D'Argouges alla aussi-tôt rendre compte à la Reine de ce que le Cardinal venoit de lui dire ; elle en parut indignée : *Ne se lassera-t-il jamais, dit-elle, de cette sordide avarice ? sera-t-il toujours insatiable, & ne sera-t-il jamais saoul d'or & d'argent ?*

Ce discours fut bien-tôt rapporté au Cardinal par les espions qu'il avoit dans la Maison de la Reine; & cette Princesse l'étant allé voir : *De quoi vous avisez-vous, Madame*, lui dit-il, *de venir voir un homme plein d'une avarice sordide, & qui ne sera jamais saoul d'or & d'argent?*

La Reine se trouva fort embarrassée, & s'excusa le mieux qu'il lui fut possible; mais la conclusion fut que d'Argouges n'auroit point la Charge qu'il demandoit, s'il ne lui donnoit cent mille écus. Il n'en voulut point à ce prix; & le Cardinal étant mort sur ces entrefaites, il eut la Charge pour rien.

X X V.

Page 311. *Ma femme, par un entêtement ordinaire, &c.*

C'est cette même Princesse de Tarente dont il est tant parlé dans les Lettres de Madame de Sevigné : elle étoit alliée à la Maison Palatine, &, par conséquent, parente du Roi de Suede, & de la plupart des Princes Souverains d'Allemagne. *Madame*, seconde femme

du Duc d'Orléans, frere unique du Roi, fut ravie de la trouver en France; c'étoit sa cousine, & Madame se faisoit un plaisir de causer familièrement avec elle en Allemand. La Princesse de Monaco, sa Dame d'honneur, étoit présente à leurs conversations, où elle n'entendoit rien, & qui par là lui déplaisoient infiniment.

F I N.

A P P R O B A T I O N.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur DE STOCKHEM, Vicaire-Général, *les Mémoires de Henri-Charles de la Tremoille, Prince de Tarente*: le soin que le R. P. H. G. s'est donné de les revoir, & d'y faire très-judicieusement quelques Notes historiques & critiques, les rend dignes d'attention, & je n'y ai rien trouvé qui pourroit en empêcher l'impression. Donnée à Liege, ce 6 Février 1767.

L. PASTEGER, *Curé de Saint-Martin, & Examineur Synodal.*

P E R M I S S I O.

P*Ermittimus impressionem, hâc 6 Februarii 1767.*

F. L. DE STOCKHEM,
Vicarius Generalis.

ERRATA.

Page liv de la Préface, ligne 17, Pierre de Grac, lisez Pierre de Giac.

Page 26 des Mémoires, ligne 11, les François, lisez les Ennemis.

Page 111, ligne 8, du Régiment de Parfan, lisez Perfan.

Page 123, ligne 17, sa mere, lisez sa femme.

Page 210, ligne 20, à écrire, lisez à croire.

Page 269, ligne 12, M. Vanburning, lisez Vanbeuning.

H. S. K. A. T. A.

Page 141 in P. 141, 142, 143
in P. 141, 142, 143, 144, 145

Page 141 in P. 141, 142, 143
in P. 141, 142, 143, 144, 145

Page 141, 142, 143, 144, 145
in P. 141, 142, 143, 144, 145

Page 141, 142, 143, 144, 145
in P. 141, 142, 143, 144, 145

Page 141, 142, 143, 144, 145
in P. 141, 142, 143, 144, 145

Page 141, 142, 143, 144, 145
in P. 141, 142, 143, 144, 145





La Trémoille, Henri Charles de

Mémoires

Liege 1767

Gall.com. 172

urn:nbn:de:bvb:12-bsb10414612-0